BOUYGUES IMMOBILIER 92 URBANERA

Ancienne usine EIF Rue Pierre de Montreuil à MONTREUIL (93)

Plan de conception des travaux de remise en état

Rapport

Réf: CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02

MO / JV / ABU

14/06/2019













BOUYGUES IMMOBILIER URBANERA

Reconversion de l'usine EIF Rue Pierre de Montreuil à MONTREUIL (93)

Plan de conception des travaux de réhabilitation

Pour cette étude, le chef du projet est Mathieu OUGIER

Objet de	Doto	Indice	Rédaction		Vérification		Validation/Supervision	
l'indice			Nom	Signature	Nom	Signature	Nom	Signature
Version initiale	13/06/2019	01	M. OUGIER		J.VILLEMAGNE		A. BARITEAU	
Echanges avec Bouygues Immobilier UrbanEra	14/06/2019		M. OUGIER		J.VILLEMAGNE		A. BARITEAU	

Numéro de contrat / de rapport :	Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02
Numéro d'affaire :	A45560
Domaine technique :	SP13
Mots clé du thésaurus	PLAN DE CONCEPTION DE TRAVAUX
	REDUCTION
	VENTING
	EXTRACTION MULTIPHASE

Agence Ile-de-France – site de Paris – 143, avenue de Verdun – 92442 Issy-les-Moulineaux Cedex Tél : 01.46.10.25.70 • Fax : 01.46.10.25.64 - agence.de.paris@burgeap.fr



SOMMAIRE

1.		cation des prestations	
2.		uction – Objet de la prestation	8
3.		èse sur l'état du site et délimitation des zones de pollution	
	conce	ntrée	
	3.1	Investigations réalisées au droit du site	
	3.2	Synthèse sur l'état des milieux	
	3.3	Projet d'aménagement et schémas conceptuels retenus	
	3.4	Délimitation des zones de pollution concentrée à traiter	
		3.4.1 Contexte hydrogéologique	
		3.4.3 Localisation des zones de pollution concentrée	
		3.4.4 Extensions verticales des zones de pollution concentrée	15
4.	Sélect	tion des techniques	21
	4.1	Essai de réduction	21
		4.1.1 Objectifs de l'essai	21
	4.2	Essai de venting	22
		4.2.1 Principe d'un traitement par venting	
		4.2.2 Objectifs des essais de venting	
	4.3	Essai d'extraction multiphasique	
		4.3.1 Principe de traitement	
		4.3.2 Objectifs	
5.	Essais	s réalisés	24
	5.1	Planning d'exécution	
	5.2	Implantation des ouvrages pour les essais in situ	
	5.3	Essai d'injection	
		5.3.1 Matériels et produits	
		5.3.3 Résultats	
		5.3.4 Essai de réduction en laboratoire	
		5.3.5 Résultats	
	5.4	Venting	
		5.4.1 Moyens mis en œuvre	
		5.4.3 Réalisation des essais	
	5.5	Mise en œuvre des essais d'extraction multiphase	46
	0.0	5.5.1 Movens mis en œuvre	46
		5.5.2 Réalisation d'ouvrages d'essais et de pilotage	47
		5.5.3 Réalisation des essais	
6.	Eléme	ents de dimensionnement des traitements pressentis	56
	6.1	Bilan massique	
	6.2	Traitement de la zone non saturée	
		6.2.1 Traitement de la zone source en zone non saturée autour de T31	
		6.2.3 Traitement des déblais des pieux et longrines et traitement de l'ensemble du site par	59
		excavation sur 50 cm de profondeur	
		6.2.4 Bilan du traitement de la zone non saturée	
	6.3	Traitement de la zone saturée	
		6.3.1 Cas particulier de la zone du sondage T34 – Traitement par extraction multi-phase	
		6.3.2 Traitement de la zone saturée – Traitement par réduction	
	6.4	Dispositions constructives à mettre en place	
	0.7	6.4.1 Drainage de gaz sous bâtiment	





			Vide-sanitaire sous bâtiment	
	6.5	Surv	eillance environnementale pendant le chantier	78
		6.5.1	Principe	78
		6.5.2		
			Surveillance de qualité de l'air	
	6.6	Repli	i du chantier et réception post traitement	
		6.6.1	Principe	79
		6.6.2	3.5	
	6.7	Bilan	du traitement	80
7.	Aspec	t san	itaire et aménagements constructifs	81
	7.1	Donr	nées d'entrée retenues spécifiques à chaque zone	81
		7.1.1	Zone 1 – Construction de logements de plain-pied – HORS CHAMP DU PRESENT	
			PCT	81
			Zone 2 – Conservation du bâtiment existant avec extension, Activité en RdC	
			Zone 3 – Conservation du bâtiment existant avec extension, Activité en RdC	81
		7.1.4	Zone 4 – Conservation partielle du bâtiment existant avec extension, activité en RdC	0.0
		715	et logements en R+1 (partiellement)	
			Zone 6 – Construction d'un hôtel de plain-pied.	
		7.1.7	Zone 7 – Construction de locaux de plein pied, Activité en RdC	82
	7.2	Bilan	des calculs de risque sanitaires	
Q	Synth		•	
8.				



FIGURES

Figure 1 : Localisation de le zone des appels a projet et de l'emprise de l'ancienne usine EIF	8
Figure 2 : Plan de localisation des différentes zones d'aménagement sur le site (source : faisabilité	
envoyée le 28/06/2018 par Bouygues Immobilier UrbanEra)	12
Figure 3 : Cartographie des COHV entre 0 et 2 m de profondeur basés sur l'ensemble des résultats	
d'analyse sols – Emprise des zones de pollution concentrées	16
Figure 4 : Cartographie des COHV entre 2 et 4 m de profondeur basés sur l'ensemble des résultats	
d'analyse sols – Emprise des zones de pollution concentrées	17
Figure 5 : Cartographie des BTEX entre 0 et 2 m de profondeur basés sur l'ensemble des résultats	
d'analyse sols – Emprise des zones de pollution concentrées	18
Figure 6 : Cartographie des BTEX entre 2 et 4 m de profondeur basés sur l'ensemble des résultats	
d'analyse sols – Emprise des zones de pollution concentrées	
Figure 7 : Cartographie des zones sources en COHV et en BTEX	20
Figure 8 : Implantation des ouvrages utilisés pour les essais	26
Figure 9 : Fiche synthétique de l'essai d'injection	28
Figure 10 : Dégradation des chloroéthènes par voie biologique	29
Figure 11 : Calendrier des essais en laboratoire	30
Figure 12 : Illustration de la performance de la réduction in situ pour les BTEX (extrait rapport	
ENOVEO en annexe 5)	32
Figure 13 : Illustration de la performance de la réduction in situ pour les chloroéthènes (extrait	
rapport ENOVEO)	34
Figure 14: Skid de venting	36
Figure 15: Localisation des ouvrages de venting, zone source COHV et BTEX	37
Figure 16: Localisation des ouvrages de venting, zone source COHV	38
Figure 17 : Skid d'extraction multiphase	
Figure 18 : Essais d'EMP réalisés au droit de l'ouvrage PZEMP1	
Figure 19 : Essais d'EMP réalisés au droit de l'ouvrage PZ4ESV	
Figure 20 : Localisation de la zone de pollution concentrée au droit du sondage T31	
Figure 21 : Localisation prévisionnelle des aiguilles de venting	
Figure 22 : Volumes de terres à évacuer hors site dans le cadre de la réalisation des longrines,	
pieux et têtes de pieux	63
Figure 23 : Zonage des hypothèses d'estimation de volumes et surcoûts liés au décapage	
superficiel	65
Figure 24 : Localisation prévisionnelle des installations d'extraction multiphase	
Figure 25 : Localisation de la zone de pollution concentrée au droit du sondage T25	
Figure 26 : Exemple de système de draine de gaz (source guide de la conception pour la	
protection des bâtiments contre les gaz souterrains, Groupe Alphard, décembre 2016)	75



TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse du bilan massique	14
Tableau 2 : Missions réalisées dans le cadre de l'essai de réduction	21
Tableau 3 : codes AFNOR associés aux techniques de ventilation mécanique in situ	23
Tableau 4 : Planning d'exécution des essais in situ	24
Tableau 5 : Résultats des essais de réduction chimique des chloroéthènes	
Tableau 6 : Résultats des essais de réduction biologique des chloroéthènes	33
Tableau 7 : Résultats des essais de réduction chimique et biologique des chloroéthènes	33
Tableau 8 : Résultats des analyses des sols de la zone non saturée au niveau des zones d'essais	39
Tableau 9 : Résultats des essais de venting longue durée en zone NordNordes de la Carte de la Carte de l	43
Tableau 10 : Résultats des analyses des gaz extrait en zone centrale	44
Tableau 11 : Flux extraits en g/h	45
Tableau 12 : Résultats d'analyses d'eau en fin d'essai au droit de l'ouvrage PZEMP1	50
Tableau 13 : Résultats d'analyses d'air en fin d'essai au droit de l'ouvrage PZEMP1	51
Tableau 14 : Résultats d'analyses d'air en début d'essai et en fin d'essai au droit de l'ouvrage	
PZ4ESV	54
Tableau 15 : Teneurs d'admission et coûts des traitements hors site pour les sols de la zone	
source autour de T31	
Tableau 16 : Budget de traitement de la zone T31	
Tableau 17 : Volume de sol à traiter en zone non saturée, hors secteur de T31	
Tableau 18 : Coût de venting pour la zone non saturée	61
Tableau 19 : Calcul de cubatures et de coûts de gestion liés au décapage de terres de surface -	
Hors bâtiments non détruits, et futurs logements et hôtel	66
Tableau 20 : Calcul de cubatures et de coûts de gestion liés au décapage de terres de surface –	00
Zones 1 (futurs logements) et 6 (futur hôtel)	
Tableau 21 : Coût de traitement de la zone T34 par extraction multiphase	
Tableau 22 : Volume de sol à traiter en zone saturée	
Tableau 23 : Budget estimatif pour le traitement in situ de la zone saturée par réduction	71
Tableau 24: Budget de traitement pour les dispositions constructives pour les futurs logements et	70
locaux d'activité au sud du site	
Tableau 25 : Planning prévisionnel des travaux à réaliser	
Tableau 26 : Rappel des différentes phases de traitement	
Tableau 27 : Synthèse des scénarii étudiés	83

ANNEXES

Annexe 1. Rapport d'essai de traitabilité des techniques de traitement testées par BURGEAP au droit du site (rapport RESICE08481-01 du 06/12/2018)

Annexe 2. Détail des surcoûts liés aux pieux et longrines (hypothèse haute)

Annexe 3. Exemple de mise en place de vide-sanitaire au droit d'un bâtiment existant (document ACI)



Plan de conception des travaux de remise en état
 1. Codification des prestations

1. Codification des prestations

Notre étude est conforme à la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués d'avril 2017 et aux exigences de la **norme AFNOR NF X 31-620-2 « Qualité du sol – Prestations de services relatives aux sites et sols pollués »**, pour le domaine B : « ingénierie des travaux de réhabilitation ». Elle comprend les prestations suivantes :

• PCT : plan de conception de travaux

• B111 : essais de laboratoire

• B112 : essais pilote

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019

Bgp290/11



2. Introduction – Objet de la prestation

Le site de l'ancienne usine EIF est localisé dans le quartier des « Murs à Pêches » dans le haut Montreuil (93) ; cette emprise foncière est incluse dans l'assiette foncière de l'un des sites de l'appel à projet « Réinventons la Métropole du Grand Paris ».

Le terrain de l'appel à projet, d'une superficie d'environ 2 ha, est occupée en partie est par des maisons individuelles, une zone en friche, en partie centrale l'ancienne usine EIF, et à l'ouest la partie concernée par un appel à projet d'agriculture urbaine (dite « zone AAP »). Le terrain objet du présent plan de conception de travaux couvre uniquement l'ancienne usine EIF (**Figure 1**).



Figure 1 : Localisation de le zone des appels à projet et de l'emprise de l'ancienne usine EIF





Plan de conception des travaux de remise en état
 2. Introduction – Objet de la prestation

Les études de diagnostic réalisées par SUEZ REMEDIATION pour le compte de l'Etablissement Public d'Ile de France (EPFIF) ont montré que le milieu souterrain au droit de l'ancienne usine EIF est plus ou moins fortement impacté par les différentes activités exploitées par le passé sur le site, en particulier par les solvants chlorés et les hydrocarbures aromatiques volatils. Ces polluants ont migré hors des emprises du site

BOUYGUES IMMOBILIER UrbanEra, lauréat de l'appel à projet, a étudié, en concertation avec l'EPFIF, les modalités de réaménagement de l'emprise EIF et des parcelles situées à l'est de ce terrain, en particulier le traitement des zones source et des zones de pollution concentrée situées au droit du terrain EIF.

Dans ce cadre, BOUYGUES IMMOBILIER UrbanEra a confié à BURGEAP la réalisation d'un plan de gestion, objet du rapport référencé RSSIF08117-04 en date du 21/12/2018. Ce plan de gestion s'est notamment appuyé sur la réalisation d'un essai de traitabilité, objet du rapport référencé RESICE08481-01 en date du 12/12/2018.

A partir de ces précédentes études, BOUYGUES IMMOBILIER UrbanEra a confié à BURGEAP la réalisation du plan de conception des travaux (PCT) de remise en état du terrain EIF, objet du présent rapport.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 9/89

▶ Plan de conception des travaux de remise en état 3. Synthèse sur l'état du site et délimitation des zones de pollution concentrée

3. Synthèse sur l'état du site et délimitation des zones de pollution concentrée

3.1 Investigations réalisées au droit du site

Plusieurs études environnementales comprenant la réalisation d'investigations ont été réalisées entre 2013 et 2018 au droit du site par les bureaux d'études SITA Remédiation/SUEZ Environnement pour le compte de l'EPFIF et par BURGEAP pour le compte de Bouygues Immobilier UrbanEra. Ces études ont donné lieu à la réalisation des investigations suivantes :

- **72 sondages de sol** ont été réalisés jusqu'à 4 m de profondeur, au droit de l'ensemble des parcelles (parcelle ouest concernée par l'appel à projets, ancien site « EIF », parcelles est) ;
- 12 piézomètres en vue de prélèvement d'eaux souterraines ont été réalisés jusqu'à 6 m de profondeur, au droit de l'ensemble des parcelles (parcelle ouest concernée par l'appel à projets, ancien site « EIF », parcelles est);
- 9 point de mesures de la qualité de l'air ambiant ont été prélevés depuis le début du suivi, dans le bâtiment 1 en RDC (aussi appelé bâtiment F dans certaines études), dans l'actuel bâtiment 3 (aussi appelé bâtiments C et D dans certaines études) en RDC au sud et à l'est, dans le bâtiment et à l'extérieur, dans le bâtiment 4 (aussi appelé bâtiment B dans certaines études) et dans la maison des murs à pêches et dans l'actuel bâtiment 5 (aussi appelé bâtiment A dans certaines études) en RDC et R+1:
- 4 piézomètres gaz à 2 m de profondeur et 4 piézomètres gaz à 1 m de profondeur ont été réalisés, au droit de l'ancien site « EIF »). Un piézomètre gaz (PZG6) a également été réalisé en 2016 hors site, en bordure sud (rue Marcel Largillière);
- 1 prélèvement d'eau du robinet renouvelé 8 fois entre 2014 et 2018 à l'intérieur de l'actuelle brasserie. D'autres prélèvements avaient été mis en place et ont été interrompus en raison de l'interdiction d'utilisation de l'eau suite à des dépassements des valeurs de référence en TCE/PCE.

3.2 Synthèse sur l'état des milieux

Les principaux polluants retrouvés au droit du site sont les COHV (la famille des chloroéthènes) et les BTEX. Ces polluants sont liés aux activités pratiquées dès le XIX et jusqu'aux années 1970 sur le site à savoir des activités de peausserie.

• pour les sols :

Au droit de l'ensemble des zones investiguées et très majoritairement au niveau des remblais, les teneurs en métaux et métalloïdes sont supérieures au bruit de fond géochimique francilien (localement significatives d'un impact).

Au droit du site « EIF », les analyses réalisées ont mis en évidence des éléments très différents suivants les zones :

- en partie est du site, les sondages n'ont pas recoupé de niveaux de sols significativement impactés;
- en partie nord-ouest du site, un sondage a mis en évidence une anomalie ponctuelle (teneurs fortes en BTEX (environ 20 mg/kg), COHV (environ 10 000 mg/kg), PCB (12 mg/kg) et hydrocarbures (environ 50 000 mg/kg) en surface;
- au droit des bâtiments 1 et 2 (respectivement F et E dans certaines études): les sondages ont mis en évidence la présence en teneurs fortes de BTEX jusqu'à 1 200 mg/kg et de COHV jusqu'à 4 000 mg/kg en surface et en profondeur.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 10/89



▶ Plan de conception des travaux de remise en état 3. Synthèse sur l'état du site et délimitation des zones de pollution concentrée

Au droit de la zone est (zone de logements dans le projet URBANERA), les analyses réalisées ont mis en évidence des teneurs en composés organiques faibles, à l'exception d'un sondage ayant des teneurs un peu plus marquées en hydrocarbures et COHV.

- pour les eaux souterraines : deux zones de pollution concentrée (une en COHV, une en BTEX) ont été identifiées au droit du site :
 - au droit des piézomètres Pz1 à Pz4 (réalisés au droit du site « EIF »), les concentrations mesurées en COHV sont comprises entre 12 000 μg/l et jusqu'à presque 2 000 000 μg/l et la répartition des composés de la famille des choloroéthènes montre qu'au droit des piézomètres PZ2 et PZ5 la dégradation dépasse 50% (ratio molaire pour le cis DCE) tandis qu'au droit de PZ4, la dégradation en cis-DCE est quasiment totale (>90% molaire);
 - au droit des piézomètres Pz1 à Pz4 (réalisés au droit du site « EIF »), les concentrations en BTEX mesurées sont comprises entre 3 400 μg/l et jusqu'à 760 000 μg/l;
 - au droit de la parcelle ouest concernée par l'appel à projets d'agriculture urbaine, un panache de pollution avec des concentrations en BTEX très atténuées (jusqu'à 30 μg/l) mais des concentrations en COHV encore marquée (jusqu'à 7 200 μg/l, DCE majoritaire, le chlorure de vinyle est retrouvé au droit de certains ouvrages).
- pour l'air ambiant/air intérieur : un suivi a été effectué entre 2014 et 2018 dans plusieurs bâtiments du site, des dépassements des valeurs de référence ont été retrouvés en certains points pour les composés suivants :
 - les hydrocarbures ;
 - le benzène ;
 - les COHV ;
- <u>pour l'eau du robinet</u>: un suivi de l'eau distribuée à l'intérieur de la brasserie a été effectué entre 2014 et 2018; d'autres points de contrôle de la qualité des eaux ne sont plus suivis depuis 2016 en raison de l'interdiction d'utilisation de ces points d'eau suite à des dépassements des seuils de potabilité en TCE et PCE.

Sur la base d'une approche statistique de l'ensemble des données disponibles, deux zones de pollution concentrée (une principalement par les BTEX, l'autre principalement par les COHV) ont été identifiées. Leur présentation est développée dans le paragraphe 3.4.

3.3 Projet d'aménagement et schémas conceptuels retenus

Le projet d'aménagement comporte (cf. Figure 2 ci-après) :

- Zone 1 : partie est de l'emprise étudiée, des logements collectifs avec des espaces verts extérieurs dont certains à usage privatifs (configuration des bâtiments encore à l'étude);
- Zones 2, 3 et 4 : partie est du site EIF, les activités artisanales avec conservation d'une grande partie des bâtiments existants (bâtiments sur terre-plein) de la zone 2 au nord à la zone 4 au sud. Il est à noter que des logements sont également prévus au droit de la zone 4;
- Zone 5 : en partie sud-ouest de l'ancien site EIF, des commerces en niveau de plain-pied et des logements en niveau R+1;
- Zone 6 : en partie nord-ouest du site EIF, un hôtel sur terre-plein ;
- Zone 7 : en partie ouest du site EIF, des activités et parking en niveau de plain-pied et R+1 et des logements en niveau R+2 ;

A l'ouest de l'emprise étudiée, une parcelle est dédiée à une activité d'agriculture urbaine, hors cadre de la présente étude.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 11/89



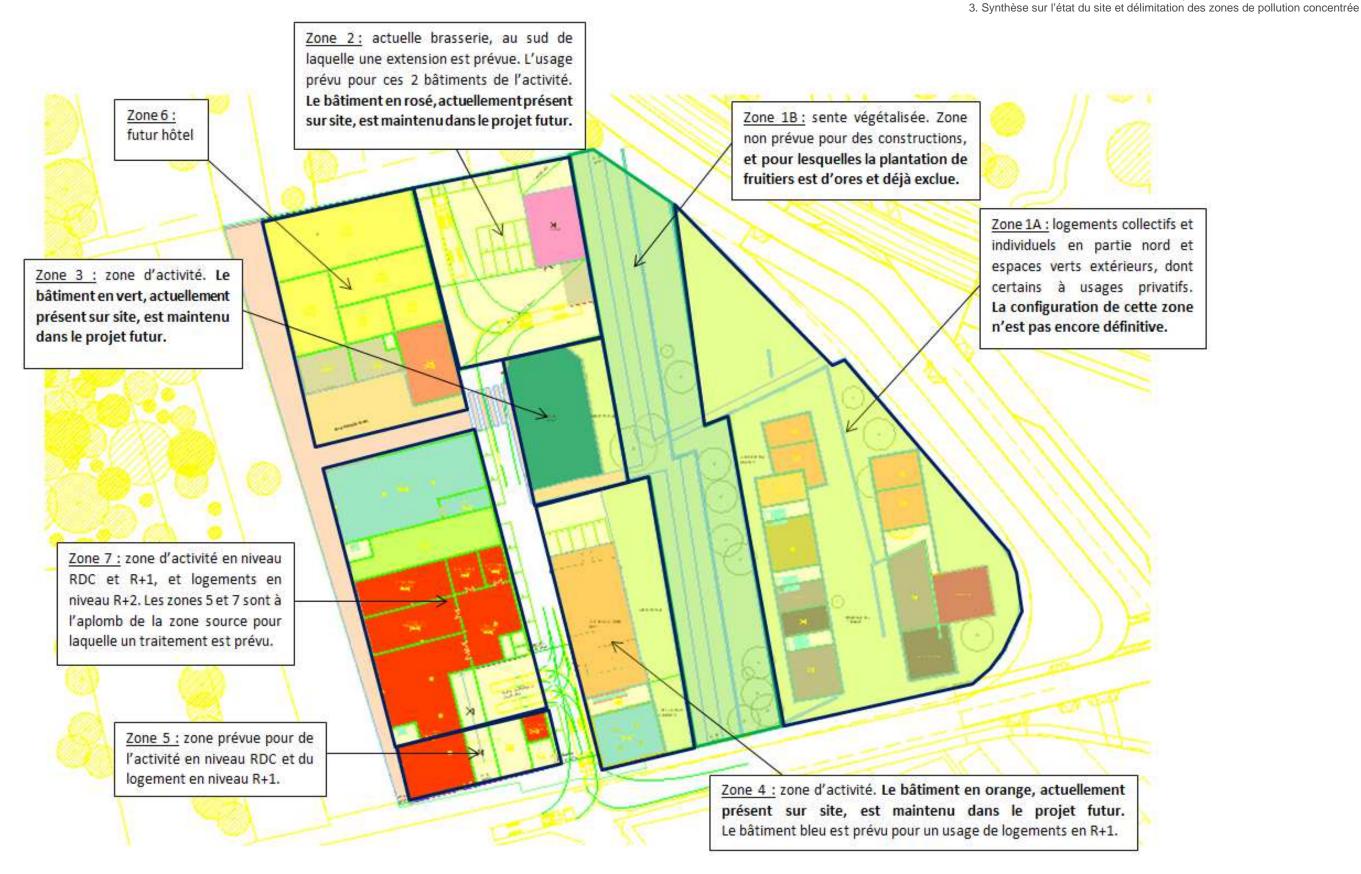


Figure 2 : Plan de localisation des différentes zones d'aménagement sur le site (source : faisabilité envoyée le 28/06/2018 par Bouygues Immobilier UrbanEra)

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 12/89



▶ Plan de conception des travaux de remise en état 3. Synthèse sur l'état du site et délimitation des zones de pollution concentrée

Selon les types activités futurs fournis par BOUYGUES IMMOBILIER UrbanEra et les zones de pollution concentrée identifiées au droit du site (impliquant localement des dispositions constructives de maîtrise des voies de transfert des impacts), 7 schémas conceptuels ont été établis.

Une ARR prédictive a été réalisée pour chacune des zones définies prenant en compte si nécessaire des dispositions constructives particulières pour limiter les transferts des polluants volatils depuis le milieu souterrain vers l'air des bâtiments :

- Zone 1 : futurs logements collectifs à l'est avec espaces verts extérieurs. Avec les conditions d'études retenues (notamment le décapage des terres superficielles sur une épaisseur de 0,50 m au droit de l'ensemble du site), les niveaux de risque estimés sont inférieurs aux critères d'acceptabilité;
- Zone 2 : activités artisanales (avec conservation du bâtiment actuel). Avec la mise en œuvre d'un dispositif constructif s'opposant au transfert des polluants, les niveaux de risque estimés depuis les sols sont inférieurs aux critères d'acceptabilité;
- Zone 3 : activités artisanales (avec conservation du bâtiment actuel). Avec la mise en œuvre dispositif constructif s'opposant au transfert des polluants, les niveaux de risque estimés sont inférieurs aux critères d'acceptabilité;
- Zone 4 : activités artisanales (avec conservation partielle du bâtiment actuel) + logements en R+1 au droit d'un des bâtiments. Avec la mise en œuvre d'un dispositif constructif s'opposant au transfert des polluants, les niveaux de risque estimés sont inférieurs aux critères d'acceptabilité ;
- Zone 5 : activités artisanales en RDC et logements en R+1. Avec la mise en œuvre d'un dispositif constructif s'opposant au transfert des polluants, les niveaux de risque estimés depuis les sols et la nappe sont inférieurs aux critères d'acceptabilité;
- Zone 6 : futur hôtel. Avec le décapage des sols sur 50 cm, la prise en compte des concentrations moyennes dans les sols et d'un dispositif constructif s'opposant au transfert des polluants vers le bâtiment, les niveaux de risque sont inférieurs aux critères d'acceptabilité;
- Zone 7 : activités artisanales en RDC. Avec la mise en œuvre d'un drainage des gaz sous bâtiment, l'enlèvement de certains spots et la prise en compte d'un abattement sécuritaire des concentrations résiduelles suite au traitement, les niveaux de risque estimés sont inférieurs aux critères d'acceptabilité.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 13/89

Plan de conception des travaux de remise en état 3. Synthèse sur l'état du site et délimitation des zones de pollution concentrée

Délimitation des zones de pollution concentrée à traiter 3.4

3.4.1 Contexte hydrogéologique

Les sols à traiter sont répartis en deux zones source principales renfermant l'une principalement des COHV et l'autre des BTEX qui sont les principaux polluants identifiés au droit du site.

La succession lithologique au droit du site est la suivante :

- remblais d'épaisseur et d'origines diverses selon les zones (en moyenne, 1,50 m);
- calcaires de Brie, constitués à la base par des marnes blanchâtres et au somment par des calcaires avec la présence éparse de blocs de meulières : l'épaisseur moyenne de cette formation est d'environ 3 m :
- marnes vertes, dont l'épaisseur est estimée à 5 m environ (cet horizon n'a pas été entièrement recoupé lors des investigations réalisées au droit du site).

La limite calcaire de Brie/ marne verte n'est pas franche et on observe au droit de certains sondages des « surépaisseurs » de marnes ou au contraire leur quasi absence. Les argiles vertes ont en effet au droit du site une structure en « boite d'œufs ».

Les formations de Brie contiennent une nappe perchée sur les argiles vertes. Un essai de pompage a été réalisé par SUEZ pour le compte de l'EPFIF en mars 2018. Les essais ont été réalisés sur les ouvrages PZ13 et PZ14. Il a été mis en évidence un aquifère de faible perméabilité comprise entre 5 10⁻⁶ et 5 10⁻⁷. Des mesures granulométriques ont été réalisées sur un échantillon de calcaire de Brie : sa porosité totale est de 35,1%. La granulométrie est la suivante : Argile 48,7%, Silt 24,1% et Sable : 27,2%.

3.4.2 Seuils de traitement et volume de sols à traiter

Les deux principales zones à traiter renferment l'une principalement des COHV et l'autre des BTEX; ces zones sont en partie disjointes.

A l'issue du plan de gestion, les seuils de traitement retenus sont :

- 200 mg/kg pour les BTEX;
- 250 mg/kg pour les COHV.

Le volume de sols à traiter a été évalué à environ 7 400 m³ pour l'ensemble des zones à traiter répartis à 46% en ZNS et 54% en ZS (cf. Tableau 1).

		COHV 250	+ BTEX 200	BTEX >200 -	COHV <250	BTEX < 200 -	COHV >250	Total ZNS	total ZS
	Profondeur	Surface commune m2	Volume commun m3	Surface m2	Volume m3	Surface m2	Volume m3	Volume m3	Volume m3
10	0-0,5	54	27	888	444	912	456		
REMBLAIS	0,5-1	60	30	792	396	744	372	3 394	
	1-1,5	73	37	857	429	729	365	3 394	
	1,5-2	125	63	881	441	673	337]	
ES	2-2,5	232	116	932	466	554	277		
MARNES	2,5-3	250	125	968	484	512	256		2 574
Ž	3-3,5	260	130	960	480	480	240		
S +-	3,5-4	266	133	948	474	456	228		
ARGILES +- MARNEUSE	4-4,5	273	137			447	224		1 410
ARC	4-4,8	272	82			445	133		1
	Total		878		3 613		2 887	3 394	3 984

Tableau 1 : Synthèse du bilan massique

Le stock de polluants estimés dans les zones de pollution concentrée ainsi déterminée représente 9,74 tonnes pour 11,16 tonnes totalisées pour les BTEX, soit 87,2 %et 14,1 tonnes pour 15,4 tonnes totalisées pour les COHV, soit 92 %.

Réf: CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 14/89

Bap290/11



▶ Plan de conception des travaux de remise en état 3. Synthèse sur l'état du site et délimitation des zones de pollution concentrée

3.4.3 Localisation des zones de pollution concentrée

La cartographie des zones de pollution concentrée est la suivante :

- pour les COHV (cf. **Figures 3 et 4** ci-après), une zone de pollution concentrée principale est identifiée au droit du bâtiment EIF n°2 et sur l'actuel parking extérieur au droit du sondage T31 ;
- pour les BTEX (cf. **Figures 5 et 6** ci-après), une zone de pollution concentrée principale est identifiée au droit du bâtiment de l'actuelle cour intérieure et sur l'actuel parking extérieur au droit du sondage T34.

3.4.4 Extensions verticales des zones de pollution concentrée

Pour les COHV, la zone source au droit du bâtiment EIF n°2 est plus concentrée dans la zone saturée entre 2,5 m et 4 m que dans les terrains non saturés sus-jacents. Sur la base des mesures PID effectuées lors des sondages, elle semble s'estomper à partir de 4,5 m de profondeur.

Au droit du sondage T31, les concentrations s'atténuent avec la profondeur dès 2,5 m ; il faut toutefois noter que les informations environnementales sont insuffisantes au droit de cette zone source (un seul sondage réalisé), ce qui induit un manque de précision du krigeage.

Pour les BTEX, les concentrations mesurées au droit de la cour intérieure diminuent rapidement avec la profondeur, excepté au droit du sondage T34.

Au droit du sondage T34, une anomalie ponctuelle a été mise en évidence. Il faut toutefois noter qu'un seul sondage représente cette zone source ce qui induit un manque de précision du krigeage.

Au droit de sondage T31, une anomalie ponctuelle en COHV a été mise en évidence. Son extension n'est pas délimitée. Elle est localisée dans la zone saturée.

Ces éléments sont reportés en Figure 7.

Page 15/89



3. Synthèse sur l'état du site et délimitation des zones de pollution concentrée

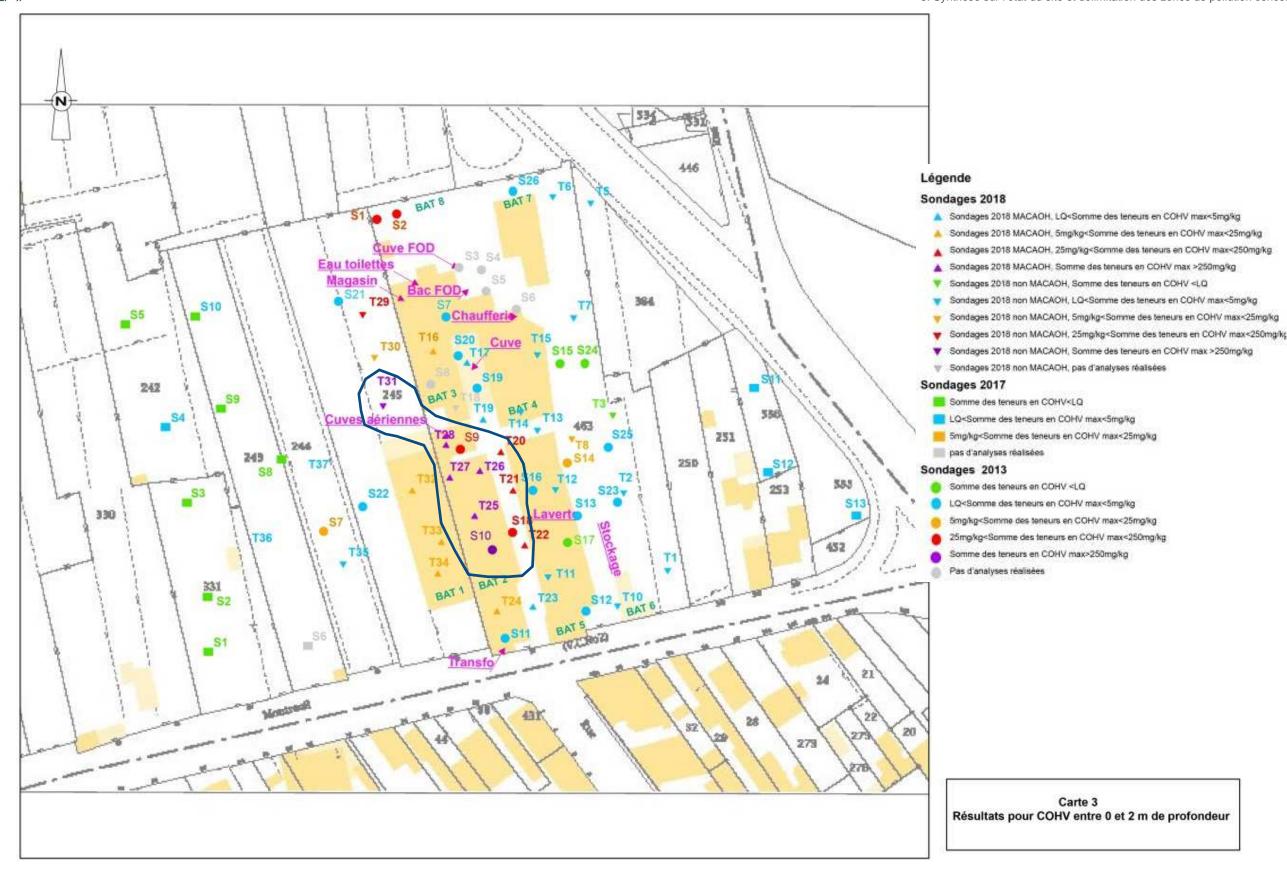


Figure 3 : Cartographie des COHV entre 0 et 2 m de profondeur basés sur l'ensemble des résultats d'analyse sols – Emprise des zones de pollution concentrées

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 16/89



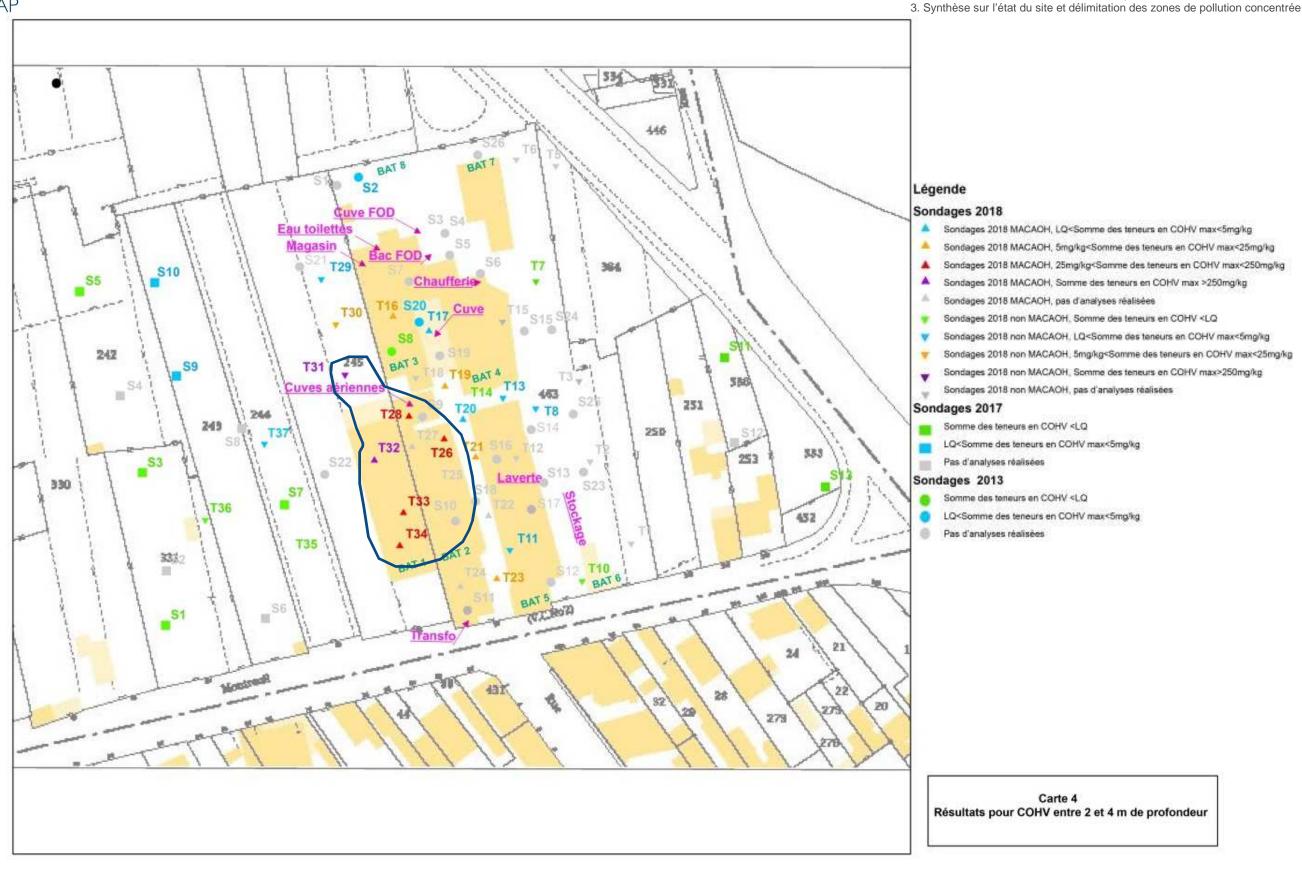


Figure 4 : Cartographie des COHV entre 2 et 4 m de profondeur basés sur l'ensemble des résultats d'analyse sols – Emprise des zones de pollution concentrées

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 17/89

Bgp290/11



GINGERBURGEAP **BOUYGUES IMMOBILIER 92 URBANERA** Plan de conception des travaux de remise en état 3. Synthèse sur l'état du site et délimitation des zones de pollution concentrée **S26** BAT 7 S1 S2 BAT 8 Légende Eau toilett Sondages 2018 Magasin Sondages 2018 MACAOH, Somme des teneurs en BTEX max<LQ S6 **T7** 364 Sondages 2018 MACAOH, Lq<Somme des teneurs en BTEX max<5mg/kg S10 S5 Sondages 2018 MACAOH, 5mg/kg<Somme des teneurs en BTEX max<20mg/kg Sondages 2018 MACAOH, 20mg/kg<Somme des teneurs en BTEX max<200mg/kg Sondages 2018 MACAOH, Somme des teneurs en BTEX max>200mg/kg Sondages 2018 non MACAOH, Somme des teneurs en BTEX max<LQ 242 Sondages 2018 non MACAOH, LQ<Somme des teneurs en BTEX max<5mg/kg T31 245 **S9** Sondages 2018 non MACAOH, 5mg/kg<Somme des teneurs en BTEX max<20mg/kg 380 **S4** Sondages 2018 non MACAOH, pas d'analyses réalisées 463 T3 251 Sondages 2017 244 Somme des teneurs en BTEX max <LQ 249 T37 25 D S12 Pas d'analyses réalisées T21 S16 T12 T2 383 253 Sondages 2013 **S3** S22 Somme des teneurs en BTEX max <LQ 330 Lq<Somme des teneurs en BTEX max<5mg/kg T33 20mg/kg<Somme des teneurs en BTEX max<200mg/kg 432 T35 Somme des teneurs en BTEX max >200mg/kg Pas d'analyses réalisées 3382 T10 T24 T23 W BAT 6 BAT 5 **S6 S1** 24

20

Carte 1 Résultats pour BTEX entre 0 et 2 m de profondeur

Figure 5 : Cartographie des BTEX entre 0 et 2 m de profondeur basés sur l'ensemble des résultats d'analyse sols – Emprise des zones de pollution concentrées

Réf: CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 18/89



3. Synthèse sur l'état du site et délimitation des zones de pollution concentrée BAT 7 uve FOD Légende Eau toilette Sondages 2018 Magasin Sondages 2018 MACAOH, Somme des teneurs en BTEX max<LQ. 364 Sondages 2018 MACAOH, LQ<Somme des teneurs en BTEX max<Smg/kg Sondages 2018 MACAOH, 20mg/kg<Somme des teneurs en BTEX max<200mg/kg ▲ Sondages 2018 MACAOH, Somme des teneurs en BTEX max>200mg/kg Sondages 2018 MACAOH, pas d'analyses réalisées Sondages 2018 non MACAOH, Somme des teneurs en BTEX max <LQ 242 T31 245 Sondages 2018 non MACAOH, LQ<Somme des teneurs en BTEX max<5mg/kg 386 Sondages 2018 non MACAOH, 20mg/kg<Somme des teneurs en BTEX max<200mg/kg Cuves aérienne Sondages 2018 non MACAOH, pas d'analyses réalisées 251 244 Sondages 2017 245 250 Somme des teneurs en BTEX max<LQ T32 583 Pas d'analyses réalisées 253 _S3 S13 T25 Sondages 2013 330 LQ<Somme des teneurs en BTEX max<5mg/kg 5mg/kg<Somme des teneurs en BTEX max<20mg/kg 452 Pas d'analyses réalisées 5mg/kg<Somme des teneurs en BTEX max<20mg/kg 331 Pas d'analyses réalisées S2 (VICEOZ) S1 24 279 Carte 2 Résultats pour BTEX entre 2 et 4 m de profondeur

Figure 6 : Cartographie des BTEX entre 2 et 4 m de profondeur basés sur l'ensemble des résultats d'analyse sols – Emprise des zones de pollution concentrées



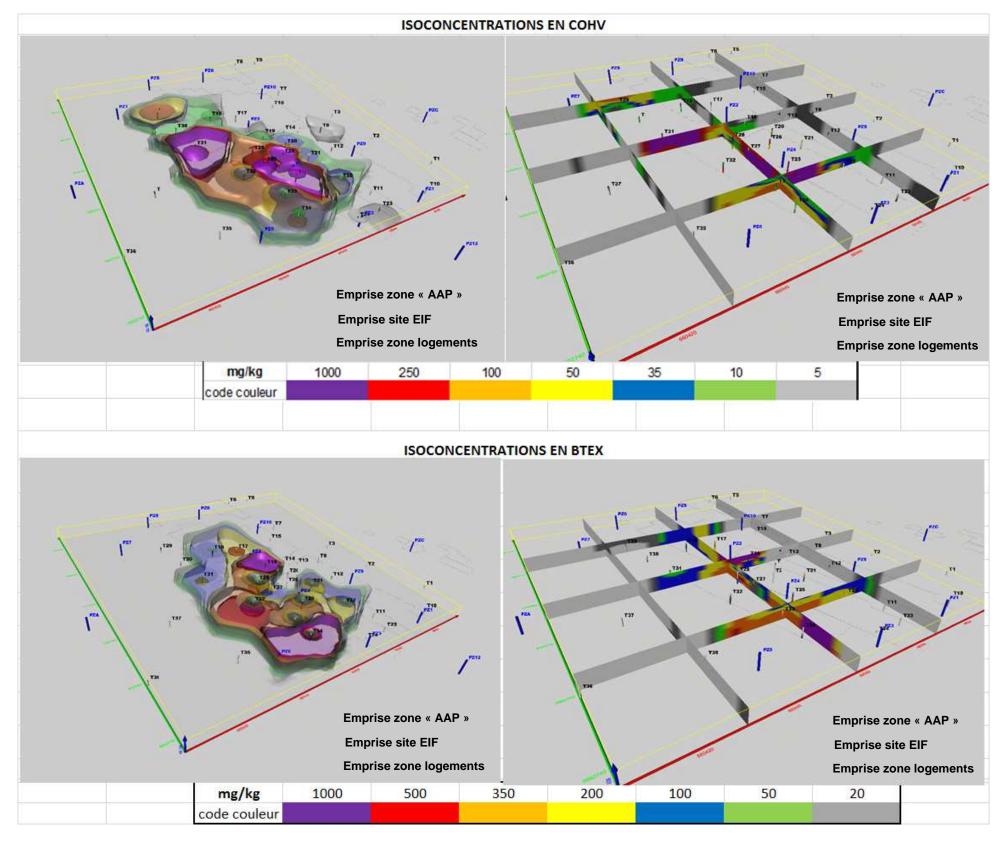
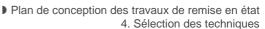


Figure 7 : Cartographie des zones sources en COHV et en BTEX





4. Sélection des techniques

Les techniques sélectionnées doivent être aptes à traiter les COHV et les BTEX. Au stade du plan de gestion, les techniques retenues étaient :

- la réduction chimique et biologique pour la zone saturée ;
- le venting pour la zone non saturée ;
- l'extraction multiphase pour la zone saturée ;
- le traitement par excavation et évacuation des terres impactées hors site.

BOUYGUES IMMOBILIER UrbanEra a missionné BURGEAP pour la réalisation d'essais pilote pour l'ensemble des techniques de traitement in situ envisageables. En effet, l'évacuation hors site ne demande aucun essai préalable à sa mise en œuvre, seul un maillage suffisamment dense de sondages en préalable est un gage pour la fiabilité des estimations de volume à évacuer vers les différentes filières hors site.

Ces essais ont été réalisé en 2018 par BURGEAP, et ont fait l'objet du rapport d'essai de traitabilité référencé RESICE08481-01, en date du 12/12/2018.

Le présent chapitre développe le principe des essais qui ont été réalisés.

Le chapitre 5 détaille les essais réalisés, et le chapitre 6 regroupe les éléments de dimensionnement obtenus à l'issue de ces investigations.

4.1 Essai de réduction

4.1.1 Objectifs de l'essai

Cet essai s'applique aux traitements correspondant aux codes AFNOR suivants :

Tableau 2 : Missions réalisées dans le cadre de l'essai de réduction

Code	Prestation
C313c	Réduction chimique in situ
C323b	Réduction chimique sur site
C315a	Biodégradation dynamisée

La réduction est soit chimique soit biologique. Les deux processus peuvent coexister, être consécutifs l'un de l'autre ou être inhibiteurs l'un par rapport à l'autre. Les réducteurs couramment utilisés sont :

- Fer zérovalent (FZV) ou autre métal à degré de valence 0 ;
- mélange de fer zérovalent et de matière organique ;
- matière organique : réduction biologique.

L'objectif de l'essai en laboratoire est de déterminer :

- si le réducteur choisi peut décomposer les polluants d'intérêt et leurs produits de dégradation le cas échéant :
- si la réduction chimique ou la réduction biologique est le processus majoritaire ;
- la quantité estimée de réducteur nécessaire ;
- la formation d'éventuels sous-produits et leur durée de vie.

Les essais ont été réalisés en laboratoire et un essai d'injection sur site a également été réalisé.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 21/89



Plan de conception des travaux de remise en état
 Sélection des techniques

4.2 Essai de venting

L'objectif est de mesurer la faisabilité d'un traitement par venting et d'acquérir les données de terrain permettant d'appréhender la réponse du milieu à la mise en dépression du sol. Les essais sont réalisés au niveau de la source de pollution dans la zone non saturée, c'est à dire dans l'horizon de remblais limonosableux à limono-argileux entre 0 et 2 m de profondeur.

4.2.1 Principe d'un traitement par venting

Le venting est un procédé in-situ permettant d'extraire les composés organiques volatils de la zone insaturée (phase pure, adsorbée, gazeuse et dissoute dans l'eau interstitielle). Cette technique consiste à mettre en dépression la zone insaturée et à induire des circulations d'air centrées sur et en direction de chaque puits d'extraction souvent appelé « aiguille ». Le traitement par venting ne concerne que les zones non saturées.

Le renouvellement de l'air dans les pores du sol a pour conséquence de modifier les équilibres physicochimiques entre les différentes phases présentes. Ainsi, au cours de son passage à travers la zone contaminée, l'air se « charge » en polluant volatils et déplace l'équilibre de volatilisation des composés sorbés sur les grains de sols. Ces gaz sont récupérés dans les points d'extraction et traités en surface.

Le venting est une technique favorable dans les cas suivants :

Pression de vapeur :

- ce paramètre est le plus important pour évaluer l'efficacité d'un venting. La pression de vapeur d'un polluant représente sa capacité à se volatiliser ;
- les composés ayant une pression de vapeur supérieure 0,13 kPa (10 mmHg) sont facilement traitables par venting. C'est le cas pour tous les composés d'intérêt sur le site EIF;
- par exemple pour le PCE, la pression de vapeur est comprise entre 1.9 kPa (20°C) 2.462 KPa (25°C), ce qui confirme la capacité du traitement à extraire ce produit ;
- par exemple pour le benzène, la pression de vapeur est comprise entre 10 kPa (20°C) 12,6 KPa (25°C), ce qui confirme la capacité du traitement à extraire ce produit.

Constante de Henry:

- cette constante traduit la tendance d'un constituant dissous à se répartir entre la phase gazeuse et la phase dissoute et permet donc de déterminer si un polluant dissous dans l'eau du sol pourra se volatiliser lors de la mise en œuvre du venting ;
- les polluants ayant une constante de Henry supérieure à 0,01 sont généralement facilement extractibles par venting ;
- dans le cas du PCE, la constante de Henry est de 0,754 (à 25°C), ce qui permet d'affirmer que le composé est facilement extractible par cette technique;
- dans le cas du benzène, la constante de Henry est de 0,229 (à 25°C), ce qui permet d'affirmer que le composé est facilement extractible par cette technique. Les autres BTEX ont également une constante de Henry supérieure à 0,01.

Le bioventing est associé au venting dans la mesure où la circulation d'air induite par le venting, ou augmentée par une injection d'air complémentaire, permet une dégradation biologique de certains polluants dont le produit de dégradation est le dioxyde de carbone et l'eau.

Ces traitements sont couramment mis en œuvre dans le cas de COV. Les codes AFNOR associés à cette technique sont les suivants :

Réf: CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 22/89



Plan de conception des travaux de remise en état
 4. Sélection des techniques

Tableau 3 : codes AFNOR associés aux techniques de ventilation mécanique in situ

Code	Prestation		
C311a	Venting		
C315b	Bioventing		

4.2.2 Objectifs des essais de venting

Les essais ont pour objectifs :

- la détermination de leur faisabilité ;
- l'évaluation de la réponse du milieu :
 - · dépression acceptable ;
 - débit d'air par pointe ;
 - flux de polluants à l'état initial ;
- le rayon d'influence pour déterminer le nombre d'ouvrages de venting à mettre en œuvre;
- l'évaluation du flux à traiter.

4.3 Essai d'extraction multiphasique

4.3.1 Principe de traitement

L'extraction multiphasique EMP est utilisée pour extraire à l'aide d'un vide renforcé (jusque 800 m bars) :

- les gaz des sols ;
- · l'eau libre du sol;
- la phase organique.

En l'absence de phase libre, on parle d'extraction double phase air / eau. Dans les sols de faible perméabilité, l'extraction multiphasique peut permettre d'extraire plus d'eau qu'un pompage traditionnel.

Cet essai s'applique au traitement correspondant au code AFNOR C311b.

4.3.2 Objectifs

L'essai a pour objectifs :

- la détermination de la faisabilité de l'EMP;
- l'évaluation de la réponse du milieu :
 - dépression acceptable pour la zone de battement de nappe et pour la zone saturée;
 - débit d'air et d'eau par ouvrage;
 - flux de polluants à l'état initial dans chaque phase ;
- le rayon d'influence pour déterminer le nombre d'ouvrages d'EMP à mettre en place le cas échéant :
- l'évaluation de la cinétique de traitement.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 23/89



5. Essais réalisés

5.1 Planning d'exécution

Les essais de réduction en laboratoire, prestation B111, ont été confiés au laboratoire spécialisé ENOVEO.

Les essais in situ, prestation B112, ont été mis en œuvre par BURGEAP. La réalisation des essais s'est faite selon le programme suivant :

Tableau 4 : Planning d'exécution des essais in situ

Date	Opération	Détails		intervenants
09-févr-18	prélèvements de sols vers T25	prélèvements de sols	T25	BURGEAP/ATME
28-mars-18	prélèvements d'eaux en PZ4 pour les essais chez ENOVEO	prélèvement d'eau 20I	PZ4	BURGEAP
02-mai-18	mise en place des nouveaux ouvrages de venting et d'extraction multiphases	3 piézairs en zone Centrale	PZV1, PZV2, PZV3, àproximité de PZG1	BURGEAP/AGRI ENVIRONNEMENT
		1 puits d'EMP	PZ4e	ENVIRONNEMENT
		2 piézomètres de contrôle	PZ4EMP1 et PZ4	
03-mai-18	essais d'injection			DUDOEAD/ACDI
04-mai-18	fin des essais et repli			BURGEAP/AGRI ENVIRONNEMENT
25-mai-18	Réalisation d'ouvrages complémentaires	3 piézairs en zone Nord	PZV4, PZV5, PZV6	BURGEAP /ATME
		1 puits d'EMP en secteur Sud	PZ3e	BURGEAF /ATME
28-mai-18	essai de venting sur la zone centrale			
29-mai-18	essai de venting sur la zone Nord			
30-mai-18	Essai d'EMP en zone Sud			BURGEAP
31-mai-18	Essai d'EMP en zone Centrale			BURGEAP
01-juin-18	Fin des essais et rangement			
04-juin-18	Repli			

5.2 Implantation des ouvrages pour les essais in situ

Les ouvrages utilisés pour les essais sont présentés sur la figure 2. Les ouvrages suivants, existants, ont été réutilisés :

- PZG1:
- PZ4;
- PZ3.

Afin de pouvoir réaliser les essais de traitabilité présentés dans les paragraphes suivants, il a été nécessaire de réaliser neuf ouvrages supplémentaires, dont la localisation est présentée en **Figure 8**.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 24/89



Plan de conception des travaux de remise en état
 5. Essais réalisés

Les ouvrages ont été réalisés en deux phases, la première en semaine 18 par AGRI ENVIRONNEMENT (PZV1, PZV2, PZV3, PZ4ESV et PZ4C), la seconde par ATME en semaine 21 (PZV4, PZV5, PZV6 et PZEMP1).

Les ouvrages ont été forés à la tarière creuse/tarière pleine jusqu'à des profondeurs de 6 m pour les piézomètres eau et 1 m pour les piézomètres gaz. Leurs caractéristiques techniques sont les suivantes :

- Tube PVC ou PEHD pour les piézomètres eau en diamètre intérieur 80 mm ;
- Tube PVC ou PEHD pour les piézomètres gaz en diamètre intérieur 50 et 25 mm.

Pour les piézomètres gaz, au-dessus du niveau crépiné, l'espace annulaire est comblé par de la bentonite sur 30 cm et au-dessus par 20 cm de ciment.

Au droit de l'ouvrage PZ3, l'aquifère est plutôt marneux, au droit de l'ouvrage PZ4, l'aquifère est plus argileux. Au droit de ce dernier ouvrage, 1 piézomètre de contrôle et 1 piézomètre d'extraction ont été mis en place tandis qu'au niveau de l'ouvrage PZ3, un ouvrage d'extraction a été installé.

Les ouvrages PZG1, PZV3 et PZV2 sont situés respectivement à 1,5, 3 et 5 m de distance du puits d'extraction PZV1.

Les ouvrages PZV5 et PZV6 sont situés respectivement à 1,5 et 3 m de distance du puits d'extraction PZV4.

Concernant les essais d'extraction multiphases, ils ont été réalisés au niveau des piézomètres PZ3 et PZ4. Des contrôles de niveau d'eau ont été réalisés au droit des ouvrages PZEMP1, PZ4ESV et PZ4C.

 Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02
 MO / JV / ABU
 14/06/2019
 Page 25/89



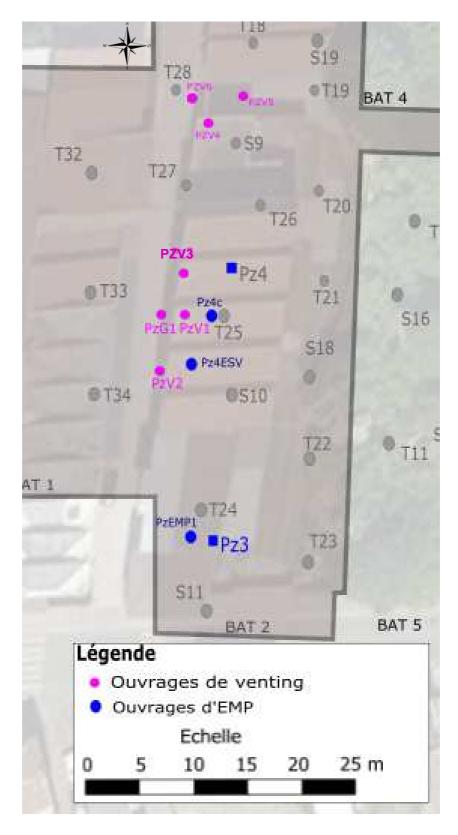


Figure 8 : Implantation des ouvrages utilisés pour les essais



5.3 Essai d'injection

5.3.1 Matériels et produits

L'injection a été sous-traitée à la société AGRI ENVIRONNEMENT, équipé d'une sondeuse GEOPROBE avec une pompe DP800. Le produit injecté est du fer zérovalent de marque PEROXYCHEM.

Le fer a été mélangé sur site pour un dosage d'environ 10 g/l.

5.3.2 Mise en œuvre

Initialement, l'opération prévoyait une injection à proximité de 2 piézomètres PZ3 et PZ4 pour ensuite suivre les évolutions du milieu pendant quelques semaines.

Des difficultés de passage d'une deuxième dalle à 1,70 m de profondeur nous ont contraints à nous déplacer au droit d'un troisième point au Nord du Bâtiment EIF. Les points d'injection sont :

- essai 1 : Nord du bâtiment 2 : injection avec succès de 360 L de réducteur ;
- essai 2 : zone centrale : injection avortée après avoir injecté 20 L de produit du fait d'un milieu trop argileux ;
- essai 3 : refus de sondages en 4 points, en raison de la présence d'une dalle à 1,7 m de profondeur.

5.3.3 Résultats

La fiche d'essais présentée en page suivante récapitule les principales informations relatives aux essais réalisés.

3 carottages de contrôles ont été réalisés à proximité du point d'injection en zone Nord, respectivement à 0,50 m, 1 m, et 1,50 m du point d'injection. Dans l'horizon saturé entre 2 m et 4,50 m, les carottes montrent les éléments suivants :

- à 0,50 m et 1 m, l'horizon des marnes a été transformé en boue calcaire ;
- à 1,50 m, l'horizon est une marne humide semblable aux marnes prélevées lors des opérations de diagnostic.

Le produit injecté s'est donc propagé, aux conditions d'essais mises en œuvre, jusqu'à une distance comprise entre 1m et 1m50 du point d'injection.

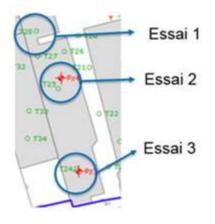
Aucun piézomètre n'est présent à proximité de cette zone, en conséquence le produit n'a pu être suivi dans les eaux souterraines.

Les principaux enseignements sont :

- confirmation de l'impossibilité d'injecter dans les argiles vertes ;
- l'injectabilité dans les marnes : l'injection provoque une déstructuration des marnes avec apparition d'un horizon boueux jusqu'à une distance de 1 m (a minima) du point d'injection.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 27/89







Injectionde Fer zérovalent 10g/l avec pompe DP800 sous pression 45bars,



Essai 1	volume injecté(l)	d'injection(minutes)	Profondeur
station 1	60	5	4m50
station 2	60	5	4m50
station 3	60	5	3m50
station 4	60	5	3m50
station 5	60	5	3m50
station 6	60	5	2m50
Station 7	refoulement produit	10	2m50
TOTAL	360		

Essai 2	volume injecté(i)	temps d'injection(mi nutes)	Profondeur
station 1	20	15	4m50
station 2	refoulement produit	10	3m50
station 2	refoulement produit	10	2m50
TOTAL	20		

Figure 9 : Fiche synthétique de l'essai d'injection



5.3.4 Essai de réduction en laboratoire

5.3.4.1 Principe de traitement

Pour la dégradation biologique des chloroéthènes, les processus sont reportés dans le synoptique suivant, avec les biomarqueurs pceA, tceA, vcra, bvca associés aux bactéries anaérobies déhalorespirantes, dont seules les espèces déhalococcoïdes sont connues pour dégrader toute la chaîne.

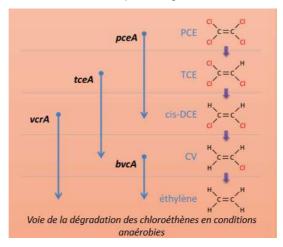


Figure 10 : Dégradation des chloroéthènes par voie biologique

La dégradation chimique des chloroéthènes suit des processus variés tels que l'hydrogénolyse, dont les chloro-acétylènes sont intermédiaires de dégradation, ou l' α ou β élimination pour lesquels l'éthylène et l'éthane sont les molécules filles.

5.3.4.2 Réalisation des pilotes

Les essais ont été confiés au laboratoire ENOVEO spécialisé dans ce domaine. L'objectif des essais est de tester la performance des processus de réduction biologique et de réduction chimique des COHV.

6 pilotes ont été constitués, par un mélange de sols et d'eaux souterraines (10% / 90%) prélevés par BURGEAP en T25, sol marneux entre 2,5 et 3,5 m de profondeur et pour les eaux prélevées en PZ4, soit le secteur le plus impacté du site pour la zone saturée.

Les différents pilotes réalisés sont les suivants :

- 1 pilote, dénommé « témoin » a été mis en traitement sans additif ;
- 2 pilotes dénommés A1 et A2 ont été additionnés de fer zérovalent pour constituer des pilotes de réduction chimique. Ont été additionnés 0,3% massique de fer zérovalent à T0, puis 2% à T60 jours (T3). Le pilote A2 a ensuite fait l'objet d'un ajout de source de carbone, 0,3% du mélange ajouté au pilote B2 après 60 jours d'essai (cf. ci-après);
- 2 pilotes dénommés B1 et B2 ont été additionnés de carbone organique pour constituer des pilotes de réduction biologique. Ont été additionnés 0,3 % massique de carbone organique à T0. Pour B1 le carbone organique est constitué à part égale de lactate et de mélasse, assez solubles et rapidement disponibles pour la fermentation. Pour B2, il s'agit à parts égales de lactate, mélasse et huile de soja, l'huile de soja étant peu soluble et plus lentement fermentescible. ;
- le pilote C a été additionné d'un produit du commerce, de marque EHC® et distribué par REGENESIS, mêlant fer zérovalent et carbone organique en vue d'une action combinée de réduction chimique et biologique. L'apport a été de 2% massique.

Réf: CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 29/89



Les pilotes ont démarré début avril 2018. Le pilote C avec un retard de 15 jours du fait de l'indisponibilité du produit au démarrage.

Les différentes matrices ont été analysées à T₀, avant ajout des réactifs.

Les contrôles T_1 à T_4 ont été répartis sur une durée de 3 mois environ. Le dernier (T_5) a été réalisé en août 2018. Le pas de temps entre ces contrôles est illustré ci-après.

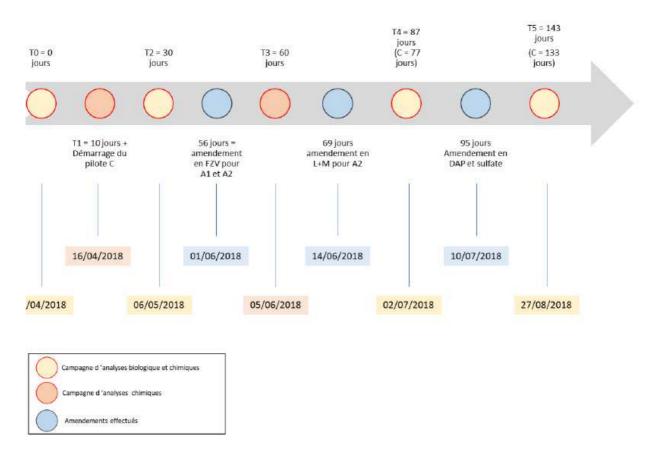


Figure 11 : Calendrier des essais en laboratoire

5.3.5 Résultats

5.3.5.1 Réduction des BTEX

Les résultats par pilote sont illustrés sur la Figure 12, ils indiquent :

- le pilote témoin ne montre aucun abattement ;
- les concentrations en BTEX sont abattues significativement dans trois conditions : A1, A2 de réductions chimiques et C de réduction chimique et biologique : plus de 90% d'abattement ;
- les pilotes de réduction biologique seuls (B1 et B2) montrent des résultats non probants pour l'abattement des BTEX.

 Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02
 MO / JV / ABU
 14/06/2019
 Page 30/89





Plan de conception des travaux de remise en état
 5. Essais réalisés

En synthèse, ces essais montrent qu'il est possible d'atteindre une efficacité de plus de 90% pour la réduction des BTEX, mais le processus de dégradation n'a pas été identifié (chimique via des acides de Lewis ou biologique, des biomarqueurs de dégradation ayant été analysés en quantité significative).

La voie de traitement par ajout de fer zérovalent est par conséquent à privilégier mais devra être associée à des essais complémentaires pour rechercher les mécanismes de dégradation afin d'optimiser le traitement.

 Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02
 MO / JV / ABU
 14/06/2019
 Page 31/89



Figure 12 : Illustration de la performance de la réduction in situ pour les BTEX (extrait rapport ENOVEO en annexe 5)





5.3.5.2 Réduction des chloroéthènes

Les résultats par pilote sont illustrés en Figure 13. Les résultats sont présentés dans les Tableaux 5 à 7.

Tableau 5 : Résultats des essais de réduction chimique des chloroéthènes

		Pilote A1					Pilote A2						
Paramètres	Unités	A1TO	A1T1	A1T2	A1T3	A1T4	A1T5	A2TO	A2T1	A2T2	A2T3	A2T4	A2T5
Trichloroéthylène	μmole/l	102	51	32	25	1	-	102	65	9	11	0	0
Tetrachloroéthylène	mmole/I	305	323	335	93	3	0,04	305	345	102	325	30	0
cis 1,2-Dichloroéthylène	μmole/l	3 569	4 353	4 363	4 177	2 156	40	3 569	4 703	2 950	4 105	2 032	12
Trans-1,2-dichloroéthylène	μmole/l	13	10	6	4	1	-	13	12	4	4	-	-
Chlorure de vinyle	μmole/l	51	56	56	43	4	4	51	58	32	42	24	1
Ethane	μmole/l	-	-	14	-	8		-	-	5	-	60	
Ethylene	μmole/l	-	-	75	-	43		-		30	-	200	
Methane	μmole/l			8		3				2		29	

L'abattement mesuré dépasse 90%. Aux résultats intermédiaires, les concentrations en éthylène sont élevées, témoignant de l'efficacité du processus.

Tableau 6 : Résultats des essais de réduction biologique des chloroéthènes

		Pilote B1					Pilote B2						
Paramètres Unités		B1T0	B1T1	B1T2	B1T3	B1T4	B1T5	B2T0	B2T1	B2T2	В2ТЗ	B2T4	B2T5
Trichloroéthylène	μmole/l	66	61	76	65	82		66	29	76	42	7	25
Tetrachloroéthylène	mmole/I	315	323	802	388	461		315	244	802	92	110	48
cis 1,2-Dichloroéthylène	μmole/l	3 239	4 425	4 177	4 198	4 332		3 239	3 445	4 177	3 290	728	3 559
Trans-1,2-dichloroéthylène	μmole/l	9	9	11	9	7		9	8	11	8	1	6
Chlorure de vinyle	μmole/l	58	31	74	27	24		58	52	74	43	4	34
Ethane	μmole/l	-	-	0	-	-		-	-	-	-		
Ethylene	μmole/l	-	-	1	-	-		-	-	-	-		
Methane	μmole/l			6									

La biodégradation biologique permet la dégradation du PCE, mais la cinétique du processus est lente et en fin d'essai la concentration en cis-DCE n'a pas significativement évolué.

Tableau 7 : Résultats des essais de réduction chimique et biologique des chloroéthènes

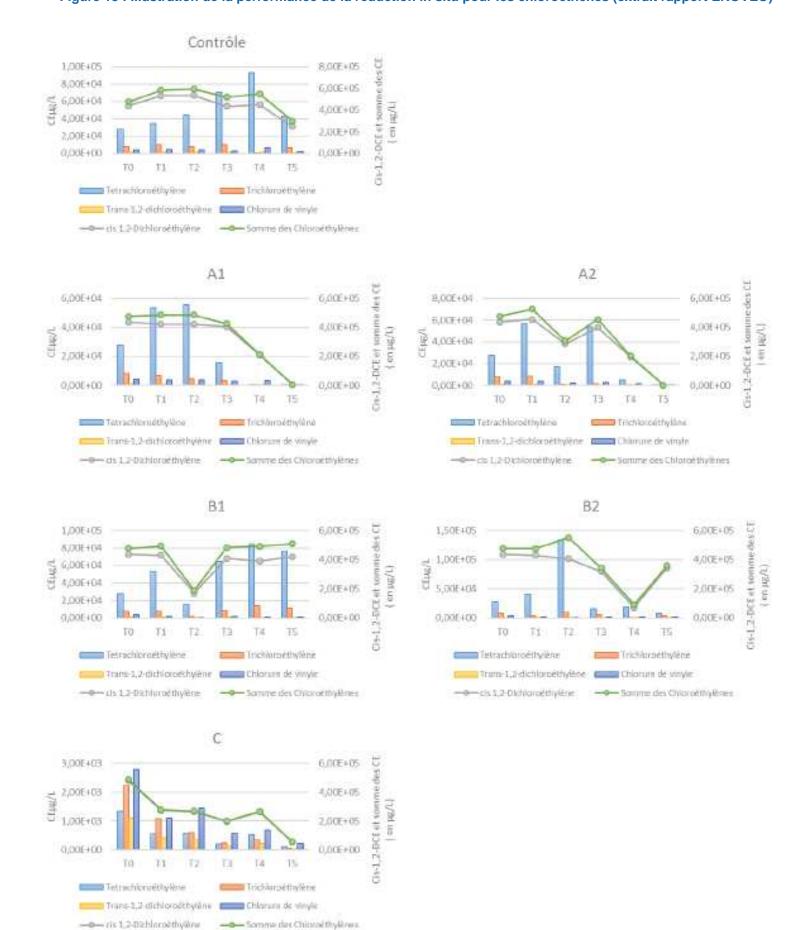
		Pilote C							
Paramètres	Unités	сто	CT1	CT2	СТЗ	CT4	CT5		
Trichloroéthylène	μmole/l	17	8	5	2	3	0		
Tetrachloroéthylène	mmole/l	8	3	3	1	3	1		
cis 1,2-Dichloroéthylène	μmole/l	4 941	2 826	2 733	2 042	2 723	563		
Trans-1,2-dichloroéthylène	μmole/l	11	4	4	2	0			
Chlorure de vinyle	μmole/I	44	18	23	9	4			
Ethane	μmole/l	0	-	1	-	-			
Ethylene	μmole/l	1	-	1	-	-			
Methane	μmole/l	13		31		-			

La biodégradation mixte chimique et biologique assurée par l'ajout d'un produit du commerce EHC® permet la dégradation des chloroéthènes à près de 90% d'efficacité.

 Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02
 MO / JV / ABU
 14/06/2019
 Page 33/89



Figure 13 : Illustration de la performance de la réduction in situ pour les chloroéthènes (extrait rapport ENOVEO)



Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 34/89

Bgp290/11



Plan de conception des travaux de remise en état 5. Essais réalisés

5.3.5.3 Conclusion des essais de réduction en laboratoire

Les pilotes de réduction chimique permettent d'envisager des abattements supérieurs à 90% pour les chloroéthènes et pour les BTEX.

Toutefois, si le mécanisme de dégradation pour les chloroéthènes est clairement identifié avec le fer zérovalent, il n'est pas expliqué pour les BTEX et plusieurs hypothèses peuvent être envisagées, biologiques ou chimiques.

Une bonne performance des pilotes avec le produit du commerce EHC® est également constatée.

En termes de transposition à un traitement pleine échelle, le traitement par voie chimique sera privilégié, le réactif étant moins coûteux et plus facile à injecter. Le dosage de FZV est à choisir à 2% masse de masse de sol. Pour le traitement des BTEX, il est possible qu'il faille également prévoir une injection de matière organique (cas du pilote A2).

 Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02
 MO / JV / ABU
 14/06/2019
 Page 35/89



5.4 Venting

5.4.1 Moyens mis en œuvre

Le skid de venting est composé :

- d'un support métallique ;
- d'un séparateur de condensats PEHD, fonctionnant pour un débit d'air entre 10 et 800 m³/h avec sécurité niveau haut;
- d'un extracteur d'air: turbine à canal latéral avec soupape de sécurité, débit max. 150 m³/h et dépression max. -200 mbar;
- d'un filtre à charbon actif air de 160 l pour un débit d'air entre 10 et 150 m³/h.



Figure 14: Skid de venting

Les équipements de mesures ont été :

- PID ppm 10,6 eV;
- Pompe d'échantillonnage d'air à soufflet, clapet ou péristaltique. La pompe à clapet permet le pompage de l'air dans le réseau en dépression, l'échantillonnage étant réalisé par la pompe Gilair ;
- Nourrice pour raccorder plusieurs ouvrages de contrôles simultanément ;
- Pompe d'échantillonnage d'air Gilair plus débit 1 à 5000 ml/min, précision de la mesure à débit constant : 5%- alimentation batterie IP54;
- Débitmètre GO-Cal;
- Micromanomètre 0-200 mbar :
- Anémomètre sonde vitesse air chaud 0-40 m/s;
- Détecteur CH₄ / H₂S résolution 10 ppm ;
- Détecteur CO₂ O₂ de type analyseur biogaz.

L'alimentation a été faire depuis l'atelier du menuisier voisin. Un coffret électrique a été acheté par BURGEAP. La puissance installée a été de 3 KW en monophasée, protection 16A.

Réf: CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 36/89



5.4.2 Installation des ouvrages de venting

5.4.2.1 Localisation des ouvrages

Les essais de venting ont été réalisés sur deux zones différentes (Figures 15 et 16) :

- 1 zone au centre du bâtiment 2 EIF, zone source COHV et BTEX,
- 1 zone au nord du bâtiment 2 EIF, zone source COHV.

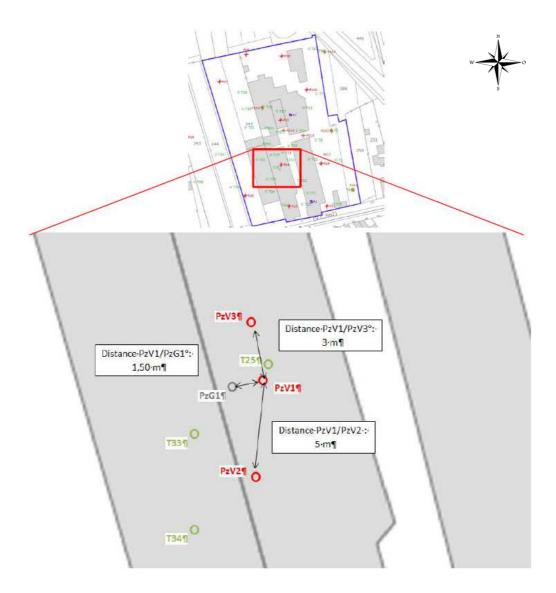


Figure 15 : Localisation des ouvrages de venting, zone source COHV et BTEX



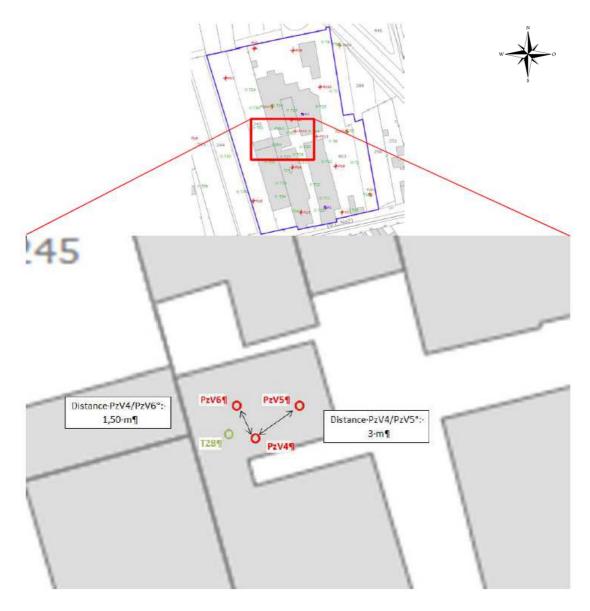


Figure 16 : Localisation des ouvrages de venting, zone source COHV



Le **Tableau 8** présente les résultats des analyses de sols au niveau des zones d'essais ; ces données sont détaillées dans le plan de gestion.

Tableau 8 : Résultats des analyses des sols de la zone non saturée au niveau des zones d'essais

		T	25	T28			
		0,8m	1,8m	0,8m	1,2m		
		limons	marnoc	remblai	limon		
		argileux	marnes	grossier	IIIIOII		
PCE		500	1400	310	47		
TCE	ma/ka	26	150	1,6	0,49		
cis-DCE	mg/kg	24	64	1,2	1,2		
BTEX		1,03	75	<lq< td=""><td><lq< td=""></lq<></td></lq<>	<lq< td=""></lq<>		

T25 se situe au centre du bâtiment : 1ère zone d'essai et T28 au nord, 2ème zone d'essai.

Au droit de la zone centrale (sondage T25), les sols non saturés sont fortement impactés par les BTEX et les COHV. Les terrains au droit de ce sondage sont constitués de remblais jusqu'à 1 m de profondeur de type limons argileux puis de marnes calcaires entre 1 et 2 m qui reposent sur des argiles grises-vertes recoupés jusqu'à 5 m de profondeur.

Au droit de la zone Nord (sondage T28), les sols non saturés sont uniquement impactés par des COHV. Au droit de ce sondage, les sols non saturés sont composés de remblais limoneux remaniés avec des déchets de démolition (briques notamment) et d'un niveau marneux fin. Néanmoins, dans cette zone, les terrains sont hétérogènes, ils renferment notamment plus ou moins de débris de démolition.

5.4.2.2 Equipements des piézairs

Les forages ont été réalisés en diamètre 140 mm. Les piézairs sont équipés de tubes PVC ou PEHD de diamètre 2", crépinés 0,5 mm. L'espace annulaire a été comblé par un massif filtrant de granulométrie 1-2mm en face du niveau crépiné. La hauteur crépinée est de 50 cm entre 0,5m et 1m. Au-dessus du niveau crépiné, l'espace annulaire est comblé par de la bentonite sur 30cm et au-dessus par 20 cm de ciment.

5.4.3 Réalisation des essais

Au total, 4 essais ont été réalisés :

- au droit de la zone centrale, 2 essais par paliers débit / dépression ont été réalisés sur 2 ouvrages différents (PZV1et PZV2);
- au droit de la zone Nord, zone impactée par les COHV, sondage T28, 1 essai par palier a été réalisé ainsi qu'un essai longue durée à dépression fixe.

5.4.3.1 Essais par paliers

Méthodologie appliquée

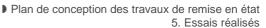
Les essais ont été réalisés le 28/05/2018 sur une durée de 1h30.

Les essais par paliers ont été réalisés sur une dizaine de paliers $\Delta P/Q$ sur une durée moyenne 10 minutes environ par palier jusqu'à stabilisation.

Pendant les essais ont été mesurés :

- ΛP et gaz saturant (CH₄/O₂/CO, H₂S) dans chacun des ouvrages de monitoring ;
- Suivi PID, Vgaz et T°C: mesures à pas réguliers en entrée et ponctuellement en sortie du charbon actif.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 39/89





Par ailleurs, pour l'essai longue durée dans la zone nord et un essai par palier sur la zone centrale, un détecteur CO₂ a été utilisé pour permettre de quantifier la production de CO₂ associée à la biodégradation des BTEX.

Résultats des essais par paliers

Pour les essais en zone Centrale

- 1. le débit critique n'est pas atteint : les courbes débit / dépression sont globalement linéaires ;
- 2. l'absence de dépression mesurable sur les ouvrages de contrôle probablement en lien avec un milieu un peu plus grossier et hétérogène qu'un limon, d'où un débit critique non atteint. Les divers sondages réalisés dans la ZNS montrent que la lithologie du premier mètre est très variable sur le site :
- 3. l'absence d'H₂S, de CO et des traces de méthane ;
- 4. la saturation du détecteur PID pendant la durée de l'essai à l'extraction ;
- 5. l'influence du venting se fait ressentir à 3m avec une diminution des mesures PID, donc des teneurs de COV, et des variations du taux d'oxygène. A 5m, l'essai par paliers ne permet pas de mesurer une influence.

Pour la zone Nord

- 1. la courbe débit / dépression est globalement linéaire. Entre 150 mbar et 200 mbar apparaît une inflexion qui pourrait indiquer le débit critique au-delà duquel la performance du venting est affectée ;
- 2. l'absence de dépression mesurable sur les ouvrages de contrôles, sauf ponctuellement, 0,1 mbar de dépression à 1,5m peut être liée à un milieu un peu plus grossier et hétérogène qu'un limon et/ou à une durée d'essai insuffisante :
- 3. l'absence d'H₂S, de CO et des traces de méthane ;
- 4. la saturation du détecteur PID pendant la durée de l'essai à l'extraction ;
- 5. l'influence du venting se fait ressentir à 1,50 m et à 3 m avec une augmentation des concentrations en PID et une baisse du taux d'oxygène (à 1,50 m uniquement).

Les résultats des essais sont illustrés page suivante. Les tableaux de monitoring détaillés sont fournis dans le rapport d'essai de traitabilité, disponible en **Annexe 1**.

Conclusion des essais par paliers

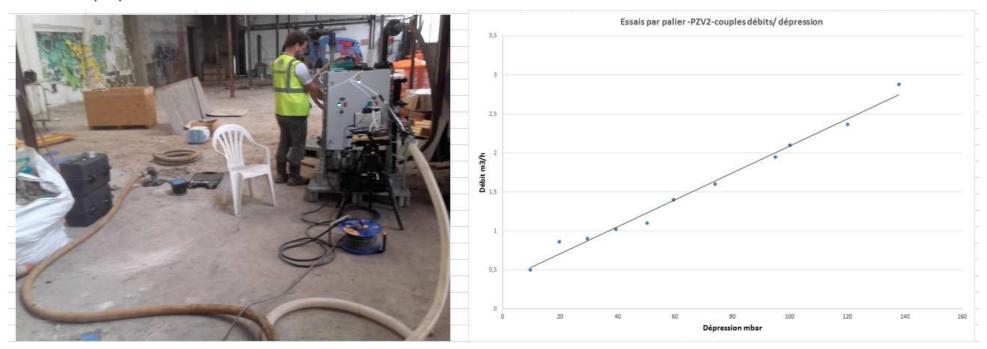
Il ressort des essais par paliers :

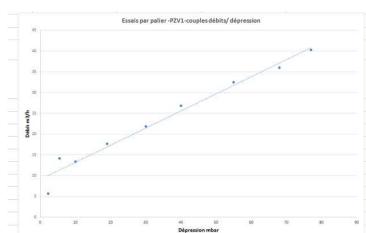
- l'absence de dépression mesurée sur les ouvrages de contrôles, simultanément à des débits d'extraction et des dépressions à l'extraction élevées, qui semblent indiquer un milieu plutôt grossier ou hétérogène avec une forte circulation d'air ce qui est cohérent avec le caractère hétérogène et perméable des remblais;
- un rayon d'influence du venting qui est choisi en première approche à 3 m, distance à laquelle les concentrations (mesures PID) et taux d'oxygène sont modifiés lors du venting ;
- pour l'essai longue durée, en zone nord le débit est choisi à 25 m³/h (correspondant au débit critique).

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 40/89



Essai par paliers en zone centrale du bâtiment 2



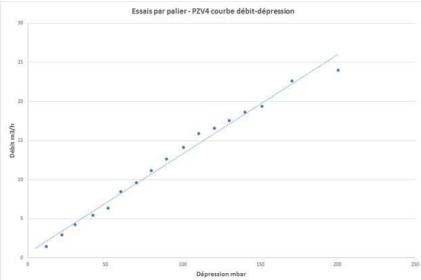


PUITS D'E	UITS D'EXTRACTION		TRACTION SKID DE VENTING						PUITS DE	CONTRÔLE					
		Po	ints de mesu	ire		244774472				The Assess					
	PZV1				Piézair 1,5m = PZG1					PZv3 3m		PZv2 5m			
Temps(min)	Pression en tête d'ouvrage (mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	CO2 ppm	O2 %	Pression en tête d'ouvrage (mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	CO2 ppm	O2 %	Pression en tête d'ouvrage (mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	O2 %	Pression en tête d'ouvrage (mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	O2 %	
0	0	750	7100		0	380	6700	20,50	0,00	>1000	20,50				
10	2,2	>1000								>1000					
20	5,5	>1000		20,20	0,00	370		20,50		>1000		0,00	> 1000		
30	10	>1000							0,00	625	20,50				
40	19	>1000								625	19,90		>1000	19,70	
50	30	>1000								664,00	20,20	0,00	>1000	19,40	
60	40	>1000			0,00	270	2700	19,60	0,00	710			>1000	19,60	
70	55	>1000	1400	20,40	0,00	130			-0,10	>1000	20,00		>1000	19,70	
80	68	>1000			0,00	98		19,60		966,00	18,20	0,00	>1000	19,60	
94	77	>1000	1400	20,40			2500	19,60	0,00	892,00	19,50	0,00	>1000	19,60	

Essai par paliers en zone nord du bâtiment 2

	PUI	TS D'EXTRACT	ION		SKID DE 1	VENTING	NG PUITS DE CONTRÔLE							
Diamě	tre (mm)	50			Points de	mesure	a	PZV	6		PZV5			
	4		PZV4		1945					125				
Temps(min)	Pression en tête d'ouvrage (en mbar)	Vitesse m/s	Q m3/h	T°Cair extrait	Mesure PID ppmV (Isobut.)	02 %	Pression en tête d'ouvrage (mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	со	02 %	Pression en tête d'ouvrage (mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	02 %	
0		2			972	20,9		503	0	20,9		115	20,9	
10	5	0,08		21	140	20,90	0	660,00	1,00	20,40	-0,1	60	20,9	
20	11,8	0,2	1,413	20,4	194	20,90	0	880,00	3,00	19,80	-0,1	341	21	
30	22	0,41	2,89665		284	20,90	0	>1000	3	19,40	0	400	20,9	
40	30,4	0,6	4,239		420	20,20	0	>1000	4	19,10	0	453	20,9	
50	41,9	0,77	5,44005	19,6	>1000	20,00	0	>1000	4	18,80	0	503	20,9	
60	51,7	0,9	6,3585		>1000	20,10	0	>1000	3	19	0	463	20,9	
70	60	1,2	8,478	19,6	>1000	19,90		>1000	2,00	19,00	0	466	20,9	
80	70	1,36	9,6084	19,7	>1000	19,80	0,00	>1000	2,00	19,30	0	450	20,8	
90	79,7	1,58	11,1627		>1000	19,80	0,00	>1000	2,00	19,10	0	431	20,9	
100	89,5	1,79	12,64635		>1000	19,80	0,00	>1000	2,00	19,10	-0,1	449,00	20,9	
110	100,4	2	14,13		>1000	19,70	0,00	>1000	1,00	19,20	0,00	446,00	20,9	
120	110,3	2,25	15,89625		>1000	19,90	0,00		1,00	19,30	0,00	442,00	20,90	
130	120,5	2,35	16,60275		>1000	19,80	0,00	-1000	1,00	19,50	0,00	453,00	20,90	
140	130	2,48	17,5212		>1000	20,00	0,00	-1000	1,00	19,50	0,00	508,00	20,90	
150	140,1	2,64	18,6516		>1000	20,10	0,00	>1000	1,00	19,60	0,00	425,00	20,90	
160	151	2,74	19,3581	19,50	>1000	20,10	0,00	>1000	0,00	19,70	0,00	441,00	20,90	
170	170,6	3,2	22,608	19,50	>1000	20,10	0,00	>1000	0,00	19,70	0,00	424,00	20,90	
180	200,2	3,4	24,021	19,60	>1000	20,10	0,00	>1000	0,00	19,80	0,00	432,00	20,90	







5.4.3.2 Essai longue durée en zone Nord

Méthodologie appliquée

L'essai a été réalisé le 29/05/2018 sur une durée de 2h00, l'extraction étant réalisée sur l'ouvrage PZV4 à un débit de 25 m³/h. Les mesures réalisées lors de l'essai longue durée sont (cf. **Tableau 9**) :

- les mesures PID (COV),
- les mesures de CO₂ et O₂;
- les mesures de H₂S, hygrométrie, CH₄ ponctuellement.

Résultats

Il ressort de l'essai :

- le maintien du couple débit / dépression d'environ 24 m³/h /110 mbar ;
- la saturation du PID sur le puits d'extraction et des valeurs en CO₂ élevées qui tendent à diminuer lors de l'essai, de 9 800 à 5 800 ppm en fin d'essai; le taux de CO₂ de l'air extérieur a été mesuré à 300 ppm. Cette mesure pourrait témoigner d'un mécanisme actif de dégradation biologique d'hydrocarbures / BTEX en zone non saturée, mais les BTEX n'ont pas été quantifié en T28. Il est toutefois possible que ce soit lié à la présence à proximité d'une anomalie locale en BTEX/hydrocarbures non identifiée;
- une dépression sur les ouvrages de monitoring qui ne dépasse pas 0,1 mbar;
- à 1,5 m du puits d'extraction, les mesures PID (concentration COV) augmentent jusqu'à saturation de l'appareil de mesure peu après le démarrage tandis qu'à 3 m les mesures PID sont variables sans tendance nette. Concernant les mesures O₂ / CO₂, à 1,50 m on note la quasi absence de CO₂ sauf en fin d'essai, et également une légère augmentation du taux d'O₂ au-delà de 20%. Inversement, à 3 m le taux de CO₂ et le taux d'O₂ sont stables à environ 600 ppm et 20,9%;
- l'hygrométrie des gaz extraits est mesurée à 80% pour une hygrométrie extérieure à 70%.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 42/89



Tableau 9 : Résultats des essais de venting longue durée en zone Nord

	PU	IITS D'EXTRACTIO	ON		:	SKID DE	VENTING	;				PUITS DE	CONTRÔLE			
Diamè	tre (mm)	50				Points de	e mesure			PZ	V.C			PZ	VE	
				PZV4]	PZ	Vb			PZ	V5	
Temps(min)	Pression en tête d'ouvrage (en mbar)	Vitesse m/s	Q m3/h	T°C air extrait	Mesure PID ppmV (Isobut.)	%н20	CO2	O2 %	Pression en tête d'ouvrage (en mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	CO2	O2 %	Pression en tête d'ouvrage (en mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	CO2	O2 %
14h26					>1000		9800	19,9		880	400	20,1		280	700	20,9
14h28	109,5	2,63	19	20	>1000		7900,00	20,00								
14h35			0						0,00	>1000	100,00	20,10	0	423	600	20,9
14h45	102	3,4	24	20,0	>1000		7500	20,10	0,00	>1000	100	20,10			600	20,9
15h00	103	3,5	25		>1000		7000	20,20	0,00	>1000	100	20,20	0	346	600	20,9
15H20	104	3,3	23		>1000		6800	20,20	0,00	>1000	100	20,20	0	247	600	20,9
15H40	108	3,45	24		>1000		6400	20,20	0,10	>1000	0	20	0	410	600	20,9
16H00	112	3,4	24		>1000	80	6300	20,30	0,10	>1000	0,00	20,40	0	179	500	20,9
16H2O	109	3,4	24		>1000		6100	20,40	0,10	>1000	0,00	20,50	0	383	900	20,9
16h40	109	3,1	22		>1000		6100	20,40	0,10	>1000	100,00	20,90	0,1	363	600	20,9
17h00			0		>1000		5900	20,40	0,10	>1000	100,00	20,90	0,00	323,00	600,00	20,9
17h20			0		>1000		5800	20,40	0,10	>1000	200,00	20,90	0,00	293,00	500,00	20,9

5.4.3.3 Analyse des gaz extraits

▶ Echantillons prélevés et modes de prélèvements

Trois échantillons de gaz ont été prélevés :

- 1 échantillon en entrée de traitement sur la zone centrale pendant l'essai par paliers ;
- 1 échantillon en entrée de traitement au début de l'essai longue durée et 1 échantillon en entrée de traitement à la fin de l'essai longue durée en zone Nord.

Les prélèvements ont été faits par l'intermédiaire d'une pompe Gilair sur une durée de 30 secondes à 5 minutes sur support charbon actif : zone de mesure et zone de contrôle. Dans tous les cas, les teneurs dans la zone de contrôle sont inférieures aux limites de quantification, ce qui permet de valider les résultats de la zone de mesure. Les échantillons ont été analysés par le laboratoire AGROLAB agréé par le COFRAC ou équivalent.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 43/89



Résultats d'analyses

Les résultats des analyses des gaz extraits sont présentés dans le Tableau 10.

Tableau 10 : Résultats des analyses des gaz extrait en zone centrale

		Concentrations calculées					
		Campagne de	prélèvement d	u 30/05/2018			
		Venting par paliers - PZV1	Venting longue durée - T0 PZV4	Venting longue durée - TF - PZV4			
Volume pompé	m ³	0,00015	0,00015	0,0006			
Hydrocarbures par TPH							
Aliphatic nC>5-nC6	µg/m³	<53333,3	<53333,3	<13333,3			
Aliphatic nC>6-nC8	µg/m³	93333,3	<53333,3	14500,0			
Aliphatic nC>8-nC10 (3)	µg/m³	173333,3	<53333,3	31666,7			
Aliphatic nC>10-nC12 (3)	µg/m³	<53333,3	<53333,3	16666,7			
Aromatic nC>6-nC7 benzène	µg/m³	4666,7	<1333,3	783,3			
Aromatic nC>7-nC8 toluène	µg/m³	16666,7	<2666,7	<666,7			
Aromatic nC>8-nC10	µg/m³	260000,0	<53333,3	14166,7			
Aromatic nC>10-nC12	µg/m³	<53333,3	<53333,3	<13333,3			
Somme des TPH	µg/m³	548000,0	<324000	77783,3			
втех							
Benzene (2)	µg/m³	4666,7	<1333,3	783,3			
Toluene	µg/m³	16666,7	<2666,7	<666,7			
Ethylbenzene	µg/m³	13333,3	<2666,7	<666,7			
m+p - Xylene	µg/m³	172000,0	10000,0	4833,3			
o - Xylene	µg/m³	37333,3	<2666,7	1333,3			
Autres HAM							
Naphtalène	µg/m³	<2666,7	<2666,7	<666,7			
COHV	1 -						
Tétrachloroéthylène (PCE) (2)	µg/m³	800000,0	10000000,0	14000000,0			
Trichloroéthylène (TCE)	µg/m³	164000,0	163333,3	216666,7			
cis-1,2-dichloroéthylène	µg/m³	1866666,7	328000,0	350000,0			
trans-1d2-dichloroéthylène	µg/m³	24666,7	<2666,7	5000,0			
1,1-dichloroéthylène	µg/m³	<2666,7	<1333,3	<666,7			
Chlorure de Vinyle	µg/m³	4200,0	<1333,3	1533,3			
1,1,2-trichloroéthane	µg/m³	<5333,3	<2666,7	<1333,3			
1,1,1-trichloroéthane	µg/m³	<5333,3	<2666,7	<1333,3			
1,2-dichloroéthane	µg/m³	<5333,3	<2666,7	<1333,3			
1,1-dichloroéthane	µg/m³	<5333,3	<2666,7	<1333,3			
Tétrachlorométhane	/	-5222.2	-2000 7	-1222.2			
(tétrachlorure de carbone)	µg/m³	<5333,3	<2666,7	<1333,3			
Trichlorométhane (chloroforme)	µg/m³	<5333,3	<2666,7	<1333,3			
Dichlorométhane	µg/m³	<6666,7	<6666,7	<1666,7			

Zone centrale

La somme des BTEX est mesurée à 244 mg/m³ avec une forte prédominance des xylènes. Le PCE est mesuré à 800 mg/m³, le TCE à 164 mg/m³ et le cis-DCE à 1 867 mg/m³. Les autres COHV sont présents en moindres concentrations.

Ces résultats sont cohérents avec ceux retrouvés en octobre 2013 au niveau de PZG1, et comme PZG1, des hydrocarbures sont présents dans les gaz des sols, majoritairement des aromatiques.

Zone Nord

La somme des BTEX est mesurée à 10 mg/m³ (xylènes) uniquement au démarrage de l'essai et à 6,2 mg/m³ en fin d'essai.

Pour les COHV:

- le PCE est mesuré à 10 000 mg/m³, en début d'essai et en fin d'essai à 14 000 mg/m³,
- le TCE est mesuré à 163 mg/m³, en début d'essai et en fin d'essai à 216 mg/m³,
- le cis-DCE est mesuré à 328 mg/m³, en début d'essai et en fin d'essai à 350 mg/m³.

 Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02
 MO / JV / ABU
 14/06/2019
 Page 44/89



Des hydrocarbures sont présents dans les gaz des sols, majoritairement des aliphatiques.

Les concentrations en COV sont relativement stables, elles sont néanmoins en légère baisse en BTEX et augmentent plutôt en COHV.

5.4.3.4 Flux de polluants et délai de traitement

Sur la base des débits d'extraction de 25 m 3 /h, des résultats d'analyses des gaz extraits en laboratoire et des mesures de CO_2 pour l'échantillon prélevé en PZV1, les flux de polluants sont calculés (**Tableau 11**).

Flux q/h PZV1 PZV4(final) PZV4(initial) PCE 20.00 250.00 350,00 TCE 4,10 4.08 5.42 cis-DCE 46,67 8.20 8,75 BTEX 0,25 0,17 6,10 5.40 BTEX(éq.CO2)

Tableau 11: Flux extraits en g/h

Ce qu'il faut retenir de ces résultats :

- les concentrations sont élevées. Au droit de l'ouvrage PZV4, elles augmentent légèrement entre le début et la fin des essais, avec un total COV de l'ordre de 300 g/heure ;
- une concentration en BTEX dégradés en CO₂ est calculée à 5,4 g/h, pour évaluer la part potentielle du bioventing par rapport au venting.

D'une manière générale, les flux polluants fournissent une tendance et permettent le dimensionnement du système de traitement des gaz. Ils ne doivent pas être utilisés pour dimensionner une durée de traitement.

Toutefois, au vu des flux de polluants au stade initial, le venting apparaît une technique adaptée au site en particulier pour les COHV.

Nota: pour l'essai réalisé en PZV4, le taux de CO₂ n'a pas été pris en compte dans le calcul en raison de la différence de concentration entre l'air extrait et la mesure dans les piézairs voisins. Les résultats en CO₂ indiquent cependant une forte activité de biodégradation présente dans le milieu souterrain qu'il faudra prendre en compte pour l'optimisation du traitement.



5.5 Mise en œuvre des essais d'extraction multiphase

5.5.1 Moyens mis en œuvre

Le skid d'extraction multiphases est composé :

- 1 structure métallique avec 1 cuve à vide ;
- 2 pompes à palettes sèches 25 m³/h;
- 1 pompe de reprise des eaux 6 16 m³/h (10 m³/h à 27 m HMT);
- 1 armoire électrique ;
- 1 filtre à charbon actif « eau » acier, dimensions : Ø 950 mm x H 2500 mm. Plancher filtrant avec crépines, Capacité en charbon actif : 1000 litres, Charbon actif en grains (0,6 - 2,36 mm);
- 1 filtre à charbon actif « air » acier Ø 500 mm x H 1730 mm, Fond plat / Dôme plat, volume de charbon : 200 I, Charge de charbon actif air pour FA 200, Charbon actif pellets de 4 mm.



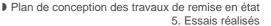
Figure 17: Skid d'extraction multiphase

Les équipements de mesure sont :

- PID ppm avec une lampe10,6 eV;
- Pompe d'échantillonnage d'air à soufflet, clapet ou péristaltique. La pompe à clapet permet le pompage de l'air dans le réseau en dépression, l'échantillonnage étant réalisé par la pompe Gilair ;
- Nourrice pour raccorder plusieurs ouvrages de contrôles simultanément ;
- Pompe d'échantillonnage d'air Gilair plus débit 1 à 5000 ml/min, précision de la mesure à débit constant : 5%- alimentation batterie IP54 ;
- Débitmètre GO-Cal;
- Anémomètre sonde vitesse air chaud 0-40 m/s;
- Détecteur CH₄ / H₂S résolution 10 ppm ;
- Détecteur CO₂ O₂ de type analyseur biogaz.

L'alimentation électrique a été assurée par l'atelier du menuisier voisin. Un coffret électrique a été acheté par BURGEAP. La puissance installée a été de 3 KW en monophasée, protection 32A.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 46/89





5.5.2 Réalisation d'ouvrages d'essais et de pilotage

Les étapes successives de l'opération sont :

- mise en place des ouvrages par les sociétés AGRI ENVIRONNEMENT (ouvrages proches de PZ4 : PZ4ESV et PZ4c) et ATME (ouvrage proche de PZ3 : PZEMP1);
- mise à disposition des équipements et livraison par PLM Equipements ;
- réalisation de l'essai sous la conduite de BURGEAP.

Suite aux difficultés rencontrées lors de l'essai d'injection, il a été décidé de pratiquer l'essai d'EMP sur deux zones au lieu d'une seule.

Au droit de la zone à proximité de l'ouvrage PZ3, l'aquifère est plutôt marneux. Au droit de la zone à proximité de l'ouvrage PZ4, l'aquifère est plus argileux.

Au droit de l'ouvrage PZ4, un piézomètre de contrôle et un piézomètre d'extraction ont été mis en place tandis qu'au niveau de PZ3, un ouvrage d'extraction a été installé. L'implantation des ouvrages est fournie en **Figure 8** en chapitre 5.2 ci-avant.

Les piézomètres réalisés dans le cadre de cet essai sont implantés à 6 m de profondeur. Ils ont été forés à la tarière en diamètre 275 mm et équipés en tubes PEHD de diamètre 3". Ils ont été crépinés de 1 à 5 m de profondeur (crépine 1 mm), avec un massif filtrant de granulométrie [1,2mm-2mm].

5.5.3 Réalisation des essais

5.5.3.1 Méthodologie appliquée

Les essais ont été réalisés les 30 et 31/05/2018. Un premier essai a été mené en faisant varier le niveau du tube d'aspiration entre le toit de l'aquifère (3 m environ) et le fond de l'ouvrage (vers 5,5 m de profondeur).

Un deuxième essai a été réalisé en maintenant la canne d'aspiration à un niveau fixe vers 4,5 m de profondeur.

Pendant les essais ont été mesurés :

- ΔP et gaz saturant (CH₄/O₂/CO/CO₂/ H₂S) dans chacun des ouvrages de monitoring ;
- Photoioniseur (COV), Vgaz et T°C: mesures à pas réguliers en entrée et ponctuellement en sortie du charbon actif.

Pour l'essai réalisé au droit de la zone à proximité de l'ouvrage PZ4, un suivi des niveaux d'eau a été réalisé pendant l'essai par des sondes de pression « Diver ». Une mesure par sonde piézométrique a également été réalisée.

Enfin, les prélèvements suivants ont été réalisés :

- un prélèvement d'air à la fin de l'essai ;
- un prélèvement d'eau dans l'ouvrage avant le démarrage de l'essai.

Réf: CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 47/89



5.5.3.2 Essais au droit de l'ouvrage PZEMP1

Synthèse des données d'essais

Les principaux résultats sont les suivants :

- l'eau de nappe est aspirée à une dépression d'environ 750 mbar ; une arrivée d'eau en continu a ensuite lieu (phénomène de slurping) ;
- le débit d'eau pompée d'environ 140 l/h;
- le couple débit/dépression n'est pas totalement stabilisé à la fin de l'essai ; il avoisine 500 mbar/4,3 m³/h.
- l'influence de l'EMP est enregistrée au niveau de l'ouvrage de contrôle situé à une distance de 3 m par rapport à l'ouvrage d'extraction; en fin d'essai, le rabattement semble se stabiliser au droit de cet ouvrage (rabattement mesurée compris entre 0,2 et 0,3 m). En appliquant la formule de Sichardt¹ pour une nappe libre au rabattement mesuré dans l'ouvrage de contrôle voisin et en prenant en considération une perméabilité de 10⁻⁶ m/s, le rayon d'influence est de l'ordre de 6 à 8 m.
- des traces d'H₂S et de méthane sont mesurées; les teneurs en H₂S dépassent la valeur limite d'exposition, des moyens de surveillance seront donc à mettre en œuvre dans le cas d'un traitement par EMP;
- dans les gaz des sols, les concentrations en COV mesurées au PID ainsi qu'en CO₂ diminuent tout au long de l'essai.

Les données d'essais sont présentées page suivante.

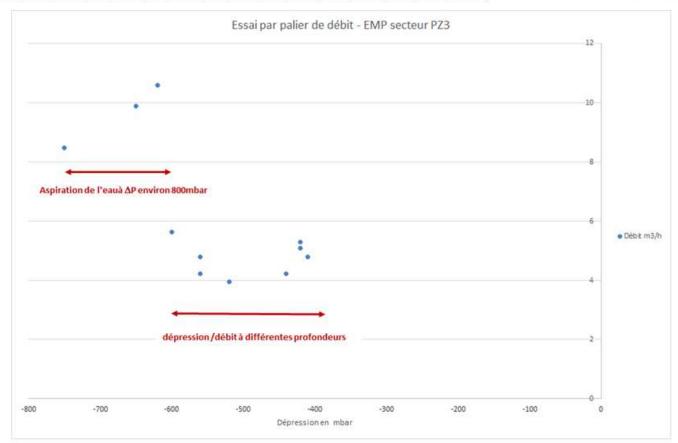
 $R = 3000 (H - h) \sqrt{K}$

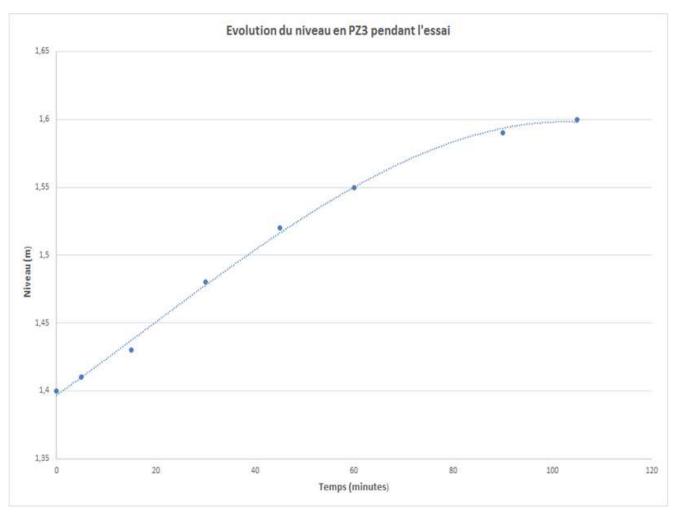
Bgp290/11



Figure 18 : Essais d'EMP réalisés au droit de l'ouvrage PZEMP1

Horaire	Eve ne ment	Hauteur	Temp. Air(°c)	Pression	Debit	Vitesse	PID	02	CO2	H2S	CH4	Vidange u se'b		NIV	eau (m)						1
	51 -35,500 31 -570			mbar	m3/h	m/s		%	ppm	ppm	ppm	Alconsector	PZ3	PZ3e	PZ4p1	PZ492	COLUMN TO			100	
	1									8 8				sommett	ibe	1/1	33F E			13	
10h00		. 3m	20	-750	8,48	1,2	>1000	20,9	1500	8			1,24	1,99	1,33	1,32	一個公司	Ū.			ľ
000000000	1	0 2001 9		-650	9,89	1,4	737	20,9	1300	11				111100	. 10000		100				ı
10h10		3m50	29	-620	10,60	1,5	>1000	20,9	1300	27	44		1,32	100			1 / 100	Der .			
10h20		4m	32,8	-600	5,65	0,8	>1000	20,9	1500	18	58		1,38				-	No.	0		-1
10h30		4m50	32,3	-660	4,80	0,68	>1000	20,9	1800	22,7	85		1,4				THE STATE OF	100	(V) = 10		1
10h40		5m	34,1	-660	4,24	0,6	>1000	20,9	2200	9.7	68		1,42				13	and the		į	3
10h50	1	max 5,5	37,5	-520	3,96	0.56	850	20,9	1600	7	71		1,45	410	1,33	1,32	0.10				200
11h00		5m	38,3	440	4,239	0,6	353	20,9	900		52								200		
11h10		4m	41	-420	5,29875	0,75	149	20,9	900	3	31		1,51						100		
11h20		3m	41	-420	5,0868	0,72	87	20,9	800	2.7	14		i e								
		2m	40	410	4,8042	0,68	87	20,9	800	1,9	19		1,54								
11h59	1	5,5													1,33	1,32					
	X .			8 - 8		8 9	ARRE				Ÿ.	<u> </u>	3	8	8 3						u
14h15		5,5m	24,3	-680	10,60	1,5	>1000	20,9	1700	2,7	70	152.0265	0	1.4			阿田林				7
11/2/2011	vida nge auto por			8 8		8		3		3		2001	-0,01	1,41	3 3		STREET, STREET,			ı	
4h30		4m50	33,2	-620	5,65	8,0	866	20,9	900	3,9	28,5		-0,03	1,43			-	250		ı	9
4h45		4m50	38,8	-600	4,45	0,63	840	20,9	800	3,7			-0,08	1,48			- 10	200		j	1
5h00		4m50	40,6	-500	4,24	0,6	812	20,9	700	3,4			-0,12	1,52				-		H	-
5h15		4m50	41	-490	4,24	0,6	605	20,9	700	3,9	17,5		-0,15	1,55			-	200	STATE OF THE PARTY OF		
5h45	Prélèvement d'ai	r 5 m hutes	41.9	-480	4,38	0,62	560	20,9	700	2,2	18		-0,19	1,59				100			
15h50	vidange auto por	mpe eau		8 8		8 8		3 3		8 8		2001	Š	1,6						i	
6h00		5m	44.7	-480	5,86	0,83	522	20,9	700	2,2	16,4		-0.2		0		200	14 3			1
10100		1,5041				2					7.7.4	50 I				EAC.		200	200		I





 Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02
 MO / JV / ABU
 14/06/2019
 Page 49/89



▶ Flux polluants extraits pour l'essai au droit de l'ouvrage PZEMP1

Le **Tableau 12** présente les résultats des analyses des eaux prélevées pendant l'essai au droit de l'ouvrage PZEMP1 et à la sortie du charbon actif eau.

Tableau 12 : Résultats d'analyses d'eau en fin d'essai au droit de l'ouvrage PZEMP1

	Campagne	Campagne de prélèvement du 31/05/2018							
	Pz3E - Entrée filtre CA	flux polluant extrait	Pz3E - Sortie filtre CA						
BTEX	μg/l	g/h	μg/l						
Benzène	<200		<0,2						
Toluène	<500		<0,5						
Ethylbenzène	<500		<0,5						
m,p-Xylène	1 000	0,14	<0,2						
o-Xylène	<500		<0,50						
Somme xylènes	1 000		<lq< td=""></lq<>						
Somme des BTEX	1 000		<lq< td=""></lq<>						
COHV	-								
Tétrachloroéthylène (PCE)	37 000	5,18	3,4						
Trichloroéthylène (TCE)	5 300	0,74	<0,5						
Somme TCE + PCE	42 300	5,92	3,4						
cis-1,2-dichloroéthylène	8 100	1,13	<0,50						
trans-1,2-dichloroéthylène	<500		<0,50						
Somme cis + trans-1,2-DCE	8 100	1,13	<0,1						
1,1-dichloroéthylène	<100		<0,1						
Chlorure de Vinyle	430	0,06	<0,2						
1,1,2 trichloroéthane	<500		<0,5						
1,1,1 trichloroéthane	<500		<0,5						
1,2 dichloroéthane	<500		<0,5						
1,1 dichloroéthane	<500		<0,5						
Tétrachlorométhane (tétrachlorure de carbone)	<100		<0,1						
Trichlorométhane (chloroforme)	<500		<0,5						
Dichlorométhane	<500		<0,5						
Somme des COHV	50 830		3,4						



Les résultats des analyses d'air des échantillons prélevés pendant l'essai au niveau de l'ouvrage PZEMP1 sont rassemblés dans le **Tableau 13**.

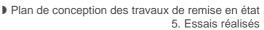
Tableau 13: Résultats d'analyses d'air en fin d'essai au droit de l'ouvrage PZEMP1

	Campagne de	prélèvement	du 30/05/2018
	EMP - Pz3 - Tf (5min) - ZM	Flux extrait	EMP - Pz3 - Tf (5min) - ZC
Volume pompé (m3)	0,0015		0,0015
	mg/m³	g/h	mg/m³
Hydrocarbures par TPH			
Aliphatic nC>5-nC6	2,6	0,01	-
Aliphatic nC>6-nC8	16,0	0,07	4,1
Aliphatic nC>8-nC10 (4)	16,0	0,07	-
Aliphatic nC>10-nC12 (4)	20,0	0,09	6,2
Aromatic nC>6-nC7 benzène	5,0	0,02	-
Aromatic nC>7-nC8 toluène	7,3	0,03	-
Aromatic nC>8-nC10	28,0	0,13	-
Aromatic nC>10-nC12	<5		-
Somme des TPH	94,9	0,43	10,3
BTEX			
Benzene (2)	5,0	0,02	-
Toluene	7,4	0,03	-
Ethylbenzene	1,7	0,01	-
m+p - Xylene	14,9	0,07	-
o - Xylene	3,2	0,01	-
Somme des BTEX		0,15	
Autres HAM			
Naphtalène	<0,27	-	-
COHV			
Tétrachloroéthylène (PCE) (3)	1133,3	5,1	-
Trichloroéthylène (TCE)	113,3	0,5	-
cis-1,2-dichloroéthylène	73,3	0,3	-
trans-1d2-dichloroéthylène	<0,5	-	-
1,1-dichloroéthylène	0,6	0,0	-
Chlorure de Vinyle	7,3	0,0	-
Somme des COHV		6,0	

Le flux polluant extrait via la phase aqueuse avoisine 7,11 g/h en COHV et 0,14 g/h en BTEX, soit au total environ 200 g/jour pour une canne d'extraction.

Le flux polluant extrait via la phase gazeuse avoisine 6,58 g/h en somme des composés volatils.

Il est toutefois à noter que ce flux est en constante baisse pendant la durée de l'essai. Après traitement, soit en sortie du filtre à charbon actif eau, seules des traces de PCE sont retrouvées.





5.5.3.3 Essais au droit de l'ouvrage PZ4ESV

Synthèse des données d'essais

Les principaux résultats sont :

- l'eau de nappe est aspirée à une dépression d'environ 750 mbar ; une arrivée d'eau en continu a ensuite lieu (phénomène de slurping) ;
- le débit d'eau pompée est d'environ 100 l/h ;
- la température de l'air extrait augmente régulièrement ; l'essai a été arrêté alors que cette température atteignait 60°C, température excédant la plage de mesure de l'anémomètre ; la mesure de la vitesse est par conséquent faussée ;
- la dépression est en constante baisse pendant l'essai. Le couple débit /dépression mesuré n'est par conséquent pas stabilisé; la valeur la plus fiable est celle mesurée au démarrage 180 mbar / 80 m³/h:
- l'influence de l'EMP est enregistrée dans les ouvrages de contrôle situés respectivement à une distance de 4 m (rabattement mesuré compris entre 4 et 5 cm) et 8 m (rabattement mesuré compris entre 2 et 3 cm); le rayon d'influence est par conséquent supérieur à 8 m. Néanmoins, le retour à l'équilibre est très lent après l'essai (supérieur à 24h), le rayon d'influence doit donc se situer nettement au-delà de 8 m;
- les teneurs en H₂S et CH₄ restent à l'état de traces ;
- dans les gaz des sols, les concentrations en CO₂ diminuent tout au long de l'essai ; au démarrage de l'essai, le PID était saturé cependant il est tombé en panne pendant l'essai, on ne sait donc comment ont évolué les teneurs en COV.

Les données d'essais sont présentées page suivante.

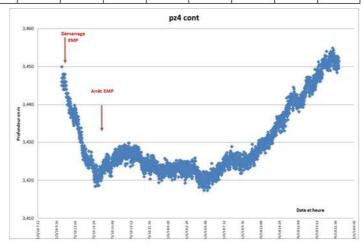
 Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02
 MO / JV / ABU
 14/06/2019
 Page 52/89

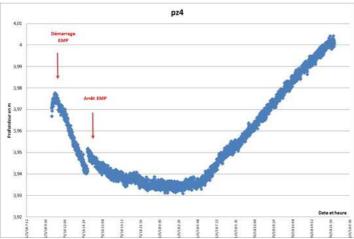


Figure 19 : Essais d'EMP réalisés au droit de l'ouvrage PZ4ESV

	Evènement	Profondeur	Temp. air	Pression	Vitesse	Débit	PID	02	CO2	H2S	CH4	Nive	au (m)	
		m	°C	mbar	m/s	m3/h		%	ppm	ppm	ppm	PZ4ESV	PZ4	PZ4c
rage l'eau m	nonte à 750 mb	ar de dépression	on environ)										sommettube	
11h00	0.036	3m	23,3	-180	2,8	79,98	>1000	20,9	1300		6		1,23	1,3
11h45		4m	37,5	-150	3,0	84,78	>1000	20,9	1100	0,8	5,3		-	141
		5m	41	-200	2,6	73,48			1100	j				
12h15		max5,2	44	-200	2,6	73,48			1200					
		fond5,97												
redémarrage														
13h40	EMP PZ4 T0	max5,2	27	-210	3,0	84,78			1000	Ĉ				
rage l'eau m	nonte à 750 mb	ar de dépression	on environ)				_		0,307L					
13H45	prélèvement d	fair 1 minute)	39	-190	3,1	87,61			1000					
13H50	0,307L		44	-180	3,2	90,43			900					
13h55	* c/4//de/d//		50	-180	3,2	90,43	1		900					
14h00	1		52	-180	3,5	98,91			800					
14h05		5m	55	-170	3,6	101,74			800					
14h10		Jill	57	-170	3,7	104,56			700					
14h15	1		58	-170	3,7	104,56			700					
14h20	100		59	-160	3,9	110,21			700		2,5ppm	i i	1,27	1,34
14h30	vidange auto						1		1	E C	1.32.01			
	prélèvement d'a	ir	1 minute	0.3081			, J.		lu .					









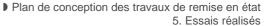
▶ Flux polluants extraits pour l'essai au droit de l'ouvrage PZ4ESV

Les résultats des analyses des échantillons d'air prélevés pendant l'essai en PZ4ESV et le flux de polluants calculés correspondants sont fournis dans le **Tableau 14**.

Tableau 14 : Résultats d'analyses d'air en début d'essai et en fin d'essai au droit de l'ouvrage PZ4ESV

	C	ampagne de prélè	vement du 31/5/2018	:
	concentration à t0	Flux à t0	concentration à tf	Flux à tf
	mg/m3	g/h	mg/m3	g/h
Volume pompé	0,0003		0,0003	
Hydrocarbures par TPH				
Aliphatic nC>5-nC6	-			
Aliphatic nC>6-nC8	43,3	3,5	25,7	2,1
Aliphatic nC>8-nC10 (4)	16,3	1,3	16,0	1,3
Aliphatic nC>10-nC12 (4)	-			
Aromatic nC>6-nC7 benzène	126,7	10,1	53,3	4,3
Aromatic nC>7-nC8 toluène	123,3	9,9	63,3	5,1
Aromatic nC>8-nC10	116,7	9,3	80,0	6,4
Aromatic nC>10-nC12	-			
Somme des TPH	426,3	34,1	238,3	19,1
BTEX				
Benzene (2)	126,0	10,1	52,7	4,2
Toluene	122,0	9,8	63,0	5,0
Ethylbenzene	10,7	0,9	7,3	0,6
m+p - Xylene	83,3	6,7	56,0	4,5
o - Xylene	23,0	1,8	15,7	1,3
Somme des BTEX		29,2		15,6
Naphtalène				
COHV				
Tétrachloroéthylène (PCE) (3)	1500,0	120,0	1133,3	90,7
Trichloroéthylène (TCE)	800,0	64,0	400,0	32,0
cis-1,2-dichloroéthylène	566,7	45,3	197,3	15,8
trans-1d2-dichloroéthylène	4,3	0,3	1,7	0,1
1,1-dichloroéthylène	2,1	0,2	0,8	0,1
Chlorure de Vinyle	1,1	0,1	-	
Somme des COHV		229,9		138,6

Le flux des polluants extraits via la phase gazeuse avoisine 138 g/h en COHV et 16 g/h en BTEX. Les concentrations sont en nette baisse entre le flux initial et le flux en fin d'essai.





Conclusion de l'essai d'EMP

Les deux essais réalisés sur deux secteurs montrent des comportements du milieu très différents.

- les rayons d'influence évalués pour l'eau souterraine sont :
 - entre 6 et 8 m lorsque la lithologie marneuse prédomine (PZEMP1, zone sud) ;
 - au-delà de 8 m en zone centrale où l'aquifère est plus argileux (PZ4ESV zone centrale).
- les débits extraits sont de l'ordre de 100 à 150 l/h ;
- pour l'essai réalisé en zone sud (au droit de l'ouvrage PZEMP1), les flux d'air extraits sont importants, mais la dépression n'est pas stabilisée pendant l'essai (en baisse constante) et l'échauffement de l'air extrait fausse la mesure de vitesse :
- pour l'essai réalisé en zone centrale (au droit de l'ouvrage PZ4ESV), les débits extraits sont moindres (4-5 m³/h);
- en zone Sud, le flux polluant extrait via la phase aqueuse estimé avoisine 7,11 g/h pour les COHV et 0,14 g/h pour les BTEX, soit au total environ 200 g/jour de COV pour une canne d'extraction ;
- le flux polluant extrait en phase gazeuse est en constante baisse pendant la durée de l'essai.

En synthèse, **l'EMP est fonctionnelle au droit du site**. Aucune phase n'a été récupérée pendant l'essai, ce qui indique l'absence de phase d'une manière générale en zone source, ou en faible proportion².

Les flux de COV extraits pour l'essai en zone Sud avoisinent 6,6 g/h dans l'air et 7,3 g/h dans les eaux.

Le rayon d'influence d'un ouvrage d'extraction au minimum sera de 6 à 8 m ou plus, avec un débit qui n'excèdera pas 100 à 150 l/h par pointe.

Au vu des problèmes d'échauffement d'air, il sera préférable en cas de traitement par extraction multiphases de fonctionner avec un réseau air/eau séparatif.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02

² Ce constat est cohérent avec les calculs réalisés avec le logiciel OREOS[®], qui établit l'absence de phase ou sa présence à faible proportion en zone source à l'exception du secteur du sondage T34.



6. Eléments de dimensionnement des traitements pressentis

6.1 Bilan massique

Les volumes de sols pollués en BTEX et en COHV à traiter sont essentiellement disjoints et répartis à 46% en ZNS et 54% en ZS.

Le stock de polluants estimés dans les zones de pollution concentrée ainsi déterminé représente 9,7 tonnes pour 11,1 tonnes totalisées (87,2%) pour les BTEX et 14,1 tonnes pour 15,4 tonnes totalisées (92%) pour les COHV.

Ainsi, les stocks de polluants à traiter en ZNS sont :

- 5,1 tonnes de BTEX;
- 4.6 tonnes de COHV.

Les stocks de polluants à traiter en ZS sont :

- 5,1 tonnes de BTEX;
- 7,5 tonnes de COHV.

6.2 Traitement de la zone non saturée

Le traitement par venting est adapté pour la zone non saturée. Toutefois des opérations d'excavations / traitement hors site seront nécessaires :

- au droit du secteur du sondage T31, qui présente de fortes anomalies en composés non-volatils (hydrocarbures, PCB);
- au droit de l'ensemble des terrains hors bâtis conservés pour permettre les aménagements.

2 options sont disponibles:

- Venting sur tous les secteurs préalablement aux excavations. Cette option permet d'éviter de monopoliser une structure de type chapiteau pour réaliser les excavations;
- · Venting indépendamment des terrains qui seront excavés sous chapiteau.

Nous développons la première option dans cette étude, mais les 2 approches restent valables.

6.2.1 Traitement de la zone source en zone non saturée autour de T31

L'échantillon prélevé à 1 m de profondeur au droit du sondage T31 présente des teneurs anormales en hydrocarbures et PCB au regard des données disponibles sur reste du site :

- Hydrocarbures = 52 000 mg/kg, majoritairement des fractions lourdes;
- PCB = 12 mg/kg;
- PCE = 8 800 mg/kg.

L'extension de cette zone concernée par ces teneurs anomaliques est disponible en **Figure 6**, et est précisée sur la modélisation des teneurs anomaliques en PCE en **Figure 20**.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 56/89



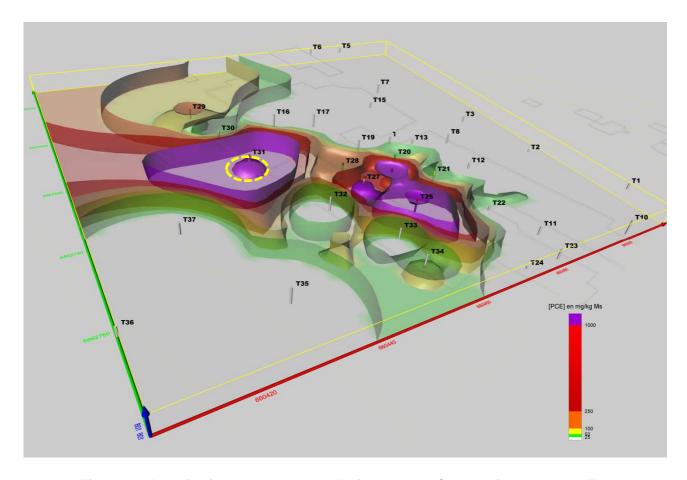


Figure 20 : Localisation de la zone de pollution concentrée au droit du sondage T31

Aucune anomalie organoleptique (odeur et PID) n'a cependant été notée sur le terrain lors de la foration du sondage T31. A de telles teneurs de composés non volatils (hydrocarbures et PCB) et volatils (COHV), la solution de traitement hors site paraît la seule adaptée. Néanmoins, cette zone fortement impactée par les hydrocarbures et les PCB n'est pas délimitée latéralement. **Nous considérons que son extension maximale est de 100 m² sur une épaisseur de 1,50 m** (dans l'horizon non saturé, à 3 m de profondeur, les teneurs en hydrocarbures et PCB sont très atténuées).

Les coûts de traitement hors site et les conditions d'acceptation par rapport aux teneurs en PCB et en hydrocarbures sont présentés dans le **Tableau 15**, hors TGAP et hors impact des travaux liés à la société du Grand Paris qui pourraient faire évoluer les prix des filières de stockage.

▶ Plan de conception des travaux de remise en état
6. Eléments de dimensionnement des traitements pressentis

Tableau 15 : Teneurs d'admission et coûts des traitements hors site pour les sols de la zone source autour de T31

Filière	seuil PCB 7 cong	seuil HCT C10-C40	cout transport- traitement (€ HT / tonne)
ISDI	1	500	
ISDND	10	2000	50-80
cimenterie	10	2000	50-80
ISDD	50	10000	150-160
désorption thermique	50	50000	120-160
filière désorption export PCB	1500**	50000	230-300
incinération PCB	>1500		700-750
** seuil réglementaire maximum autorisé,			
seuil technique en moyenne 350 mg/kg			

Du fait de la présence de composés volatils mesurée dans les gaz du sol, l'excavation devra être faite sous chapiteau avec captation et traitement de l'air vicié avant rejet à l'atmosphère et apport d'air frais afin de maîtriser l'exposition des travailleurs à la présence des composés volatils identifiés dans les milieux investigués. Cette contrainte affaiblit la cadence de l'excavation. La taille des chapiteaux est variable, classiquement de 400 m² à 1 000 m². Chaque chapiteau est équipé d'une soufflante associée à un filtre à charbon actif pour capter et traiter les vapeurs de COV émises à l'excavation. A ce stade des études et pour la zone du sondage T31, nous avons considéré un chapiteau de 400 m².

La masse volumique des sols est retenue à 1,8 t/m³. Aucun coefficient de foisonnement n'a été pris en compte dans les calculs pour le remblaiement.

Le déroulé prévisionnel des travaux est le suivant :

- phase de caractérisation complémentaire au moyen de sondages de sols et de prélèvements d'échantillons en vue d'analyses en laboratoire, dans le but :
 - de sécuriser l'emprise de la zone de pollution concentrée ;
 - d'obtenir le CAP³ auprès des filières pressenties pour l'évacuation des terres ;
- mise en place de la tente et du système de ventilation ;
- destruction de la dalle et évacuation des gravats ;
- terrassement et évacuation hors site des terres vers une filière adaptée;
- à l'issue des travaux, réception des travaux fau moyen de prélèvements d'échantillons en bord et fond de fouille en vue d'analyses en laboratoire ;
- bilan de masse des polluants traités sur la base de la quantité de polluants évacués en filière et ceux filtrés sur charbon actif :
- · repli de la tente.

Le planning prévisionnel est le suivant :

- caractérisation complémentaire, obtention des CAP : 3 semaines ;
- mise en place de la tente, réalisation des travaux, réception des travaux, repli de la tente :
 4 semaines.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 58/89

³ Certificat d'Acceptation Préalable

▶ Plan de conception des travaux de remise en état
 6. Eléments de dimensionnement des traitements pressentis

Tableau 16 : Budget de traitement de la zone T31

	Qté	unité	Prix U€HT	Prix €HT
Investigations avant travaux	1	ft	5000	5 000,00 €
Terrassement Evacuation Remblaiement	150	m3	200	30 000,00 €
Gestion des odeurs : AR chapiteau Extraction d'air Charbon actif	1	ft	30000	30 000,00 €
	TOTAL HT			65 000,00 €
Incertitude				20%

6.2.2 Traitement par venting

6.2.2.1 Volumes à traiter

Les terres de la zone non saturée sur le secteur T31 étant gérées par ailleurs (cf. chapitre 6.1), il subsiste à traiter en zone non saturée 3 200 m³ environ de sol en zone source (cf. **Tableau 17**).

Tableau 17 : Volume de sol à traiter en zone non saturée, hors secteur de T31

	COHV + BTEX > seuils	BTEX > 200 mg/kg	COHV > 250 mg/kg	Total
Volume de sols m3	157	1710	1330	3197

6.2.2.2 Dimensionnement du traitement

Les essais de traitabilité ont permis de pré-dimensionner le débit d'extraction à 25-40 m³/h par aiguille pour un rayon d'influence moyen de l'ordre de 3 m environ.

Pour le dimensionnement nous nous basons sur 25 m³/h pour disposer de vitesses de circulation d'air le moins turbulentes possibles.

Quoique les flux de polluants extraits aient été de l'ordre du kg / aiguille en COV pendant l'essai, pour assurer un taux de renouvellement d'air suffisant, le traitement est basé sur une durée prévisionnelle de traitement, y compris les phases de Stop and Go préalables à la réception du traitement, **de 18 mois**.

Une campagne de reconnaissance complémentaire peut être envisagée à l'état initial pour adapter le réseau de venting aux concentrations dans les sols et décider des secteurs où les aiguilles doivent être positionnées.

La localisation prévisionnelle des aiguilles de ce traitement est disponible en Figure 21.



6.2.2.3 Réalisation des ouvrages de traitement

Les ouvrages sont descendus à 1,50 m de profondeur (soit à 50 cm au-dessus de la nappe d'eaux souterraines). Les équipements des ouvrages de venting seront réalisés en diamètres 63/75 mm.

Les niveaux de crépines à installer dans les puits de venting seront adaptés en fonction des observations de terrain qui seront réalisées lors de la pose des ouvrages en respectant les prescriptions suivantes :

- à minima, 50 cm de tubage plein afin d'éviter tout court-circuit avec l'atmosphère ;
- 3 mètres de distance entre les puits d'aspiration et les infrastructures enterrées soit 35 puits ;
- le nombre de puits et la profondeur de foration pourra être révisé en fonction des découvertes et des impacts relevés lors des forages pour garantir l'objectif affiché et la couverture de l'ensemble de la zone source ;
- la crépine et le massif filtrant des puits (massif de sable siliceux roulé calibré) seront installés de manière à intercepter la totalité de l'épaisseur de la couche géologique polluée en tenant compte des réseaux et des conditions énoncées ci-dessus;
- un bouchon de bentonite sera coulé en tête du puits et chaque ouvrage sera cimenté en surface.

6.2.2.4 Installation de venting

Pour une extraction de 25 m³/h par puits, cela représente 1 unité de venting (875 m³/h). Sur la figure suivante, 2 unités de venting sont placées, afin d'illustrer 2 possibilités de localisation d'une installation de traitement.

L'intérêt de disposer de 2 installations de venting est de pouvoir séparer des flux de composition différente, par exemple chargés en BTEX ou en COHV dont le traitement en surface peut faire appel à des moyens différents.

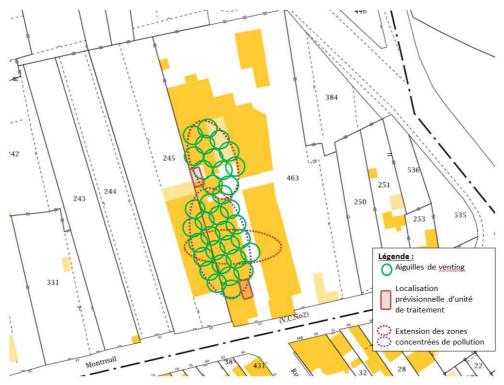


Figure 21 : Localisation prévisionnelle des aiguilles de venting



▶ Plan de conception des travaux de remise en état
6. Eléments de dimensionnement des traitements pressentis

6.2.2.5 Traitement des gaz en surface

Sur la base des masses à extraire de la ZNS et d'un coefficient d'adsorption de 25%, la quantité estimative de charbon actif à mettre en œuvre lors du traitement est de **44 tonnes**.

6.2.2.6 Coût estimatif du traitement par venting

Les coûts estimatifs de traitement sont présentés dans le Tableau 18.

Nous nous sommes basés sur une consommation de charbon actif suffisante pour adsorber l'intégralité du stock polluant calculé en ZNS (ce qui revient à prendre en compte un rendement de traitement de 100%).

En première approche, nous avons considéré que les gaz extraits seraient traités par adsorption sur charbon actif ; il est probable que des techniques alternatives de traitement des gaz soient in fine retenues, comme par exemple la condensation.

Tableau 18 : Coût de venting pour la zone non saturée

	Qté	unités	Prix U€HT	Prix €HT
Caractérisation avant travaux	1	ft	15000	15 000,00 €
Ouvrages souterrains	35	unités	1000	35 000,00 €
raccordement	35	unités	400	14 000,00 €
mise en œuvre et pilotage	18	mois	2000	36 000,00 €
unités de venting (location)	18	mois	2500	45 000,00 €
charbon actif	44	tonnes	2500	110 000,00 €
analyses d'air en laboratoire	36	unités	150	5 400,00 €
réception	1	ft	10000	10 000,00 €
тс	270 400,00 €			
incertitude				20%
prix/m3				84,50€



▶ Plan de conception des travaux de remise en état
6. Eléments de dimensionnement des traitements pressentis

6.2.3 Traitement des déblais des pieux et longrines et traitement de l'ensemble du site par excavation sur 50 cm de profondeur

Les pieux et longrines seront réalisés en zone de pollution résiduelle ou en zone d'impact sur la partie ouest du site EIF.

De même, il sera nécessaire de procéder à un décapage des sols de surface sur une épaisseur d'environ 50 cm pour permettre l'aménagement des terrains ; potentiellement ces terres seront situées en zone source ou zone d'impact.

6.2.3.1 Eléments communs : planning des travaux

Le déroulé prévisionnel des travaux est comparable à celui mis en œuvre pour les travaux à réaliser au droit de la zone du sondage T31 (cf. chapitre 6.2.1). Pour rappel, il est le suivant :

- phase de caractérisation complémentaire au moyen de sondages de sols et de prélèvements d'échantillons en vue d'analyses en laboratoire, dans le but :
 - de sécuriser les estimations de volumes pour chaque filière envisagée. En effet, les investigations réalisées jusqu'à maintenant sur les sols au droit du site ont principalement eu pour but de déterminer le niveau et l'étendue des impacts constatés, et non la détermination d'une filière d'évacuation hors site;
 - d'obtenir le CAP⁴ auprès des filières pressenties pour l'évacuation des terres ;
- mise en place de la tente et du système de ventilation ;
- destruction de la dalle et évacuation des gravats ;
- terrassement et évacuation hors site des terres vers une filière adaptée;
- à l'issue des travaux, réception des travaux fau moyen de prélèvements d'échantillons en bord et fond de fouille en vue d'analyses en laboratoire ;
- bilan de masse des polluants traités sur la base de la quantité de polluants évacués en filière et ceux filtrés sur charbon actif ;
- repli de la tente.

6.2.3.2 Evacuation des terres de pieux et longrines

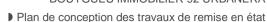
Les solutions de traitement hors site adaptées au traitement des terres qui seront extraites pour la réalisation des pieux et des longrines bétons, ainsi que le détail des secteurs d'extraction, volumes et filières est fourni en **Annexe 2**. Cette estimation (calcul de cubature pieux et longrines) est établie sur la base du plan 17-M10, le principe d'implantation des pieux longrines PC et selon les volumes donnés par le cabinet SCOPING, à la date du 15/06/2018.

Le surcoût d'élimination des terres par rapport à une ISDI est calculé à 130 k€ H.T. (hypothèse haute).

Les volumes pris en compte pour l'élaboration de ce chiffrage sont présentés en Figure 22.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 62/89

Certificat d'Acceptation Préalable



6. Eléments de dimensionnement des traitements pressentis





Figure 22 : Volumes de terres à évacuer hors site dans le cadre de la réalisation des longrines, pieux et têtes de pieux



▶ Plan de conception des travaux de remise en état
6. Eléments de dimensionnement des traitements pressentis

6.2.3.3 Décapage des terres de surface

Au vu de la disparité de la qualité environnementale de ces terrains au droit de l'ensemble du site, un zonage des estimations de volumes et surcoûts a été réalisé en fonction des données analytiques disponibles et des hypothèses d'extrapolation réalisées. Ce zonage est présenté en **Figure 23**.

La première estimation concerne l'ensemble du site EIF, à l'exception :

- des bâtiments non détruits dans le cadre du projet, soit la brasserie et les bâtiments 4 et 5;
- · des futurs logements ;
- du futur hôtel.

Cette zone concerne une surface de 5 000 m². Par conséquent, un volume total de **2 500 m³** est pris en compte dans cette estimation (**Tableau 19**).

Au vu de la disparité des données concernant les filières d'acceptation envisageables pour ces terres, deux hypothèses (basse/optimiste et haute/pessimiste) ont été élaborées :

- Hypothèse basse/optimiste (surcoût global d'environ 175 000 € H.T.) :
 - pour les zones 5 et 7 : 100% des terres en ISDND ;
 - pour les autres zones (qui représentent 50% de la surface totale, donc 50% du volume total de terres à évacuer hors site): 100% des terres en ISDI aménagée;
- Hypothèse haute/pessimiste (surcoût global d'environ 360 000 € H.T.) :
 - pour les zones 5 et 7: 75% des terres en ISDD, et 25% des terres en ISDND;
 - pour les autres zones (qui représentent 50% de la surface totale, donc 50% du volume total de terres à évacuer hors site) : 100% des terres en ISDND.

La seconde estimation concerne les zones 1B (future sente végétalisée) et 6 (futur hôtel). Une particularité est à souligner pour les calculs des décapages au droit de cette zone : une épaisseur de 10 cm a été prise en compte au droit de la future sente végétalisée. Le détail du chiffrage est donné dans le **Tableau 20**.

Pour cette estimation également, deux hypothèses ont été réalisées :

- Hypothèse basse/optimiste (surcoût global d'environ 32 000 € H.T.) :
 - indices organoleptiques + résultats d'analyse compatible avec une ISDI aménagée : 75% de la surface à décaper ;
 - indices organoleptiques + résultats d'analyse compatible avec une ISDND : 25% de la surface à décaper;
- Hypothèse haute/pessimiste (surcoût global d'environ 62 000 € H.T.) :
 - indices organoleptiques + résultats d'analyse compatible avec une ISDI aménagée : 25% de la surface à décaper ;
 - indices organoleptiques + résultats d'analyse compatible avec une ISDND : 75% de la surface à décaper.

Il est à noter que comme convenu avec Bouygues Immobilier UrbanEra, cette seconde estimation n'inclut pas l'emprise des futurs logements, car il a été convenu qu'elle n'était n'est pas incluse dans le présent plan de conception de travaux.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 64/89



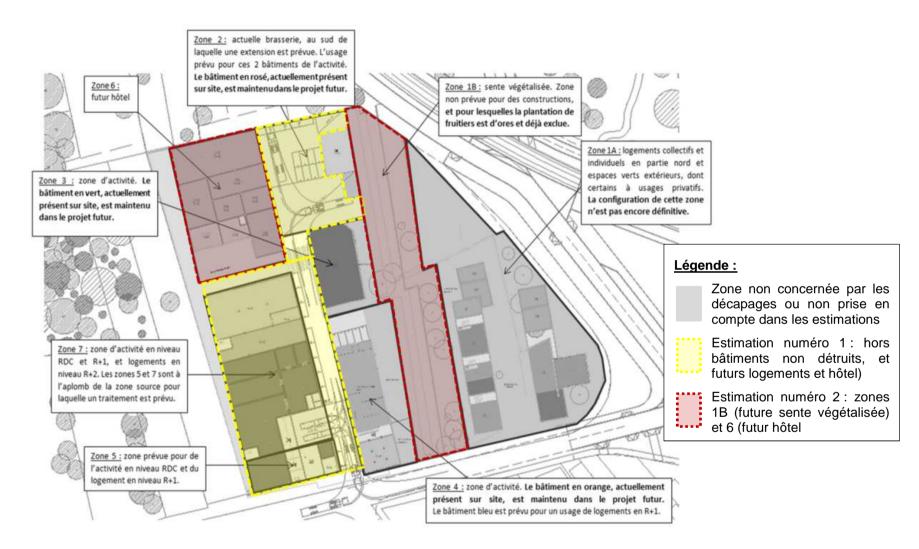


Figure 23 : Zonage des hypothèses d'estimation de volumes et surcoûts liés au décapage superficiel



Tableau 19 : Calcul de cubatures et de coûts de gestion liés au décapage de terres de surface – Hors bâtiments non détruits, et futurs logements et hôtel

				Volume ISDI aménagée -							ISDI+ (€/m3) - 55		ISDND (€/t) - 80		ISDD (€	/t): 150		
Surface décapage (m2)	Volume décapé (m3)	Hypothèse basse (HB)	Hypothèse haute (HH)	Volume	ISDI (m3)	l .	OI +		SDND (m3)	Volume	ISDD (m3)	ISDI (€/m3) - 30	Surcout ISDI+ (€/m3) HB	Surcout ISDI+ (€/m3) HH	Surcout ISDND (€/m3) HB	Surcout ISDND (€/m3) HH	Surcout ISDD (€/m3) HB	Surcout ISDD (€/m3) HH
				НВ	НН	НВ	нн	НВ	НН	НВ	нн		25,00	25,00	114,00	114,00	240,00	240,00
5000	2500	d'analyse compatible avec une ISDI aménagée : 50% de la surface décapée	- Indices organoleptique + résultats d'analyse compatible avec une ISDND: 50% surface décapée - Zone source zone 5/7 : 50% surface décapée réfractaire au traitement> évacuation en ISDD pour 75% des terres et 25 % en ISDND	0,00	0,00	1250,00	0,00	1250,00	1875,00	0,00	625,00	0	31 250	0	142 500	213 750	0	150 000
									Surcout HB (€ HT)		173 750		Cout HB (€ HT)		316 250			
										Sur	out HH (€ HT)	363 750		Cout HH (€ HT)		540 000		

Tableau 20 : Calcul de cubatures et de coûts de gestion liés au décapage de terres de surface – Zones 1 (futurs logements) et 6 (futur hôtel)

							Volume ISDI						ISDI (€/m3) - 30	ISDI+ (€/m3) - 55		ISDND (€/t) - 80		ISDD (€/t): 150		
Zone Profondeur de Su concernée décapage (m)	Surface décapage (m²)	Volume décapé (m³)	Hypothèse basse (HB)	Hypothèse haute (HH)	Volume ISDI (m3)				Volume ISDND (m3)		Volume ISDD (m3)			Surcout ISDI+ (€/m3) HB	Surcout ISDI+ (€/m3) HH	Surcout ISDND (€/m3) HB	Surcout ISDND (€/m3) HH	Surcout ISDD (€/m3) HB	Surcout ISDD (€/m3) HH	
						НВ	НН	НВ	НН	НВ	НН	НВ	НН		25,00	25,00	114,00	114,00	240,00	240,00
Zone 1B (sente végéralisée)	10 cm	1090	109	- Indices organoleptiques + résultats d'analyse compatible avec une ISDI aménagée : 75% de la surface décapée - Indices organoleptique + résultats d'analyse compatible avec une ISDND : 25% surface décapée	- Indices organoleptiques + résultats d'analyse compatible avec une ISDI aménagée : 25% de la surface décapée - Indices organoleptique + résultats d'analyse compatible avec une ISDND : 75% surface décapée	0,00	0,00	81,75	27,25	27,25	81,75	0,00	0,00	0	2 044	681	3 107	9 320	0	0
Zone 6 (futur hôtel)	50 cm	1128	564	surface decapee - Indices organoleptique + résultats d'analyse compatible avec une ISDND - 25% surface décapée	Indices organoleptiques + résultats d'analyse compatible avec une ISDI aménagée : 25% de la surface décapée Indices organoleptique + résultats d'analyse compatible avec une ISDND : 75% surface décapée	0,00	0,00	423,00	141,00	141,00	423,00	0,00	0,00	0	10 575	3 525	16 074	48 222	0	0
		'						1	•				Surco	ut HB (€ HT)	31	799	Cout H	B (€ HT)	51	989
													Surco	ıt HH (€ HT)	61	748	Cout H	H (€ HT)	81	938

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 66/89

Bgp290/11



Plan de conception des travaux de remise en état 6. Eléments de dimensionnement des traitements pressentis

6.2.4 Bilan du traitement de la zone non saturée

6.2.4.1 Délais et séquençage

Le séquençage est le suivant :

- 1. Démolition des superstructures ;
- Venting et traitement zone T31 et décapage hors zone sous venting ;
 Démolition infrastructures et décapage des zones à traiter par venting ;
- 4. Le décapage des terrains superficiels au droit des autres zones et le traitement de la zone T31 peuvent être faits en parallèle du traitement par venting.

Le délai global de traitement est de 24 mois. Il est décomposé ainsi :

- 1. Démolition préalable des superstructures : 2 mois ;
- 2. Décapage des terrains superficiels au droit des zones concernées par le traitement par venting :
- 3. Venting : 18 mois (délai incluant le décapage des terrains superficiels au droit des autres zones).

6.2.4.2 Budget global

Postes	Coût € H.T.	MOE	Coordination / sécurité
Traitement de la zone T31 - Evacuation hors site	65 000,00	7 800,00	1 950,00
Traitement par venting	270 000,00	32 400,00	8 100,00
Traitement des déblais des pieux/longrines	130 000,00	15 600,00	3 900,00
Décapage superficiel sur l'ensemble du site (y compris zone logements) - hypothèse moyenne	314 500,00	37 740,00	9 435,00
TOTAL PREVISIONNEL	779 500,00	93 540,00	23 385,00
Incertitude	20 %		

▶ Plan de conception des travaux de remise en état
6. Eléments de dimensionnement des traitements pressentis

6.3 Traitement de la zone saturée

6.3.1 Cas particulier de la zone du sondage T34 – Traitement par extraction multiphase

6.3.1.1 Zone concernée par la mise en œuvre de ce traitement

La zone à traiter par cette approche a une surface de $400~\text{m}^2$ environ pour une profondeur de 4~m en moyenne soit $1~600~\text{m}^3$.

Elle est localisée sur en Figure 24.



Figure 24 : Localisation prévisionnelle des installations d'extraction multiphase

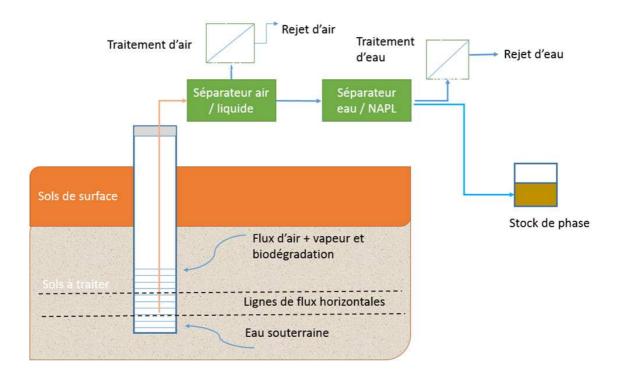
6.3.1.2 Dimensionnement du traitement

L'extraction multiphase, (cf. schéma suivant), est basée sur une technique de mise en dépression de la zone non saturée, de la zone de battement de nappe et la zone saturée (nappe). Elle a pour objectif de récupérer de la phase (NAPL) selon différentes configurations :

- Extraction de NAPL mobile ;
- Extraction d'eau chargée en polluants dissous ;
- Extraction de gaz chargé en vapeurs de polluants.



▶ Plan de conception des travaux de remise en état
6. Eléments de dimensionnement des traitements pressentis



Elle peut être menée sur un réseau séparatif (air des sols et phase liquide récupérée séparément) ou unitaire, comme suit. Le choix définitif devra être fait à l'issue des compléments de reconnaissance.



L'organisation de l'opération s'établit comme suit :

- Reconnaissance avant travaux, circonscription de la zone à traiter, choix du meilleur dispositif d'EMP;
- Traitement par EMP;
- Réception des travaux.

D'après les essais réalisés, un rayon d'influence de 8 m environ est évalué, ce qui reviendrait à implanter 3 aiguilles d'EMP. Pour tenir compte des hétérogénéités lithologiques des effets de bords pour une petite surface, nous nous basons sur 6 aiguilles.

3 piézomètres seront mis en œuvre pour piloter le traitement.

Les ouvrages sont forés en 2" ou 3". Ils seront crépinés sur l'horizon 1-4m, à vérifier en fonction des résultats des reconnaissances pré-travaux.



▶ Plan de conception des travaux de remise en état
 6. Eléments de dimensionnement des traitements pressentis

6.3.1.3 Délai de traitement

Le délai de traitement de l'EMP est de 18 mois.

6.3.1.4 Coût estimatif du traitement par extraction multiphase

Le coût estimatif de cette zone par extraction multiphase est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 21 : Coût de traitement de la zone T34 par extraction multiphase

	Qté	unités	Prix U€HT	Prix €H1		
Caractérisation avant travaux	1	ft	5000	5 000,00 €		
ouvrages souterrains	9	unités	1500	13 500,00 €		
raccordement fluides et électriques	1	forfait	15000	15 000,00 €		
localtion installation de traitement d'EMPet des effluents en surface	18	mois	2500	45 000,00 €		
consommable charbon actif eau, base 3t	inclus budget venting					
consommable charbon actif eau, base 3t	3	t	2500	7 500,00 €		
Suivi du traitement et pilotage analytique (unité supplémentaire si nécessaire))	18	mois	1500	27 000,00 €		
Réception du traitement	1	ft	5000	5 000,00 €		
coût de trait	118 000,00 €					
Incertitude	25%					

6.3.2 Traitement de la zone saturée – Traitement par réduction

6.3.2.1 Terrains concernés par ce traitement

Le volume de milieu souterrain saturé à traiter avoisine 4 000 m³ (cf. Tableau 22).

Tableau 22 : Volume de sol à traiter en zone saturée

	COHV + BTEX > seuils	BTEX > 200 mg/kg	COHV > 250 mg/kg	Total
Volume de sols m3	723	1904	1358	3985

Ce volume prend en compte une couche à traiter située entre 2 m et 4-4,5 m de profondeur en fonction de la géométrie des marnes et des argiles vertes.

La localisation des zones à traiter est disponible en Figure 7.

La technique de traitement retenue pour traiter la pollution concentrée en zone saturée est la **réduction** in-situ.

Au vu des résultats des essais, la réduction sera appliquée par voie chimique ou par voie chimique et biologique simultanément. La présence de fer zérovalent est obligatoire.

Les pilotes de réduction chimique permettent d'envisager des abattements supérieurs à 90% pour les chloroéthènes et pour les BTEX.

Toutefois, si le mécanisme de dégradation pour les chloroéthènes est clairement identifié avec le fer zérovalent, il n'est pas expliqué pour les BTEX et plusieurs hypothèses peuvent être envisagées, biologiques ou chimiques.



▶ Plan de conception des travaux de remise en état
 6. Eléments de dimensionnement des traitements pressentis

Une bonne performance des pilotes avec le produit du commerce EHC® a également été constatée.

En termes de transposition à un traitement pleine échelle, le traitement par voie chimique est privilégié, le réactif étant moins coûteux et plus facile à injecter. Le dosage de FZV est à choisir à 2% masse de masse de sol. Pour le traitement des BTEX, il est possible qu'il faille également prévoir une injection de matière organique (cas du pilote A2).

6.3.2.2 Coût estimatif du traitement par réduction

Au vu des résultats des essais pilotes et du faible rayon d'injection mesuré, il est envisagé 2 campagnes d'injection selon les secteurs et les teneurs en COV.

La durée de traitement envisagée peut être réduite à 12 mois, les voies chimiques étant une voie de traitement rapide.

Le pilotage de ce traitement sera basé sur les résultats dans les eaux souterraines. La réception sera réalisée sur les sols et les eaux souterraines.

Les coûts de traitements estimés sont présentés dans le **Tableau 23** et prennent en compte 2 campagnes d'injection.

Tableau 23 : Budget estimatif pour le traitement in situ de la zone saturée par réduction

	Qté	unité	Prix U€HT	Prix €HT					
Reconnaissance avant travaux	1	ft	30 000,00 €	30 000,00 €					
création de piézomètres	5	unités	2 000,00 €	10 000,00 €					
Fer zérovalent	144	t	1 250,00 €	180 000,00€					
2 campagnes d'injection (140 points d'injection)	35	jours	6 000,00 €	210 000,00 €					
Suivi du traitement + pilotage zone COHV	120	prélèvements/ analyses	300,00€	36 000,00 €					
encadrement	12	mois	4 000,00 €	48 000,00 €					
Réception	1	ft	30 000,00 €	30 000,00 €					
<u>Démantèlement</u> <u>piézomètres</u>	5	unités	1 500,00 €	7 500,00 €					
	551 500,00 €								
	20%								
Prix/ m3	Prix/ m3								



6.3.2.3 Traitement de la zone source en zone saturée autour de T25

Principe

Le traitement de l'ensemble de la zone saturée est prévu par réduction in-situ.

Cependant, dans le cas d'une trop forte proportion d'argile dans les sols à traiter, ce qui est le cas du secteur à proximité du sondage T25, au droit duquel la présence de sols plus argileux que ceux identifiés au droit des sondages réalisés à proximité, la mise en œuvre d'un traitement in-situ tel qu'envisagé au droit du site n'est pas efficace⁵.

Ainsi, un volume d'environ 400 m³ de sols (surface d'environ 100 m², tranche 0-2 m en zone non saturée et tranche 2-4 m en zone saturée, incluant ainsi 200 m³ en zone saturée sur les 3 985 m³ à traiter) sera excavé. Les sols de la ZNS seront traités préalablement par venting ce qui permettra qu'ils soient remblayés en fouille. Les sols de la ZS seront excavés et éliminés en filière.

L'extension de cette zone concernée par des sols rétifs au traitement est disponible en **Figure 6**, et est précisée sur la modélisation des teneurs anomaliques en PCE en **Figure 25**.

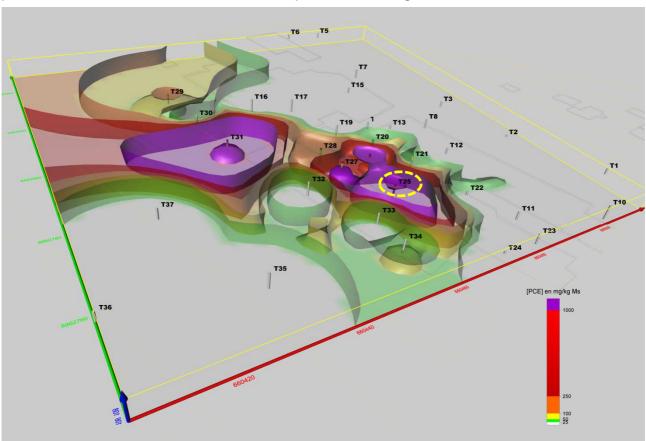


Figure 25 : Localisation de la zone de pollution concentrée au droit du sondage T25

⁵ Un traitement par soil mixing pourrait toutefois être envisagé



Plan de conception des travaux de remise en état
 Eléments de dimensionnement des traitements pressentis

Le déroulé prévisionnel des travaux est comparable à celui mis en œuvre pour les travaux à réaliser au droit de la zone du sondage T31 (cf. chapitre 6.2.1). Pour rappel, il est le suivant :

- phase de caractérisation complémentaire au moyen de sondages de sols et de prélèvements d'échantillons en vue d'analyses en laboratoire, dans le but :
 - de sécuriser l'emprise de la zone de pollution concentrée ;
 - d'obtenir le CAP⁶ auprès des filières pressenties pour l'évacuation des terres ;
- mise en place de la tente et du système de ventilation ;
- destruction de la dalle et évacuation des gravats ;
- terrassement et évacuation hors site des terres vers une filière adaptée ;
- à l'issue des travaux, réception des travaux fau moyen de prélèvements d'échantillons en bord et fond de fouille en vue d'analyses en laboratoire ;
- bilan de masse des polluants traités sur la base de la quantité de polluants évacués en filière et ceux filtrés sur charbon actif ;
- repli de la tente.

Délais

Après venting, la durée de l'opération ne dépassera pas 2 mois de traitement y compris démolition du dallage.

Budget

	Qté	unité	Prix U€HT	Prix €HT
Investigations avant travaux	1	ft	5000	5 000
Excavations/ remblaiement/réception	400	m3	50	20 000
Gestion des odeurs : AR chapiteau Extraction d'air Charbon actif	1	ft	30000	30 000
Elimination hors site	720	ft	160	115 200
	170 200			
Incertitudes				20%

Réf: CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02

⁶ Certificat d'Acceptation Préalable



▶ Plan de conception des travaux de remise en état
6. Eléments de dimensionnement des traitements pressentis

6.3.3 Bilan du traitement de la zone saturée

6.3.3.1 Délai

L'ensemble des opérations peuvent être menées simultanément. Le délai est par conséquent est **de 2 ans**, limité par l'EMP.

6.3.3.2 Budget

L'ensemble des opérations peuvent être menées simultanément. Le délai est par conséquent est de 2 années, limité par l'EMP.

Détail	Coût € H.T.	МОЕ	Coordination / sécurité
Traitement de la zone T34 - EMP	118 000,00	14 160,00	3 540,00
Traitement par réduction	551 500,00	66 180,00	16 545,00
Traitement de la zone T25 - Evacuation hors site	170 200,00	20 424,00	5 106,00
TOTAL PREVISIONNEL	839 700,00	100 764,00	25 191,00
Incertitude	20 %		



6.4 Dispositions constructives à mettre en place

Pour les futures zones d'activités et de logements au moins (zones 2, 3, 4, 5 et 7), des mesures constructives sont à ce stade prises en compte afin d'assurer la compatibilité sanitaire de l'état environnemental du site avec les usages futurs prévus dans le projet.

Parmi les solutions correctives envisageables, il est proposé ici la solution de drainage de gaz sous bâtiment ou du vide-sanitaire sous bâtiment (selon les zones).

6.4.1 Drainage de gaz sous bâtiment

6.4.1.1 Principe

Le système se compose d'un réseau de mini drain enchâssé dans une nappe filtrante elle-même recouverte d'une géo-membrane étanche en matériaux inerte chimiquement (polypropylène ou équivalent) protégé par un géotextile anti-poinçonnement (type SOMETUBE gaz® ou équivalent) (**Figure 26**). Le complexe se présente sous forme de lés qui se posent sur la couche de forme en sous-face du dallage, les lés sont soudés entre eux.

Les mini-drains sont ensuite reliés à un collecteur, les polluants gazeux collectés sont évacués en toiture. En fonction des pertes de charges et de la perméabilité des terrains, il est ou non nécessaire de mettre en place une ventilation mécanique pour assurer l'extraction. De même en fonction des concentrations en polluants dans les gaz collectés, une filtration sur charbon actif peut être nécessaire avant rejet.

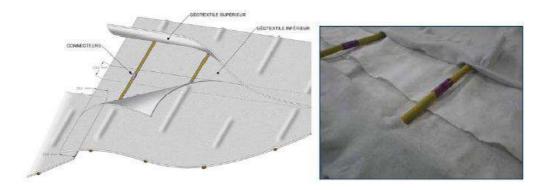


Figure 26 : Exemple de système de draine de gaz (source guide de la conception pour la protection des bâtiments contre les gaz souterrains, Groupe Alphard, décembre 2016)

Ce système de drainage des gaz sous membrane étanche a comme avantages de :

- ne pas remettre en question la construction du bâtiment sur dallage ;
- de ne pas nécessiter d'excavations autres que celles prévues dans le projet pour la mise en place des plateformes et pour le traitement des zones de pollution concentrée.



▶ Plan de conception des travaux de remise en état
 6. Eléments de dimensionnement des traitements pressentis

6.4.1.2 Coûts estimatifs

A ce stade, les estimations des coûts fournis ci-après sont donc des fourchettes de prix issues de notre retour d'expérience.

Ces prix sont en effet particulièrement variables en fonction des contraintes de mise en œuvre spécifiques à chaque site et à chaque projet de construction et des impacts sur les délais de réalisation des structures de Gros Œuvre qu'il est difficile d'appréhender à ce stade.

Le drainage des gaz sous bâtiment couplé à un dispositif d'étanchéité sous dallage, ne nécessitant pas de modifier les modes de fondations prévus pour le bâtiment, aucun surcoût pour la mise en place du dallage n'a été pris en compte. Il reste encore difficile de déterminer le nombre et la nature des points singuliers à traiter dans le cadre de la mise en place du système d'étanchéité. Des prix unitaires relevés sur des devis récents d'entreprise de travaux pour le traitement de points singuliers lors de la mise en place de membrane d'étanchéité sont fournis à titre informatif :

- traitement de poteau/pieux : 100 à 185 € H.T. / unité ;
- traitement des canalisations traversantes : 85 à 100 € H.T. / unité ;
- traitement singularité linéaire (mur, longrine) : 40 à 60 € H.T. / ml.

Le budget associé à cette mesure constructive pour les zones 5 et 7 est présenté dans le Tableau 24.

Une incertitude de 15% sur un cout de construction par rapport à des bâtiments qui ne sont à ce jour qu'en phase esquisse ou APS est un chiffre tout à fait normal. Pour réduire cette marge d'incertitude, des études de conception détaillées des bâtiments sont nécessaires.

Tableau 24 : Budget de traitement pour les dispositions constructives pour les futurs logements et locaux d'activité au sud du site

	PU	Qt	Prix (€ H.T.)		
Dispositif drainant	35 €/m2	2 450	85 750		
Traitement des points singuliers	130 €/u	88	11 440		
Traitement de réseaux traversant	90€/u	50	4 500		
Traitement des singularités linéaires	45 €/ml	650	29 250		
coûts de mise en place du système de ventilation en	ft	1	65 000		
toiture	10	1	03 000		
Surveillance semestrielle pendant 4 ans à raison de 2	an	4	15 000		
campagnes par an	aii	4	13 000		
		Total € H.T.	210 940		
		Total arrondi à	210 000		
		Incertitudes	15%		
_	Total € H.T. Maximum				



▶ Plan de conception des travaux de remise en état
6. Eléments de dimensionnement des traitements pressentis

6.4.2 Vide-sanitaire sous bâtiment

6.4.2.1 Zones concernées

Sur la base des calculs de risques sanitaires réalisés dans le cadre du plan de gestion, BURGEAP a considéré la mise en place d'un dispositif constructif s'opposant au transfert des polluants vers l'air intérieur équivalent à un vide sanitaire ventilé classique au droit des zones 2 et 3.

Un exemple de ce type de dispositif a été transmis à BURGEAP lors de la réalisation du plan de gestion en 2018 par le bureau d'études ACI. Ce document est disponible en **Annexe 3**.

6.4.2.2 Coût estimatif

BURGEAP n'étant pas spécialiste de ce domaine, le chiffrage estimatif de ces dispositifs a été transmis par BOUYGUES IMMOBILIER UrbanEra via le bureau d'études ACI.

Sur la base des hypothèses suivantes (validées par Burgeap) :

- création d'une dalle au-dessus de la dalle existante;
- mise en œuvre des couches de sables et gravillons entre les deux dalles sans système drainant supplémentaire;

Le chiffrage de ces dispositions constructives a été estimé à 340 k€ H.T.



Plan de conception des travaux de remise en état 6. Eléments de dimensionnement des traitements pressentis

6.5 Surveillance environnementale pendant le chantier

6.5.1 Principe

Cette surveillance intègre :

- la surveillance des eaux souterraines. Elle a pour but de vérifier l'absence de modification des flux aval hydraulique du traitement;
- la surveillance de l'air ambiant. Elle a pour but de vérifier l'absence d'impact sanitaire sur les voisins et les artisans du site.

6.5.2 Surveillance de qualité des eaux souterraines

Elle concernera à minima 3 piézomètres en aval hydraulique ouest et 2 en aval hydraulique sud. Elle permettra d'acquérir une chronique des concentrations en BTEX et COHV dans les flux aval et également d'alerter en cas d'augmentation des concentrations notamment en sous-produits de traitement indésirables (benzène, cis-DCE, CV).

En cas d'anomalie constatée, des dispositifs de confinement hydraulique qui seront prévus au cahier des charges de travaux pourront être mis en œuvre aux frais de l'entreprise de travaux.

Elle sera réalisée à pas mensuel pendant les travaux de traitement de la zone saturée (y compris par excavation) et durera 1 an après la fin du traitement (la vitesse de déplacement des eaux souterraines au droit du site est de quelques dizaines de mètres par an ; il faut donc considérer ce délai pour s'assurer de l'influence du traitement en aval proche (entre 10 m et 30 m maximum).

Le coût estimatif de ce dispositif de surveillance est de 30 k€.

6.5.3 Surveillance de qualité de l'air

Elle sera assurée par des capteurs passifs de type Radiello. A minima, 1 capteur sera installé par établissement artisanal en fonctionnement (5 prévus) + 3 capteurs pour les riverains essentiellement au sud du site. Une fréquence mensuelle sera prévue pendant les travaux uniquement. Au moins 2 points d'état « 0 » seront faits avant travaux.

Des calculs de risques sanitaires seront réalisés sur la base des résultats analytiques collectés pour vérifier la compatibilité sanitaire de l'état environnemental de ce milieu avec les usages prévus dans le projet futur.

En cas de dépassement des seuils de référence, les travaux seront arrêtés immédiatement jusqu'à ce que l'entreprise trouve une solution de mise en conformité.

Le coût estimatif de ce dispositif de surveillance est de 40 k€.



▶ Plan de conception des travaux de remise en état
6. Eléments de dimensionnement des traitements pressentis

6.6 Repli du chantier et réception post traitement

6.6.1 Principe

A l'issue du chantier, les installations seront repliées et les équipements de traitement démantelés. Les ouvrages seront rebouchés à l'exception des piézomètres et piézairs qui seront utilisés pour la surveillance air et eau.

La surveillance sera réalisée sur l'air ambiant et sur les eaux souterraines. Elle sera quadriennale à minima avec 2 campagnes par an. En lien avec les aménagements sur site et hors site, une surveillance sur une période de 4 années est prévue.

A ce stade, le dimensionnement de la surveillance est le suivant :

- air ambiant : 8 points de mesure (1point par équipement / aménagement projeté) ;
- eaux souterraines : 10 piézomètres (3 en zone source résiduelle et 7 dans le flux, y compris aval éloigné).

6.6.2 Budget

Le budget dédié est estimé à 20 k€ par an, soit pour 4 années de surveillance, un total de 80 k€.

Réf: CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02

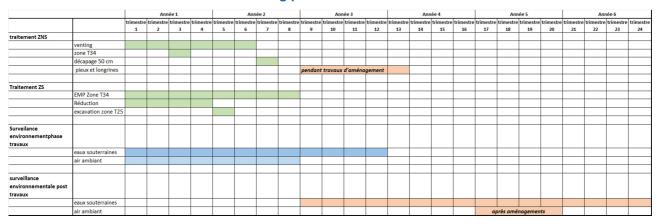


▶ Plan de conception des travaux de remise en état
6. Eléments de dimensionnement des traitements pressentis

6.7 Bilan du traitement

En synthèse, le séquençage du traitement est présenté dans le Tableau 25 ci-après.

Tableau 25 : Planning prévisionnel des travaux à réaliser



Le récapitulatif du budget est présenté dans le Tableau 26.

Tableau 26 : Rappel des différentes phases de traitement

Postes	Détail	Coût € H.T.	МОЕ	Coordination / sécurité
	Traitement de la zone T31 - Evacuation hors site	65 000,00	7 800,00	1 950,00
Traitement de la zone	Traitement par venting	270 000,00	32 400,00	8 100,00
non saturée	Traitement des déblais des pieux/longrines	130 000,00	15 600,00	3 900,00
non saturee	Décapage superficiel sur l'ensemble du site (y compris zone logements) - hypothèse moyenne	314 500,00	37 740,00	9 435,00
Traitament de la zone	Traitement de la zone T34 - EMP	118 000,00	17 040,00	3 540,00
Traitement de la zone	Traitement par réduction	551 500,00	66 180,00	16 545,00
saturée	Traitement de la zone T25 - Evacuation hors site	170 200,00	20 424,00	5 106,00
Dispositions constructives	Drainage des gaz sous bâtiment	210 000,00	17 400,00	6 300,00
Dispositions constructives	Vide-sanitaire sous bâtiment (chiffrage ACI)	340 000,00	-	-
Surveillance des milieux	Qualité des eaux souterraines	30 000,00	-	-
durant le traitement	Qualité de l'air	40 000,00	-	-
Surveillance post- traitement	Budget estimatif de 20 k€ H.T. durant 4 ans	80 000,00	-	-
TOTAL PREVISIONNEL		2 319 200,00	214 584,00	54 876,00
Incertitude		20 %		



Plan de conception des travaux de remise en état 7. Aspect sanitaire et aménagements constructifs

7. Aspect sanitaire et aménagements constructifs

Au vu des concentrations relevées lors des diagnostics réalisés au droit du site, et les performances théoriques des techniques de réhabilitation envisagés, la mise en œuvre des travaux de réhabilitation ne permettra pas d'assurer la comptabilité sanitaire de l'état environnemental résiduel du site avec les usages futurs prévus dans le projet.

7.1 Données d'entrée retenues spécifiques à chaque zone

En plus des mesures générales d'aménagement, sont précisées ci-dessous les spécificités liées à chaque zone en termes de principes de mesures constructives retenues (présentées au chapitre 6.4) et de teneurs résiduelles en polluants prises en compte.

Rappelons qu'un travail complémentaire en concertation avec les équipes en charge du projet de construction/réhabilitation doit être mené afin d'optimiser les mesures constructives à mettre en œuvre.

7.1.1 Zone 1 – Construction de logements de plain-pied – HORS CHAMP DU PRESENT PCT

Hypothèse constructive et concentrations retenues :

- en zone non saturée, concentration maximale dans les sols mesurées au-delà de 0,5 m de profondeur au droit de l'emprise de la zone 1; les sols pollués sont considérés être localisés à 10 cm sous la dalle;
- en zone saturée, concentration maximale mesurée dans la nappe au droit de Pz1 et PzC;
- aucune mesure constructive particulière.

7.1.2 Zone 2 – Conservation du bâtiment existant avec extension, Activité en RdC

Hypothèse constructive et concentrations retenues :

- en zone non saturée, concentration maximale mesurée dans les sols au droit de l'emprise de la zone 2; les sols pollués sont considérés être localisés à 10 cm sous la dalle;
- en zone saturée, concentration maximale mesurée dans la nappe au droit de Pz8 et Pz10 ;
- mise en place d'un dispositif constructif s'opposant au transfert des polluants vers l'air intérieur équivalent à un vide sanitaire ventilé classique. Un exemple de dispositif est disponible en Annexe 3.

7.1.3 Zone 3 – Conservation du bâtiment existant avec extension, Activité en RdC

- en zone non saturée, concentration maximale mesurée dans les sols dans les sols au droit de l'emprise de la zone 3 ; les sols pollués sont considérés être localisés à 10 cm sous la dalle ;
- en zone saturée, concentration maximale mesurée dans la nappe au droit de Pz2;
- mise en place d'un dispositif constructif s'opposant au transfert des polluants vers l'air intérieur équivalent à un vide sanitaire ventilé classique. Un exemple de dispositif est disponible en Annexe 3.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU



Plan de conception des travaux de remise en état 7. Aspect sanitaire et aménagements constructifs

7.1.4 Zone 4 – Conservation partielle du bâtiment existant avec extension, activité en RdC et logements en R+1 (partiellement)

- en zone non saturée, concentration maximale mesurée dans les sols dans les sols au droit de l'emprise de la zone 4 ; les sols pollués sont considérés localisés à 10 cm sous la dalle ;
- en zone saturée, concentration maximale mesurée dans la nappe au droit de Pz1 et Pz9;
- mise en place d'un dispositif constructif s'opposant au transfert des polluants vers l'air intérieur équivalent à un vide sanitaire ventilé à étanchéité renforcée.

7.1.5 Zone 5 – Construction de locaux de plain-pied, Activité en RdC

- en zone non saturée, l'abattement attendu d'au moins 50 % des teneurs dans les sols n'est à ce stade pas directement pris en compte : nous avons considéré dans le calcul les concentrations maximales en polluants mesurées, mais celles-ci ont été positionnées à 1 m de profondeur par rapport au dallage en se basant sur les données d'analyses et de sondages;
- en zone saturée, concentration maximale mesurée dans la nappe au droit de Pz3 et PZ5;
- mise en place d'un dispositif constructif s'opposant au transfert des polluants vers l'air intérieur équivalent à un système de drainage des gaz sous bâtiment avec géomembrane d'étanchéité en sous face du dallage; les mesures constructives à mettre en œuvre pourraient être allégées après prise en compte du facteur d'abattement.

7.1.6 Zone 6 - Construction d'un hôtel de plain-pied

- en zone non saturée, après décapage de 0,5m des sols superficiels concentrations moyennes mesurées dans les sols au droit de l'emprise de la zone 6 car les impacts les plus forts sont ponctuels;
- en zone saturée, concentration maximale mesurée dans la nappe au droit de Pz2, Pz6 et Pz7 ;
- mise en place d'un dispositif constructif s'opposant au transfert des polluants vers l'air intérieur équivalent à un vide sanitaire ventilé à étanchéité renforcée.

7.1.7 Zone 7 – Construction de locaux de plein pied, Activité en RdC

- en zone non saturée, concentration résiduelle en polluants correspondant à un abattement des teneurs dans les sols de 50% après traitement (les concentrations correspondantes aux sondages T31 et T25=Pz4 ont été écartées car considérées comme excavées ou traitées par ailleurs); rappelons que ce facteur d'abattement est volontairement conservatoire;
- en zone saturée, concentration maximale mesurée dans la nappe au droit de Pz5 ;
- mise en place d'un dispositif constructif s'opposant au transfert des polluants vers l'air intérieur équivalent à un système de drainage des gaz sous bâtiment avec géomembrane d'étanchéité en sous face du dallage.

7.2 Bilan des calculs de risque sanitaires

Les calculs réalisés pour chaque zone permettant d'obtenir une compatibilité sanitaire état des milieux / usages sont présentés dans le **Tableau 27** en tenant compte des dispositions constructives ou d'un abattement lié au traitement.

Réf : CSSPIF191334 / RSSPIF09336-02 MO / JV / ABU 14/06/2019 Page 82/89



Tableau 27 : Synthèse des scénarii étudiés

Zone	Milieu considéré pour les calculs	Hypothèses constructives	Disposition constructive considérée	Prise en compte des travaux de réhabilitation	Résultats des calculs	Somme des	QD/ERI		
	Sol				QD sol adulte = 0,36 QD sol enfant = 0,36	QD adulte	0,39		
Zono 4		Logement de plain	décapage des	202	ERI sol adulte = 4,7 10 ⁻⁰⁶ ERI sol enfant = 7,1 10 ⁻⁰⁷	QD enfant	0,39		
Zone 1	Nappe	pied	sols sur 50 cm	non	QD nappe adulte = 0,03 QD nappe enfant = 0,03	ERI adulte	5,7E-06		
					ERI nappe adulte = 9,8 10 ⁻⁰⁷ ERI nappe enfant = 1,5 10 ⁻⁰⁷	ERI enfant	8,6E-07		
	Sol				QD sol adulte = 0,02	QD adulte	0,03		
Zone 2		Bâtiment sur vide	oui : vide sanitaire	non	ERI sol adulte = 4,1 10 ⁻⁰⁷	QD addite	0,03		
2011e 2	Nappe	sanitaire	oui . viue sai iitali e	HOH	QD nappe adulte = 0,01 ERI nappe adulte = 1,7 10 ⁻⁰⁶	ERI adulte	2,1E-06		
		1			QD sol adulte = 0,23				
	Sol	Bâtiment sur vide			ERI sol adulte = 8,6 10 ⁻⁰⁶	QD adulte	0,25		
Zone 3		sanitaire	oui : vide sanitaire	non	QD nappe adulte = 0,02				
	Nappe				ERI nappe adulte = 1,2 10 ⁻⁰⁶	ERI adulte	9,8E-06		
					QD sol adulte = 0,15				
	Sol				ERI sol adulte = 2,4 10 ⁻⁰⁶	QD adulte	0,15		
Zone 4	ne 4		ne 4	Bâtiment sur vide sanitaire	oui : vide sanitaire	non			
	Nappe				QD nappe adulte = 9,99 10 ⁻⁰⁶ ERI nappe adulte = 9,1 10 ⁻¹⁰	ERI adulte	2,4E-06		
					Livinappe addite = 3,1 10				
					QD sol adulte résident = 0,25 QD sol adulte travailleur = 0,09				
	Sol		oui : drainage		QD sol enfant = 0,28	QD adulte QD travailleur	0,32 0,11		
					ERI sol adulte résident = 2,2 10 ⁻⁰⁷ ERI sol adulte travailleur = 8,2 10 ⁻⁰⁸	QD enfant	0,35		
Zone 5		Bâtiment de plain- pied + drainage		non	ERI sol enfant = 3,8 10 ⁻⁰⁸				
		sous bâtiment		géomembrane sous la dalle	géomembrane sous la dalle	QD nappe adulte résident = 0,07 QD nappe adulte travailleur = 0,02			
				sous la dalle		QD nappe enfant = 0,07 ERI nappe adulte résident = 4,3 10 ⁻⁰⁶	ERI adulte ERI travailleur	4,52E-06 1,18E-06	
					ERI nappe adulte travailleur = 1,1 10 ⁻⁰⁶ ERI nappe enfant = 6,5 10 ⁻⁰⁷	ERI enfant	6,88E-07		
		!							
					QD sol adulte résident = 0,24 QD sol adulte travailleur = 0,12				
	Sol				QD sol enfant = 0,31	QD adulte QD travailleur	0,26 0,13 0,33		
					ERI sol adulte résident = 4,4 10 ⁻⁰⁶ ERI sol adulte travailleur = 2,2 10 ⁻⁰⁶	QD enfant			
Zone 6		Hôtel sur vide	décapage des	concentrations moyennes	ERI sol enfant = 8,4 10 ⁻⁰⁷				
Zone 6		sanitaire	sols sur 50 cm	considérées sur la zone	QD nappe adulte résident = 0,02 QD nappe adulte travailleur = 0,01 QD nappe enfant = 0,02	ERI adulte	5,9E-06		
	Nappe	1			ERI nappe adulte résident = 1,5 10 ⁻⁰⁶ ERI nappe adulte travailleur = 4,0 10 ⁻⁰⁷	ERI travailleur ERI enfant	2,6E-06 1,08E-06		
	-111				ERI nappe enfant = 2,4 10 ⁻⁰⁷				
						OD adulto	0.14		
	Sol	Bâtiment de plain-	oui : drainage	Oui : abattement	ERI nappe enfant = 2,4 10 ⁻⁰⁷	QD adulte	0,14		
Zone 7		Bâtiment de plain- pied + drainage	oui : drainage sous bâtiment avec	Oui : abattement des concentrations	ERI nappe enfant = 2,4 10 ⁻⁰⁷ QD sol adulte = 0,12	QD adulte	0,14		
Zone 7			sous bâtiment	des	ERI nappe enfant = 2,4 10 ⁻⁰⁷ QD sol adulte = 0,12	QD adulte	0,14		

Commentaires	Compatibilité avec l'usage	Robustesse des résultats	Recommandations	Zone
Nouveau bâtiment : après décapage de 50 cm des sols existants, la compatibilité sanitaire est assurée en prenant les données sol + nappe. L'étude de sensibilité réalisée sur les gaz du sol confirme ce résultat	oui	1 seule campagne GDS	Investigations complémentaires GDS pour confirmer les résultats	Zone 1
Bâtiment existant conservé : La compatibilité sanitaire est assurée par la présence du vide sanitaire.	Oui avec disposition constructive	absence de données GDS	Investigations complémentaires GDS ou air sous dalle confirmer les résultats voire pour s'affranchir de dispositions constructives	Zone 2
Bâtiment existant conservé : La compatibilité sanitaire est assurée par la présence du vide sanitaire.	Oui avec disposition constructive	1 seule campagne GDS	Investigations complémentaires GDS pour confirmer les résultats voire pour s'affranchir de dispositions constructives	Zone 3
Bâtiment existant conservé : La compatibilité sanitaire est assurée par la présence du vide sanitaire.	Oui avec disposition constructive	absence de données GDS	Investigations complémentaires GDS ou air sous dalle pour confirmer la compatibilité sanitaire, éventuellement s'affranchir de dispositions constructives et/ou jouer sur les modalités de ces dispositions	Zone 4
Nouveau bâtiment Installation au droit d'une zone source : disposition constructive obligatoire.	Oui avec disposition constructive	Oui	Travail sur les dispositions constructives pour les adapter au mieux en prenant en compte les résultats des tests de traitabilité sur l'effet du traitement	Zone 5
Nouveau bâtiment : La compatibilité sanitaire est assurée après décapage des sols sur 50 cm, prise en compte des concentrations sol moyennes ou centile 90 et mise en place d'un vide sanitaire.	Oui avec disposition constructive	1 seule campagne GDS	Investigations complémentaires GDS pour confirmer les résultats du scénario 1 et adapter au mieux les modalités des mesures constructives	Zone 6
Nouveau bâtiment Installation au droit d'une zone source : disposition constructive obligatoire. L'effet du traitement permet d'obtenir la compatibilité sanitaire	Oui avec disposition constructive	Oui avec disposition constructive	Travail sur les dispositions constructives pour les adapter au mieux en prenant en compte les résultats des tests de traitabilité sur l'effet du traitement	Zone 7



8. Synthèse

Le site de l'ancienne usine EIF est localisé dans le quartier des « Murs à Pêches » dans le haut Montreuil (93) ; cette emprise foncière est incluse dans l'assiette foncière de l'un des sites de l'appel à projet « Réinventons la Métropole du Grand Paris ».

Le terrain de l'appel à projet, d'une superficie d'environ 2 ha, est occupée en partie est par des maisons individuelles, une zone en friche, en partie centrale l'ancienne usine EIF, et à l'ouest la partie concernée par un appel à projet d'agriculture urbaine (dite « zone AAP »). Le terrain objet du présent plan de conception de travaux couvre uniquement l'ancienne usine EIF

BOUYGUES IMMOBILIER UrbanEra, lauréat de l'appel à projet, a étudié, en concertation avec l'EPFIF, les modalités de réaménagement de l'emprise EIF et des parcelles situées à l'est de ce terrain, en particulier le traitement des zones source et des zones de pollution concentrée situées au droit du terrain EIF.

Dans ce cadre, BOUYGUES IMMOBILIER UrbanEra a confié à BURGEAP la réalisation d'un plan de gestion, objet du rapport référencé RSSIF08117-04 en date du 21/12/2018. Ce plan de gestion s'est notamment appuyé sur la réalisation d'un essai de traitabilité, objet du rapport référencé RESICE08481-01 en date du 12/12/2018.

A partir de ces précédentes études, BOUYGUES IMMOBILIER UrbanEra a confié à BURGEAP la réalisation du plan de conception des travaux (PCT) de remise en état du terrain EIF, objet du présent rapport.

Les deux principales zones à traiter renferment l'une principalement des COHV et l'autre des BTEX ; ces zones sont en partie disjointes.

A l'issue du plan de gestion, les seuils de traitement retenus sont :

- 200 mg/kg pour les BTEX;
- 250 mg/kg pour les COHV.

Le stock de polluants estimés dans les zones de pollution concentrée ainsi déterminée représente 9,74 tonnes pour 11,16 tonnes totalisées pour les BTEX, soit 87,2 %et 14,1 tonnes pour 15,4 tonnes totalisées pour les COHV, soit 92 %.

Les techniques sélectionnées doivent donc être aptes à traiter les COHV et les BTEX. Au stade du plan de gestion, les techniques retenues étaient :

- la réduction chimique et biologique pour la zone saturée ;
- le venting pour la zone non saturée ;
- l'extraction multiphase pour la zone saturée ;
- le traitement par excavation et évacuation des terres impactées hors site.

BOUYGUES IMMOBILIER UrbanEra a missionné BURGEAP pour la réalisation d'essais pilote pour l'ensemble des techniques de traitement in situ envisageables. En effet, l'évacuation hors site ne demande aucun essai préalable à sa mise en œuvre, seul un maillage suffisamment dense de sondages en préalable est un gage pour la fiabilité des estimations de volume à évacuer vers les différentes filières hors site.

Plan de conception des travaux de remise en état 8. Synthèse

Pour le traitement de la zone non saturée, les techniques suivantes ont été dimensionnées :

- traitement de la zone source en zone non saturée autour de T31;
- traitement par venting;
- traitement des déblais des pieux et longrines et traitement de l'ensemble du site par excavation sur 50 cm de profondeur (10 cm de profondeur au droit de la sente végétalisée).

Pour le traitement de la zone non saturée, les techniques suivantes ont été dimensionnées :

- cas particulier de la zone du sondage T34 Traitement par extraction multi-phase;
- traitement par réduction
- traitement de la zone source en zone saturée autour de T25 par excavation et élimination hors site.

Les éléments suivants ont également été dimensionnés et chiffrés :

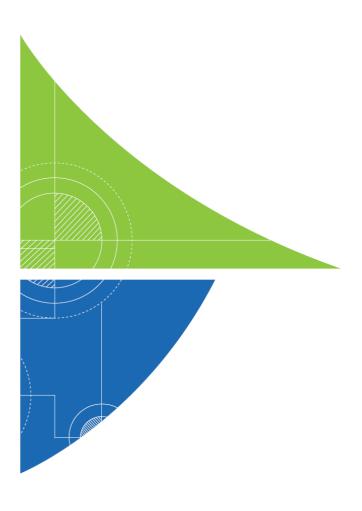
- · dispositions constructives spécifiques :
 - drainage de gaz sous bâtiment ;
 - vide-sanitaire sous bâtiment (dimensionnement et chiffrage établis par le bureau d'études ACI);
- surveillance environnementale pendant le chantier (eaux souterraines et air) ;
- repli du chantier et réception post traitement.

En synthèse, le récapitulatif du budget global est présenté dans le tableau suivant :

Postes	Détail	Coût € H.T.	MOE	Coordination / sécurité
	Traitement de la zone T31 - Evacuation hors site	65 000,00	7 800,00	1 950,00
Traitement de la zone	Traitement par venting	270 000,00	32 400,00	8 100,00
	Traitement des déblais des pieux/longrines	130 000,00	15 600,00	3 900,00
non saturée	Décapage superficiel sur l'ensemble du site (y compris zone logements) - hypothèse moyenne	314 500,00	37 740,00	9 435,00
Traitement de la zone	Traitement de la zone T34 - EMP	118 000,00	17 040,00	3 540,00
	Traitement par réduction	551 500,00	66 180,00	16 545,00
saturée	Traitement de la zone T25 - Evacuation hors site	170 200,00	20 424,00	5 106,00
Dispositions constructives	Drainage des gaz sous bâtiment	210 000,00	17 400,00	6 300,00
Dispositions constructives	Vide-sanitaire sous bâtiment (chiffrage ACI)	340 000,00	-	-
Surveillance des milieux	Qualité des eaux souterraines	30 000,00	1	-
durant le traitement	Qualité de l'air	40 000,00	-	-
Surveillance post- traitement	Budget estimatif de 20 k€ H.T. durant 4 ans	80 000,00	-	-
TOTAL PREVISIONNEL		2 319 200,00	214 584,00	54 876,00
Incertitude		20 %		



Plan de conception des travaux de remise en état 8. Synthèse



ANNEXES



Annexe 1. Rapport d'essai de traitabilité des techniques de traitement testées par BURGEAP au droit du site (rapport RESICE08481-01 du 06/12/2018)

Cette annexe contient 168 pages

BOUYGUES IMMOBILIER 92 URBANERA

Reconversion de l'usine EIF Rue Pierre de Montreuil à MONTREUIL (93)

Compte rendu d'essais de traitabilité

Rapport

Réf: CESIIF180888 / RESIIF08481-01

JV / AR / ABU

06/12/2018













BOUYGUES IMMOBILIER URBANERA

Reconversion de l'usine EIF Rue Pierre de Montreuil à MONTREUIL (93)

Compte rendu d'essais de traitabilité

Pour cette étude, le chef du projet est Anne Kevine ROBIN assisté de Mathieu OUGIER

Objet de			Rédaction		Vérification		Validation/Supervision	
l'indice	Date	Date Indice	Nom	Signature	Nom	Signature	Nom	Signatur e
Rapport	06/12/2018	01	J.VILLEMAGNE		A. ROGER	F	A;BARITEAU	

Numéro de contrat / de rapport :	Réf : CESIIF180888 / RESIIF08481-01
Numéro d'affaire :	A14457
Domaine technique :	SP13
Mots clé du thésaurus	ESSAI DE TRAITABILITE
	REDUCTION
	VENTING
	EXTRACTION MULTIPHASE

Agence Ile-de-France – site de Paris - 27, rue de Vanves – 92772 Boulogne Billancourt Cedex Tél : 01.46.10.25.70 • Fax : 01.46.10.25.64 - agence.de.paris@burgeap.fr



SOMMAIRE

1.	Introd	luction	5
	1.1 1.2	Objet de l'étude Méthodologie générale et règlementation en vigueur	
2.	Techn	niques testées pour les essais	7
	2.1	Objectifs du traitement et techniques testées	
		2.1.1 Matrice à traiter	/ 7
	2.2	Sélection des techniques	8
3.	Essais	s Réalisés	8
	3.1 3.2	Planning d'exécutionQHSE	
4. 5.	Implai Essai	ntation des ouvrages pour les essais in situde venting	9
٥.	5.1	Principe d'un traitement par venting	
	5.2	Objectifs des essais de venting	12
	5.3	Mise en œuvre des essais de venting in situ	
		5.3.1 Moyens mis en œuvre	
		5.3.3 Installation des ouvrages de venting	
	5.4	Réalisation des essais	
		5.4.1 Essais par paliers	
		5.4.2 Essai longue durée en zone Nord	
		5.4.4 Flux de polluants et délai de traitement	
6.	Essai	de réduction	24
	6.1	Objectifs de l'essai	
	6.2	Essai d'injection	
		6.2.1 Matériels et produits	
		6.2.3 Résultats	
	6.3	Essai de réduction en laboratoire	
		6.3.1 Principe de traitement	
	6.4	Résultats	
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	6.4.1 Réduction des BTEX	28
		6.4.2 Réduction des chloroéthènes	
_			
7.	Essai	d'extraction multiphasique	
	7.1 7.2	Principe de traitementObjectifs	
	7.2	Mise en œuvre des essais d'extraction multiphase	
		7.3.1 Moyens mis en œuvre	33
		7.3.2 Réalisation d'ouvrages d'essais et de pilotage	
	7.4	Réalisation des essais	
		7.4.1 Méthodologie appliquée	
		7.4.3 Essais au droit de l'ouvrage PZ4ESV	
8.	Concl	lusions des essais de traitement	43



FIGURES

Figure 1 : Localisation de le zone de l'étude et emprise de l'ancien site industriel	5
Figure 2 : Implantation des ouvrages de traitement	
Figure 3 : Skid de venting	13
Figure 4 : localisation des ouvrages de venting, zone source COHV et BTEX	14
Figure 5 : localisation des ouvrages de venting, zone source COHV	15
Figure 6 : Fiche synthétique de l'essai d'injection	
Figure 7 : Dégradation des chloroéthènes par voie biologique	27
Figure 8 : Illustration de la performance de la réduction in situ pour les BTEX (extrait rapport ENOVEO en annexe 5)	
Figure 9 : Illustration de la performance de la réduction in situ pour les chloroéthènes (extrait rapport ENOVEO)	31
Figure 10 : Skid d'extraction multiphases	
Figure 11 : Essais d'EMP réalisés au droit de l'ouvrage PZEMP1	
Figure 12 : Essais d'EMP réalisés au droit de l'ouvrage PZ4ESV	40
Tableau 1 : Missions réalisées	
Tableau 1 : Missions realisees Tableau 2 : Synthèse du bilan massique	
Tableau 3 : Planning d'exécution des essais in situ	
Tableau 4 : codes AFNOR associés aux techniques de ventilation mécanique in situ	
Tableau 5 : Résultats des analyses des sols de la zone non saturée au niveau des zones d'essais	
Tableau 6 : Résultats des essais de venting longue durée en zone Nord	
Tableau 7 : Résultats des analyses des gaz extrait en zone centrale	
Tableau 8 : Flux extraits en g/h	
Tableau 9 : Mission réalisée	24
Tableau 10 : Résultats des essais de réduction chimique des chloroéthènes	30
Tableau 11 : Résultats des essais de réduction biologique des chloroéthènes	30
Tableau 12 : Résultats des essais de réduction chimique et biologique des chloroéthènes	30
Tableau 13 : Résultats d'analyses d'eau en fin d'essai au droit de l'ouvrage PZEMP1	
Tableau 14 : Résultats d'analyses d'air en fin d'essai au droit de l'ouvrage PZEMP1	38
Tableau 15 : Résultats d'analyses d'air en début d'essai et en fin d'essai au droit de l'ouvrage	

ANNEXES

Annexe 1. C	Coupes des	s nouveaux	ouvrages
-------------	------------	------------	----------

Annexe 2. Monitoring du venting

Annexe 3. Bordereaux des analyses d'air lors du venting

Annexe 4. Bordereaux des analyses d'eaux lors du pilote ENOVEO

Annexe 5. Rapport d'ENOVEO

Annexe 6. Bordereaux des analyses d'eau lors de l'EMP

Annexe 7. Bordereaux des analyses d'air lors de l'EMP



1. Introduction

1.1 Objet de l'étude

Le site de l'ancienne usine EIF et ses abords est localisé dans le quartier des « Murs à Pêches » dans le haut Montreuil (93) ; cette emprise foncière est un des sites de l'appel à projet « Réinventons la Métropole du Grand Paris ».

L'emprise à réaménager, d'une superficie d'environ 2 ha, est occupée en partie est par des maisons individuelles, une zone en friche, en partie centrale un ancien site industriel, l'usine EIF et à l'ouest la partie « site classé » (Figure 1).



Figure 1 : Localisation de le zone de l'étude et emprise de l'ancien site industriel

L'objet de cette note est présenté les essais de traitement des zones sources localisées dans l'emprise de l'ancien site industrielle. La délimitation de ces zones source et leur caractéristique sont décrites dans le plan de gestion référence RESIIF08117-03 du 21/11/2018.



2. Techniques testées pour les essais

2.1 Objectifs du traitement et techniques testées

2.1.1 Matrice à traiter

Les sols du site à traiter sont répartis en deux zones source principales renfermant l'une principalement des COHV et l'autre des BTEX qui sont les principaux polluants identifiés au droit du site.

La succession lithologique au droit du site est la suivante :

- remblais d'épaisseur et d'origines diverses selon les zones (en moyenne, 1,50 m) ;
- calcaires de Brie, constitués à la base par des marnes blanchâtres et au somment par des calcaires avec la présence éparse de blocs de meulières; l'épaisseur moyenne de cette formation est d'environ 3 m :
- marnes vertes, dont l'épaisseur est estimée à 5 m environ (cet horizon n'a pas été entièrement recoupé lors des investigations réalisées au droit du site).

La limite calcaire de Brie/ marne verte n'est pas franche et on observe au droit de certains sondages des « surépaisseurs » de marnes ou au contraire leur quasi absence.

Les formations de Brie contiennent une nappe perchée sur les argiles vertes. Un essai de pompage a été réalisé par SUEZ pour le compte de l'EPFIF en mars 2018. Les essais ont été réalisés sur les ouvrages PZ13 et PZ14. Il a été mis en évidence un aquifère de faible perméabilité comprise entre 5 10⁻⁶ et 5 10⁻⁷. Dans le même des mesures granulométriques ont été réalisées sur un échantillon de calcaire de Brie : sa porosité totale est de 35,1%. La granulométrie est la suivante : Argile 48,7%, Silt 24,1% et Sable : 27,2% .

2.1.2 Seuils de traitement et volume de sols à traiter

A l'issue du plan de gestion, les seuils de traitement retenus sont :

- 200 mg/kg pour les BTEX;
- 250 mg/kg pour les COHV.

Le volume de sols à traiter a été évalué à environ 7 400 m³ pour l'ensemble des zones sources (Tableau 2).

BTEX < 200 - COHV >250 Total ZNS COHV 250 + BTEX 200 BTEX >200 - COHV <250 total ZS Surface Volume Surface Volume Surface Volume Volume Volume commune Profondeur commun m2 m3 m2 m3 m3 m3 m2 m3 0-0.5 54 27 222 444 912 456 REMBLAIS 0,5-1 30 396 372 60 792 744 3 394 1-1.5 73 37 857 429 365 1,5-2 125 63 881 441 673 337 2-2.5 232 116 932 466 554 277 MARNES 2.5-3 250 125 968 484 512 256 2 574 3-3,5 260 130 960 480 480 240 ARGILES +-948 474 3.5-4 266 133 456 228 4-4.5 273 137 447 224 1 410 4-4,8 445 133 272 82 Total 878 3 613 2 887 3 394 3 984

Tableau 2 : Synthèse du bilan massique



2.2 Sélection des techniques

Les techniques sélectionnées doivent être aptes à traiter les COHV et les BTEX. Au stade du plan de gestion, les techniques retenues étaient :

- le venting pour la zone non saturée ;
- l'extraction multiphase pour la zone saturée ;
- la réduction chimique et biologique pour la zone saturée ;
- le traitement par évacuation des terres impactées hors site.

3. **Essais Réalisés**

3.1 Planning d'exécution

Les essais de réduction en laboratoire, prestation B111, ont été confiés au laboratoire spécialisé ENOVEO.

Les essais in situ, prestation B112, ont été mis en œuvre par BURGEAP. La réalisation des essais s'est faite selon le programme suivant (Tableau3).

Tableau 3 : Planning d'exécution des essais in situ

Date	Opération	Détails	Détails				
09-févr-18	prélèvements de sols vers T25	prélèvements de sols	T25	BURGEAP/ATME			
28-mars-18	prélèvements d'eaux en PZ4 pour les essais chez ENOVEO	prélèvement d'eau 20I	PZ4	BURGEAP			
02-mai-18	mise en place des nouveaux ouvrages de venting et d'extraction multiphases	3 piézairs en zone Centrale	PZV1, PZV2, PZV3, àproximité de PZG1	BURGEAP/AGRI ENVIRONNEMENT			
		1 puits d'EMP	PZ4e	ENVIRONNEMENT			
		2 piézomètres de contrôle	PZ4EMP1 et PZ4				
03-mai-18	essais d'injection			BURGEAP/AGRI			
04-mai-18	fin des essais et repli			ENVIRONNEMENT			
25-mai-18	Réalisation d'ouvrages complémentaires	3 piézairs en zone Nord	PZV4, PZV5, PZV6	BURGEAP /ATME			
		1 puits d'EMP en secteur Sud	PZ3e	BURGEAP /ATME			
28-mai-18	essai de venting sur la zone centrale						
29-mai-18	essai de venting sur la zone Nord						
30-mai-18	Essai d'EMP en zone Sud			BURGEAP			
31-mai-18	Essai d'EMP en zone Centrale			BURGEAF			
01-juin-18	Fin des essais et rangement						
04-juin-18	Repli						

JV / AR / ABU Réf: CESIIF180888 / RESIIF08481-01 06/12/2018 Page 8/51 Bgp290/11



▶ Compte rendu d'essais de traitabilité
 4. Implantation des ouvrages pour les essais in situ

3.2 QHSE

Un PAQ a été émis préalablement aux essais. Un plan de prévention a été rédigé et transmis aux organismes de référence. Les DICT ont été faites par BURGEAP. Concernant les déchets et les rejets :

- les cuttings de forage ont été conditionnés en big bags et stockés à l'intérieur du bâtiment EIF:
 2 big bags de 2 tonnes environ;
- les eaux de nappe pompées ont été rejetées au réseau eaux usées après traitement sur charbon actif : cf. chapitre 6.4.2.3.

4. Implantation des ouvrages pour les essais in situ

Les ouvrages utilisés pour les essais sont présentés sur la figure 2. Les ouvrages suivants, existants, ont été réutilisés :

- PZG1;
- PZ4;
- PZ3.

Afin de pouvoir réaliser les essais de traitabilité présentés ci-après, il a été nécessaire de réaliser neuf ouvrages supplémentaires présentés dans la figure 2.

Les ouvrages ont été réalisés en deux phases, la première en semaine 18 par AGRI ENVIRONNEMENT (PZV1, PZV2, PZV3, PZ4ESV et PZ4C), la seconde par ATME en semaine 21 (PZV4, PZV5, PZV6 et PZEMP1).

Ils ont été forés à la tarière creuse/tarière pleine jusqu'à des profondeurs de 6 m pour les piézomètres eau et 1 m pour les piézomètres gaz. Leurs caractéristiques techniques sont les suivantes :

- Tube PVC ou PEHD pour les piézomètres eau en diamètre intérieur 80 mm;
- Tube PVC ou PEHD pour les piézomètres gaz en diamètre intérieur 50 et 25 mm.

Pour les piézomètres gaz, au-dessus du niveau crépiné, l'espace annulaire est comblé par de la bentonite sur 30 cm et au-dessus par 20 cm de ciment.

Les coupes des ouvrages sont disponibles en Annexe 1.

 Pour la zone au droit de l'ouvrage PZ3, l'aquifère est plutôt marneux. Pour la zone au droit de l'ouvrage PZ4, l'aquifère est plus argileux. Au droit de ce dernier ouvrage, 1 piézomètre de contrôle et 1 piézomètre d'extraction ont été mis en place tandis qu'au niveau de l'ouvrage PZ3, un ouvrage d'extraction a été installé.

Les ouvrages PZG1, PZV3 et PZV2 sont situés respectivement à 1,5, 3 et 5 m de distance du puits d'extraction PZV1 lors de l'essai de venting réalisé au droit de cet ouvrage. De la même manière les ouvrages PZV5 et PZV6 sont situés respectivement à 1,5 et 3 m de distance du puits d'extraction PZV4.

Concernant les essais d'extraction multiphase, ils ont été réalisés au droit des piézomètres PZ3 et PZ4. Des contrôles de niveau d'eau ont été fait au droit des ouvrages PZEMP1, PZ4ESV et PZ4C.

Réf : CESIIF180888 / RESIIF08481-01 JV / AR / ABU 06/12/2018 Page 9/51



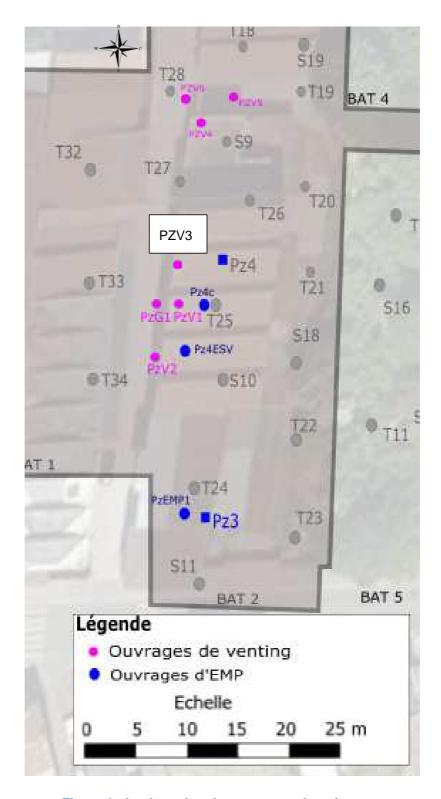
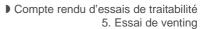


Figure 2 : Implantation des ouvrages de traitement





5. Essai de venting

Le «venting» est un procédé in-situ permettant d'extraire les composés organiques volatils de la zone insaturée (phase pure, adsorbée, gazeuse et dissoute dans l'eau interstitielle). Cette technique consiste à mettre en dépression la zone insaturée et à induire des circulations d'air centrées sur et en direction de chaque puits d'extraction souvent appelé « aiguille ». Le traitement par venting ne concerne que les zones non saturées.

Le renouvellement de l'air dans les pores du sol a pour conséquence de modifier les équilibres chimiques entre les différentes phases présentes. Ainsi, au cours de son passage à travers la zone contaminée, l'air se « charge » en polluant volatils et déplace l'équilibre de volatilisation des composés sorbés sur les grains de sols. Ces gaz sont récupérés dans les points d'extraction et traités en surface

L'objectif est de mesurer la faisabilité d'un traitement par venting et d'acquérir les données de terrain permettant d'appréhender la réponse du milieu à la mise en dépression du sol. Les essais sont réalisés au niveau de la source de pollution dans la zone non saturée dans l'horizon de remblais limono sableux à limono argileux entre 0 et 2m.

5.1 Principe d'un traitement par venting

Le venting consiste à une mise en dépression du sol pour désorber les polluants volatils et les extraire par aspiration. L'air vicié extrait est traité avant rejet à l'atmosphère. Les polluants extraits sont soit adsorbés sur charbon actif, soit détruits par oxydation catalytique ou sur biofiltre ; au stade des essais in situ, les polluants sont adsorbés sur charbon.

Le venting est une technique favorable dans les cas suivants :

Pression de vapeur :

- ce paramètre est le plus important pour évaluer l'efficacité d'un venting. La pression de vapeur d'un polluant représente sa capacité à se volatiliser :
- les composés ayant une pression de vapeur supérieure 0,13 kPa (10 mmHg) sont facilement traitables par venting. C'est le cas pour tous les composés d'intérêt sur le site EIF;
- par exemple pour le PCE, la pression de vapeur est comprise entre 1.9 kPa (20°C) 2.462 KPa (25°C), ce qui confirme la capacité du traitement à extraire ce produit
- par exemple pour le benzène, la pression de vapeur est comprise entre 10 kPa (20°C) 12,6 KPa (25°C), ce qui confirme la capacité du traitement à extraire ce produit.

Constante de Henry:

- cette constante décrit la tendance d'un constituant dissous à se répartir entre la phase gazeuse et la phase dissoute et donc de déterminer si un polluant dissous dans l'eau du sol pourra se volatiliser lors de la mise en oeuvre du venting;
- les polluants ayant une constante de Henry supérieure à 0,01 sont généralement facilement extractibles par venting ;
- dans le cas du PCE, la constante de Henry est de 0,754 (à 25°C), ce qui permet d'affirmer que le composé est facilement extractible par cette technique;
- dans le cas du benzène, la constante de Henry est de 0,.229 (à 25°C), ce qui permet d'affirmer que le composé est facilement extractible par cette technique. Les autres BTEX ont également une constante de Henry supérieure à 0,01.

Réf : CESIIF180888 / RESIIF08481-01 JV / AR / ABU 06/12/2018 Page 11/51



Le bioventing est associé au venting dans la mesure où la circulation d'air induite par le venting, ou augmentée par une injection d'air complémentaire, permet pour certains polluants une dégradation biologique dont le produit de dégradation est le dioxyde de carbone.

Ces traitements sont couramment mis en œuvre dans le cas de COV. Les codes AFNOR associés à cette technique sont les suivants :

Tableau 4 : codes AFNOR associés aux techniques de ventilation mécanique in situ

Code	Prestation
C311a	Venting
C315b	Bioventing

5.2 Objectifs des essais de venting

Les essais ont pour objectifs :

- la détermination de leur faisabilité :
- l'évaluation de la réponse du milieu :
 - dépression acceptable;
 - · débit d'air par pointe ;
 - flux de polluants à l'état initial ;
- le rayon d'influence pour déterminer le nombre d'ouvrages de venting à mettre en œuvre ;
- l'évaluation du flux à traiter.

5.3 Mise en œuvre des essais de venting in situ

5.3.1 Moyens mis en œuvre

Le skid de venting est composé :

- d'un support métallique ;
- d'un séparateur de condensats PEHD, fonctionnant pour un débit d'air entre 10 et 800 m³/h avec sécurité niveau haut ;
- d'un extracteur d'air: turbine à canal latéral avec soupape de sécurité, débit max. 150 m³/h et dépression max. -200 mbar ;
- d'un filtre à charbon actif air de 160 l pour un débit d'air entre 10 et 150 m³/h.





Figure 3: Skid de venting

Les équipements de mesures ont été :

- PID ppm 10,6 eV,
- Pompe d'échantillonnage d'air à soufflet, clapet ou péristaltique. La pompe à clapet permet le pompage de l'air dans le réseau en dépression, l'échantillonnage étant réalisé par la pompe Gilair,
- Nourrice pour raccorder plusieurs ouvrages de contrôles simultanément ;
- Pompe d'échantillonnage d'air Gilair plus débit 1 à 5000 ml/min, précision de la mesure à débit constant : 5%- alimentation batterie IP54,
- Débitmètre GO-Cal,
- · Micromanomètre 0-200 mbar,
- Anémomètre sonde vitesse air chaud 0-40 m/s,
- Détecteur CH₄ / H₂S résolution 10 ppm.
- Détecteur CO₂ O₂ de type analyseur biogaz.

L'alimentation a été faire depuis l'atelier du menuisier voisin. Un coffret électrique a été acheté par BURGEAP. La puissance installée a été de 3 KW en monophasée, protection 16A.

5.3.2 Préparation

Les étapes successives de l'opération sont :

- mise en place des ouvrages : Prestataire = AGRI ENVIRONNEMENT ;
- mise à disposition des équipements et livraison = PLM Equipements.

5.3.3 Installation des ouvrages de venting

5.3.3.1 Localisation des ouvrages

Les essais de venting ont été réalisés sur deux zones différentes (Figures 3 et 4):

- 1 zone au centre du bâtiment 2 EIF, zone source COHV et BTEX,
- 1 zone au nord du bâtiment 2 EIF, zone source COHV.



PzV6¶ Distance-PzV4/PzV6°:-Distance·PzV4/PzV5°:-1,50·m¶ T28¶ O 3-m¶

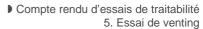
Figure 5: localisation des ouvrages de venting, zone source COHV

Le tableau 5 présente les résultats des analyses de sols au niveau des zones d'essais ; ces données sont détaillées dans le plan de gestion.

Tableau 5 : Résultats des analyses des sols de la zone non saturée au niveau des zones d'essais

		T.	25	T28			
		0,8m	1,8m	0,8m	1,2m		
		limons argileux	marnes	remblai grossier	limon		
PCE		500	1400	310	47		
TCE	mg/kg	26	150	1,6	0,49		
cis-DCE	mg/kg	24	64	1,2	1,2		
BTEX		1,03	75	<lq< td=""><td><lq< td=""></lq<></td></lq<>	<lq< td=""></lq<>		

T25 se situe au centre du bâtiment : 1ère zone d'essai et T28 au nord,2ème zone d'essai.





Au droit de la zone centrale (T25), les sols non saturés sont fortement impactés par des BTEX et des COHV.Les terrains au droit de ce sondage sont constitués de remblais jusqu'à 1 m de profondeur de type limons argileux puis de marnes des calcaires entre 1 et 2 m; des argiles grises-vertes sont recoupés ensuite jusqu'à 5 m de profondeur.

Au droit de la zone Nord (T28), les sols non saturés sont contaminés par des COHV uniquement. Au droit de ce sondage, les sols non saturés sont composés de remblais limoneux remaniés avec des déchets de démolition urbains (briques notamment) et d'un niveau marneux fin. Néanmoins, dans cette zone, les terrains sont hétérogènes, ils renferment notamment plus ou moins de débris de démolition.

5.3.3.2 Equipements des piézairs

Les forages ont été réalisés en diamètre 140 mm. Les piézairs sont équipés de tubes PVC ou PEHD de diamètre 2", crépinés 0,5 mm. L'espace annulaire a été comblé par un massif filtrant de granulométrie 1-2mm en face du niveau crépiné. La hauteur crépinée est de 50 cm entre 0,5m et 1m. Au-dessus du niveau crépiné, l'espace annulaire est comblé par de la bentonite sur 30cm et au-dessus par 20 cm de ciment.

Les coupes des ouvrages sont données en Annexe 1.

5.4 Réalisation des essais

Au total, 4 essais ont été réalisés :

- au droit de la zone centrale, 2 essais par paliers débit / dépression ont été réalisés sur 2 ouvrages différents (PZV1et PZV2);
- au droit de la zone Nord, zone impactée par les COHV, sondage T28, 1 essai par palier a été réalisé ainsi qu'un essai longue durée à une dépression fixe.

5.4.1 Essais par paliers

5.4.1.1 Méthodologie appliquée

Les essais ont été réalisés le 28/05/2018 sur une durée de 1h30.

Les essais par paliers ont été réalisés sur une dizaine de paliers $\Delta P/Q$ sur une durée moyenne 10 minutes environ par palier jusqu'à stabilisation.

Pendant les essais ont été mesurés :

- ΛP et gaz saturant (CH₄/O₂/CO, H₂S) dans chacun des ouvrages de monitoring ;
- Suivi PID, Vgaz et T°C: mesures à pas réguliers en entrée et ponctuellement en sortie du charbon actif.

Par ailleurs, pour l'essai longue durée dans la zone nord et un essai par palier sur la zone centrale, un détecteur CO₂ a été utilisé pour permettre de quantifier la production de CO₂ associée à la biodégradation des BTEX.

Réf : CESIIF180888 / RESIIF08481-01 JV / AR / ABU 06/12/2018 Page 16/51



5.4.1.2 Résultats des essais par paliers

Pour les essais en zone Centrale

- 1. le débit critique n'est pas atteint : les courbes débit / dépression sont globalement linéaires ;
- 2. l'absence de dépression mesurable sur les ouvrages de contrôle probablement en lien avec un milieu un peu plus grossier et hétérogène qu'un limon, d'où un débit critique non atteint. Les divers sondages réalisés dans la ZNS montrent que la lithologie du premier mètre est très variable sur le site ;
- 3. l'absence d'H₂S, de CO et des traces de méthane ;
- 4. la saturation du détecteur PID pendant la durée de l'essai à l'extraction ;
- 5. l'influence du venting se fait ressentir à 3m avec une diminution des mesures PID, donc des teneurs de COV, et des variations du taux d'oxygène. A 5m, l'essai par paliers ne permet pas de mesurer une influence.

Pour la zone Nord

- 1. la courbe débit / dépression est globalement linéaire. Entre 150 mbar et 200 mbar apparaît une inflexion qui pourrait indiquer le débit critique au-delà duquel la performance du venting est affectée ;
- 2. l'absence de dépression mesurable sur les ouvrages de contrôles, sauf ponctuellement, 0,1 mbar de dépression à 1,5m peut être liée à un milieu un peu plus grossier et hétérogène qu'un limon et/ou à une durée d'essai non suffisante :
- 3. l'absence d'H₂S, de CO et des traces de méthane ;
- 4. la saturation du détecteur PID pendant la durée de l'essai à l'extraction ;
- 5. l'influence du venting se fait ressentir à 1,50 m et à 3 m avec une augmentation des concentrations en PID et une baisse du taux d'oxygène (à 1,50 m uniquement).

Les résultats des essais sont illustrés page suivante. Les tableaux de monitoring détaillés sont fournis en **Annexe 2**.

5.4.1.3 Conclusion des essais par paliers

Il ressort des essais par paliers :

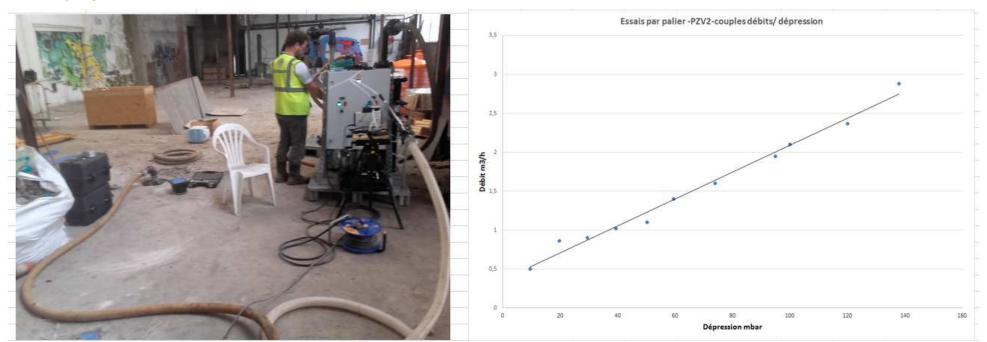
- l'absence de dépression mesurée sur les ouvrages de contrôles, simultanément à des débits d'extraction et des dépressions à l'extraction élevées, qui semblent indiquer un milieu plutôt grossier ou hétérogène avec une forte circulation d'air ce qui est cohérent avec le caractère hétérogène et perméable des remblais ;
- un rayon d'influence du venting qui est choisi en première approche à 3 m, distance à laquelle les concentrations (mesures PID) et taux d'oxygène sont modifiés lors du venting ;
- pour l'essai longue durée, en zone nord le débit est choisi à 25 m³/h (correspondant au débit critique).

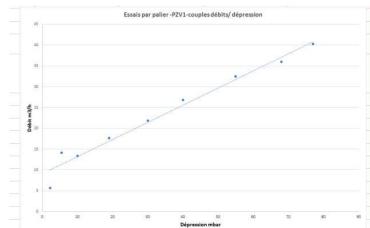
Réf : CESIIF180888 / RESIIF08481-01 JV / AR / ABU 06/12/2018 Page 17/51

Bgp290/11



▶ Essai par paliers en zone centrale du bâtiment 2





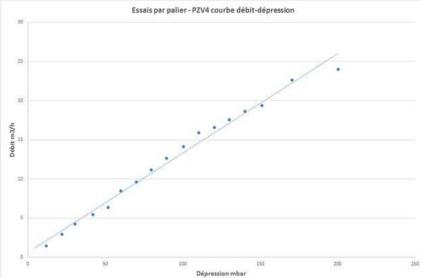
PUITS D'EXTRACTION SKID DE VENTING					PUITS DE CONTRÔLE												
		Po	ints de mesu	ire		WWW. Wards World							Links of the				
	PZV1					Piezair 1,5	om = PZG1			PZv3 3m		PZv2 5m					
Temps(min)	Pression en tête d'ouvrage (mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	CO2 ppm	O2 %	Pression en tête d'ouvrage (mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	CO2 ppm	O2 %	Pression en tête d'ouvrage (mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	O2 %	Pression en tête d'ouvrage (mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	02 %			
0	0	750	7100		0	380	6700	20,50	0,00	>1000	20,50	ļ					
10	2,2	>1000								>1000			v: 0				
20	5,5	>1000		20,20	0,00	370		20,50		>1000		0,00	>1000				
30	10	>1000							0,00	625	20,50						
40	19	>1000								625	19,90	İ	>1000	19,70			
50	30	>1000								664,00	20,20	0,00	>1000	19,40			
60	40	>1000			0,00	270	2700	19,60	0,00	710			>1000	19,60			
70	55	>1000	1400	20,40	0,00	130			-0,10	>1000	20,00		>1000	19,70			
80	68	>1000			0,00	98		19,60		966,00	18,20	0,00	>1000	19,60			
94	77	>1000	1400	20,40			2500	19.60	0.00	892.00	19.50	0.00	>1000	19.60			



▶ Essai par paliers en zone nord du bâtiment 2

PUITS D'EXTRACTION					SKID DE V	/ENTING	PUITS DE CONTRÔLE								
Diamèr	Diamètre (mm) 50					mesure	ATT CONTRACTOR OF THE CONTRACT								
	10		PZV4		Inter		PZV6				PZV5				
Temps(min)	Pression en tête d'ouvrage (en mbar)	Vitesse m/s	Q m3/h	T°C air extrait	Mesure PID ppmV (Isobut)	02 %	Pression en tête d'ouvrage (mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	со	02 %	Pression en tête d'ouvrage (mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	O2 %		
0					972	20,9		503	0	20,9	-	115	20,9		
10	5	0,08		21	140	20,90	0	660,00	1,00	20,40	-0,1	60	20,9		
20	11,8	0,2	1,413	20,4	194	20,90	0	880,00	3,00	19,80	-0,1	341	21		
30	22	0,41	2,89665		284	20,90	0	>1000	3	19,40	o	400	20,9		
40	30,4	0,6	4,239		420	20,20	0	>1000	4	19,10	0	453	20,9		
50	41,9	0,77	5,44005	19,6	>1000	20,00	0	>1000	4	18,80	0	503	20,9		
60	51,7	0,9	6,3585		>1000	20,10	0	>1000	3	19	0	463	20,9		
70	60	1,2	8,478	19,6	>1000	19,90		>1000	2,00	19,00	0	466	20,9		
80	70	1,36	9,6084	19,7	>1000	19,80	0,00	>1000	2,00	19,30	0	450	20,8		
90	79,7	1,58	11,1627		>1000	19,80	0,00	>1000	2,00	19,10	0	431	20,9		
100	89,5	1,79	12,64635		>1000	19,80	0,00	>1000	2,00	19,10	-0,1	449,00	20,9		
110	100,4	2	14,13		>1000	19,70	0,00	>1000	1,00	19,20	0,00	446,00	20,9		
120	110,3	2,25	15,89625		>1000	19,90	0,00		1,00	19,30	0,00	442,00	20,90		
130	120,5	2,35	16,60275		>1000	19,80	0,00	-1000	1,00	19,50	0,00	453,00	20,90		
140	130	2,48	17,5212		>1000	20,00	0,00	-1000	1,00	19,50	0,00	508,00	20,90		
150	140,1	2,64	18,6516		>1000	20,10	0,00	>1000	1,00	19,60	0,00	425,00	20,90		
160	151	2,74	19,3581	19,50	>1000	20,10	0,00	>1000	0,00	19,70	0,00	441,00	20,90		
170	170,6	3,2	22,608	19,50	>1000	20,10	0,00	>1000	0,00	19,70	0,00	424,00	20,90		
180	200,2	3,4	24,021	19,60	>1000	20,10	0,00	>1000	0,00	19,80	0,00	432,00	20,90		







5.4.2 Essai longue durée en zone Nord

5.4.2.1 Méthodologie appliquée

L'essai a été réalisé le 29/05/2018 sur une durée de 2h00, l'extraction étant réalisée sur l'ouvrage PZV4 à un débit de 25 m³/h. Les mesures réalisées lors de l'essai longue durée sont (Tableau 6) :

- les mesures PID (COV),
- les mesures de CO₂ et O₂;
- les mesures de H₂S, hygrométrie, CH₄ ponctuellement.

5.4.2.2 Résultats

Il ressort de l'essai :

- le maintien d'un couple débit / dépression d'environ 24 m³/h /110 mbar ;
- la saturation du PID sur le puits d'extraction et des valeurs en CO₂ élevées qui tendent à diminuer lors de l'essai, de 9800 à 5 800 ppm en fin d'essai; le taux de CO₂ de l'air extérieur a été mesuré à 300 ppm. Cette mesure pourrait témoigner d'un mécanisme actif de dégradation biologique d'hydrocarbures / BTEX en zone non saturée, mais les BTEX n'ont pas été quantifié en T28. Il est toutefois possible que ce soit lié à la présence à proximité d'une anomalie locale en BTEX/hydrocarbures non identifiée;
- une dépression sur les ouvrages de monitoring qui ne dépasse pas 0,1 mbar ;
- à 1,5 m du puits d'extraction, les mesures PID (concentration COV) augmentent jusqu'à saturation de l'appareil de mesure peu après le démarrage tandis qu'à 3 m les mesures PID sont variables sans tendance nette. Concernant les mesures O₂ / CO₂, à 1,50 m on note la quasi absence de CO₂ avec une augmentation toutefois en fin d'essai, et également une légère augmentation du taux d'O₂ audelà de 20%. Inversement, à 3 m le taux de CO₂ et le taux d'O₂ sont stables à environ 600 ppm et 20,9%;
- l'hygrométrie des gaz extraits est mesurée à 80% pour une hygrométrie extérieure à 70%.

 Réf : CESIIF180888 / RESIIF08481-01
 JV / AR / ABU
 06/12/2018
 Page 20/51



Tableau 6 : Résultats des essais de venting longue durée en zone Nord

PUITS D'EXTRACTION					SKID DE VENTING				PUITS DE CONTRÔLE							
Diamèt	tre (mm)	50				Points de	mesure		PZV6 PZV5				V5			
Temps(min)	Pression en tête d'ouvrage (en mbar)	Vitesse m/s	Q m3/h	PZV4 T°C air extrait	Mesure PID ppmV (Isobut.)	%H2O	CO2	02 %	Pression en tête d'ouvrage (en mbar)		CO2	O2 %	Pression en tête d'ouvrage (en mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	CO2	O2 %
14h26					>1000		9800	19,9		880	400	20,1		280	700	20,9
14h28	109,5	2,63	19	20	>1000		7900,00	20,00								
14h35			0						0,00	>1000	100,00	20,10	0	423	600	20,9
14h45	102	3,4	24	20,0	>1000		7500	20,10	0,00	>1000	100	20,10			600	20,9
15h00	103	3,5	25		>1000		7000	20,20	0,00	>1000	100	20,20	0	346	600	20,9
15H20	104	3,3	23		>1000		6800	20,20	0,00	>1000	100	20,20	0	247	600	20,9
15H40	108	3,45	24		>1000		6400	20,20	0,10	>1000	0	20	0	410	600	20,9
16H00	112	3,4	24		>1000	80	6300	20,30	0,10	>1000	0,00	20,40	0	179	500	20,9
16H20	109	3,4	24		>1000		6100	20,40	0,10	>1000	0,00	20,50	0	383	900	20,9
16h40	109	3,1	22		>1000		6100	20,40	0,10	>1000	100,00	20,90	0,1	363	600	20,9
17h00			0		>1000		5900	20,40	0,10	>1000	100,00	20,90	0,00	323,00	600,00	20,9
17h20			0		>1000		5800	20,40	0,10	>1000	200,00	20,90	0,00	293,00	500,00	20,9

Réf : CESIIF180888 / RESIIF08481-01 JV / AR / ABU 06/12/2018 Page 21/51

Bgp290/11



5.4.3 Analyse des gaz extraits

5.4.3.1 Echantillons prélevés et modes de prélèvements

Trois échantillons de gaz ont été prélevés :

- 1 échantillon en entrée de traitement sur la zone centrale pendant l'essai par paliers ;
- 1 échantillon en entrée de traitement au début de l'essai longue durée et 1 échantillon en entrée de traitement à la fin de l'essai longue durée en zone Nord.

Les prélèvements ont été faits par l'intermédiaire d'une pompe Gilair sur une durée de 30 secondes à 5 minutes sur support charbon actif : zone de mesure et zone de contrôle. Dans tous les cas, les teneurs dans la zone de contrôle sont inférieures aux limites de quantification, ce qui permet de valider les résultats de la zone de mesure. Les échantillons ont été analysés par le laboratoire AGROLAB agréé par le COFRAC ou équivalent. Les bordereaux d'analyses sont fournis en Annexe 3.

5.4.3.2 Résultats d'analyses

Les résultats des analyses des gaz extraits sont présentés dans le tableau 7.

Tableau 7 : Résultats des analyses des gaz extrait en zone centrale

		Conc	entrations calc	ulées
		Campagne de	prélèvement d	u 30/05/2018
		Venting par paliers - PZV1	Venting longue durée - T0 PZV4	Venting longue durée - TF - PZV4
Volume pompé	m ³	0,00015	0,00015	0,0006
Hydrocarbures par TPH				
Aliphatic nC>5-nC6	µg/m³	<53333,3	<53333,3	<13333,3
Aliphatic nC>6-nC8	µg/m³	93333,3	<53333,3	14500,0
Aliphatic nC>8-nC10 (3)	μg/m³	173333,3	<53333,3	31666,7
Aliphatic nC>10-nC12 (3)	µg/m³	<53333,3	<53333,3	16666,7
Aromatic nC>6-nC7 benzène	µg/m³	4666,7	<1333,3	783,3
Aromatic nC>7-nC8 toluène	µg/m³	16666,7	<2666,7	<666,7
Aromatic nC>8-nC10	µg/m³	260000,0	<53333,3	14166,7
Aromatic nC>10-nC12	µg/m³	<53333,3	<53333,3	<13333,3
Somme des TPH	µg/m³	548000,0	<324000	77783,3
втех				
Benzene (2)	μg/m³	4666,7	<1333,3	783,3
Toluene	μg/m³	16666,7	<2666,7	<666,7
Ethylbenzene	µg/m³	13333,3	<2666,7	<666,7
m+p - Xylene	µg/m³	172000,0	10000,0	4833,3
o - Xylene	µg/m³	37333,3	<2666,7	1333,3
Autres HAM				
Naphtalène	µg/m³	<2666,7	<2666,7	<666,7
сону				
Tétrachloroéthylène (PCE) (2)	µg/m³	800000,0	10000000,0	14000000,0
Trichloroéthylène (TCE)	µg/m³	164000,0	163333,3	216666,7
cis-1,2-dichloroéthylène	µg/m³	1866666,7	328000,0	350000,0
trans-1d2-dichloroéthylène	µg/m³	24666,7	<2666,7	5000,0
1,1-dichloroéthylène	µg/m³	<2666,7	<1333,3	<666,7
Chlorure de Vinyle	µg/m³	4200,0	<1333,3	1533,3
1,1,2-trichloroéthane	µg/m³	<5333,3	<2666,7	<1333,3
1,1,1-trichloroéthane	µg/m³	<5333,3	<2666,7	<1333,3
1,2-dichloroéthane	µg/m³	<5333,3	<2666,7	<1333,3
1,1-dichloroéthane	µg/m³	<5333,3	<2666,7	<1333,3
Tétrachlorométhane (tétrachlorure de carbone)	µg/m³	<5333,3	<2666,7	<1333,3
Trichlorométhane (chloroforme)	μg/m³	<5333,3	<2666,7	<1333,3
Dichlorométhane	µg/m³	<6666,7	<6666,7	<1666,7



5.4.3.3 Zone centrale

La somme des BTEX est mesurée à 244 mg/m³ avec une forte prédominance des xylènes. Le PCE est mesuré à 800 mg/m³, le TCE à 164 mg/m³ et le cis-DCE à 1 867 mg/m³. Les autres COHV sont présents en moindres concentrations.

Ces résultats sont cohérents avec ceux retrouvés en octobre 2013 au niveau de PZG1, en comme PZG1, des hydrocarbures sont présents dans les gaz des sols, ce sont bien majoritairement des aromatiques.

5.4.3.4 Zone Nord

La somme des BTEX est mesurée à 10 mg/m³ (xylènes) uniquement au démarrage de l'essai et à 6,2 mg/m³ en fin d'essai.

Pour les COHV:

- le PCE est mesuré à 10 000 mg/m³, en début d'essai et en fin d'essai à 14 000 mg/m³,
- le TCE est mesuré à 163 mg/m³, en début d'essai et en fin d'essai à 216 mg/m³,
- le cis-DCE est mesuré à 328 mg/m³, en début d'essai et en fin d'essai à 350 mg/m³.

Des hydrocarbures sont présents dans les gaz des sols, ce sont majoritairement des aliphatiques.

Les concentrations en COV sont relativement stables, elles sont néanmoins en légère baisse en BTEX et augmentent plutôt en COHV.

5.4.4 Flux de polluants et délai de traitement

Sur la base des débits d'extraction de 25 m³/h, des résultats d'analyses d'air en laboratoire et des mesures de CO₂¹ pour l'échantillon prélevé en PZV1, les flux de polluants sont calculés (Tableau 8).

Flux g/h PZV1 PZV4(initial) PZV4(final) PCE 250.00 350.00 20,00 TCE 4,08 5,42 4,10 cis-DCE 46,67 8,20 8,75 **BTEX** 6,10 0,25 0,17 BTEX(éq.CO2) 5,40

Tableau 8: Flux extraits en g/h

Ce qu'il faut retenir de ces résultats :

- les niveaux de concentrations sont élevés. Pour PZV4 ils augmentent légèrement entre le début et la fin des essais, avec un total COV de l'ordre de 300 g/heure ;
- une concentration en BTEX dégradé en CO₂ est calculée à 5,4 g/h, pour évaluer la part potentielle du bioventing par rapport au venting.

D'une manière générale, les flux polluants fournissent une tendance et permettent le dimensionnement du système de traitement des gaz. Ils ne doivent pas être utilisés pour dimensionner une durée de traitement.

Toutefois, au vu des flux polluants au stade initial, le venting apparaît une technique adaptée au site en particulier pour les COHV.

Réf : CESIIF180888 / RESIIF08481-01 JV / AR / ABU 06/12/2018 Page 23/51



<u>Nota</u>: pour l'essai réalisé en PZV4, le taux de CO₂ n'a pas été pris en compte dans le calcul en raison de la différence de concentration entre l'air extrait et la mesure dans les piézairs voisins. Les résultats en CO₂ indiquent cependant une forte activité de biodégradation présente dans le milieu souterrain dont il faudra prendre en compte pour l'optimisation du traitement.

6. Essai de réduction

6.1 Objectifs de l'essai

Cet essai s'applique aux traitements correspondant aux codes AFNOR (Tableau 9).

Code Prestation

C313c Réduction chimique in situ

C323b Réduction chimique sur site

C315a Biodégradation dynamisée

Tableau 9 : Mission réalisée

La réduction est soit chimique soit biologique. Les deux processus peuvent coexister, être consécutifs l'un de l'autre ou être inhibiteurs l'un par rapport à l'autre. Les réducteurs couramment utilisés sont :

- Fer zérovalent (FZV) ou autre métal à degré de valence 0 ;
- mélange de fer zérovalent et de matière organique ;
- matière organique : réduction biologique.

L'objectif de l'essai en laboratoire est de déterminer :

- si le réducteur choisi peut décomposer les polluants d'intérêt et leus produits de dégradation le cas échéant;
- si la réduction chimique ou la réduction biologique est le processus majoritaire ;
- la quantité estimée de réducteur nécessaire ;
- la formation d'éventuels sous-produits et leur durée de vie.

Les essais ont été réalisés en laboratoire et un essai d'injection sur site a également été réalisé.



6.2 Essai d'injection

6.2.1 Matériels et produits

L'injection a été sous-traitée à la société AGRI ENVIRONNEMENT, équipé d'une sondeuse GEOPROBE avec une pompe DP800. Le produit injecté est du fer zérovalent de marque PEROXYCHEM.

Le fer a été mélangé sur site pour un dosage d'environ 10 g/l.

6.2.2 Mise en œuvre

Initialement, l'opération prévoyait une injection à proximité de 2 piézomètres PZ3 et PZ4 pour ensuite suivre les évolutions du milieu pendant quelques semaines.

Des difficultés de passage d'une deuxième dalle à 1,70 m de profondeur nous ont poussé à nous déplacer au droit d'un troisième point au Nord du Bâtiment EIF. Les points d'injection sont :

- essai 1 : Nord du bâtiment 2 : injection avec succès de 360 L de réducteur ;
- essai 2 : zone centrale : injection avortée après avoir injecté 20l de produit : en lien avec un milieu trop argileux ;
- essai 3 : refus de sondages en 4 points, en raison de la présence d'une dalle à 1,7 m de profondeur.

Les essais ont été réalisés le 31 mai et le 1er juin 2018.

6.2.3 Résultats

La fiche d'essais présentée en page suivante récapitule les principales informations relatives aux essais réalisés.

3 carottages de contrôles ont été réalisés à proximité du point d'injection en zone Nord, respectivement à 0,50 m, 1 m, et 1,50 m du point d'injection. Dans l'horizon saturé entre 2 m et 4,50 m, les carottes montrent les éléments suivants :

- à 0,50 m et 1 m, l'horizon des marnes a été transformé en boue calcaire ;
- à 1,50 m, l'horizon est une marne humide semblable aux marnes prélevées lors des opérations de diagnostic.

Le produit injecté s'est donc propagé, aux conditions d'essais mises en œuvre, jusqu'à une distance comprise entre 1m et 1m50 du point d'injection.

Aucun piézomètre n'est présent à proximité de cette zone, en conséquence le produit n'a pu être suivi dans les eaux souterraines.

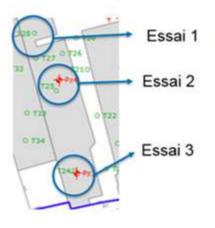
Les principaux enseignements sont :

- confirmation de l'impossibilité d'injecter dans les argiles vertes ;
- l'injectabilité dans les marnes : l'injection provoque une déstructuration des marnes avec apparition d'un horizon boueux jusqu'à une distance de 1 m (a minima) du point d'injection.

Réf : CESIIF180888 / RESIIF08481-01 JV / AR / ABU 06/12/2018 Page 25/51



Figure 6 : Fiche synthétique de l'essai d'injection





Injectionde Fer zérovalent 10g/l avec pompe DP800 sous pression 45bars,



Essai 1	volume injecté(I)	temps d'injection(minutes)	Profondeur
station 1	60	5	4m50
station 2	60	5	4m50
station 3	60	5	3m50
station 4	60	5	3m50
station 5	60	5	3m50
station 6	60	5	2m50
Station 7	refoulement produit	10	2m50
TOTAL	360		

Essai 2	volume injecté(i)	temps d'injection(mi nutes)	Profondeur
station 1	20	15	4m50
station 2	refoulement produit	10	3m50
station 2	refoulement produit	10	2m50
TOTAL	20		



6.3 Essai de réduction en laboratoire

6.3.1 Principe de traitement

Pour la dégradation biologique des chloroéthènes, les processus sont reportés dans le synoptique suivant, avec les biomarqueurs pceA, tceA, vcra, bvca associés aux bactéries anaérobies déhalorespirantes, dont seules les espèces déhalococcoïdes sont connues pour dégrader toute la chaîne.

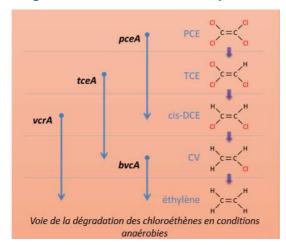


Figure 7 : Dégradation des chloroéthènes par voie biologique

La dégradation chimique des chloroéthènes suit des processus variés tels que l'hydrogénolyse, dont les chloro-acétylènes sont intermédiaires de dégradation, ou l' α ou β élimination pour lesquels l'éthylène et l'éthane sont les molécules filles.

6.3.2 Réalisation des pilotes

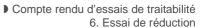
Les essais ont été confiés au laboratoire ENOVEO spécialisé dans ce domaine. L'objectif des essais est de tester la performance des processus de réduction biologique et de réduction chimique des COHV.

6 pilotes ont été constitués, par un mélange de sols et d'eaux souterraines (10% / 90%) prélevés par BURGEAP en T25, sol marneux entre 2,5 et 3,5 m de profondeur et pour les eaux prélevées en PZ4, soit le secteur le plus impacté du site pour la zone saturée.

Les différents pilotes réalisés sont les suivants :

- 1 pilote, dénommé « témoin » a été mis en traitement sans additif ;
- 2 pilotes dénommés A1 et A2 ont été additionnés de fer zérovalent pour constituer des pilotes de réduction chimique. Ont été additionnés 0,3% massique de fer zérovalent à T0, puis 2% à T60 jours (T3). Le pilote A2 a ensuite fait l'objet d'un ajout de source de carbone, 0,3% du mélange ajouté au pilote B2 après 60 jours d'essai (cf. ci-après);
- 2 pilotes dénommés B1 et B2 ont été additionnés de carbone organique pour constituer des pilotes de réduction biologique. Ont été additionnés 0,3 % massique de carbone organique à T0. Pour B1 le carbone organique est constitué à part égale de lactate et de mélasse, assez solubles et rapidement disponibles pour la fermentation. Pour B2, il s'agit à parts égales de lactate, mélasse et huile de soja, l'huile de soja étant peu soluble et plus lentement fermentescible. ;
- le pilote C a été additionné d'un produit du commerce, de marque EHC® et distribué par REGENESIS, mêlant fer zérovalent et carbone organique en vue d'une action combinée de réduction chimique et biologique. L'apport a été de 2% massique.

 Réf : CESIIF180888 / RESIIF08481-01
 JV / AR / ABU
 06/12/2018
 Page 27/51





Les pilotes ont démarré début avril 2018. Le pilote C avec un retard de 15 jours du fait de l'indisponibilité du produit au démarrage.

Les différentes matrices ont été analysées à T₀, avant ajout des réactifs.

Les pas de temps de contrôle T_1 à T_4 ont été répartis sur une durée de 3 mois environ. Un dernier pas de temps, T_5 , a été réalisé en août 2018.

Les bordereaux d'analyses sont fournis en Annexe 4, et le rapport d'ENOVEO est fourni en Annexe 5.

6.4 Résultats

6.4.1 Réduction des BTEX

Les résultats par pilote sont illustrés page suivante, ils indiquent :

- le pilote témoin ne montre aucun abattement ;
- les concentrations en BTEX sont abattues significativement dans trois conditions : A1, A2 de réductions chimiques et C de réduction chimique et biologique : plus de 90% d'abattement ;
- les pilotes de réduction biologique seuls montrent des résultats non probants pour l'abattement des BTEX.

En synthèse, ces essais montrent qu'il est possible d'atteindre une efficacité de plus de 90% pour la réduction des BTEX, mais le processus de dégradation n'a pas été identifié (chimique via des acides de Lewis ou biologique, des biomarqueurs de dégradation ayant été analysés en quantité significative).

Cette voie de traitement par ajout de fer zérovalent est par conséquent à privilégier mais devra être associée à des essais complémentaires pour rechercher les mécanismes de dégradation afin d'optimiser le traitement.

 Réf : CESIIF180888 / RESIIF08481-01
 JV / AR / ABU
 06/12/2018
 Page 28/51



Figure 8 : Illustration de la performance de la réduction in situ pour les BTEX (extrait rapport ENOVEO en annexe 5)



Réf : CESIIF180888 / RESIIF08481-01 JV / AR / ABU 06/12/2018 Page 29/51

Bgp290/11



6.4.2 Réduction des chloroéthènes

Les résultats par pilote sont illustrés page suivante. Les résultats sont présentés dans les tableaux suivants.

Tableau 10 : Résultats des essais de réduction chimique des chloroéthènes

				Pilo	te A1					Pilot	te A2		
Paramètres	Unités	A1TO	A1T0 A1T1 A1T2 A1T3 A1T4 A1T5							A2T2	A2T3	A2T4	A2T5
Trichloroéthylène	μmole/l	102	51	32	25	1	-	102	65	9	11	0	0
Tetrachloroéthylène	mmole/I	305	323	335	93	3	0,04	305	345	102	325	30	0
cis 1,2-Dichloroéthylène	μmole/l	3 569	4 353	4 363	4 177	2 156	40	3 569	4 703	2 950	4 105	2 032	12
Trans-1,2-dichloroéthylène	μmole/l	13	10	6	4	1	-	13	12	4	4		-
Chlorure de vinyle	μmole/l	51	56	56	43	4	4	51	58	32	42	24	1
Ethane	μmole/l	-	-	14	-	8		-1		5	-	60	
Ethylene	μmole/l	-	-	75	-	43				30	-	200	
Methane	μmole/l			8		3				2		29	

L'abattement mesuré dépasse 90%. Aux résultats intermédiaires, les concentrations en éthylène sont élevées, témoignant de l'efficacité du processus.

Tableau 11 : Résultats des essais de réduction biologique des chloroéthènes

				Pilo	te B1					Pilo	te B2			
Paramètres	Unités	B1T0	B1T1	B1T2	B1T3	B1T4	B1T5	B2T0	B2T1	B2T2	В2Т3	B2T4	B2T5	
Trichloroéthylène	μmole/l	66	61	76	65	82		66	29	76	42	7	25	
Tetrachloroéthylène	mmole/I	315	323	802	388	461		315	244	802	92	110	48	
cis 1,2-Dichloroéthylène	μmole/I	3 239	4 425	4 177	4 198	4 332		3 239	3 445	4 177	3 290	728	3 559	
Trans-1,2-dichloroéthylène	μmole/l	9	9	11	9	7		9	8	11	8	1	6	
Chlorure de vinyle	μmole/l	58	31	74	27	24		58	52	74	43	4	34	
Ethane	μmole/l	-	-	0	-	-		-	-	-	-			
Ethylene	μmole/l	-	-	1	-	-		-	-	-	-			
Methane	μmole/I			6										

La biodégradation biologique permet la dégradation du PCE, mais la cinétique du processus est lente et en fin d'essai la concentration en cis-DCE n'a pas significativement évolué.

Tableau 12 : Résultats des essais de réduction chimique et biologique des chloroéthènes

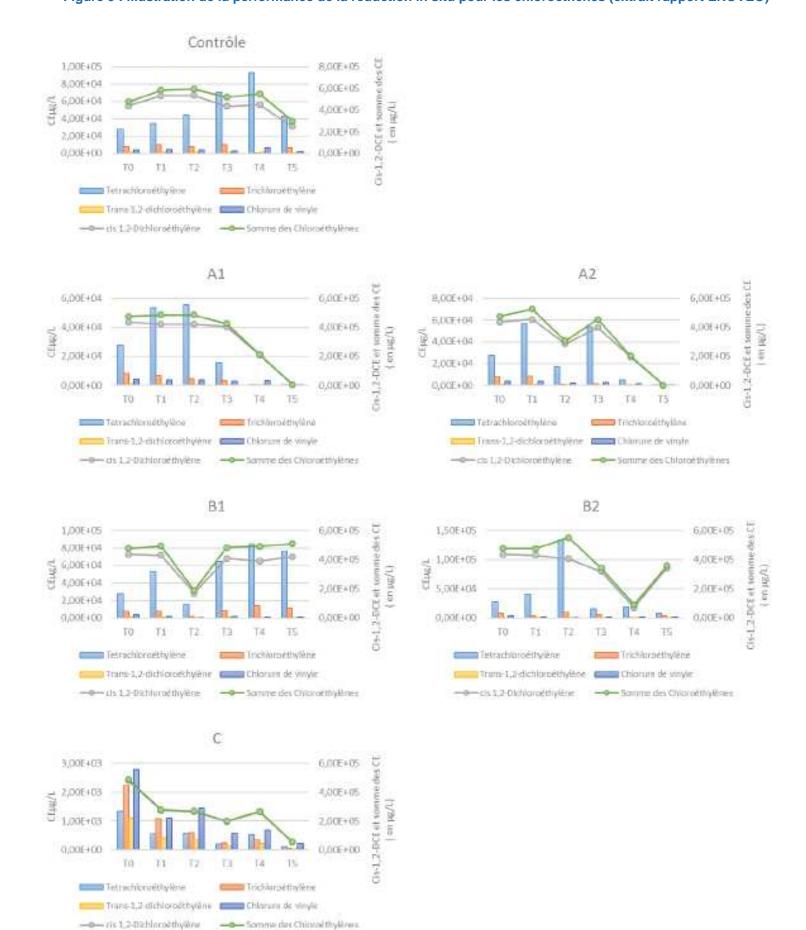
		Pilote C									
Paramètres	Unités	сто	CT1	CT2	СТЗ	CT4	CT5				
Trichloroéthylène	μmole/l	17	8	5	2	3	0				
Tetrachloroéthylène	mmole/I	8	3	3	1	3	1				
cis 1,2-Dichloroéthylène	μmole/l	4 941	2 826	2 733	2 042	2 723	563				
Trans-1,2-dichloroéthylène	μmole/l	11	4	4	2	0					
Chlorure de vinyle	μmole/l	44	18	23	9	4					
Ethane	μmole/I	0		1	- 1	-					
Ethylene	μmole/l	1	-	1	-	-					
Methane	μmole/I	13		31		-					

La biodégradation mixte chimique et biologique assurée par l'ajout d'un produit du commerce EHC® permet la dégradation des chloroéthènes à près de 90% d'efficacité.

Réf: CESIIF180888 / RESIIF08481-01 JV / AR / ABU 06/12/2018 Page 30/51



Figure 9 : Illustration de la performance de la réduction in situ pour les chloroéthènes (extrait rapport ENOVEO)



Réf : CESIIF180888 / RESIIF08481-01 JV / AR / ABU 06/12/2018 Page 31/51

Bgp290/11



6.4.3 Conclusion des essais de réduction en laboratoire

Les pilotes de réduction chimique permettent d'envisager des abattements supérieurs à 90% pour les chloroéthènes et pour les BTEX.

Toutefois, si le mécanisme de dégradation pour les chloroéthènes est clairement identifié par le fer zérovalent, il n'est pas expliqué pour les BTEX et plusieurs hypothèses peuvent être envisagées, biologiques ou chimiques.

Une bonne performance des pilotes avec le produit du commerce EHC® est également constatée.

En termes de transposition à un traitement pleine échelle, le traitement par voie chimique sera privilégié, le réactif étant moins coûteux et plus facile à injecter. Le dosage de FZV est à choisir à 2% masse de masse de sol. Pour le traitement des BTEX, il est possible qu'il faille également prévoir une injection de matière organique (cas du pilote A2).

7. Essai d'extraction multiphasique

7.1 Principe de traitement

L'extraction multiphasique EMP est utilisée pour extraire à l'aide d'un vide renforcé (jusque 800 m bars) :

- · les gaz des sols ;
- l'eau libre du sol ;
- la phase organique.

En l'absence de phase libre, on parle d'extraction double phase air / eau. Dans les sols de faible perméabilité, l'extraction multiphasique peut permettre d'extraire plus d'eau qu'un pompage traditionnel.

Cet essai s'applique au traitement correspondant au code AFNOR C311b.

7.2 Objectifs

L'essai a pour objectifs :

- la détermination de la faisabilité de l'EMP ;
- l'évaluation de la réponse du milieu :
 - dépression acceptable pour la zone de battement de nappe et pour la zone saturée;
 - débit d'air et d'eau par ouvrage ;
 - flux de polluants à l'état initial dans chaque phase ;
- le rayon d'influence pour déterminer le nombre d'ouvrages d'EMP à mettre en place le cas échéant ;
- l'évaluation de la cinétique de traitement.



7.3 Mise en œuvre des essais d'extraction multiphase

7.3.1 Moyens mis en œuvre

Le skid d'extraction multiphases est composé :

- 1 structure métallique avec 1 cuve à vide ;
- 2 pompes à palettes sèches 25 m³/h;
- 1 pompe de reprise des eaux 6 16 m³/h (10 m³/h à 27 m HMT);
- 1 armoire électrique ;
- 1 filtre à charbon actif « eau » acier, dimensions : Ø 950 mm x H 2500 mm. Plancher filtrant avec crépines, Capacité en charbon actif : 1000 litres, Charbon actif en grains (0,6 2,36 mm) ;
- 1 filtre à charbon actif « air » acier Ø 500 mm x H 1730 mm, Fond plat / Dôme plat, volume de charbon : 200 l, Charge de charbon actif air pour FA 200, Charbon actif pellets de 4 mm.



Figure 10: Skid d'extraction multiphases

Les équipements de mesure sont :

- PID ppm avec une lampe10.6 eV;
- Pompe d'échantillonnage d'air à soufflet, clapet ou péristaltique. La pompe à clapet permet le pompage de l'air dans le réseau en dépression, l'échantillonnage étant réalisé par la pompe Gilair ;
- Nourrice pour raccorder plusieurs ouvrages de contrôles simultanément;
- Pompe d'échantillonnage d'air Gilair plus débit 1 à 5000 ml/min, précision de la mesure à débit constant : 5%- alimentation batterie IP54;
- Débitmètre GO-Cal ;
- Anémomètre sonde vitesse air chaud 0-40 m/s ;
- Détecteur CH₄ / H₂S résolution 10 ppm ;
- Détecteur CO₂ O₂ de type analyseur biogaz.





L'alimentation électrique a été assurée par l'atelier du menuisier voisin. Un coffret électrique a été acheté par BURGEAP. La puissance installée a été de 3 KW en monophasée, protection 32A.

7.3.2 Réalisation d'ouvrages d'essais et de pilotage

Les étapes successives de l'opération sont :

- mise en place des ouvrages par les sociétés AGRI ENVIRONNEMENT (ouvrages proches de PZ4 : PZ4ESV et PZ4c) et ATME (ouvrage proche de PZ3 : PZEMP1 ;
- mise à disposition des équipements et livraison par PLM Equipements;
- réalisation de l'essai sous la conduite de BURGEAP.

Suite aux difficultés rencontrées lors de l'essai d'injection, il a été décidé de pratiquer l'essai d'EMP sur deux zones au lieu d'une seule.

Au droit de la zone à proximité de l'ouvrage PZ3, l'aquifère est plutôt marneux. Au droit de la zone à proximité de l'ouvrage PZ4, l'aquifère est plus argileux.

Au droit de l'ouvrage PZ4, un piézomètre de contrôle et un piézomètre d'extraction ont été mis en place tandis qu'au niveau de PZ3, un ouvrage d'extraction a été installé. L'implantation des ouvrages est fournie en **Figure 2** (chapitre 4).

Les piézomètres réalisés dans le cadre de cet essai sont implantés à 6 m de profondeur. Ils ont été forés à la tarière en diamètre 275 mm et équipés en tubes PEHD de diamètre 3". Ils ont été crépinés de 1 à 5 m de profondeur (crépine 1mm), avec un massif filtrant de granulométrie [1,2mm-2mm].

7.4 Réalisation des essais

7.4.1 Méthodologie appliquée

Les essais ont été réalisés les 30 et 31/05/2018. Un premier essai a été mené en faisant varier le niveau du tube d'aspiration entre le toit de l'aquifère (3 m environ) et le fond de l'ouvrage (vers 5,5 m de profondeur).

Un deuxième essai a été réalisé en maintenant la canne d'aspiration à un niveau fixe vers 4,5 m de profondeur.

Pendant les essais ont été mesurés :

- ΔP et gaz saturant (CH4/O2/CO/CO2/ H2S) dans chacun des ouvrages de monitoring.
- Photoioniseur (COV), Vgaz et T°C: mesures à pas réguliers en entrée et ponctuellement en sortie du charbon actif.

Pour l'essai réalisé au droit de la zone à proximité de l'ouvrage PZ4, un suivi des niveaux d'eau a été réalisé pendant l'essai par des sondes de pression « Diver. ». Une mesure par sonde piézométrique a également été réalisée.

Enfin, les prélèvements suivants ont été réalisés :

- un prélèvement d'air à la fin de l'essai ;
- un prélèvement d'eau dans l'ouvrage avant le démarrage de l'essai.

Réf : CESIIF180888 / RESIIF08481-01 JV / AR / ABU 06/12/2018 Page 34/51



7.4.2 Essais au droit de l'ouvrage PZEMP1

7.4.2.1 Synthèse des données d'essais

Les principaux résultats sont les suivants :

- l'eau de nappe est aspirée à une dépression d'environ 750 mbar ; une arrivée d'eau en continu a ensuite lieu (phénomène de slurping) ;
- le débit d'eau pompée d'environ 140 l/h;
- le couple débit/dépression n'est pas totalement stabilisé à la fin de l'essai ; il avoisine 500 mbar/4,3 m³/h.
- l'influence de l'EMP est enregistrée dans l'ouvrage de contrôle situé à une distance de 3 m par rapport à l'ouvrage d'extraction; en fin d'essai, le rabattement semble se stabiliser au droit de cet ouvrage (rabattement mesurée compris entre 0,2 et 0,3 m). En appliquant la formule de Sichardt² pour une nappe libre au rabattement mesuré dans l'ouvrage de contrôle voisin et en prenant en considération une perméabilité de 10-6 m/s, le rayon d'influence est de l'ordre de 6 à 8 m;
- des traces d'H₂S et de méthane sont mesurées; les teneurs en H₂S dépassent la valeur limite d'exposition, des moyens de surveillance seront donc à mettre en œuvre dans le cas d'un traitement par EMP;
- dans les gaz des sols, les concentrations en COV mesurées au PID ainsi qu'en CO₂ diminuent tout au long de l'essai.

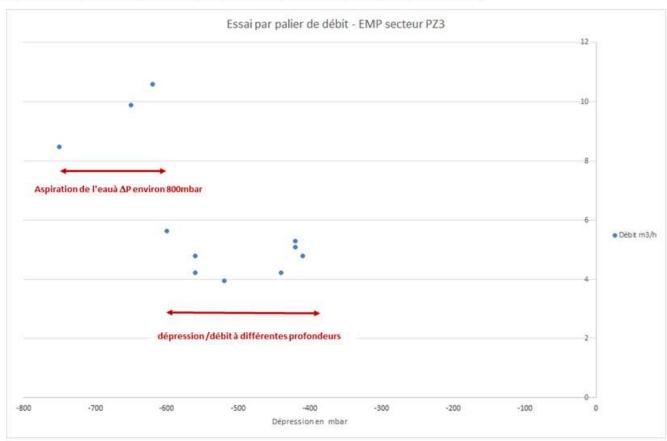
Les données d'essais sont présentées page suivante.

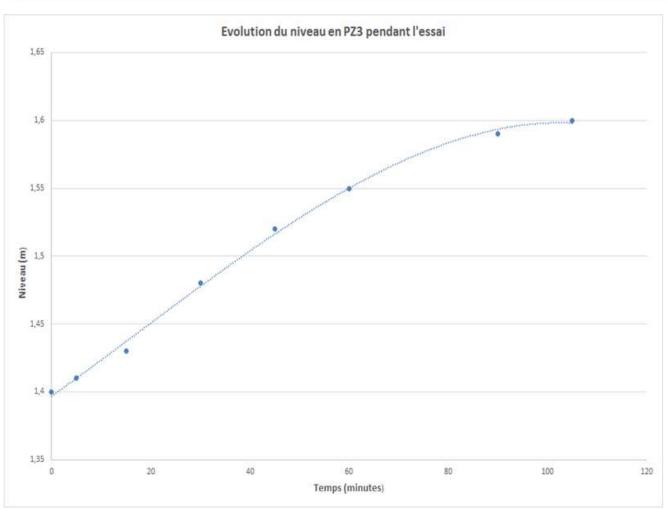
 $R = 3000 (H - h) \sqrt{K}$



Figure 11 : Essais d'EMP réalisés au droit de l'ouvrage PZEMP1

Horaire	Ev é ne ment	Hauteur	Temp.	Pression	Debit	Vitesse	PID	02	CO2	H2S	CH4	Vidange use'b	4	Nive	au (m)	- 85		170	1	聚 编	
Mulaile	CABIIBIIIBIII		All('C)	mbar	m3/h	m/s		%	ppm	ppm	ppm	n ean	PZ3	PZ3e	P Z401	PZ432	372	J. William	0.020	1000	The same
	1				3		- 3		Prov	-	1000		8	sommettub		1 2 4 4 4		A STANFALL	100		100 100
10h00	1 1	3m	20	-750	8.48	12	>1000	20.9	1500	8			124	1.99	1,33	1.32	1		100	提展	
10.00	1			-650	9.89	1.4	737	20.9	1300	11				1,000	1,000	7,02	-3172		10 期的	200	CONT.
10h10	1	3m50	29	-620	10.60	1.5	>1000	20.9	1300	27	- 44		132				D. Francisco		THE REAL		
10h20	1	4m	32,8	-600	5,65	0,8	>1000	20,9	1500	18	58		1,38				4000	- 0	194	Sec.	70-0
10h30	1	4m50	32,3	-660	4,80	0,68	>1000	20,9	1800	22,7	85		1.4				The state of	- In		ME.	
10h40		5m	34,1	-660	4,24	0,6	>1000	20,9	2200	9,7	68		1,42					See Land			
10h50		max 5,5	37,5	-620	3,96	0,56	850	20,9	1600	7	71		1,45	,	1,33	1,32	-				
11h00	3	5m	38,3	440	4,239	0,6	353	20,9	900		52		4					200	12		
11h10		4m	41	-420	5,29875	0,75	149	20,9	900	3	31		1,51					100	Falls	@ V	
11h20	3 3	3m	41	-420	5,0868	0,72	87	20,9	800	2.7	14		į.								
		2m	40	410	4,8042	0.68	87	20,9	800	1,9	19		1,54								
11h59	1	5,5										Ĩ.			1,33	1,32			4	8	
				8 8		3 9	ARRE	T			X	<u> </u>	3(8 1							V-
14h15		5,5m	24,3	-680	10,60	1,5	>1000	20,9	1700	2,7	70		0	1.4			THE NAME OF THE OWNER,				
14,23	vidange auto pomp			8 8		8 8		3		3		2001	-0,01	1,41			THE RESERVE		dual ISS	75	1
14h30	1 1	4m50	33,2	-620	5,65	8,0	866	20,9	900	3,9	28,5		-0,03	1,43					11	100	0
14845	1	4m50	38,8	-600	4,45	0,63	840	20,9	800	3,7			-0,08	1,48			-		1		1
15h00		4m50	40,6	-500	4,24	0,6	812	20,9	700	3,4			-0,12	1,52				A COLUMN TO A COLU			1000
15h15	1	4m50	41	-490	4,24	0,6	605	20,9	700	3,9	17,5	1	-0,15	1,55			-	David Contra		- 7	200
15h45	Prélèvement d'air s	5 m hutes	41.9	480	4,38	0,62	560	20,9	700	2.2	18		-0,19	1,59					32		
15h50	Wdange auto pomp	e eau		8 3		3		8 8		3 8		2001	8	1,6				-	- 20	-	
16h00		5m	44.7	-480	5,86	0,83	522	20,9	700	2,2	16,4		-0.2					1000	- pl	10 30	W W
		1,5041										50 I				BAC	_	1	- 1	-	-







7.4.2.2 Flux polluants extraits pour l'essai au droit de l'ouvrage PZEMP1

Le tableau 13 présente les résultats des analyses des eaux prélevées pendant l'essai au droit de l'ouvrage PZEMP1 et à la sortie du charbon actif eau. Les bordereaux d'analyses sont fournis en **Annexe 6.**

Tableau 13 : Résultats d'analyses d'eau en fin d'essai au droit de l'ouvrage PZEMP1

	Campagne	de prélèvement di	u 31/05/2018
	Pz3E - Entrée filtre CA	flux polluant extrait	Pz3E - Sortie filtre CA
BTEX	μg/l	g/h	μg/l
Benzène	<200		<0,2
Toluène	<500		<0,5
Ethylbenzène	<500		<0,5
m,p-Xylène	1 000	0,14	<0,2
o-Xylène	<500		<0,50
Somme xylènes	1 000		<lq< td=""></lq<>
Somme des BTEX	1 000		<lq< td=""></lq<>
COHV	-		-
Tétrachloroéthylène (PCE)	37 000	5,18	3,4
Trichloroéthylène (TCE)	5 300	0,74	<0,5
Somme TCE + PCE	42 300	5,92	3,4
cis-1,2-dichloroéthylène	8 100	1,13	<0,50
trans-1,2-dichloroéthylène	<500		<0,50
Somme cis + trans-1,2-DCE	8 100	1,13	<0,1
1,1-dichloroéthylène	<100		<0,1
Chlorure de Vinyle	430	0,06	<0,2
1,1,2 trichloroéthane	<500		<0,5
1,1,1 trichloroéthane	<500		<0,5
1,2 dichloroéthane	<500		<0,5
1,1 dichloroéthane	<500		<0,5
Tétrachlorométhane (tétrachlorure de carbone)	<100		<0,1
Trichlorométhane (chloroforme)	<500		<0,5
Dichlorométhane	<500		<0,5
Somme des COHV	50 830		3,4



Les résultats des analyses d'air des échantillons prélevés pendant l'essai au niveau de l'ouvrage PZEMP1 sont rassemblés dans le tableau 14. Les bordereaux d'analyses sont fournis en **Annexe 7.**

Tableau 14: Résultats d'analyses d'air en fin d'essai au droit de l'ouvrage PZEMP1

	Campagne de	prélèvement	du 30/05/2018
	EMP - Pz3 - Tf (5min) - ZM	Flux extrait	EMP - Pz3 - Tf (5min) - ZC
Volume pompé (m3)	0,0015		0,0015
	mg/m³	g/h	mg/m³
Hydrocarbures par TPH			
Aliphatic nC>5-nC6	2,6	0,01	-
Aliphatic nC>6-nC8	16,0	0,07	4,1
Aliphatic nC>8-nC10 (4)	16,0	0,07	-
Aliphatic nC>10-nC12 (4)	20,0	0,09	6,2
Aromatic nC>6-nC7 benzène	5,0	0,02	-
Aromatic nC>7-nC8 toluène	7,3	0,03	-
Aromatic nC>8-nC10	28,0	0,13	-
Aromatic nC>10-nC12	<5		-
Somme des TPH	94,9	0,43	10,3
BTEX			
Benzene (2)	5,0	0,02	-
Toluene	7,4	0,03	-
Ethylbenzene	1,7	0,01	-
m+p - Xylene	14,9	0,07	-
o - Xylene	3,2	0,01	-
Somme des BTEX		0,15	
Autres HAM			
Naphtalène	<0,27	-	-
COHV			
Tétrachloroéthylène (PCE) (3)	1133,3	5,1	-
Trichloroéthylène (TCE)	113,3	0,5	-
cis-1,2-dichloroéthylène	73,3	0,3	-
trans-1d2-dichloroéthylène	<0,5	-	
1,1-dichloroéthylène	0,6	0,0	
Chlorure de Vinyle	7,3	0,0	<u>_</u> :
Somme des COHV		6,0	

Le flux polluant extrait via la phase aqueuse avoisine 7,11 g/h en COHV et 0,14 g/h en BTEX, soit au total environ 200 g/jour pour une canne d'extraction.

Le flux polluant extrait via la phase gazeuse avoisine 6,58 g/h en somme des composés volatils.

Il est toutefois à noter que ce flux est en constante baisse pendant la durée de l'essai. Après traitement, soit en sortie du filtre à charbon actif eau, seules des traces de PCE sont retrouvées.





7.4.3 Essais au droit de l'ouvrage PZ4ESV

7.4.3.1 Synthèse des données d'essais

Les principaux résultats sont :

- l'eau de nappe est aspirée à une dépression d'environ 750 mbar ; une arrivée d'eau en continu a ensuite lieu (phénomène de slurping) ;
- le débit d'eau pompée est d'environ 100 l/h;
- la température de l'air extrait augmente régulièrement ; l'essai a été arrêté alors que cette température atteignait 60°C, température excédant la plage de mesure de l'anémomètre ; la mesure de la vitesse est par conséquent faussée ;
- la dépression est en constante baisse pendant l'essai. Le couple débit /dépression mesuré n'est par conséquent pas stabilisé; la valeur la plus fiable est celle mesurée au démarrage 180 mbar / 80 m³/h;
- l'influence de l'EMP est enregistrée dans les ouvrages de contrôle situés respectivement à une distance de 4 m (rabattement mesuré compris entre 4 et 5 cm) et 8 m (rabattement mesuré compris entre 2 et 3 cm); le rayon d'influence est par conséquent supérieur à 8 m. Néanmoins, le retour à l'équilibre est très lent après l'essai (supérieur à 24h), le rayon d'influence doit donc se situer nettement au-delà de 8 m;
- les teneurs en H₂S et CH₄ restent à l'état de traces ;
- dans les gaz des sols, les concentrations en CO₂ diminuent tout au long de l'essai ; au démarrage de l'essai, le PID était saturé cependant il est tombé en panne pendant l'essai, on ne sait donc comment ont évolué les teneurs en COV.

Les données d'essais sont présentées page suivante.

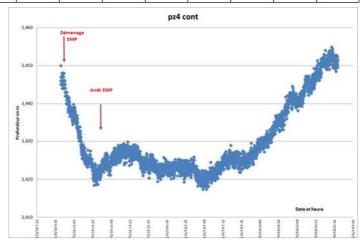
 Réf : CESIIF180888 / RESIIF08481-01
 JV / AR / ABU
 06/12/2018
 Page 39/51

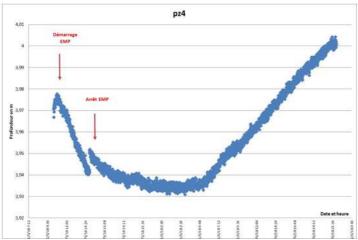


Figure 12 : Essais d'EMP réalisés au droit de l'ouvrage PZ4ESV

	Evènement	Profondeur	Temp, air	Pression	Vitesse	Débit	PID	02	CO2	H2S	CH4	Nive	au (m)	
		m	°C	mbar	m/s	m3/h		%	ppm	ppm	ppm	PZ4ESV	PZ4	PZ4c
rage l'eau n	nonte à 750 mb	ar de dépression	on environ)							2			sommettube	
11h00	16 V126 34 5 Com 1054	3m	23,3	-180	2,8	79,98	>1000	20,9	1300		6		1,23	1,3
11h45		4m	37,5	-150	3,0	84,78	>1000	20,9	1100	0,8	5,3		-	141
		5m	41	-200	2,6	73,48			1100	j				
12h15		max5,2	44	-200	2,6	73,48	(2)		1200					
		fond5,97												
redémarrage	2													
13h40	EMP PZ4 T0	max5,2	27	-210	3,0	84,78			1000	Š.				
rage l'eau n	nonte à 750 mb	ar de dépression	on environ)						0,307L				,	
13H45	prélèvement d	fair 1 minute)	39	-190	3,1	87,61			1000					
13H50	0,307L		44	-180	3,2	90,43			900					
13h55	× - 0.000 00.000 0		50	-180	3,2	90,43	1		900					
14h00		9	52	-180	3,5	98,91			800					
14h05		5m	55	-170	3,6	101,74			800					
14h10		om	57	-170	3,7	104.56			700					
14h15	1		58	-170	3,7	104,56			700					
14h20	- 27		59	-160	3,9	110,21			700	Í	2,5ppm		1,27	1,34
14h30	vidange auto		- 6						8	e E				
i i	prélèvement d'air 1			0.3081		,			J.	4				









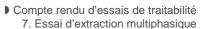
7.4.3.2 Flux polluants extraits pour l'essai au droit de l'ouvrage PZ4ESV

Les résultats des analyses des échantillons d'air prélevés pendant l'essai en PZ4ESV et le flux de polluants calculés correspondants sont fournis dans le tableau 15. Les bordereaux d'analyses sont fournis en **Annexe 7.**

Tableau 15 : Résultats d'analyses d'air en début d'essai et en fin d'essai au droit de l'ouvrage PZ4ESV

	Ca	Campagne de prélèvement du 31/5/2018									
	concentration à t0	Flux à t0	concentration à tf	Flux à tf							
	mg/m3	g/h	mg/m3	g/h							
Volume pompé	0,0003		0,0003								
Hydrocarbures par TPH											
Aliphatic nC>5-nC6	-										
Aliphatic nC>6-nC8	43,3	3,5	25,7	2,1							
Aliphatic nC>8-nC10 (4)	16,3	1,3	16,0	1,3							
Aliphatic nC>10-nC12 (4)	-										
Aromatic nC>6-nC7 benzène	126,7	10,1	53,3	4,3							
Aromatic nC>7-nC8 toluène	123,3	9,9	63,3	5,1							
Aromatic nC>8-nC10	116,7	9,3	80,0	6,4							
Aromatic nC>10-nC12	-										
Somme des TPH	426,3	34,1	238,3	19,1							
BTEX											
Benzene (2)	126,0	10,1	52,7	4,2							
Toluene	122,0	9,8	63,0	5,0							
Ethylbenzene	10,7	0,9	7,3	0,6							
m+p - Xylene	83,3	6,7	56,0	4,5							
o - Xylene	23,0	1,8	15,7	1,3							
Somme des BTEX		29,2		15,6							
Naphtalène											
COHV											
Tétrachloroéthylène (PCE) (3)	1500,0	120,0	1133,3	90,7							
Trichloroéthylène (TCE)	800,0	64,0	400,0	32,0							
cis-1,2-dichloroéthylène	566,7	45,3	197,3	15,8							
trans-1d2-dichloroéthylène	4,3	0,3	1,7	0,1							
1,1-dichloroéthylène	2,1	0,2	0,8	0,1							
Chlorure de Vinyle	1,1	0,1	-	,							
Somme des COHV		229,9		138,6							

Le flux des polluants extraits via la phase gazeuse avoisine 138 g/h en COHV et 16 g/h en BTEX. Les concentrations sont en nette baisse entre le flux initial et le flux en fin d'essai.





7.4.3.3 Conclusion de l'essai d'EMP

Les deux essais réalisés sur deux secteurs montrent des comportements du milieu très différents.

- les rayons d'influence évalués pour l'eau souterraine sont :
 - entre 6 et 8 m lorsque la lithologie marneuse prédomine (PZEMP1, zone sud);
 - au-delà de 8 m en zone centrale où l'aquifère est plus argileux (PZ4ESV zone centrale).
- les débits extraits sont de l'ordre de 100 à 150 l/h;
- pour l'essai réalisé en zone sud (au droit de l'ouvrage PZEMP1), les flux d'air extraits sont importants, mais la dépression n'est pas stabilisée pendant l'essai (en baisse constante) et l'échauffement de l'air extrait fausse la mesure de vitesse :
- pour l'essai réalisé en zone centrale (au droit de l'ouvrage PZ4ESV), les débits extraits sont moindres $(4-5 \text{ m}^3/\text{h})$;
- en zone Sud, le flux polluant extrait via la phase aqueuse estimé avoisine 7,11 g/h pour les COHV et 0,14 g/h pour les BTEX, soit au total environ 200 g/jour de COV pour une canne d'extraction ;
- le flux polluant extrait en phase gazeuse est en constante baisse pendant la durée de l'essai.

En synthèse, l'EMP est fonctionnelle. Aucune phase n'a été récupérée pendant l'essai, ce qui indique l'absence de phase d'une manière générale en zone source, ou en faible proportion3.

Les flux de COV extraits pour l'essai en zone Sud avoisinent 6,58 g/h dans l'air et 7,3 g/h dans les eaux.

Le rayon d'influence d'un ouvrage d'extraction au minimum sera de 6 à 8 m ou plus, avec un débit qui n'excèdera pas 100 à 150 l/h par pointe.

Au vu des problèmes d'échauffement d'air, il sera préférable en cas de traitement par extraction multiphases de fonctionner avec un réseau air/eau séparatif.

Réf: CESIIF180888 / RESIIF08481-01 JV / AR / ABU Page 42/51 06/12/2018

Bap290/11

³ Ce constat est cohérent avec les calculs réalisés avec le logiciel OREOS®, qui établit l'absence de phase ou sa présence à faible proportion en zone source à l'exception du secteur du sondage T34.



De Compte rendu d'essais de traitabilité

8. Conclusions des essais de traitement

8. Conclusions des essais de traitement

Les essais réalisés ont permis d'identifier des voies de traitement adaptées, soit :

Pour la zone non saturée :

- le venting, pour les chloroéthènes et pour les BTEX. Les flux extraits sont significatifs ;
- le bioventing pour les BTEX : il est probable que les BTEX pourront être dégradés par bioventing, au vu des teneurs élevées en CO₂ m. Toutefois, ce processus n'a pas été démontré, le CO₂ pouvant provenir de la dégradation aérobie d'autres molécules comme les hydrocarbures aliphatiques

Le rayon d'action du venting / bioventing est évalué à environ 3 m. Une attention particulière devra être portée aux variations de lithologie pour traiter l'ensemble des lithologies de la zone non saturée.

Pour la zone saturée :

- la réduction chimique pour les chloroéthènes ;
- la réduction chimique ou biologique pour les BTEX.

Les taux d'abattement mesurés atteignent au moins 90%. Le processus d'abattement des BTEX n'a toutefois pas été caractérisé, pouvant être d'origine chimique ou biologique. Pour une meilleure maîtrise du traitement, il sera nécessaire de comprendre ce processus au préalable.

Le rayon d'action de l'injection dans les marnes est évalué entre 1 et 1,50 m.

L'extraction multiphase, quoi que fonctionnelle, apparait peu prometteuse. Elle devra être réservée aux secteurs où de la phase libre mobile est présente puisqu'elle permet la récupération simultanée des phases gazeuses et aqueuses polluées et de la phase organique (cas du secteur du sondage T34 uniquement).

 Réf : CESIIF180888 / RESIIF08481-01
 JV / AR / ABU
 06/12/2018
 Page 43/51



- ▶ Compte rendu d'essais de traitabilité
- 8. Conclusions des essais de traitement

Annexe 1. Coupes des nouveaux ouvrages

	GINGER		Montreuil	- Site EIF "Murs à Pêches'		Annexe				
	BURGEAP	COUP	E GEOLOGIQ	UE ET TECHNIQUE DE PIE	ZOMETRE			RESIIF08481 CESIIF180888		
	ouvrage: PzV3		Sous-traitant (soc	ciété / intervenant) : ATME		Nature équipement :				
	nant BURGEAP : GUG 25/05/2018 Heure :	9h30	Technique de fora	ge : Tarière mécanique		1 H		XPEHD		
		soleillé	Profondeur atteinte	•		Autre: Diamètre équipement (mm): 52/60				
			Diamètre de foration					ézomètre (m/repère) : 5,8		
Localis				t en tête d'ouvrage :	- 1 - 1 f			crépine (m/rep): 5,8		
System X:	e de projection : Y:		Capot hors Autre, préd		e a cie			crépine (m/rep) : 5,8 de crépine (mm) : 2		
	du repère :		Hauteur du repère				-	e) des graviers du massif filtrant (mm) :		
	e (m. NGF) :									
Nature	du sol en surface :			Nettoyage du piézomètre oppement : Pompage	Máthada	do notto	,000 ·			
Niveau	de nappe dans un ouvrage pi	roche :		t nettoyage (m/rep.) =	Méthode Durée de		-	Débit de Nettoyage :		
n°:	NS (m/sol) :			s nettoyage (m/rep.) =	Etat du fo			ge:		
1	COUPE	GEOLOGIQUE		POLLUTIO		Ech. de	Prof	COUPE EQUIPEMENT		
Prof (m)	granulomátric	Description que, lithologique et venues d'ea		Observations (aspect, couleur, odeur)	terrain	sols (n°)	(m)	Préciser l'équipement		
0	grandiometric		u	(aspect, codiedi, odedi)		(11)				
]		Béton			1					
=										
=		Limons argileux		Couleur brun foncé						
L, J										
1 =										
]]		Marnes		Couleur brun clair Forte odeur						
=		warnes		Forte odeur						
2										
]										
7										
з —										
=										
]										
4 -										
=		Argiles		Couleur vert/bleu						
\exists		3		Forte odeur						
=										
5										
=										
]										
=										
6					1			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
J										
=							=			
∃							∄			
7										
=										
]							1 3			
=							∃			
8 —										
∃							∃			
=							=			
]]										
9 =										
							#			
1 3							ΙΞ			
∃										
=							=			
10										
Légend	de (coupe technique) :	Cimentation		Remarques :						
	Tube crépiné Bentonite - ciment			Volume de massif filtrant utilisé : Volume de coulis bentonite utilisé :						
	Tube plein	Bentonite		Si mesure de terrain ou diagrapl Si éch. de sol, mode de confecti	nies, préciser le ion et flaconnag	s paramè Je :	etres et m	etnoaes		
	Bouchon de fond	Massif filtrant								
_										

ZGING∃ R		Annexe						
BURGEAP	COU	PE GEOLOGIQUE ET TECHNIQUE DE I	PIEZAIR	RESIIF08481 CESIIF180888				
Nom d'ouvrage : Pa	zV4	Technique de forage : Tarrière mécanique	Profondeur de	foration (m/sol): 1				
Foreur: ATME		Nature du recouvrement de surface : Béton	de surface : Béton Prof. Haut de la crépine					
Intervenant BURGEAP :	GUG	Nature équipement en tête d'ouvrage :	Prof. Base de l	a crépine (m/rep) : 1				
Date : 25/05/2018 H	eure: 11h00	Nature du repère : Sol	Diamètre de fo	eration (mm): 52/60				
Conditions météorologique	es:	Hauteur du repère par rapport au sol :	Diamètre équip	pement (mm): 25				
Localisation Système de projection :		Vérification de l'étanchéité CO2 stabilisé (%) : CO2 air (%) :	Nature équiper	ment: PEHD				
X : Y:		O2 stabilisé (%) : O2 air (%) : Temps de stabilisation (min) :	Fente et largeu	ur de crépine (mm) : 2				

	COUPE GEOLOGIQUE	=	POLLU	TION		COUPE EQUIPEMENT				
Prof	Description		Observations	Mesures de terrain	Ech. de sols	Prof (m)	Préciser l'équipement			
(m)	granulométrique, lithologique et v	renues d'eau	(aspect, couleur, odeur)		(n°)					
							0			
_	Béton						###	Cimentation de têt		
_			1			MINIMA	###	Bentonite		
_							###			
_	Limons argileux						=======================================			
_	Limons argileux							Massif filtrant		
-	-									
							1			
-	1									
_										
-	-					-				
_										
-	-									
_	<u> </u>									
						—.				
_	<u> </u>									
_	1									
_	-					-				
_										
_										
_	1									
						—				
_	1									
_	-					-				
_										
_	-									
-	<u> </u>									
gen	nde (coupe technique) : Cimentatio	Rema ı n Volu	r ques : ume de massif filtrant utilisé	:						
	Tube crépiné Bentonite -ciment	Volu	ume de coulis bentonite util ch. de sol, mode de confed	isé :	nage :					
	Tube plein Bentonite	Si e	on. de soi, mode de confec	non et nacor	maye :					
	Bouchon de fond Massif filtra									

ZGING∃ R		Annexe RESIIF08481					
BURGEAP	COUP	E GEOLOGIQUE ET TECHNIQUE DE PIE	ZAIR				
Nom d'ouvrage : Pa	:V5	Technique de forage : Tarrière mécanique	Profondeur de f	foration (m/sol):	1		
Foreur: ATME		Nature du recouvrement de surface : Béton	Prof. Haut de la crépine (m/rep): 0,3				
Intervenant BURGEAP :	GUG	Nature équipement en tête d'ouvrage :	Prof. Base de la crépine (m/rep): 1				
Date: 25/05/2018 He	eure: 11h00	Nature du repère : Sol	Diamètre de foi	ration (mm): 52/6	80		
Conditions météorologique	es:	Hauteur du repère par rapport au sol :	Diamètre équip	ement (mm): 25			
Localisation Système de projection :		Vérification de l'étanchéité CO2 stabilisé (%) : CO2 air (%) :	Nature équipen	nent: PEHD			
X: Y:		O2 stabilisé (%) : O2 air (%) : Temps de stabilisation (min) :	Fente et largeu	r de crépine (mm) :	2		

Zrep (r	m. NGF) :	Débit de l'es	sai (I/min) :						
	COUPE GEOLOGIQUE		POLLU	JTION		C	OUPE EQI	JIPEMENT	
Prof	Description		Observations	Mesures de terrain	Ech. de sols	Prof (m)	Préciser	l'équipement	
(m)	granulométrique, lithologique et venu	es d'eau	(aspect, couleur, odeur)		(n°)				
0 —							0		
_	Béton							Cimentation de tête Bentonite	
-	Limons argileux		Couleur brun foncé				###	Massif filtrant	
1 —							1		
- - -									
- - -									
2 —									
- - -									
3 —									
- -				_					
Légende (coupe technique): Cimentation Bentonite -ciment Tube plein Bentonite Bentonite Bentonite Bentonite Bentonite Ciment Bentonite									

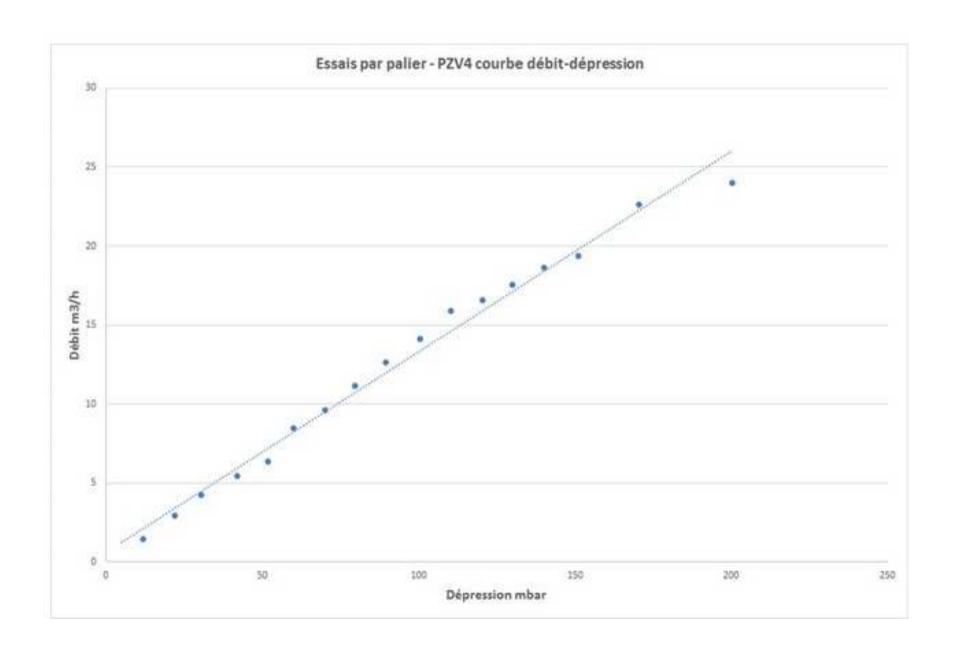
ZGING∃ R		Annexe						
BURGEAP	COUF	PE GEOLOGIQUE ET TEC	E GEOLOGIQUE ET TECHNIQUE DE PIEZAIR					
Nom d'ouvrage : Pa	zV6	Technique de forage : Tarrièr	e mécanique	Profondeur de	foration (m/sol):	1		
Foreur: ATME		Nature du recouvrement de sur	face : Béton	Prof. Haut de la	a crépine (m/rep):	0,3		
Intervenant BURGEAP :	GUG	Nature équipement en tête d'ou	vrage :	Prof. Base de l	a crépine (m/rep) :	1		
Date: 25/05/2018 H	eure: 14h00	Nature du repère : Sol		Diamètre de fo	ration (mm): 52			
Conditions météorologique	es:	Hauteur du repère par rapport a	au sol :	Diamètre équip	ement (mm): 25			
Localisation Système de projection :		Vérification de l'étanchéité CO2 stabilisé (%) :	CO2 air (%) :	Nature équiper	nent: PEHD			
X : Y:		O2 stabilisé (%) : Temps de stabilisation (min) :	O2 air (%):	Fente et largeur de crépine (mm) : 2				

/: 7rep.(n			nps de stabilisation (min) : pit de l'essai (l/min) :					e et largear de drepine (mm). 2					
	COUPE GEOLOGIQUE		POLLU	ITION	<u> </u>		COUP	E EG	UIPEMENT				
Prof	Description		Observations	Mesures de terrain	Ech. de sols	Prof (m)			r l'équipement				
(m)	granulométrique, lithologique et venu	es d'eau	(aspect, couleur, odeur)		(n°)								
0								0					
-	Béton							###	Cimentation de tête				
4						0000000	ľ	###	Bentonite				
-							}	###					
	Limons argileux		Couleur brun foncé										
-	Č								Massif filtrant				
1 —								1					
_						_							
4						_							
-													
4													
2 —													
_						_							
_						_							
-						-							
3 —													
-						_							
4													
_													
égend	de (coupe technique) : Cimentation Bentonite -ciment Tube plein Bentonite	Volu	ques : me de massif filtrant utilise me de coulis bentonite util ch. de sol, mode de confec	lisé :	age :			ļ					
	Bouchon de fond Massif filtrant												



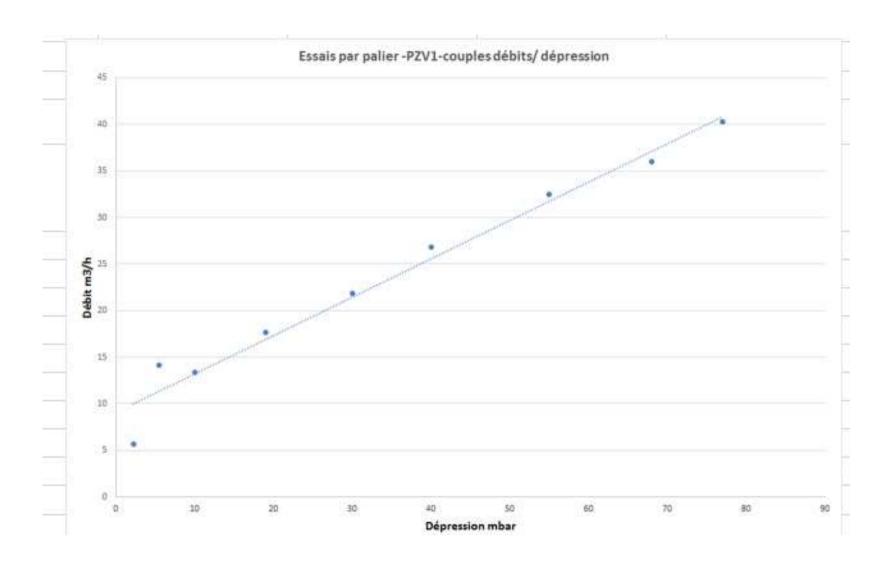
- De Compte rendu d'essais de traitabilité
- 8. Conclusions des essais de traitement

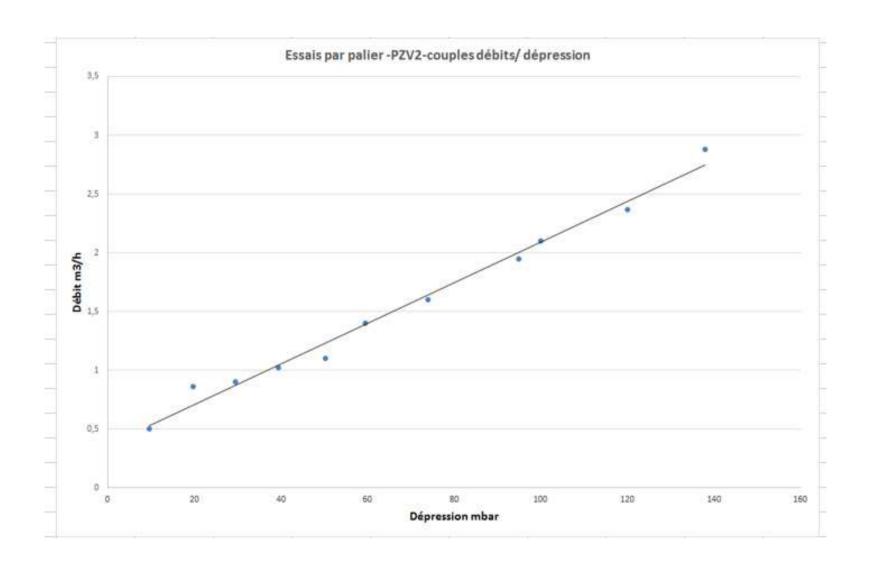
Annexe 2. Monitoring du venting



	PUI	TS D'EXTRACT	ION		SKID DE	VENTING	PUITS DE CONTRÔLE							
Diamě	tre (mm)	50			Points de	mesure	PZV6				PZV5			
	J.	W 10	PZV4	X	10-07			PZV	0	P2V5				
Temps(min)	Pression en tête d'ouvrage (en mbar)	Vitesse m/s	Q m3/h	T°C air extrait	Mesure PID ppmV (Isobut)	02 %	Pression en tête d'ouvrage (mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	со	02 %	Pression en tête d'ouvrage (mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	02 %	
0					972	20,9		503	0	20,9		115	20,9	
10	5	0,08	. 3	21	140	20,90	0	660,00	1,00	20,40	-0,1	60	20,9	
20	11,8	0,2	1,413	20,4	194	20,90	0	880,00	3,00	19,80	-0,1	341	21	
30	22	0,41	2,89665		284	20,90	0	>1000	3	19,40	ō	400	20,9	
40	30,4	0,6	4,239		420	20,20	0	>1000	4	19,10	0	453	20,9	
50	41,9	0,77	5,44005	19,6	>1000	20,00	0	>1000	4	18,80	0	503	20,9	
60	51,7	0,9	6,3585		>1000	20,10	0	>1000	3	19	0	463	20,9	
70	60	1,2	8,478	19,6	>1000	19,90		>1000	2,00	19,00	0	466	20,9	
80	70	1,36	9,6084	19,7	>1000	19,80	0,00	>1000	2,00	19,30	0	450	20,8	
90	79,7	1,58	11,1627		>1000	19,80	0,00	>1000	2,00	19,10	0	431	20,9	
100	89,5	1,79	12,64635		>1000	19,80	0,00	>1000	2,00	19,10	-0,1	449,00	20,9	
110	100,4	2	14,13		>1000	19,70	0,00	>1000	1,00	19,20	0,00	446,00	20,9	
120	110,3	2,25	15,89625		>1000	19,90	0,00		1,00	19,30	0,00	442,00	20,90	
130	120,5	2,35	16,60275		>1000	19,80	0,00	-1000	1,00	19,50	0,00	453,00	20,90	
140	130	2,48	17,5212		>1000	20,00	0,00	-1000	1,00	19,50	0,00	508,00	20,90	
150	140,1	2,64	18,6516		>1000	20,10	0,00	>1000	1,00	19,60	0,00	425,00	20,90	
160	151	2,74	19,3581	19,50	>1000	20,10	0,00	>1000	0,00	19,70	0,00	441,00	20,90	
170	170,6	3,2	22,608	19,50	>1000	20,10	0,00	>1000	0,00	19,70	0,00	424,00	20,90	
180	200,2	3,4	24,021	19,60	>1000	20,10	0,00	>1000	0,00	19,80	0,00	432,00	20,90	

PUITS D'E	XTRACTION	SKI	SKID DE VENTING			PUITS DE CONTRÔLE									
	Points de mesure PZV1					Piézair 1,5m = PZG1				PZv3 3m			PZv2 5m		
Temps(min)	Pression en tête d'ouvrage (mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	CO2 ppm	O2 %	Pression en tête d'ouvrage (mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	CO2 ppm	O2 %	Pression en tête d'ouvrage (mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	O2 %	Pression en tête d'ouvrage (mbar)	Mesure PID ppmV (Isobut.)	O2 %	
0	0	750	7100		0	380	6700	20,50	0,00	>1000	20,50				
10	2,2	>1000								>1000					
20	5,5	>1000		20,20	0,00	370		20,50		>1000		0,00	> 1000		
30	10	>1000							0,00	625	20,50				
40	19	>1000								625	19,90		>1000	19,70	
50	30	>1000								664,00	20,20	0,00	>1000	19,40	
60	40	>1000			0,00	270	2700	19,60	0,00	710			>1000	19,60	
70	55	>1000	1400	20,40	0,00	130			-0,10	>1000	20,00		>1000	19,70	
80	68	>1000			0,00	98		19,60		966,00	18,20	0,00	>1000	19,60	
94	77	>1000	1400	20,40			2500	19,60	0,00	892,00	19,50	0,00	>1000	19,60	







De Compte rendu d'essais de traitabilité

8. Conclusions des essais de traitement

Annexe 3. Bordereaux des analyses d'air lors du venting



Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 05.06.2018

N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 771631 - 557828

	Unité	Résultat	Limit d. Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
Hydrocarbures aromatiques >C10-C12 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4		Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 (tube)	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4		Méthode interne

pg) La limite de détection a été augmentée car la quantité de charbon actif contenue dans le tube était supérieure à 100mg+50mg. Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé. L'incertitude étendue et combinée donnée dans le rapport ci-dessus est généralement calculée selon les prescriptions du "Guide de l'expression des incertitudes de mesure" (GUM, JCGM 100: 2008), spécifié dans le Rapport Nordtest TR 537. Le facteur d'élargissement k = 2 correspond au niveau de confiance de 95% (intervalle de confiance). Les incertitudes rapportées sont valables pour différentes matrices et différentes concentrations. Certains échantillons très spécifiques peuvent néanmoins occasionner une incertitude de mesure différente de celle donnée ci-dessus.

Les détails concernant l'incertitude de mesure seront fournis sur demande.

Début des analyses: 31.05.2018 Fin des analyses: 05.06.2018

Les résultats d'analyses ne concernent que ces échantillons soumis à essai. La qualité du résultat rendu est contrôlée et validée, mais la pertinence en est difficilement vérifiable car le laboratoire n'a pas connaissance du contexte du site, de l'historique de l'échantillon.

Dognenet

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156

par

sont signalés

page 2 de 2

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



BURGEAP (PARIS 92) Monsieur Mathieu OUGIER 27 RUE DE VANVES 92772 BOULOGNE BILLANCOURT **FRANCE**

> Date 05.06.2018 N° Client 35004100

> > Méthode

RAPPORT D'ANALYSES 771631 - 557828

par 771631 2018/05/30 - B18/2674 - MO/CACH - Prélèvements venting N° Cde

N° échant. 557828 Air Date de validation 31.05.2018 Prélèvement 29.05.2018 Prélèvement par: Client

Spécification des échantillons Venting longue durée - TF - 5 min - ZC

Unité

Composés aromatiques				
Naphtalène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Benzène (tube)	μg/tube	<0,10 ^{pg)}	0,1	Méthode interne
Toluène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Ethylbenzène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
m,p-Xylène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
o-Xylène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Somme Yylènes (tube)	ug/tube	n d		Máthada interna

Limit d.

Résultat Quant.

Incert.

Résultat %

COHV

le symbole « * ».

les paramètres non accrédités sont signalés

00111				
1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne
Dichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,50 ^{pg)}	0,5	Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Tétrachlorométhane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,10 ^{pg)}	0,1	Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Tétrachloroéthylène (tube)	μα/tube	<0.40 ^{pg)}	0.4	Méthode interne

TPH

COHV				
1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube) Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne
	μg/tube	<0,50 ^{pg)}	0,5	Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Dichlorométhane (tube) Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) * 1,1-Dichloroéthane (tube) cis-1,2-Dichloroéthène (tube) Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube) 1,1,1-Trichloroéthane (tube) Tétrachlorométhane (tube) Trichloroéthylène (tube) 1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,10 ^{pg)}	0,1	Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
TPH				
Somme Hydrocarbures aliphatiques (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne
Somme Hydrocarbures aromatiques (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne
* Hydrocarbures aliphatiques >C5-C6 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4	Méthode interne
	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C6-C8 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 (tube) * Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube) * Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube) * Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4	Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube) *	μg/tube	<0,10 ^{pg)}	0,1	Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube) *	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4	Méthode interne
				page 1 de .

RvA L 005

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 05.06.2018

N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 771631 - 557827

	Unité	Résultat	Limit d. Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
Hydrocarbures aromatiques >C *	10-C12 (tube) µg/tube	<8,0 ^{pg)}	8		Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C *	12-C16 (tube) µg/tube	<8,0 ^{pg)}	8		Méthode interne

x) Les résultats ne tiennent pas compte des teneurs en dessous des seuils de quantification.

pg) La limite de détection a été augmentée car la quantité de charbon actif contenue dans le tube était supérieure à 100mg+50mg. Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

L'incertitude étendue et combinée donnée dans le rapport ci-dessus est généralement calculée selon les prescriptions du "Guide de l'expression des incertitudes de mesure" (GUM, JCGM 100: 2008), spécifié dans le Rapport Nordtest TR 537. Le facteur d'élargissement k = 2 correspond au niveau de confiance de 95% (intervalle de confiance). Les incertitudes rapportées sont valables pour différentes matrices et différentes concentrations. Certains échantillons très spécifiques peuvent néanmoins occasionner une incertitude de mesure différente de celle donnée ci-dessus.

Les détails concernant l'incertitude de mesure seront fournis sur demande.

Début des analyses: 31.05.2018 Fin des analysés: 05.06.2018

Les résultats d'analyses ne concernent que ces échantillons soumis à essai. La qualité du résultat rendu est contrôlée et validée, mais la pertinence en est difficilement vérifiable car le laboratoire n'a pas connaissance du contexte du site, de l'historique de l'échantillon.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156

par

sont signalés

page 2 de 2

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

BURGEAP (PARIS 92) Monsieur Mathieu OUGIER 27 RUE DE VANVES 92772 BOULOGNE BILLANCOURT **FRANCE**

> Date 05.06.2018 N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 771631 - 557827

par 771631 2018/05/30 - B18/2674 - MO/CACH - Prélèvements venting N° Cde

Naphtalène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
Benzène (tube)	μg/tube	0,47	0,05	+/- 13	Méthode interne
Toluène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
Ethylbenzène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
m,p-Xylène (tube)	μg/tube	2,9	0,1	+/- 28	Méthode interne
o-Xylène (tube)	μg/tube	0,80	0,1	+/- 25	Méthode interne
Somme Xylènes (tube)	μg/tube	3,7			Méthode interne

COHV

le symbole « * ».

1,1-Dichloroéthène (tu	ibe) µg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tul	be) µg/tube	0,92	0,1	+/- 30	Méthode interne
Somme cis/trans-1,2-Dichl (tube)	oroéthylènes µg/tube	210		+/- 11	Méthode interne
Dichlorométhane (tube	e) µg/tube	<1,0 ^{pg)}	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylè	ne (tube) * µg/tube	3,0	0,2	+/- 10	Méthode interne
1,1-Dichloroéthane (tu	ıbe) μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthène	e (tube) μg/tube	210	0,2	+/- 10	Méthode interne
Trichlorométhane (tub	e) µg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tu	ıbe) μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	(tube) µg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
Tétrachlorométhane (t	ube) µg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
Trichloroéthylène (tube	e) µg/tube	130	0,05	+/- 10	Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	(tube) µg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
Tétrachloroéthylène (t	ube) µg/tube	8400	0,2	+/- 38	Méthode interne

TPH

Nº áchant					i relevenients venting
N° échant.		27 Air			
Date de validation		.2018			
N° échant. Date de validation Prélèvement Prélèvement par:	29.05	.2018			
Prélèvement par:	Clien	t			
Spécification des échantillons	Venti	ng longue durée	- TF - 5	min - ZM	
			Limit d.	Incert.	
	Unité	Résultat	Quant.	Résultat %	Méthode
Composés aromatiques Naphtalène (tube) Benzène (tube) Toluène (tube) Ethylbenzène (tube) m,p-Xylène (tube) o-Xylène (tube) Somme Xylènes (tube)					
Naphtalène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
Benzène (tube)	μg/tube	0.47	0.05	+/- 13	Méthode interne
Toluène (tube)	µg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,03	1 /- 13	Méthode interne
Ethylbenzène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
m,p-Xylène (tube)	µg/tube	2,9	0,1	+/- 28	Méthode interne
o-Xylène (tube)	µg/tube	0,80	0,1	+/- 25	Méthode interne
Somme Xylènes (tube)	μg/tube	3,7	٥, .	1, 20	Méthode interne
COHV	11.3	<u> </u>			Wiedliede interne
1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube)	μg/tube	0,92	0,4	+/- 30	Méthode interne
Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes	μg/tube	210	0,1	+/- 11	Méthode interne
(tube)		_		7/- 11	Wethode interne
Dichlorométhane (tube)	μg/tube	<1,0 ^{pg)}	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	3,0	0,2	+/- 10	Méthode interne
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	210	0,2	+/- 10	Méthode interne
Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
Tétrachlorométhane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	130	0,05	+/- 10	Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
Tétrachloroéthylène (tube)	μg/tube	8400	0,2	+/- 38	Méthode interne
TPH					
Somme Hydrocarbures aliphatiques (tube)	μg/tube	47 ^{x)}		+/- 30	Méthode interne
Somme Hydrocarbures aromatiques (tube) µg/tube	9,0 ×)		+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C5-C6 (tube) *	µg/tube	<8,0 ^{pg)}	8		Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C6-C8 (tube) *	μg/tube	8,7	2	+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 (tube) *	µg/tube	19	2	+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube)		10	2	+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 (tube)		9,3	2	+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube) *	μg/tube	0,47	0,05	+/- 30	Méthode interne
Somme Hydrocarbures aromatiques (tube * Hydrocarbures aliphatiques >C5-C6 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C6-C8 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 (tube) * Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube) * Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube) * Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
	1	8,5	2	+/- 30	Méthode interne

RvA L 005



Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 05.06.2018

N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 771631 - 557826

	Unité	Résultat	Quant.	Résultat %	Méthode
Hydrocarbures aromatiques >C10-C12 (tube)	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4		Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4		Méthode interne

Limit d

Incort

pg) La limite de détection a été augmentée car la quantité de charbon actif contenue dans le tube était supérieure à 100mg+50mg. Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé. L'incertitude étendue et combinée donnée dans le rapport ci-dessus est généralement calculée selon les prescriptions du "Guide de l'expression des incertitudes de mesure" (GUM, JCGM 100: 2008), spécifié dans le Rapport Nordtest TR 537. Le facteur d'élargissement k = 2 correspond au niveau de confiance de 95% (intervalle de confiance). Les incertitudes rapportées sont valables pour différentes matrices et différentes concentrations. Certains échantillons très spécifiques peuvent néanmoins occasionner une incertitude de mesure différente de celle donnée ci-dessus.

Les détails concernant l'incertitude de mesure seront fournis sur demande.

Début des analyses: 31.05.2018 Fin des analyses: 05.06.2018

Les résultats d'analyses ne concernent que ces échantillons soumis à essai. La qualité du résultat rendu est contrôlée et validée, mais la pertinence en est difficilement vérifiable car le laboratoire n'a pas connaissance du contexte du site, de l'historique de l'échantillon.

Dognenet

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156

par

sont signalés

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

BURGEAP (PARIS 92) Monsieur Mathieu OUGIER 27 RUE DE VANVES 92772 BOULOGNE BILLANCOURT **FRANCE**

> Date 05.06.2018 N° Client 35004100

> > Méthode

RAPPORT D'ANALYSES 771631 - 557826

par 771631 2018/05/30 - B18/2674 - MO/CACH - Prélèvements venting N° Cde

N° échant. 557826 Air Date de validation 31.05.2018 Prélèvement 29.05.2018 Prélèvement par: Client

Spécification des échantillons Venting longue durée - T0 - 30 sec - ZC

Unité

Composés aromatiques			
Naphtalène (tube)	μg/tube	< 0,20 ^{pg)} 0,2	Méthode interne
Benzène (tube)	μg/tube	<0,10 ^{<i>pg</i>)} 0,1	Méthode interne
Toluène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)} 0,2	Méthode interne
Ethylbenzène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)} 0,2	Méthode interne
m,p-Xylène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{<i>pg</i>)} 0,2	Méthode interne
o-Xylène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)} 0,2	Méthode interne
Somme Xylènes (tube)	ug/tube	n d	Méthode interne

Limit d.

Résultat Quant.

Incert.

Résultat %

COHV

le symbole « * ».

les paramètres non accrédités

Seuls I

COLLA				
1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne
Dichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,50 ^{pg)}	0,5	Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Tétrachlorométhane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,10 ^{pg)}	0,1	Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Tétrachloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne

TPH

COHV				
1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube) Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne
	μg/tube	<0,50 ^{pg)}	0,5	Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Dichlorométhane (tube) Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) * 1,1-Dichloroéthane (tube) cis-1,2-Dichloroéthène (tube) Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube) 1,1,1-Trichloroéthane (tube) Tétrachlorométhane (tube) Trichloroéthylène (tube) 1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,10 ^{pg)}	0,1	Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
TPH				
Somme Hydrocarbures aliphatiques (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne
Somme Hydrocarbures aromatiques (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne
* Hydrocarbures aliphatiques >C5-C6 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4	Méthode interne
	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C6-C8 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 (tube) * Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube) * Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube) * Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4	Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube) *	μg/tube	<0,10 ^{pg)}	0,1	Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube) *	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4	Méthode interne
				page 1 de .

RvA L 005

page 1 de 2

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 05.06.2018

N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 771631 - 557825

	Unité	Résultat	Quant.	Résultat %	Méthode
Hydrocarbures aromatiques >C10-C12 (tube)	μg/tube	<8,0 ^{pg)}	8		Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 (tube) *	μg/tube	<8,0 ^{pg)}	8		Méthode interne

x) Les résultats ne tiennent pas compte des teneurs en dessous des seuils de quantification.

pg) La limite de détection a été augmentée car la quantité de charbon actif contenue dans le tube était supérieure à 100mg+50mg. Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

L'incertitude étendue et combinée donnée dans le rapport ci-dessus est généralement calculée selon les prescriptions du "Guide de l'expression des incertitudes de mesure" (GUM, JCGM 100: 2008), spécifié dans le Rapport Nordtest TR 537. Le facteur d'élargissement k = 2 correspond au niveau de confiance de 95% (intervalle de confiance). Les incertitudes rapportées sont valables pour différentes matrices et différentes concentrations. Certains échantillons très spécifiques peuvent néanmoins occasionner une incertitude de mesure différente de celle donnée ci-dessus.

Les détails concernant l'incertitude de mesure seront fournis sur demande.

Début des analyses: 31.05.2018 Fin des analyses: 05.06.2018

Les résultats d'analyses ne concernent que ces échantillons soumis à essai. La qualité du résultat rendu est contrôlée et validée, mais la pertinence en est difficilement vérifiable car le laboratoire n'a pas connaissance du contexte du site, de l'historique de l'échantillon.

M. Magnenet

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156

par

sont signalés

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



BURGEAP (PARIS 92) Monsieur Mathieu OUGIER 27 RUE DE VANVES 92772 BOULOGNE BILLANCOURT **FRANCE**

> Date 05.06.2018 N° Client 35004100

> > Méthode

Méthode interne

Méthode interne

RAPPORT D'ANALYSES 771631 - 557825

par 771631 2018/05/30 - B18/2674 - MO/CACH - Prélèvements venting N° Cde

N° échant. 557825 Air Date de validation 31.05.2018 Prélèvement 29.05.2018 Prélèvement par: Client

Spécification des échantillons Venting longue durée - T0 - 30 sec - ZM

Unité

μg/tube

µg/tube

Composés aromatiques				
Naphtalène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)} 0,4	4	Méthode interne
Benzène (tube)	μg/tube	< 0,20^{pg)} 0,3	2	Méthode interne
Toluène (tube)	μg/tube	< 0,40 ^{pg)} 0,4	4	Méthode interne
Ethylbenzène (tube)	μg/tube	< 0,40 ^{pg)} 0,4	4	Méthode interne
m,p-Xylène (tube)	μg/tube	1,5 0,	1 +/- 28	Méthode interne

 $<0,40^{pg)}$

1,5 x)

Résultat

Limit d.

Quant.

0.4

Incert.

Résultat %

COHV

o-Xylène (tube)

Somme Xylènes (tube)

le symbole « * ».

Seuls les paramètres non accrédités sont signalés

, 00117					
1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	49 ×)		+/- 11	Méthode interne
Dichlorométhane (tube)	μg/tube	<1,0 ^{pg)}	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	49,2	0,2	+/- 10	Méthode interne
Trichlorométhane (tube)	µg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
Tétrachlorométhane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	24,5	0,05	+/- 10	Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
Tétrachloroéthylène (tube)	μα/tube	1500	0.2	+/- 38	Méthode interne

TPH

COHV 1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne				
Chlorure de Vinyle (tube)	µg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne				
Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	49 ^{x)}	<u> </u>	+/- 11	Méthode interne				
Dichlorométhane (tube)	μg/tube	<1,0 ^{pg)}	1		Méthode interne				
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne				
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne				
cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	49,2	0,2	+/- 10	Méthode interne				
Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne				
1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne				
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne				
Tétrachlorométhane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne				
Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	24,5	0,05	+/- 10	Méthode interne				
1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne				
Tétrachloroéthylène (tube)	μg/tube	1500	0,2	+/- 38	Méthode interne				
TPH									
Somme Hydrocarbures aliphatiques (tube)	μg/tube	n.d.			Méthode interne				
Somme Hydrocarbures aromatiques (tube)	μg/tube	n.d.			Méthode interne				
Hydrocarbures aliphatiques >C5-C6 (tube) *	μg/tube	<8,0 ^{pg)}	8		Méthode interne				
Hydrocarbures aliphatiques >C6-C8 (tube) *	μg/tube	<8,0 ^{pg)}	8		Méthode interne				
Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	<8,0 ^{pg)}	8		Méthode interne				
Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) *	μg/tube	<8,0 ^{pg)}	8		Méthode interne				
Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 (tube) *	μg/tube	<8,0 ^{pg)}	8		Méthode interne				
Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube) *	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2		Méthode interne				
Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube) *	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne				
Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	<8,0 ^{pg)}	8		Méthode interne				

RvA L 005

page 1 de 2



Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 05.06.2018

N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 771631 - 557824

	Résultat	Quant.	Résultat %	Méthode	
Hydrocarbures aromatiques >C10-C12 (tube)	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4		Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4		Méthode interne

Limit d

Incort

pg) La limite de détection a été augmentée car la quantité de charbon actif contenue dans le tube était supérieure à 100mg+50mg. Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé. L'incertitude étendue et combinée donnée dans le rapport ci-dessus est généralement calculée selon les prescriptions du "Guide de l'expression des incertitudes de mesure" (GUM, JCGM 100: 2008), spécifié dans le Rapport Nordtest TR 537. Le facteur d'élargissement k = 2 correspond au niveau de confiance de 95% (intervalle de confiance). Les incertitudes rapportées sont valables pour différentes matrices et différentes concentrations. Certains échantillons très spécifiques peuvent néanmoins occasionner une incertitude de mesure différente de celle donnée ci-dessus.

Les détails concernant l'incertitude de mesure seront fournis sur demande.

Début des analyses: 31.05.2018 Fin des analyses: 05.06.2018

Les résultats d'analyses ne concernent que ces échantillons soumis à essai. La qualité du résultat rendu est contrôlée et validée, mais la pertinence en est difficilement vérifiable car le laboratoire n'a pas connaissance du contexte du site, de l'historique de l'échantillon.

Dognenet

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156

par

sont signalés

page 2 de 2

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

BURGEAP (PARIS 92) Monsieur Mathieu OUGIER 27 RUE DE VANVES 92772 BOULOGNE BILLANCOURT **FRANCE**

> Date 05.06.2018 N° Client 35004100

> > Méthode

RAPPORT D'ANALYSES 771631 - 557824

par 771631 2018/05/30 - B18/2674 - MO/CACH - Prélèvements venting N° Cde

N° échant. 557824 Air Date de validation 31.05.2018 Prélèvement 29.05.2018 Prélèvement par: Client

Seuls les paramètres non accrédités : Spécification des échantillons Venting par paliers - T0 - ZC

Unité

Composés aromatiques			
Naphtalène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)} 0,2	Méthode interne
Benzène (tube)	μg/tube	<0,10 ^{<i>pg)</i>} 0,1	Méthode interne
Toluène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)} 0,2	Méthode interne
Ethylbenzène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)} 0,2	Méthode interne
m,p-Xylène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)} 0,2	Méthode interne
o-Xylène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)} 0,2	Méthode interne
Somme Xylènes (tube)	μg/tube	n.d.	Méthode interne

Résultat

Limit d.

Quant.

Incert.

Résultat %

COHV

le symbole « * ».

sont signalés

COLLA				
1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne
Dichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,50 ^{pg)}	0,5	Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Tétrachlorométhane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,10 ^{pg)}	0,1	Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Tétrachloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne

TPH

COHV				
1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube) Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne
	μg/tube	<0,50 ^{pg)}	0,5	Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Dichlorométhane (tube) Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) * 1,1-Dichloroéthane (tube) cis-1,2-Dichloroéthène (tube) Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube) 1,1,1-Trichloroéthane (tube) Tétrachlorométhane (tube) Trichloroéthylène (tube) 1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,10 ^{pg)}	0,1	Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
TPH				
Somme Hydrocarbures aliphatiques (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne
Somme Hydrocarbures aromatiques (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne
* Hydrocarbures aliphatiques >C5-C6 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4	Méthode interne
	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C6-C8 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 (tube) * Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube) * Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube) * Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4	Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube) *	μg/tube	<0,10 ^{pg)}	0,1	Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube) *	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4	Méthode interne
				page 1 de .

RvA L 005

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 05.06.2018

N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 771631 - 557823

	Unité	Résultat	Quant.	Résultat %	Méthode
Hydrocarbures aromatiques >C10-C12 (tube)	μg/tube	<8,0 ^{pg)}	8		Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 (tube) *	μg/tube	<8,0 ^{pg)}	8		Méthode interne

x) Les résultats ne tiennent pas compte des teneurs en dessous des seuils de quantification.

pg) La limite de détection a été augmentée car la quantité de charbon actif contenue dans le tube était supérieure à 100mg+50mg. Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

L'incertitude étendue et combinée donnée dans le rapport ci-dessus est généralement calculée selon les prescriptions du "Guide de l'expression des incertitudes de mesure" (GUM, JCGM 100: 2008), spécifié dans le Rapport Nordtest TR 537. Le facteur d'élargissement k = 2 correspond au niveau de confiance de 95% (intervalle de confiance). Les incertitudes rapportées sont valables pour différentes matrices et différentes concentrations. Certains échantillons très spécifiques peuvent néanmoins occasionner une incertitude de mesure différente de celle donnée ci-dessus.

Les détails concernant l'incertitude de mesure seront fournis sur demande.

Début des analyses: 31.05.2018 Fin des analysés: 05.06.2018

Les résultats d'analyses ne concernent que ces échantillons soumis à essai. La qualité du résultat rendu est contrôlée et validée, mais la pertinence en est difficilement vérifiable car le laboratoire n'a pas connaissance du contexte du site, de l'historique de l'échantillon.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156

par

sont signalés

page 2 de 2

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



BURGEAP (PARIS 92) Monsieur Mathieu OUGIER 27 RUE DE VANVES 92772 BOULOGNE BILLANCOURT **FRANCE**

> Date 05.06.2018 N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 771631 - 557823

par 771631 2018/05/30 - B18/2674 - MO/CACH - Prélèvements venting N° Cde

Naphtalène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
Benzène (tube)	μg/tube	0,70	0,05	+/- 13	Méthode interne
Toluène (tube)	μg/tube	2,5	0,1	+/- 20	Méthode interne
Ethylbenzène (tube)	μg/tube	2,0	0,1	+/- 24	Méthode interne
m,p-Xylène (tube)	μg/tube	25,8	0,1	+/- 28	Méthode interne
o-Xylène (tube)	μg/tube	5,6	0,1	+/- 25	Méthode interne
Somme Xylènes (tube)	μg/tube	31	·		Méthode interne

COHV

le symbole « * ».

1,1-Dichloroéthène (tube)	µg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube)	µg/tube	0,63	0,1	+/- 30	Méthode interne
Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	280		+/- 11	Méthode interne
Dichlorométhane (tube)	µg/tube	<1,0 ^{pg)}	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	3,7	0,2	+/- 10	Méthode interne
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	280	0,2	+/- 10	Méthode interne
Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube)	µg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
Tétrachlorométhane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
Trichloroéthylène (tube)	µg/tube	24,6	0,05	+/- 10	Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
Tétrachloroéthylène (tube)	μg/tube	120	0,2	+/- 38	Méthode interne

TPH

Prélèvement	29.05.2018							
Prélèvement par:	Client							
Spécification des échantillons	Venting par	paliers - 1	ГО - ZM					
		J	Limit d.	Incert.				
	Unité	Résultat	Quant.	Résultat %	Méthode			
Composés aromatiques								
Naphtalène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne			
Benzène (tube)	μg/tube	0,70	0,05	+/- 13	Méthode interne			
Toluène (tube)	μg/tube	2,5	0,1	+/- 20	Méthode interne			
Ethylbenzène (tube)	μg/tube	2,0	0,1	+/- 24	Méthode interne			
m,p-Xylène (tube)	μg/tube	25,8	0,1	+/- 28	Méthode interne			
o-Xylène (tube)	μg/tube	5,6	0,1	+/- 25	Méthode interne			
Somme Xylènes (tube)	μg/tube	31			Méthode interne			
COHV								
1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne			
Chlorure de Vinyle (tube)	μg/tube	0,63	0,1	+/- 30	Méthode interne			
Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	280	- ,	+/- 11	Méthode interne			
Dichlorométhane (tube)	μg/tube	<1,0 ^{pg)}	1		Méthode interne			
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	3,7	0,2	+/- 10	Méthode interne			
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne			
cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	280	0,2	+/- 10	Méthode interne			
Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne			
1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne			
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne			
Tétrachlorométhane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne			
Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	24,6	0,05	+/- 10	Méthode interne			
1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne			
Tétrachloroéthylène (tube)	μg/tube	120	0,2	+/- 38	Méthode interne			
TPH								
Somme Hydrocarbures aliphatiques (tube)	μg/tube	40 ×)		+/- 30	Méthode interne			
Somme Hydrocarbures aromatiques (tube)	μg/tube	42 ^{x)}		+/- 30	Méthode interne			
Hydrocarbures aliphatiques >C5-C6 (tube) *	μg/tube	<8,0 ^{pg)}	8		Méthode interne			
Hydrocarbures aliphatiques >C6-C8 (tube) *	μg/tube	14	2	+/- 30	Méthode interne			
Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	26	2	+/- 30	Méthode interne			
Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) *	μg/tube	<8,0 ^{pg)}	8		Méthode interne			
Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 (tube) *	μg/tube	<8,0 ^{pg)}	8		Méthode interne			
Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube) *	μg/tube	0,70	0,05	+/- 30	Méthode interne			
Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube) *	μg/tube	2,5	0,1	+/- 30	Méthode interne			
Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	39	2	+/- 30	Méthode interne			

RvA L 005

page 1 de 2



De Compte rendu d'essais de traitabilité

8. Conclusions des essais de traitement

Annexe 4. Bordereaux des analyses d'eaux lors du pilote ENOVEO



			Bouteille suivi physico														Pilote			
	Point	то													T1 - pilote	T2-pilote	T3-Pilote	T4 pilote	T5 pilote	
	Date	06/04/2018	07/04/2018	09/04/2018	13/04/2018	16/04/2018	19/04/2018	24/04/2018	07/05/2018	16/05/2018	01/06/2018	05/06/2018	02/07/2018	27/08/2018	16/04/2018	07/05/2018	05/06/2018	02/07/2018	27/08/2018	
B2	Jours	0	1	3	7	10	13	18	31	40	56	60	87	143	10	31	60	87	143	
DZ.	02		0,76	0,6	0,5	0,71	0,65	0,9	0,73	0,92		0,54	0,36	0,27	0,93	0,63	0,61	0,29	0,27	
	redox		7	-370	-472	-481	-474	-279	-304	-118	-110	-120	-354	-390	-449	-346	-267	-461	-390	
	pН		6,71	6,7	6,3	6,27	6,28	6,12	6,21	6,3	6,35	6,37	6,38	6,35	5,92	5,99	5,92	6,29	6,35	
	Point	T0													T1 pilote	T2-Pilote	T3-Pilote	T4 pilote	T5 pilote	
	Date	16/04/2018	18/04/2018	19/04/2018	24/04/2018	07/05/2018	01/06/2018	14/06/2018	02/07/2018	27/08/2018					26/04/2018	16/05/2018	05/06/2018	02/07/2018	27/08/2018	
C1	Jours	0	2	3	8	21	46	59	77	133					10	30	50	77	133	
CI	02		0,58	0,46	0,55	0,69		0,56	0,5	0,27					0,47	0,64	0,5	0,46	0,29	
	redox		-395	-348	-334	-290	-99	-156	-126	-328			·		-226	-152	-126	-175	6	
	pН		6,59	6,19	5,71	5,75	6	5,95	5,94	6,26					5,56	5,89	5,94	5,87	5,68	



							Bout	eille suivi phys	ico								Pilote		
	Point														T1 - pilote	T2-pilote	T3-Pilote	T4 pilote	T5 pilote
	Date	06/04/2018	07/04/2018	09/04/2018	13/04/2018	16/04/2018	19/04/2018	24/04/2018	07/05/2018	16/05/2018	01/06/2018	05/06/2018	02/07/2018	27/08/2018	16/04/2018	07/05/2018	05/06/2018	02/07/2018	27/08/2018
	Jours	0	1	3	7	10	13	18	31	40	56	60	87	143	10	31	60	87	143
Cont	02		0,93	0,9	0,7	0,85	0,58	0,77	0,74	2,36		1,49	1,46	0,86	1,05	1,4	1,85	0,48	0,76
	redox		198	100	105	70	82	125	155	54	130	53	82	33	242	-192	181	88	196
	рН		6,65	6,6	6,7	6,7	6,72	6,63	6,67	6,22	6,65	6,68	6,56	6,62	6,49	6,59	6,53	6,63	6,39
	Point	TO													T1 - pilote	T2-pilote	T3-Pilote	T4 pilote	T5 pilote
	Date	06/04/2018	07/04/2018	09/04/2018	13/04/2018	16/04/2018	19/04/2018	24/04/2018	07/05/2018	16/05/2018	01/06/2018	05/06/2018	02/07/2018	27/08/2018	16/04/2018	07/05/2018	05/06/2018	02/07/2018	27/08/2018
A1	Jours	0	1	3	7	10	13	18	31	40	56	60	87	143	10	31	60	87	143
AI	02		0,63	0,6	0,6	2,02	0,76	0,65	0,43	1,4		0,43	0,36	0,31	0,5	0,54	0,39	0,46	0,39
	redox		-300	-480	-440	-451	-456	-305	-334	-221	-340	-433	-630	-375	-501	-367	-357	-423	-374
	рН		6,8	6,9	7	6,93	7,03	6,79	6,85	6,43	7,14	7	6,92	8,92	6,74	6,89	7,23	6,4	9,13
	Point	TO													T1 - pilote	T2-pilote	T3-Pilote	T4 pilote	T5 pilote
	Date	06/04/2018	07/04/2018	09/04/2018	13/04/2018	16/04/2018	19/04/2018	24/04/2018	07/05/2018	16/05/2018	01/06/2018	05/06/2018	02/07/2018	27/08/2018	16/04/2018	07/05/2018	05/06/2018	02/07/2018	27/08/2018
A2	Jours	0	1	3	7	10	13	18	31	40	56	60	87	143	10	31	60	87	143
72	02		1,45	0,8	0,5	0,88	0,47	0,4	0,44	1,6		0,9	0,34	0,25	0,55	0,55	0,55	0,38	0,36
	redox		-228	-480	-460	-444	-453	-297	-334	-265	-353	-400	-604	-446	-440	-370	-358	-443	-418
	рН		6,72	6,9	7	6,99	7	6,8	6,64	6,55	6,8	7,16	6,98	9,08	6,73	7,01	6,97	6,67	8,1
	Point	TO													T1 - pilote	T2-pilote	T3-Pilote	T4 pilote	T5 pilote
	Date	06/04/2018	07/04/2018	09/04/2018	13/04/2018	16/04/2018	19/04/2018	24/04/2018	07/05/2018	16/05/2018	01/06/2018	05/06/2018	02/07/2018	27/08/2018	16/04/2018	07/05/2018	05/06/2018	02/07/2018	27/08/2018
B1	Jours	0	1	3	7	10	13	18	31	40	56	60	87	143	10	31	60	87	143
D1	02		1,23	0,7	0,4	0,66	0,51	0,81	0,51	0,62		0,56	0,5	0,3	1,35	5,75	0,61	0,63	0,3
	redox		-34	-100	-460	-508	-456	-277	-320	-238	-88	-32	-301	-320	-371	-59	-310	-400	-320
	рН		6,69	6,7	6,6	6,3	6,35	6,28	6,2	6,23	6,2	6,24	6,24	7,86	6,7	6,6	5,93	6,05	7,86



5.3 Résultats du suivi physicohcimique



	20	19	рс	eA	to	eA	bv	cA	VC	rA	K	:R	80	08	8:	16	82	21
	ADN	ARN	ADN	ARN	ADN	ARN	ADN	ARN	ADN	ARN	ADN	ARN	ADN	ARN	ADN	ARN	ADN	ARN
	8,50E+1	1,37E+1	8,39E+0	1,50E+0	7.511	8,23E+0	6,14E+0	2,99E+0	1,28E+0	5,08E+0	5,91E+0	1,24E+0	7.511	7	7,67E+0	1,73E+0	2,92E+0	2,80E+0
Eau T0	0	2	6	6	n.d.	7	7	5	7	6	7	8	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>5</td><td>7</td><td>9</td><td>6</td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>5</td><td>7</td><td>9</td><td>6</td></l.q.<>	5	7	9	6
	3,88E+1	1,96E+1	3,91E+0	8,65E+0	5,83E+0		1,16E+0	2,19E+0	5,94E+0	8,79E+0	2,26E+0				3,20E+0	1,12E+0	2,84E+0	7,47E+0
Cont T2	0	1	8	5	7	n.d.	8	5	8	5	6	n.d.	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>8</td><td>7</td><td>9</td><td>5</td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>8</td><td>7</td><td>9</td><td>5</td></l.q.<>	8	7	9	5
	9,87E+0	1,76E+1	9,39E+0	2,29E+0	1,10E+0		4,03E+0	1,57E+0	1,89E+0	4,59E+0	8,78E+0				1,56E+0	1,62E+0	7,02E+0	2,14E+0
A1 T2	9	1	7	5	7	n.d.	7	5	8	5	5	n.d.	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>7</td><td>7</td><td>8</td><td>5</td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>7</td><td>7</td><td>8</td><td>5</td></l.q.<>	7	7	8	5
	6,24E+0	1,28E+0					4,68E+0	8,21E+0							2,25E+0	7,53E+0	7,50E+0	1,01E+0
A2-T2	6	9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	4	4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>8</td><td>6</td><td>5</td><td>4</td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>8</td><td>6</td><td>5</td><td>4</td></l.q.<>	8	6	5	4
	3,64E+1	8,07E+1	7,99E+0	2,29E+0	1,12E+0		2,96E+0	1,53E+0	1,19E+0	6,20E+0	1,03E+0				4,67E+0	5,81E+0	1,15E+0	3,22E+0
B1-T2	0	1	7	5	7	n.d.	7	5	8	4	5	n.d.	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>5</td><td>6</td><td>9</td><td>5</td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>5</td><td>6</td><td>9</td><td>5</td></l.q.<>	5	6	9	5
	7,74E+1	7,74E+1	9,64E+0	1,76E+0	9,13E+0		2,49E+0	6,47E+0	1,16E+0	3,55E+0	7,50E+0				2,94E+0	8,44E+0	2,42E+0	1,19E+0
B2-T2	1	1	7	5	6	n.d.	7	4	8	5	5	n.d.	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>8</td><td>7</td><td>8</td><td>5</td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>8</td><td>7</td><td>8</td><td>5</td></l.q.<>	8	7	8	5
0.70	7,74E+1	7,74E+1	3,18E+0	1,37E+0	5,91E+0			7,78E+0	4,94E+0						4,78E+0	8,37E+0	1,44E+0	2,53E+0
C-T2	1	1	6	4	5	n.d.	n.d.	4	7	n.d.	n.d.	n.d.	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>7</td><td>6</td><td>7</td><td>4</td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>7</td><td>6</td><td>7</td><td>4</td></l.q.<>	7	6	7	4
Court T4	7,91E+0	5,48E+1	2,30E+0	7,31E+0	4,84E+0	2,24E+0	1,71E+0				6,28E+0	1,62E+0		.1.0	3,99E+0	8,68E+0	1,85E+0	2,79E+0
Cont-T4	9	1	5	4	4	4	5	n.d.	n.d.	n.d.	6	6	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>5</td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>5</td></l.q.<>	6	7	8	5
A1-T4	4,86E+0 7	6,03E+0 7	n.d.	8,42E+0 4	n.d.	n.d.	2,09E+0 4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>5,92E+0 5</td><td>n.d.</td><td>2,21E+0 6</td><td>1,49E+0 5</td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>5,92E+0 5</td><td>n.d.</td><td>2,21E+0 6</td><td>1,49E+0 5</td></l.q.<>	5,92E+0 5	n.d.	2,21E+0 6	1,49E+0 5
A1-14	2,57E+1	8,43E+1	1,62E+0	1,98E+0	4,64E+0	1,86E+0	1,62E+0	n.u.	3,39E+0	n.u.	1,56E+0	4,36E+0	₹L.Ų.	<l.ų.< td=""><td>8,22E+0</td><td>n.u.</td><td>1,22E+0</td><td>2,27E+0</td></l.ų.<>	8,22E+0	n.u.	1,22E+0	2,27E+0
A2-T4	0	0,43E+1 1	5	4	4,046+0	6	5	n.d.	5,396+0	n.d.	6	4,30E+0 5	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>6</td><td>n.d.</td><td>8</td><td>5</td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>6</td><td>n.d.</td><td>8</td><td>5</td></l.q.<>	6	n.d.	8	5
72 14	2,86E+1	8,51E+1	2,31E+0	1,31E+0	1,46E+0	2,44E+0	8,49E+0	11.0.	8,65E+0	4,97E+0	2,20E+0	2,76E+0	VL.Q.	VL.Q.	8,03E+0	m.u.	1,12E+0	6,36E+0
B1-T4	0	1	5	5	5	5	5	<l.q.< td=""><td>5</td><td>4</td><td>7</td><td>6</td><td><l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>6</td><td>n.d.</td><td>8</td><td>5</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	5	4	7	6	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>6</td><td>n.d.</td><td>8</td><td>5</td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>6</td><td>n.d.</td><td>8</td><td>5</td></l.q.<>	6	n.d.	8	5
52	1,80E+1	7,98E+1	3,09E+0	6,33E+0	5,32E+0	2,69E+0	6,40E+0	3,65E+0	5.02E+0		8,30E+0		12.00	12.100	1,14E+0		8,18E+0	4,25E+0
B2-T4	0	1	5	4	4	4	5	4	5	n.d.	6	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>7</td><td>n.d.</td><td>7</td><td>5</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>7</td><td>n.d.</td><td>7</td><td>5</td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>7</td><td>n.d.</td><td>7</td><td>5</td></l.q.<>	7	n.d.	7	5
	1,36E+1	4,32E+1	5,52E+0	2,76E+0	5,58E+0	1,15E+0	6,77E+0	3,66E+0	1,03E+0		6,09E+0	-		-	3,72E+0		1,26E+0	3,40E+0
C-T4	0	2	4	5	4	5	5	4	5	n.d.	5	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>6</td><td>n.d.</td><td>7</td><td>5</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>6</td><td>n.d.</td><td>7</td><td>5</td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>6</td><td>n.d.</td><td>7</td><td>5</td></l.q.<>	6	n.d.	7	5
Control-	1,43E+1	3,94E+1	1,38E+0				1,10E+0		1,50E+0		4,44E+0	2,39E+0	3,90E+0	5,42E+0	6,41E+0	5,54E+0	4,03E+0	9,48E+0
T5	0	1	5	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>5</td><td><l.q.< td=""><td>5</td><td><l.q.< td=""><td>6</td><td>5</td><td>6</td><td>4</td><td>7</td><td>4</td><td>8</td><td>4</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>5</td><td><l.q.< td=""><td>5</td><td><l.q.< td=""><td>6</td><td>5</td><td>6</td><td>4</td><td>7</td><td>4</td><td>8</td><td>4</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>5</td><td><l.q.< td=""><td>5</td><td><l.q.< td=""><td>6</td><td>5</td><td>6</td><td>4</td><td>7</td><td>4</td><td>8</td><td>4</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	5	<l.q.< td=""><td>5</td><td><l.q.< td=""><td>6</td><td>5</td><td>6</td><td>4</td><td>7</td><td>4</td><td>8</td><td>4</td></l.q.<></td></l.q.<>	5	<l.q.< td=""><td>6</td><td>5</td><td>6</td><td>4</td><td>7</td><td>4</td><td>8</td><td>4</td></l.q.<>	6	5	6	4	7	4	8	4
	9,99E+0	6,54E+0									4,79E+0		7,34E+0	1,31E+0	6,98E+0	5,45E+0	7,31E+0	6,93E+0
A1-T5	7	8	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>n.d.</td><td><l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>n.d.</td><td><l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td>4</td><td>5</td><td>3</td><td>6</td><td>3</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>n.d.</td><td><l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>n.d.</td><td><l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td>4</td><td>5</td><td>3</td><td>6</td><td>3</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	n.d.	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>n.d.</td><td><l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td>4</td><td>5</td><td>3</td><td>6</td><td>3</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>n.d.</td><td><l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td>4</td><td>5</td><td>3</td><td>6</td><td>3</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	n.d.	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td>4</td><td>5</td><td>3</td><td>6</td><td>3</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td>4</td><td>5</td><td>3</td><td>6</td><td>3</td></l.q.<></td></l.q.<>	4	<l.q.< td=""><td>4</td><td>4</td><td>5</td><td>3</td><td>6</td><td>3</td></l.q.<>	4	4	5	3	6	3
	1,51E+1	2,66E+1					1,40E+0		4,06E+0		6,90E+0		5,08E+0	1,40E+0	3,74E+0	6,97E+0	3,15E+0	1,20E+0
A2-T5	0	1	n.d.	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>n.d.</td><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td>n.d.</td><td>5</td><td>4</td><td>7</td><td>4</td><td>7</td><td>5</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>n.d.</td><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td>n.d.</td><td>5</td><td>4</td><td>7</td><td>4</td><td>7</td><td>5</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	n.d.	4	<l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td>n.d.</td><td>5</td><td>4</td><td>7</td><td>4</td><td>7</td><td>5</td></l.q.<></td></l.q.<>	4	<l.q.< td=""><td>4</td><td>n.d.</td><td>5</td><td>4</td><td>7</td><td>4</td><td>7</td><td>5</td></l.q.<>	4	n.d.	5	4	7	4	7	5
	1,13E+1	5,61E+1	8,09E+0				4,10E+0		9,74E+0	1,29E+0	5,10E+0	1,65E+0	6,13E+0	2,01E+0	1,62E+0	4,81E+0	6,58E+0	8,82E+0
B1-T5	0	1	3	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td>4</td><td>6</td><td>5</td><td>7</td><td>4</td><td>8</td><td>4</td><td>7</td><td>4</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td>4</td><td>6</td><td>5</td><td>7</td><td>4</td><td>8</td><td>4</td><td>7</td><td>4</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td>4</td><td>6</td><td>5</td><td>7</td><td>4</td><td>8</td><td>4</td><td>7</td><td>4</td></l.q.<></td></l.q.<>	4	<l.q.< td=""><td>4</td><td>4</td><td>6</td><td>5</td><td>7</td><td>4</td><td>8</td><td>4</td><td>7</td><td>4</td></l.q.<>	4	4	6	5	7	4	8	4	7	4
	3,30E+1	5,03E+1	1,20E+0				1,84E+0		2,38E+0		3,90E+0	1,47E+0	7,04E+0	1,87E+0	1,54E+0	5,08E+0	2,61E+0	4,57E+0
B2-T5	0	1	4	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>5</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>5</td><td>5</td><td>5</td><td>4</td><td>7</td><td>5</td><td>7</td><td>4</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td><l.q.< td=""><td>5</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>5</td><td>5</td><td>5</td><td>4</td><td>7</td><td>5</td><td>7</td><td>4</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	<l.q.< td=""><td>5</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>5</td><td>5</td><td>5</td><td>4</td><td>7</td><td>5</td><td>7</td><td>4</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	5	<l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>5</td><td>5</td><td>5</td><td>4</td><td>7</td><td>5</td><td>7</td><td>4</td></l.q.<></td></l.q.<>	4	<l.q.< td=""><td>5</td><td>5</td><td>5</td><td>4</td><td>7</td><td>5</td><td>7</td><td>4</td></l.q.<>	5	5	5	4	7	5	7	4
	3,26E+1	2,21E+1		4,10E+0	6,93E+0	1,17E+0	7,29E+0		3,15E+0		1,79E+0		9,75E+0	1,06E+0	1,09E+0	7,85E+0	6,65E+0	5,69E+0
C-T5	1	3	<l.q.< td=""><td>4</td><td>3</td><td>5</td><td>6</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>5</td><td>5</td><td>8</td><td>6</td><td>7</td><td>5</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	4	3	5	6	<l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>5</td><td>5</td><td>8</td><td>6</td><td>7</td><td>5</td></l.q.<></td></l.q.<></td></l.q.<>	4	<l.q.< td=""><td>4</td><td><l.q.< td=""><td>5</td><td>5</td><td>8</td><td>6</td><td>7</td><td>5</td></l.q.<></td></l.q.<>	4	<l.q.< td=""><td>5</td><td>5</td><td>8</td><td>6</td><td>7</td><td>5</td></l.q.<>	5	5	8	6	7	5

n.d. : non détecté ; <L.Q. : inférieur à la LQ



5.2 Résultats du suivi biologique



		С								
		T0	T1	T2	T3	T4	T5			
Autres paramètres										
Nitrates	mg NO3/I	<1.00		<1.77		<13.3	<3.54			
Azote nitrique	mg N-NO3/I	<0.20		<0.40		<3.00	<0.80			
Ammonium						0,38				
Azote kjehldahl						141				
Chlorures	mg/l	1110		1200		1070	1110			
Sulfates	mg/l	207		178		203	211			
Carbone organique dissous (COD)	mg C/I	14	2400	1900	28 (COT)	9500	2700			
Fer (Fe)	mg/l	12,2	906	916	1400	713	493			
Manganèse (Mn)	μg/l	4370		7970	10100	7080	2680			
Aromatique										
Benzène	μg/l	3790	2410	1640	1430	1470	540			
Toluène	μg/l	3160	1680	1070	1120	1040	417			
Ethylbenzène	μg/l	325	110	105	44,8	123	44,3			
o-Xylène	μg/l	2270	810	685	373	719	343			
Xylène (méta-, para-)	μg/l	2160	631	572	233	633	234			
Chloré										
Dichlorométhane	μg/l	<5.00	<5.00	5,8	<5.00	<5.00	<5.00			
1,2-dichloroéthane	μg/l	7,3	8,3	<1.00	<2.00	<1.00	2,2			
1,1,2-Trichloroéthane	μg/l	25,6	18,3	10,8	<1.00	<5.00	<5.00			
1,1-Dichloroéthène	μg/l	87,7	40,9	26,4	5	19,9	4,9			
Tetrachloroéthène	μg/l	1350	569	575	210	515	108			
Trichloroéthène	μg/l	2220	1090	595	246	345	42,1			
cis 1,2-Dichloroéthène	μg/l	479000	274000	265000	198000	264000	54600			
Trans-1,2-dichloroéthène	μg/l	1100	425	348	150	220	27,7			
Chlorure de vinyle	μg/l	2780	1100	1450	587	675	222			
Somme des COHV		486450	277184	267968						
Ethane	μg/l	6		15		49				
Ethylene	μg/l	16		35		180				
Methane	μg/l	13		31		92				



		B2								
		T0	T1	T2	T3	T4	T5			
Autres paramètres										
Nitrates	mg NO3/I	<1.00		<1.00		<1.00	<1.00			
Azote nitrique	mg N-NO3/I	<0.20		<0.20		<0.20	<0.20			
Ammonium						0,22				
Azote kjehldahl						4,6				
Chlorures	mg/l	1080		1120		1140	1080			
Sulfates	mg/l	231		233		64,7	767			
Carbone organique dissous (COD)	mg C/I	16	470	390	370	460	500			
Fer (Fe)	mg/l	1,7	2,42	2,69	2,65	0,54	19,7			
Manganèse (Mn)	μg/l	4030		3160	5140	3030	1700			
Aromatique										
Benzène	μg/l	3680	1730	2400	1720	311	1890			
Toluène	μg/l	4540	2220	7520	2610	551	2610			
Ethylbenzène	μg/l	1550	410	4690	459	279	627			
o-Xylène	μg/l	3970	1120	15800	1430	806	2130			
Xylène (méta-, para-)	μg/l	7480	2570	37000	3490	1880	4840			
Chloré										
Dichlorométhane	μg/l	<5.00	<5.00	5,2	<5.00	<5.00	<5.00			
1,2-dichloroéthane	μg/l	<1.00	6,3	8,6	5,2	<1.00	4,5			
1,1,2-Trichloroéthane	μg/l	<5.00	<5.00	20,8	27,8	<5.00	12,1			
1,1-Dichloroéthène	μg/l	98,2	199	170	234	10,4	278			
Tetrachloroéthène	μg/l	27700	40400	133000	15200	18300	7950			
Trichloroéthène	μg/l	7820	3850	10000	5520	884	3320			
cis 1,2-Dichloroéthène	μg/l	436000	429000	405000	319000	70600	345000			
Trans-1,2-dichloroéthène	μg/l	1120	753	1090	772	79,6	537			
Chlorure de vinyle	μg/l	3950	3260	4650	2670	260	2150			
Somme des COHV		476590	48263	553740	343162					
Ethane	μg/l	5		3		<2				
Ethylene	μg/l	24		33		<2				
Methane	μg/l	14		6		<2				



		B1									
		T0	T1	T2	T3	T4	T5				
Autres paramètres											
Nitrates	mg NO3/I	<1.00		<1.00		<1.00	<1.00				
Azote nitrique	mg N-NO3/I	<0.20		<0.20		<0.20	<0.20				
Ammonium						0,08					
Azote kjehldahl						3,1					
Chlorures	mg/l	1080		1050		1060	1090				
Sulfates	mg/l	231		233		226	828				
Carbone organique dissous (COD)	mg C/I	16	680	680	510	580	720				
Fer (Fe)	mg/l	1,7	0,68	1,57	1,94	2,47	30,8				
Manganèse (Mn)	μg/l	4030		3980	3870	3820	1700				
Aromatique											
Benzène	μg/l	3680	3040	1090	3140	4860	3660				
Toluène	μg/l	4540	3450	1060	3710	5420	4360				
Ethylbenzène	μg/l	1550	1410	416	1200	1440	1740				
o-Xylène	μg/l	3970	4030	1310	4330	3690	5880				
Xylène (méta-, para-)	μg/l	7480	10200	2640	10600	11100	9910				
Chloré											
Dichlorométhane	μg/l	<5.00	6	8,2	<5.00	<5.00	<5.00				
1,2-dichloroéthane	μg/l	<1.00	<1.00	3,3	5,3	<1.00	6,3				
1,1,2-Trichloroéthane	μg/l	<5.00	<5.00	12,5	24,3	<5.00	24,5				
1,1-Dichloroéthène	μg/l	98,2	106	36,9	92,7	90,3	121				
Tetrachloroéthène	μg/l	27700	53600	15400	64300	84600	76500				
Trichloroéthène	μg/l	7820	8070	1680	8560	13600	10800				
cis 1,2-Dichloroéthène	μg/l	436000	429000	170000	407000	390000	420000				
Trans-1,2-dichloroéthène	μg/l	1120	891	275	887	745	675				
Chlorure de vinyle	μg/l	3950	1950	641	1710	1350	1520				
Somme des COHV		476590	493511	187996	482457						
Ethane	μg/l	5		<2.0		2					
Ethylene	μg/l	24		2		25					
Methane	μg/l	14		<2.0		3					



		A2									
		T0	T1	T2	Т3	T4	T5				
Autres paramètres											
Nitrates	mg NO3/I	<1.00		<1.00		<1.00	<1.00				
Azote nitrique	mg N-NO3/I	<0.20		<0.20		<0.20	<0.20				
Ammonium						0,57					
Azote kjehldahl						1,5					
Chlorures	mg/l	1080		1100		1280	1320				
Sulfates	mg/l	231		236		223	670				
Carbone organique dissous (COD)	mg C/I	16	18	19	19	21	760				
Fer (Fe)	mg/l	1,7	50,9	64,5	74,4	54,1	84,5				
Manganèse (Mn)	μg/l	4030		1720	2550	1500	721				
Aromatique											
Benzène	μg/l	3680	4500	1880	3080	2780	142				
Toluène	μg/l	4540	5650	2130	4270	3580	62,5				
Ethylbenzène	μg/l	1550	1910	745	1420	909	9,7				
o-Xylène	μg/l	3970	5390	2480	4460	3030	114				
Xylène (méta-, para-)	μg/l	7480	12100	5300	10900	7050	96,1				
Chloré											
Dichlorométhane	μg/l	<5.00	<5.00	<5.00	8,2	<5.00	<5.00				
1,2-dichloroéthane	μg/l	<1.00	5,5	4,4	3,7	<1.00	1,8				
1,1,2-Trichloroéthane	μg/l	<5.00	21,2	16,2	21,7	<5.00	<5.00				
1,1-Dichloroéthène	μg/l	98,2	128	83,9	98,3	8,5	<2.00				
Tetrachloroéthène	μg/l	27700	57200	16900	53900	4920	13,4				
Trichloroéthène	μg/l	7820	8600	1170	1410	62,1	1,8				
cis 1,2-Dichloroéthène	μg/l	436000	456000	286000	398000	197000	1150				
Trans-1,2-dichloroéthène	μg/l	1120	1130	422	384	41	<2.00				
Chlorure de vinyle	μg/l	3950	3630	1980	2600	1530	78,9				
Somme des COHV		476590	526560	306472	456294						
Ethane	μg/l	5		150		1800					
Ethylene	μg/l	24		830		5600					
Methane	μg/l	14		2		29					



Α1

	1			A1			
		ТО	T1	T2	T3	T4	T5
Autres paramètres							
Nitrates	mg NO3/I	<1.00		<1.00		<1.00	<1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/I	<0.20		<0.20		<0.20	<0.20
Ammonium						<0.05	
Azote kjehldahl						3	
Chlorures	mg/l	1080		1100		1240	1220
Sulfates	mg/l	231		275		210	195
Carbone organique dissous (COD)	mg C/I	16	19	18	22	570	17
Fer (Fe)	mg/l	1,7	36,3	65	80,8	239	11,6
Manganèse (Mn)	μg/l	4030		2170	2280	1510	142
Aromatique							
Benzène	μg/l	3680	3340	3270	2890	2780	1070
Toluène	μg/l	4540	4640	4610	4140	3200	828
Ethylbenzène	μg/l	1550	1710	1660	1190	909	201
o-Xylène	μg/l	3970	4880	5200	3650	2230	870
Xylène (méta-, para-)	μg/l	7480	11400	11600	7860	5200	958
Chloré							
Dichlorométhane	μg/l	<5.00	<5.00	<5.00	7,6	9	<5.00
1,2-dichloroéthane	μg/l	<1.00	4,8	4,8	6,1	5,8	3,7
1,1,2-Trichloroéthane	μg/l	<5.00	19,4	19,7	21,6	6,9	<5.00
1,1-Dichloroéthène	μg/l	98,2	119	138	116	13,4	<2.00
Tetrachloroéthène	μg/l	27700	53600	55500	15500	486	6,9
Trichloroéthène	μg/l	7820	6680	4230	3220	105	<1.00
cis 1,2-Dichloroéthène	μg/l	436000	422000	423000	405000	209000	3910
Trans-1,2-dichloroéthène	μg/l	1120	959	566	376	51,1	<2.00
Chlorure de vinyle	μg/l	3950	3470	3520	2700	3030	277
Somme des COHV		476590	486709	486816	426796		
Ethane	μg/l	5		430		250	
Ethylene	μg/l	24		2100		1200	
Methane	μg/l	14		8		3	



5.1 Résultats du suivi chimique

				Con	trôle		
		T0	T1	T2	Т3	T4	T5
Autres paramètres							
Nitrates	mg NO3/I	<1.00		<1.00		<1.00	<1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/I	<0.20		<0.20		<0.20	<0.20
Ammonium						0,83	
Azote kjehldahl						2,1	
Chlorures	mg/l	1080		1060		1030	1080
Sulfates	mg/l	231		254		247	235
Carbone organique dissous (COD)	mg C/I	16	16	19	17	18	17
Fer (Fe)	mg/l	1,7	0,56	0,86	0,38	1,19	0,6
Manganèse (Mn)	μg/l	4030		2730	2930	3020	2570
Aromatique							
Benzène	μg/l	3680	4530	2850	3170	4050	3090
Toluène	μg/l	4540	5230	3460	4110	5050	3760
Ethylbenzène	μg/l	1550	1370	1060	1190	1310	935
o-Xylène	μg/l	3970	4540	3390	4530	3790	4630
Xylène (méta-, para-)	μg/l	7480	7100	6880	9370	9340	6720
Chloré							
Dichlorométhane	μg/l	<5.00	<5.00	<5.00	<5.00	<5.00	<5.00
1,2-dichloroéthane	μg/l	<1.00	5,3	6,9	5,3	<1.00	4,5
1,1,2-Trichloroéthane	μg/l	<5.00	21	27,1	24,7	<5.00	<5.00
1,1-Dichloroéthène	μg/l	98,2	141	132	130	102	75,4
Tetrachloroéthène	μg/l	27700	34700	44100	70600	93300	43100
Trichloroéthène	μg/l	7820	9670	8060	9720	105	6560
cis 1,2-Dichloroéthène	μg/l	436000	533000	536000	434000	449000	247000
Trans-1,2-dichloroéthène	μg/l	1120	1290	1070	1060	800	488
Chlorure de vinyle	μg/l	3950	4150	3670	2690	6660	2070
Somme des COHV		476590	582810	592900	518070		
Gaz dissous							
Ethane	μg/l	5		2		2	
Ethylene	μg/l	24		17		23	
Methane	μg/l	14		5		8	



4 Conclusion

Ginger-Burgeap a chargé ENOVEO de réaliser un test afin d'évaluer l'efficacité d'un traitement par réduction chimique (FZV), par bioremédiation (ajout d'une source de carbone) et par une technique combinée (FZV + source de carbone ou EHCr), d'une nappe contaminée par des éthènes chlorés et BTEX.

Les résultats des analyses de biologie moléculaire montrent que les potentiels de bioremédiation pour la dégradation des chloroéthènes et pour la dégradation des BTEX en condition anaérobie sont présents. Pourtant, les résultats expérimentaux de cette étude montrent que la dégradation des chloroéthènes semble principalement conditionnée par la présence de FZV, indépendamment de la présence d'une source de carbone, à une concentration comprise entre 16 et 19g/L de FZV.

Les pilotes A1 et A2 présentent un abattement de 99% des concentrations en chloroéthènes après avoir effectué le deuxième amendement en FZV peu avant le T3. Les deux conditions diffèrent par l'ajout d'une source de carbone dans la condition A2 après la réalisation du T3. La présence de la source de carbone a favorisé la formation importante d'éthène dans ce pilote. Cette différence pourrait être due à une priorisation de l'hydrogénolyse dans le cas du pilote A2.

Le pilote C amendé avec l'EHCr présente également un abattement conséquent de 88% de la somme des chloroéthènes. L'efficacité de l'abattement reste globalement inférieure à celui obtenu avec le FZV seul, malgré des concentrations initiales inférieures.

En termes de cinétique de réaction, il est difficile de conclure en raison de l'amendement en deux fois du FZV dans les pilotes A1 et A2. En effet le premier amendement réalisé (calcul de l'amendement basé sur les résultats des analyses chimiques à T0) n'a pas eu d'effet mesurable à l'exception de la chute du potentiel d'oxydoréduction et d'un effet délétère sur les populations en présence (Figure 18). Le deuxième amendement, conséquent puisqu'il représente 5 fois la masse initiale et ayant permis d'atteindre une concentration théorique similaire à celle du pilote C, a eu immédiatement des effets sur les concentrations en chloroéthènes et sur les BTEX. Une concentration cible comprise entre 16 et 19 g/L de fer devrait donc permettre d'obtenir les mêmes effets que dans les conditions A1 et A2.

La concentration finale en FZV semble critique probablement en raison des fortes concentrations en polluant. Ainsi la concentration en FZV devrait être d'environ 16 g/L. Ceci représente un rapport stœchiométrique de 1,6mg de FZV par µmole de chlore dans les molécules chlorés cibles.

L'utilisation d'une source de carbone ne permet pas d'améliorer les cinétiques. Néanmoins, dans une application *in situ*, cet amendement pourrait permettre de maintenir et de stimuler des activités métaboliques déjà en place comme le montre les résultats de biologie moléculaire à T0. Les effets toxiques relevés sur la flore bactérienne totale sont généralement très localisés et la présence d'une source de carbone adéquate pourrait maintenir une activité de microbienne dans un panache de traitement.



Pour tous les pilotes, les concentrations en ADN et ARN du biomarqueur EP808 confirment son absence d'implication dans la baisse des concentrations en BTEX. Pourtant le biomarqueur EP821 indique qu'une activité de dégradation du benzoylcoA a bien lieu. Ce dernier est spécifique de la dégradation du benzoylcoA qui est le métabolite commun à l'ensemble processus connus de dégradation anaérobie des composés aromatiques. La densité et l'activité de EP821 sont des indicateurs qu'une activité de dégradation de molécules aromatiques est bien effective mais les résultats de chimie sur B1 et B2 montrent que cette activité n'est pas responsable de la baisse observée en A1 et A2.

En parallèle des phénomènes étudiés par le biais des analyses de biologie moléculaire, une autre hypothèse expliquant l'évolution des concentrations en BTEX pourrait être émise. En effet, dans certains cas, les molécules aromatiques pourraient être utilisés comme donneur d'électron pour la réduction des solvants chlorés.

Toutefois, dans le cadre de cette étude, il est peu probable qu'un tel processus puisse affecter simultanément toutes les molécules aromatiques.

La présence et l'activité du biomarqueur EP821 qui est impliqué dans la biodégradation d'un métabolite central des mécanismes de biodégradation anaérobie des BTEX, laisse penser qu'une origine microbienne puisse être à l'origine des abattements en BTEX observés dans les pilotes A1, A2 et C. En effet, le FZV n'ayant pas de réactivité chimique connue avec les molécules aromatiques, l'ajout de cet élément dans le milieu peut avoir généré un environnement favorable à l'activation de voie de biodégradation alternatives.

Par ailleurs, même si le FZV ne réagit pas directement avec les composés aromatiques, il est pertinent de garder à l'esprit que les acides de Lewis sont des catalyseurs de certaines réactions chimiques des composés aromatiques. Ainsi, la transformation dans les pilotes, du Fer Zéro Valent en Chlorure de Fer II ou Chlorure de Fer III peut impliquer des réactions chimiques et donc une dégradation des BTEX.

Conclusion sur la dégradation des BTEX :

- Les conditions Contrôle, B1 et B2 ne montrent pas d'évolution significative des concentrations quelques soit le BTEX.
- Les BTEX sont abattus significativement dans trois conditions: A1, A2 et C.
- La baisse des BTEX est significative après le deuxième amendement dans les conditions A1 et A2.
- L'ajout du FZV a donc permis la baisse des concentrations des BTEX.
- Les différents BTEX sont affectés par le même processus.
- Les processus de dégradation biologiques connus ne permettent pas d'expliquer la baisse des concentrations en BTEX.
- Les BTEX n'interagissent pas directement avec les FZV, d'autres processus sont donc en cause (acide de Lewis).



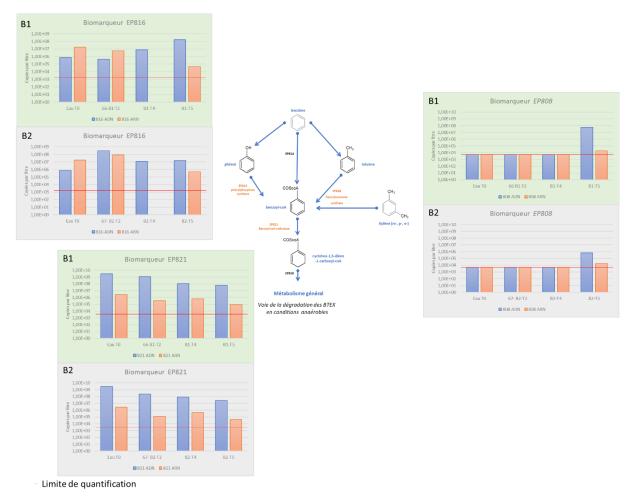


Figure 28: Suivi des biomarqueurs de la dégradation anaérobie des BTEX dans les pilotes B1 et B2.

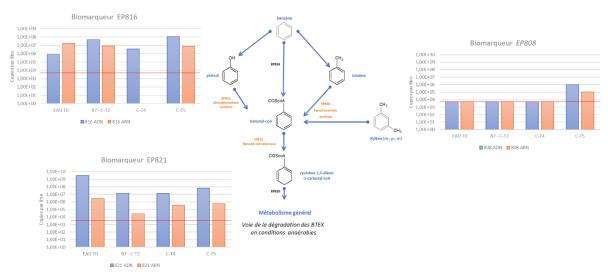
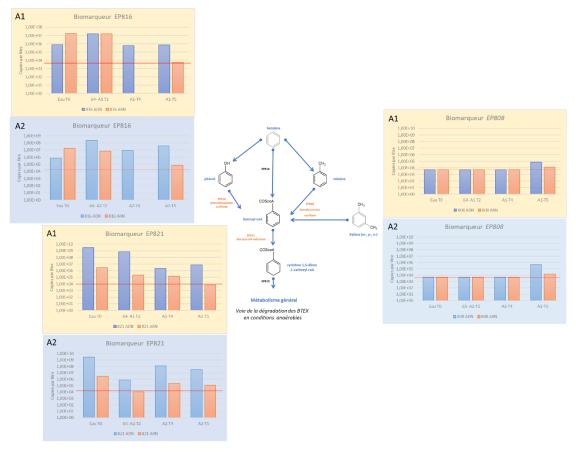


Figure 29: Suivi des biomarqueurs de la dégradation anaérobie des BTEX dans le pilote C.





- Limite de quantification

Figure 27: Suivi des biomarqueurs de la dégradation anaérobie des BTEX dans le pilote A1 et A2.



Une forte baisse pour tous les BTEX est observée pour les conditions A1 et A2 après le point T3 qui correspond au deuxième amendement en FZV.

Chimiquement, les BTEX ne sont pas connus pour réagir avec le FZV, cependant des processus biologiques peuvent s'activer et conduire à la dégradation biologique de ces molécules en présence de fer.

Dans tous les pilotes, le suivi des biomarqueurs de la dégradation des BTEX montrent la présence et l'activité de gènes spécifiques de la dégradation du benzène en condition anaérobie (Figure 26, Figure 27, Figure 28, Figure 29) sans qu'il n'y ait de différences notables entre les conditions.

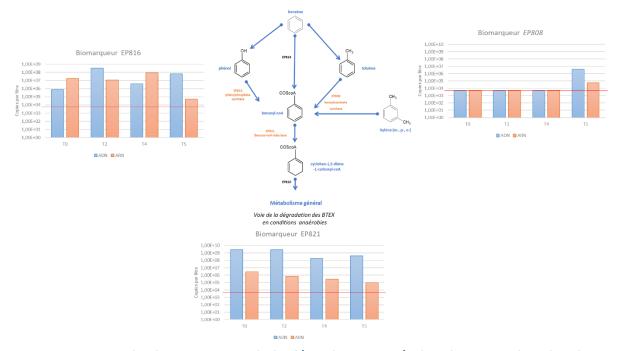


Figure 26: Suivi des biomarqueurs de la dégradation anaérobie des BTEX dans le pilote Contrôle.



Le Contrôle et les deux conditions B1 et B2 ne montrent pas d'évolution significative des BTEX, tandis que A1 et A2, d'une part, et C, d'autre part, présentent un abattement des concentrations avec des cinétiques différentes.

La Figure 25 présentent l'évolution des concentrations molaires de chaque composé ainsi que la médiane des concentrations. Cette figure met en évidence une évolution importante des BTEX dans les conditions A1, A2 et C.

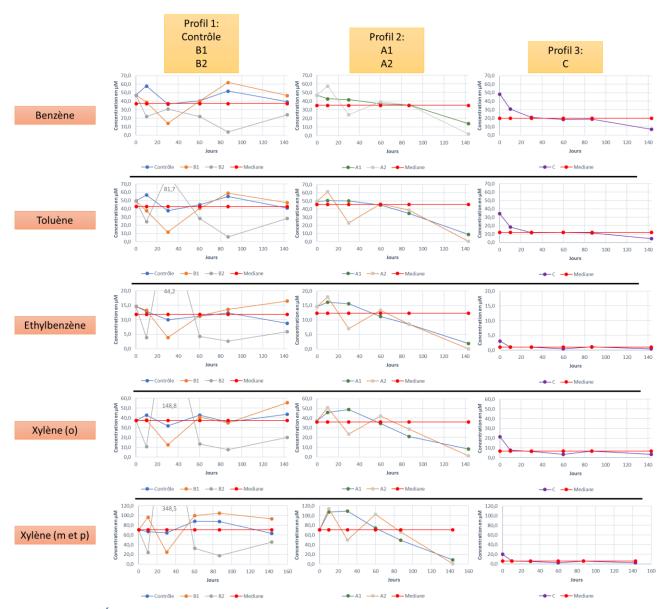


Figure 25: Évolution des concentrations molaires (µM) de chacun des BTEX par profil. La médiane de l'ensemble des valeurs est représentée en rouge.

La condition B2 présente une évolution légèrement différente de celle du Contrôle et du pilote B1. Il est possible que l'huile de soja (présent dans la source de carbone) présente dans le pilote B2 (et non en B1) soit responsable de la baisse en BTEX observés par solubilisation. La consommation/fermentation de l'huile au cours du temps a pu conduire à la libération de composés amenant ainsi les concentrations vers le niveau des autres pilotes Contrôle et B1 en fin d'expérimentation (T5).



3.2.2 Évolution des composés aromatiques volatils (BTEX)

La dégradation des BTEX est également un enjeu sur ce site. La Figure 24 présentent les évolutions en concentrations massiques des différents BTEX durant la réalisation du pilote. Les pilotes B1 et B2 présentent chacun un point de mesure considéré comme non significatif en T2. Le pilote C présente des concentrations en BTEX inférieures aux autres pilotes en début d'expérimentation.



Figure 24: Évolution des concentrations massiques des BTEX.



Le suivi des gènes de dégradation dans cette condition montre également une décroissance de la densité et de l'activité des gènes au cours de l'étude.

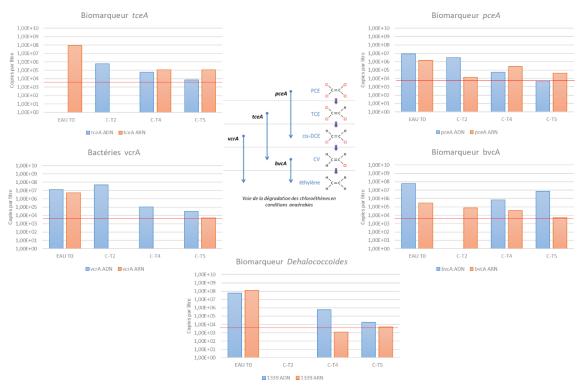


Figure 23: Évolution des biomarqueurs de la dégradation des CE dans la condition C.

Conclusion sur la dégradation des chloroéthènes :

- La dégradation significative des CE est observée dans les pilotes amendés avec du FZV.
- Une concentration minimale en FZV pourrait être un paramètre critique pour observer cette dégradation. Cette concentration minimale se situe entre 3,4g/L (premier amendement) et 19g/L (somme des deux amendements) sachant que la dégradation efficace n'a démarré qu'à partir de l'amendement supplémentaire de 16 g/L.
- L'amendement en source de carbone effectué en A2 après le T3 n'a pas apporté d'effet mesurable positif ou négatif important sur la dégradation de CE mais a conduit à une production supplémentaire d'éthène.
- Les amendements de FZV sont plus efficaces (cinétiques et abattement) que l'EHCr (abattement sur la somme des CE : 99% par le FZV, 89 % par l'EHCr).
- Les amendements en source de carbone ne permettent pas de promouvoir une biodégradation durable des CE sur la durée du pilote (Vrai pour B1 et B2 mais également pour C) comme le montre le suivi des biomarqueurs de la dégradation.



Figure 21: Évolution des biomarqueurs de la dégradation des CE dans la condition B2.

3.2.1.4 <u>Série C:</u>

Le lancement du pilote C a été retardé en raison du délai d'approvisionnement de la formulation EHCr.

Dans cette condition un abattement immédiat des concentrations en CE est relevé. Bien que cet abattement soit significatif, les concentrations en éthène mesurées aux différents points sont plus faibles que celles observées dans les pilotes A1 et A2.

Ces informations démontrent que les abattements observés dans la série A et dans le pilote C ne se déroulent pas exactement suivant les mêmes mécanismes. Cette différence pourrait être imputable à la forme du FZV (micrométrique pour A1 et A2, granulométrie inconnue pour C) ou encore à des conditions différentes liés à la formulation commerciale dans le cas du pilote C : par exemple, l'ORP des pilote A1 et A2 (moyennes respectives de -404 et -405 mV) diffèrent de celui mesuré pour le pilote C (moyenne = -134 mV). La Figure 22 présente l'évolution des concentrations molaires dans le pilote C.

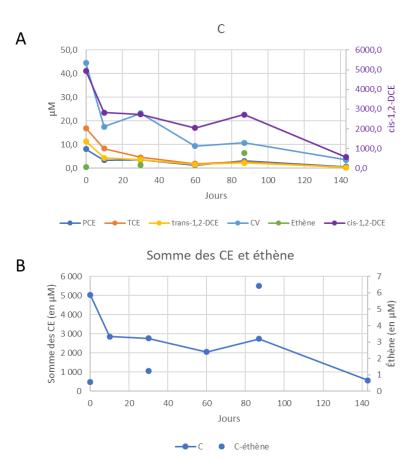


Figure 22: Évolution des CE et de l'éthène (A) et de la somme des CE (B) dans le pilote C.



Bien qu'en B2 il ne peut pas être exclue une activité biologique de dégradation, les variations analytiques chimiques et les résultats d'analyses ne soutiennent pas cette hypothèse.

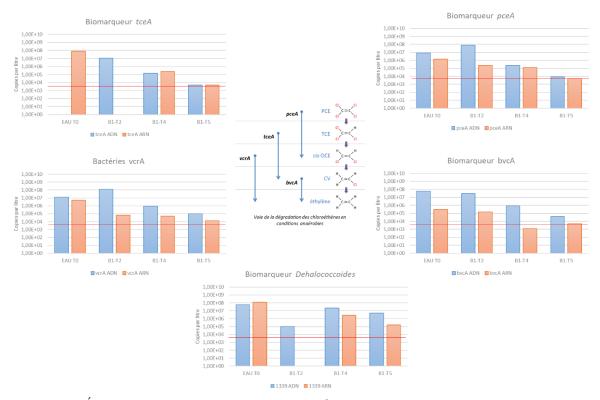
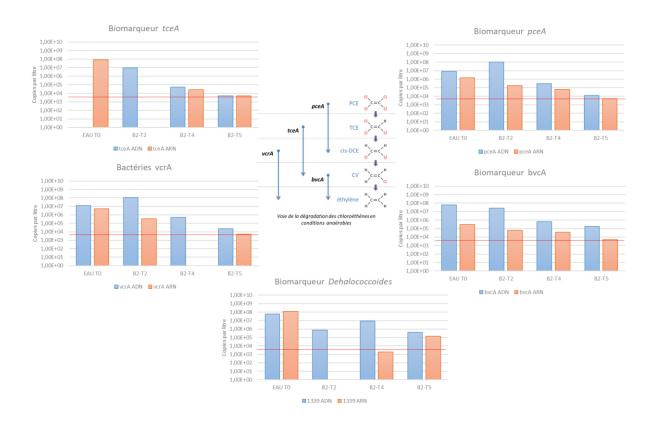


Figure 20: Évolution des biomarqueurs de la dégradation des CE dans la condition B1.





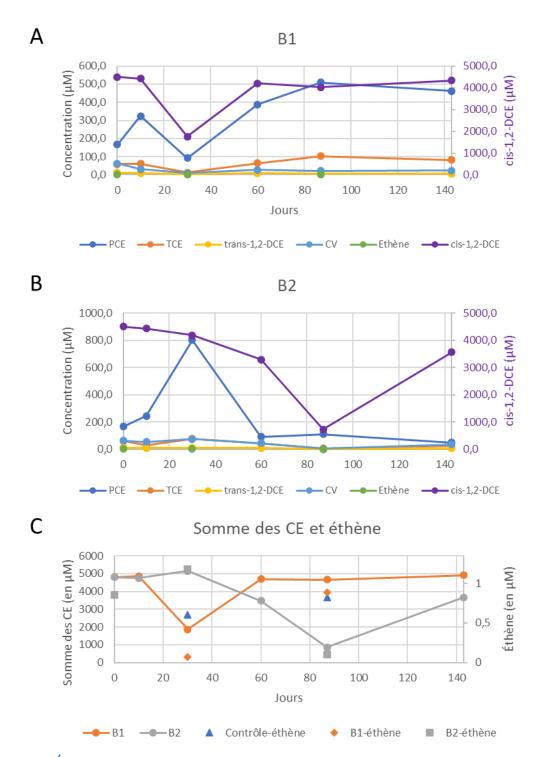


Figure 19: Évolution des concentrations en CE et éthène dans les pilotes B1 et B2 (A et B) et de la somme des CE (C).

Le suivi de l'activité biologique au sein de ces pilotes indique que les gènes de la dégradation sont présents. Toutefois, la densité et l'activité décroient au cours du temps tandis que les concentrations en CE restent stable. Il semble donc qu'un, ou plusieurs, facteurs limitent l'activité de dégradation malgré des conditions propices pour ce type de mécanisme (ORP et nutriments).



La figure 18 présente les résultats d'analyses de l'ADN et l'ARN de la flore microbienne totale. Globalement, la présence du FZV peut avoir un effet néfaste pour les communautés bactériennes après le deuxième amendement dans le cas de A1 et dès le premier amendement dans le cas de A2. Toutefois dans le cas de A2, après l'ajout de la source de carbone une résilience des communautés semble prendre forme. Cet amendement réalisé lors du T3 pourrait avoir levé un effet délétère du FZV sur les populations bactériennes.



Figure 18: Suivi des bactéries totales dans les conditions A1 et A2.

Enfin, même s'il n'y a pas de différence notable dans l'évolution des concentrations de CE entre les deux pilotes, les concentrations en éthène relevées entre les deux pilotes diffèrent fortement (Voir Figure 14-C).

Ainsi, il semblerait que les conditions générées en A2 favorisent la formation d'éthène.

3.2.1.3 Série B:

Les deux conditions de la série B ont été amendées à T0 avec deux sources de carbone distinctes. Les résultats de suivi chimique ne montrent pas d'évolution significative de la chimie. De même, le suivi biologique ne diffère pas de résultats obtenus pour les autres conditions de pilotes.

La Figure 19 présente le suivi chimique des pilotes B1 et B2. Malgré des variations, probablement lié aux mesures, il semble que dans les deux conditions il n'y ait pas de dégradation des CE.



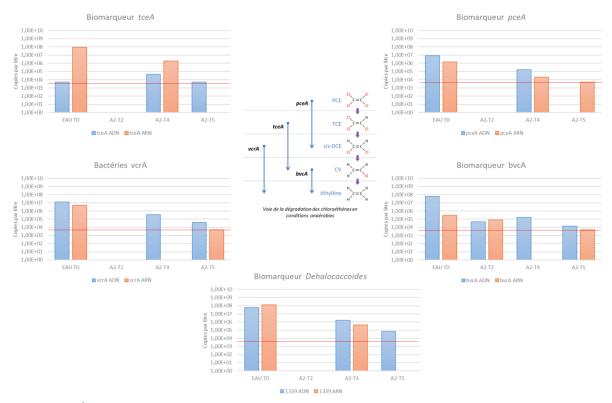


Figure 16: Évolution des biomarqueurs de la dégradation des CE dans la condition A1.

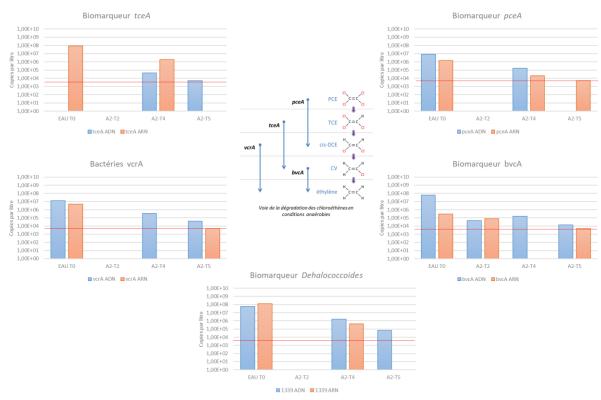


Figure 17: Évolution des biomarqueurs de la dégradation des CE dans la condition A2.



D'une manière générale, les productions d'éthène dans ces conditions sont très élevées. La Figure 15 rappelle le mécanisme de réduction chimique des CE par le FZV. Cette figure rappelle que l'éthène peut être produit à partir de l'acétylène et du chlorure de vinyle.

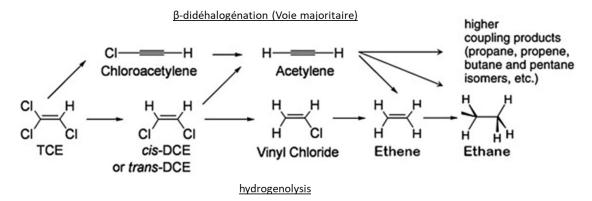


Figure 15: Voie de dégradation possible par réduction chimique des CE par le FZV. La voie majoritaire est la β-didéhalogenation.

Les conditions A1 et A2 ont été amendés deux fois en FZV lors du T0 (3,4g/L, concentration calculée sur la base des analyses chimiques à T0) et peu avant le T3 (amendement supplémentaire de 16 g /L). La concentration en FZV a été ajustée à 5 fois la concentration théorique qui a conduit à un abattement important.

Plusieurs hypothèses peuvent être proposées pour expliquer la différence de production d'éthène entre A1 et A2.

- L'hydrogénolyse est favorisée dans la condition A2 éventuellement en raison de l'amendement en source de carbone,
- Une part de l'éthène produit pourrait être lié à une activation des bactéries en réponse à la biostimulation par la source de carbone ce qui mène à la formation de CV et d'éthène,
- Enfin le FZV réagit avec une fraction de la source de carbone amenant à une production d'éthène supplémentaire (cette hypothèse pourrait être affirmer ou infirmer en établissant une condition axénique avec ajout de SC et de FZV).

Le suivi des gènes de dégradation des CE montrent la présence de la voie de biodégradation tout au long du pilote pour les deux conditions A1 (Figure 16) et A2 (Figure 17). Néanmoins les densités (ADN) et activités (ARN) décroissent rapidement ce qui réduit l'importance de la participation des mécanismes microbiens dans la diminution des concentrations.



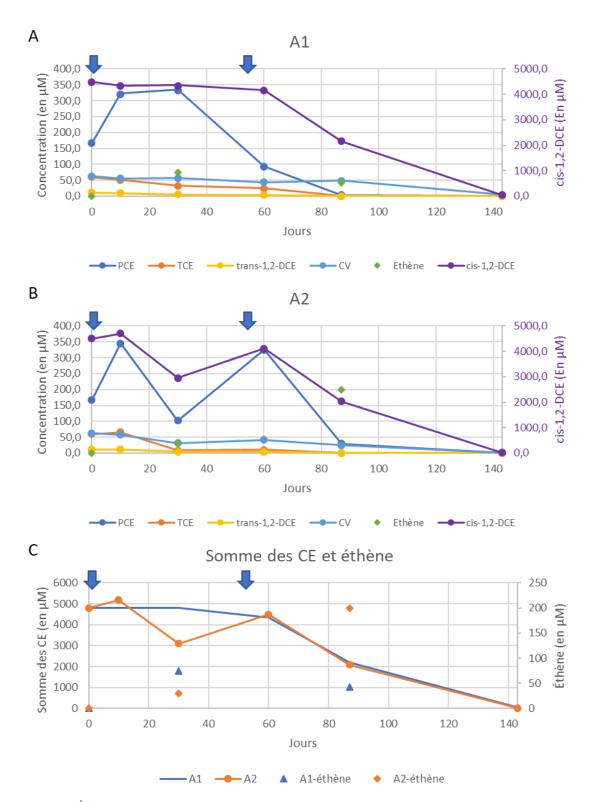


Figure 14: Évolution des concentrations molaires de chaque CE et éthène en A1 et A2 (A et B) et de la somme des CE (C). Les flèches bleues indiquent les amendements en FZV

Les deux conditions A1 et A2 présentent, aux variations de mesures près, des évolutions identiques, à l'exception de la production d'éthène qui est plus importante dans la condition A2.



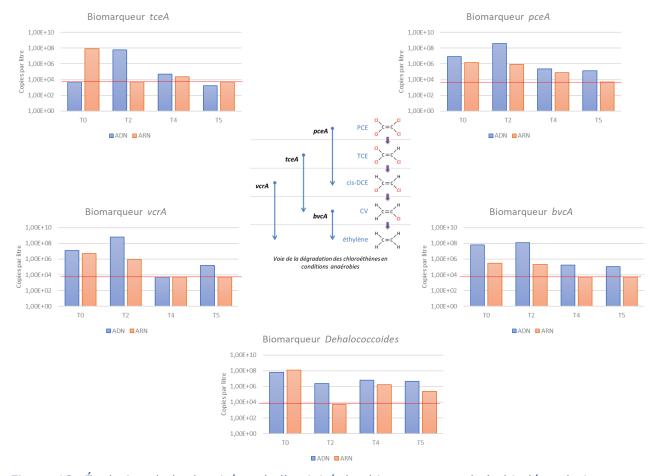


Figure 13: Évolution de la densité et de l'activité des biomarqueurs de la biodégradation anaérobie des CE (LQ indiquée en rouge).

3.2.1.2 <u>Série A:</u>

Rappel:

A1 = Amendement en FZV à T0 et avant le T3

A2 = Amendement en FZV à T0 et avant le T3 ; ajout à T3 d'une source de carbone.

Pour les conditions A1 et A2, une évolution lente a lieu durant les premiers pas de temps (T0 à T3). Après le point T3 un abattement significatif des concentrations est observé.



3.2.1.1 Contrôle:

La Figure 12 présente les concentrations molaires au cours du temps. Le Contrôle présente une légère baisse de la somme des CE d'environ 40% (T0 vs T5).

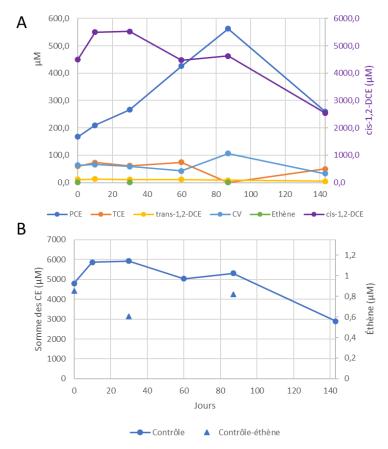


Figure 12: Évolution des concentrations molaires de chaque CE et éthène (A) ; et de la somme des CE et de l'éthène (B) dans le Contrôle.

De légères productions de chlorure de vinyle et d'éthène sont mesurées. Ces deux molécules sont des indicateurs d'une activité biologique de dégradation des CE. Le suivi des gènes impliqués dans la dégradation des CE abonde dans ce sens puisque la voie de dégradation est complète avec notamment la cascade *pceA*, *tceA* et *vcrA* présente en densité importante en début de pilote avec toutefois des activités réduites (Figure 13). La densité (concentration en ADN) et l'activité (ARN) de ces biomarqueurs, diminue au cours du temps.



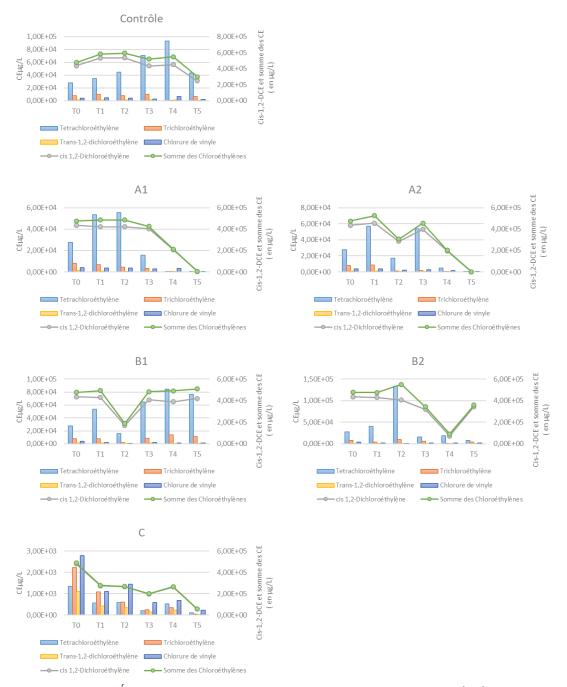


Figure 11: Évolution des concentrations massiques des chloroéthènes. Le cis-1,2-DCE est représenté sous forme de courbe en raison des concentrations très importantes.



relativement bas en début de d'essai, augmente légèrement afin de stabiliser vers une valeur moyenne de -300 mV.

L'évolution de l'ORP sur le pilote C est similaire aux autres conditions, mais après un mois l'ORP se stabilise légèrement en-dessous de -100 mV. Cette valeur d'ORP est compatible avec la réduction biologique des solvants les plus fortement chlorés (PCE et TCE).

3.2 Suivi analytique chimique et biologique

Dans le cadre de cette étude, la stratégie de traitement vise la dégradation des chloroéthènes et des BTEX.

3.2.1 Évolution des chloroéthènes (CE)

Les chloroéthènes ont été mesurés lors des 6 points de suivis de T0 à T5 (Figure 11). La molécule largement majoritaire est le cis-1,2-DCE pour tous les pilotes. Il est à noter que plusieurs points de chimie semblent aberrants. Pour ces points, l'analyse du cis-1,2-DCE semble être la principale source d'erreurs, ceci pourrait provenir des fortes concentrations.

La condition C présente des concentrations massiques en COHV inférieures aux autres pilotes.



3.1.3 Évolution du potentiel d'oxydoréduction (ORP)

La Figure 10 présente le suivi de l'ORP. Ce paramètre est important dans la mise en œuvre des mécanismes puisqu'il détermine la « faisabilité » biologique/enzymatique des processus de bioréduction chimique.

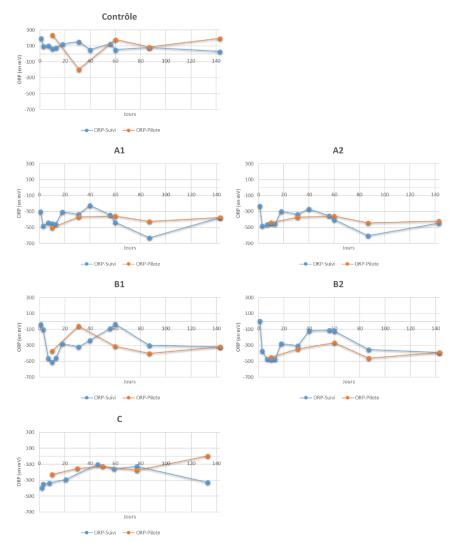


Figure 10: Évolution du potentiel d'oxydoréduction. En bleu est représenté le suivi réalisé sur les bouteilles dédiés et en orange le suivi réalisé sur les mésocosmes sacrifiés lors des prélèvements.

Le Contrôle est resté stable tout au long de l'expérimentation, il ne semble pas y avoir eu de modification significative des accepteurs d'électrons présents. Le Contrôle reste dans une gamme d'ORP compatible avec la respiration des nitrates, mais incompatible avec la respiration des éthylènes chlorés.

En raison des différents amendements, les autres pilotes présentent des conditions fortement réductrices susceptibles de permettre la respiration microbienne des éthènes chlorés. Dans le cas des pilotes A (A1 et A2) l'ORP, initialement négatif, augmente progressivement jusqu'au deuxième amendement en FZV qui provoque une nouvelle chute. L'ORP reste bas et stable par la suite.

Bien que les sources de carbone soient de compositions différentes, les pilotes de la série B (B1 et B2) se comportent de manière similaire. Le potentiel d'oxydoréduction



Les variations de pH observées au niveau des pilotes A1 et A2 sont directement induites par la réaction chimique de corrosion du Fer au contact de l'eau.

Les ions OH- produits provoquent une augmentation du pH. Généralement, en condition naturelle, cette évolution est souvent tamponnée par le sol de la zone saturée.

$$Fe^{0} + 2H_{2}O \rightarrow Fe^{2+} + H_{2} + 2OH^{-}$$

Dans le cas des tests en batch, la quantité de sol relativement faible peut limiter ce pouvoir tampon.

Pour la condition C, l'ajout de la formulation commerciale ne génère aucune évolution du pH.

3.1.2 Evolution de l'oxygène dissous :

La Figure 9 présente le suivi de l'oxygène dissous. Ces mesures montrent, pour tous les pilotes, une concentration en oxygène dissous faible voire nulle. Cette observation est corrélée aux mesures du potentiel d'oxydoréduction (ORP) qui indiquent des potentiels bas, voire négatif.

La valeur mesurée dans le pilote B1 au point T1 ne semble pas significative et probablement liée à un artéfact.

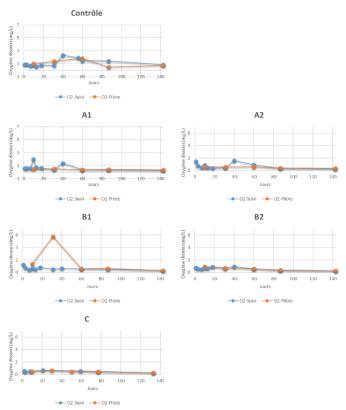


Figure 9: Évolution de l'oxygène dissous.

En bleu est représenté le suivi réalisé sur les bouteilles dédiés et en orange le suivi réalisé sur les mésocosmes sacrifiés lors des prélèvements.



3.1 Suivi physicochimique

3.1.1 Evolution du pH durant l'essai

La Figure 8 présente le suivi du pH au cours du temps.

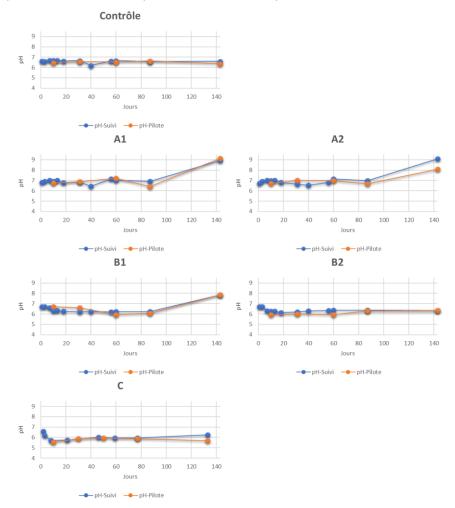


Figure 8: Évolution du pH au cours du temps.

En bleu est représenté le suivi réalisé sur les bouteilles dédiés et en orange le suivi réalisé sur les mésocosmes sacrifiés lors des prélèvements.

Les conditions A1 et A2 dans lesquelles du FZV a été ajouté montrent une augmentation en fin de pilote de plus deux unités de pH. La condition B1, dans laquelle une source de carbone (Lactate + mélasse) a été ajouté, présente également une augmentation d'une unité de pH.

Les pilotes Contrôle, B2 et C ne présentent pas d'évolution significative du pH.



2.5 Réalisation des Analyses chimiques

Durant le déroulement des pilotes, deux programmes (réduit ou complet) d'analyses chimiques sont déterminés en fonction du point de prélèvement (tableau 5).

Tableau 5: Programme analytique chimique

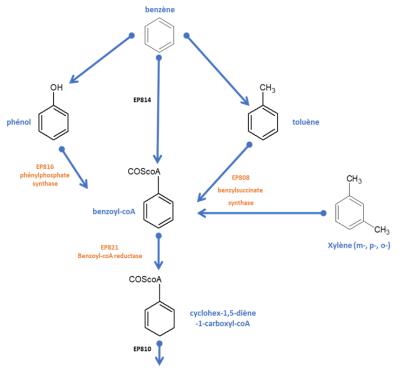
Programme chimique							
Complet	Réduit						
COHV	COHV						
BTEX	BTEX						
Fe Total	Fer total						
Fe2+	Fe2+						
Manganèse dissous							
СОТ	СОТ						
Nitrates							
Sulfates							
Sulfures							
Éthane							
Éthène							
Méthane							

2.6 Réalisation des mesures physicochimiques

Le suivi physicochimique porte sur l'oxygène dissous, le pH et le potentiel d'oxydoréduction (ORP).

Un suivi fréquent est réalisé sur des bouteilles dédiées. Ce suivi est complété par les mesures réalisées sur les mésocosmes du pilote lors des sacrifices liés au point de prélèvement.



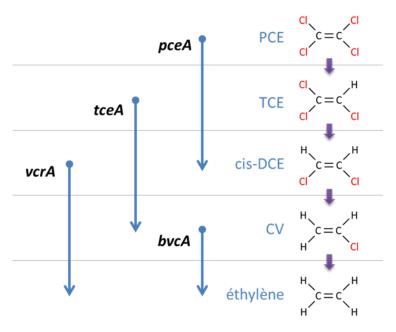


Métabolisme général

Voie de la dégradation des BTEX en conditions anaérobies

Figure 7: Voie de la dégradation des BTEX en conditions anaérobie.





Voie de la dégradation des chloroéthènes en conditions anaérobies

Figure 6 : Gènes impliqués dans la biodégradation anaérobie des éthylènes chlorés (PCE=perchloroéthylène, TCE=trichloroéthylène, cis-DCE=cis-dichloréthylène, VC=chlorure de vinyle).

À partir des prélèvements réalisés lors de l'essai, ENOVEO a recherché 5 biomarqueurs impliqués dans la biodégradation anaérobie des éthylènes chlorés :

- pceA: réduction du PCE en cis-DCE (TCE comme intermédiaire).
- tceA: réduction du TCE en CV (cis-DCE comme intermédiaire).
- vcrA : réduction du cis-DCE en éthylène (CV comme intermédiaire).
- **bvcA** : réduction du CV en éthylène.
- **EP1339 : 16S Dehalococcoides** : genre bactérien regroupant différentes espèces bactériennes connues pour leur implication dans le mécanisme de déchloration réductive des molécules organiques halogénées.

2.4.3 Biomarqueurs de la dégradation anaérobie des BTEX

La dégradation en conditions anaérobies des BTEX a été démontrée. Dans ces conditions, les accepteurs finaux d'électrons peuvent être les nitrates, les sulfates, le fer... Les détails des voies de dégradation des différents BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et o-, m et p-xylènes) ont été mis en évidence et toutes ces voies ont un intermédiaire commun le benzoyl-coA. Ce dernier est lui-même réduit et converti en acétyl-coA et en dioxyde de carbone. Dans le cadre de cette étude, trois biomarqueurs ont été recherchés : EP816, EP808 et EP821 (Figure 7).



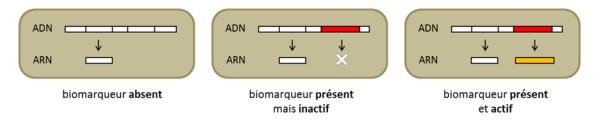


Figure 5 : Illustrations des situations possibles lors de la recherche de biomarqueurs.

L'amplification et la quantification des biomarqueurs sont réalisées avec un Rotorgene series 6000 (Corbett Life Science). Chaque réaction, réalisée en triplicat, s'accompagne d'un contrôle négatif (absence de matrice), d'un minimum de cinq contrôles positifs constituant une gamme étalon permettant de quantifier les ADN et ARN cibles, d'un contrôle par dénaturation des produits d'amplification en fin de réaction afin de vérifier la spécificité des fragments d'ADN amplifiés. Le seuil de détection de cette technologie est théoriquement de 1 copie par réaction, mais est généralement considéré comme reproductible lorsque qu'un minimum de 10 copies par réaction est présent. Dans le cas de cette étude, la limite de quantification est fixée à 5 000 copies / l d'eau.

2.4.2 Biomarqueurs de la dégradation anaérobie des éthylènes chlorés

La recherche et la quantification des biomarqueurs de dégradation des éthylènes chlorés en conditions anaérobies ont été réalisées à partir des ADN (présence) et des ARN (activité) extraits. Pour l'ensemble des échantillons, 5 biomarqueurs fonctionnels de la réduction des éthylènes chlorés en conditions anaérobies et 1 biomarqueur taxinomique (genre bactérien Dehalococcoides) ont été recherchés (Figure 6). Les gènes fonctionnels anaérobies ont été caractérisés dans plusieurs genres bactériens capables d'effectuer la réduction des éthylènes chlorés (ex: Dehalobacter, Geobacter,...). Toutefois Dehalococcoides, genre bactérien communément associé à la réduction des composés halogénés, est le seul capable d'effectuer la réduction complète du PCE jusqu'à l'éthylène. Ce genre bactérien a donc également été recherché en quantifiant son gène rrs.



contrôle qualité des acides nucléiques (concentration, qualité, pureté, contaminants) est ensuite effectué avant de réaliser les étapes de criblage et de quantification par PCR quantitative.

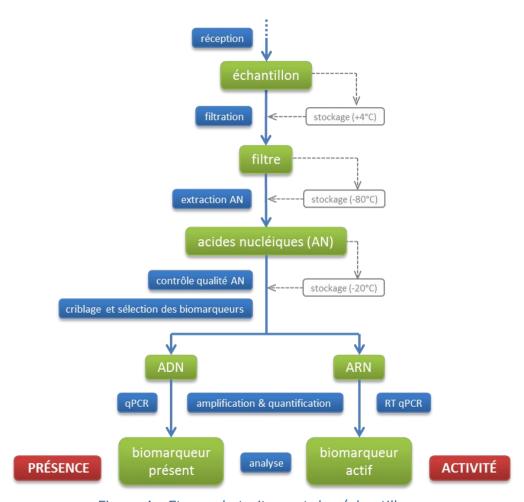


Figure 4 : Etapes de traitement des échantillons.

2.4.1 Quantification des biomarqueurs par PCR quantitative

La recherche des biomarqueurs est réalisée par des approches de biologie moléculaire basées sur l'amplification par PCR (réaction en chaîne par polymérisation). La qPCR est utilisée pour quantifier des séquences cibles d'ADN et permet de dire si un biomarqueur donné est présent. La RT-qPCR est utilisée pour quantifier des séquences cibles d'ARN et permet de dire si un biomarqueur est actif. Lors de la recherche de biomarqueurs, 3 situations peuvent se présenter : (1) le biomarqueur est absent, (2) le biomarqueur est présent mais n'est pas actif (présent seulement dans l'ADN extrait) et (3) le biomarqueur est présent et actif (présent dans l'ADN et dans l'ARN extraits) :



Tableau 2: Plan de prélèvement et programme analytique réalisé pour les pilotes Contrôle, A1, A2 B1 et B2. C= chimie, BM =biologie

	Point de prélèvement	Date	Jours	Analyses	Programme analytique
	ТО	06/04/2018	0	C/BM	Complet
	T1	16/04/2018	10	С	Réduit
Condition Cont, A et B	T2	06/05/2018	30	C/BM	Complet
	Т3	05/06/2018	60	С	Réduit
	T4	02/07/2018	87	C/BM	Complet
	T5	27/08/2018	143	С	Réduit

Tableau 3: Plan de prélèvement et programme analytique réalisé pour le pilote C. C= chimie, BM =biologie

	Point de prélèvement	Date	Jours	Analyses	Programme analytique
	ТО	16/04/2018	0	C/BM	Complet
	T1	26/04/2018	10	С	Réduit
Condition C	T2	16/05/2018	30	C/BM	Complet
	Т3	15/06/2018	60	С	Réduit
	T4	02/07/2018	77	C/BM	Complet
	T5	27/08/2018	133	С	Réduit

2.3 Amendements

Les amendements sont décrits dans le Tableau 4.

Tableau 4: Amendements réalisés dans les conditions respectives au cours de l'étude.

		0 jours											56 jours 69 jours						95 jours					
	SC = L+M (en ml)			C = L+M (en ml) SC = L+M+HS (en ml)			FZV (en g)			EHCr (en g)			FZV (en g)		SC = L+M (en ml)			DAP (en mg)			FeSO4 (en mg)			
	0,3L	1,5L	2,5L	0,3L	1,5L	2,5L	0,3L	1,5L	2,5L	0,3L	1,5L	2,5L	0,3L	1,5L	2,5L	0,3L	1,5L	2,5L	0,3L	1,5L	2,5L	0,3L	1,5L	2,51
Cont.																								
A1							1	5	8,5				6	20	30				390	1950		360		
A2							1	5	8,5				6	20	30	1,5	5	8,5	390	1950		360	1800	
B1	0,9	4,5	7,5	0,9	4,5	7,5													390	1950		360	1800	
B2	0,9	4,5	7,5	0,9	4,5	7,5													390	1950		450	2250	
С										6	30	50							390	1950				

L: lactate de sodium; M: Mélasse; HS: Huile de soja

Le FZV utilisé dans l'étude est micrométrique (Mesh < 325).

Les sources de carbone ont été préparés à partir de lactate de sodium (source industrielle), mélasse (commerce) et huile de soja (source industriel).

L'EHCr a été fourni par la société Peroxychem.

2.4 Réalisation des analyses biologiques

Après avoir réalisé le prélèvement pour les analyses chimiques, les échantillons subissent différentes étapes de préparation (Figure 4) afin d'extraire les acides nucléiques nécessaires à la quantification des différents biomarqueurs de dégradation recherchés. Un



Tableau 2 et **Erreur! Source du renvoi introuvable.** présentent les plans de prélèvements chimiques et biologiques.



Des mesures physicochimiques ont été réalisées sur des mésocosmes supplémentaires dédiés exclusivement à ce suivi. L'intérêt de cette approche préserve les conditions expérimentales des pilotes en cours. Également, lors du prélèvement par sacrifice pour analyses chimiques et /ou microbiologiques, ces mêmes mesures sont réalisées sur la condition concernée.

Enfin des amendements supplémentaires ont été réalisés tout au long du pilote (Voir § 2.2 et 2.3).

2.2 Calendrier de l'étude

La Figure 3 présente le chronogramme de l'étude. Plusieurs amendements complémentaires ont été réalisés tout au long de l'étude.

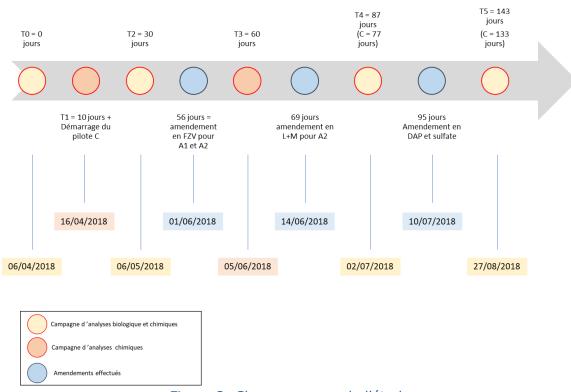


Figure 3: Chronogramme de l'étude

Les





Microcosmes mis en place Conditions Cont, A1, A2, B1 et B2

Figure 2: Pilotes mis en place le 06/04/2018.



2.1 Mise en place des pilotes

Plusieurs pilotes ont été mis en place afin d'évaluer l'efficacité de différents traitements :

- **Pilote Contrôle**: Pilote dans lequel l'eau de nappe est mise en contact avec du sol sans autres modifications.
- La série **pilote A** évalue la réduction chimique par un amendement en fer zéro valent (FZV). Cette série est scindée en deux conditions :
 - La condition A1 dans laquelle seul du FZV est ajouté; et
 - La condition A2 dans laquelle une première étape de dégradation chimique est induite par le FZV, avant ajout d'une source de carbone permettant la biostimulation des communautés microbiennes impliquées dans la dégradation des éthylènes chlorés.
- La série **pilote B** évalue l'impact d'un amendement en source de carbone sur les processus de réduction biologique. Cette série pilote est scindée en deux conditions :
 - La condition B1 dans laquelle la source de carbone, émulsionnée dans de l'eau, est composée de lactate de sodium additionné de mélasse (ratio eau/Lactate/mélasse : 1/1/1).
 - La condition B2 dans laquelle la source de carbone, émulsionnée dans de l'eau, est composée de lactate de sodium additionnée de mélasse et d'huile de soja (ratio eau/lactate/mélasse/huile : 1/1/1/1).
- La série pilote C évalue l'effet de la formulation commerciale EHCr (Peroxychem).

Les pilotes sont réalisés dans des mésocosmes de différents volumes. Afin de pouvoir réaliser les analyses chimiques, des bouteilles Schott de 1,5l sont utilisées. Pour la réalisation des analyses chimiques et biologiques ces bouteilles Schott seront de 2,5l.

Chaque bouteille est préparée à partir d'eau de nappe et de sol prélevé par carottage proche de la zone à traiter.

Les différentes conditions ont été mise en place de manière concomitante à l'exception de la série pilote C dont le lancement a été différé en raison de l'attente de la formulation commerciale (lancement retardé de 10 jours).

Les différentes pilotes ont été incubés à l'abri de la lumière et à température ambiante.

Le suivi de l'évolution des pilotes a été réalisé par le biais d'analyses biologiques (ENOVEO), analyses chimiques (sous-traitées par GINGER-BURGEAP) et par des mesures physicochimiques (ENOVEO).

Lors du point de prélèvement, pour chaque analyses biologiques et chimiques, les mésocosmes sont sacrifiés (En l'occurrence 5 points de suivis).



1.1 Contexte de l'étude

Ginger-Burgeap a chargé ENOVEO d'évaluer la faisabilité de traitement d'une nappe phréatique située au droit d'un site industriel à Montreuil (93). Sur ce site, la zone saturée présente une pollution importante en Composés Organohalogénés Volatils (COHV) et composés aromatiques volatiles : Benzène, Toluène, Ethyl-Benzène et Xylènes (BTEX). D'après les informations sur les conditions physico-chimiques fournies par GINGER BURGEAP, les conditions semblent être réductrices. Dans ce contexte, deux stratégies de traitement par réduction chimiques et biologiques ont été évaluées.

1.2 Echantillons

Les échantillons ont été reçu en plusieurs étapes avec d'une part des carottes de sol réceptionnées le 23/02/2018 et des échantillons d'eau de nappe reçu le 23/03/2018.

Tableau 1 : Liste des échantillons réceptionnés.

Référence	Date de Réception	matrice	Quantité
Carottes de 1m (0 à 6m) - T25	24/02/2018	Sol	6 carottes
4 bidons de 20L	23/03/2018	Eau	4 x 20L

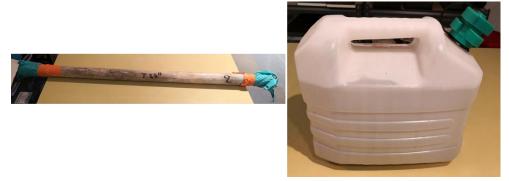


Figure 1: Photo de la carotte T25 1 à 2 m et d'un échantillon d'eaux de nappe.



Table des matières

1	Int	troduc	ction	3
	1.1	Cor	ntexte de l'étude	3
	1.2	Ech	nantillons	3
2	M	éthod	ologie	4
	2.1	Mis	se en place des pilotes	4
	2.2	Cal	endrier de l'étude	6
	2.3	Am	endements	8
	2.4	Réa	alisation des analyses biologiques	8
	2.4	4.1	Quantification des biomarqueurs par PCR quantitative	9
	2.4	4.2	Biomarqueurs de la dégradation anaérobie des éthylènes chlorés	10
	2.4	4.3	Biomarqueurs de la dégradation anaérobie des BTEX	11
	2.5	Réa	alisation des Analyses chimiques	13
	2.6	Réa	alisation des mesures physicochimiques	13
3	Ré	ésultat	S	14
	3.1	Sui	vi physicochimique	14
	3.3	1.1	Evolution du pH durant l'essai	14
	3.3	1.2	Evolution de l'oxygène dissous :	15
	3.3	1.3	Évolution du potentiel d'oxydoréduction (ORP)	16
	3.2	Sui	vi analytique chimique et biologique	17
	3.2	2.1	Évolution des chloroéthènes (CE)	17
	3.2	2.2	Évolution des composés aromatiques volatils (BTEX)	29
4	Co	onclusi	ion	35
5	Ar	nnexe.		36
	5.1	Rés	sultats du suivi chimique	36
	5.2	Rés	sultats du suivi biologique	42
	5.3	Rés	sultats du suivi physicohcimique	44



M. Jacques Villemagne27, rue de Vanves92772 Boulogne Billancourt

Pilote en Réalisation d'un pilote de traitement d'une nappe phréatique impactée par des solvants chlorés et des BTEX

N° de Rapport : ENOVERAP016-1802v1 Référence Projet : Murs à pêches

Référence devis : ENO1802-022v2

Responsable de l'étude :

: Validation :

Malandain Cédric tél: 06.18.00.67.59

c.malandain@enoveo.com

Olivier Sibourg



ENOVEO 7, place Antonin Poncet 69002 Lyon, France www.enoveo.com

tél: +33 (0)4.26.22.16.50 SARL au capital de 40 000 €

RCS Lyon: 504 048 851 00027 - 7211 Z

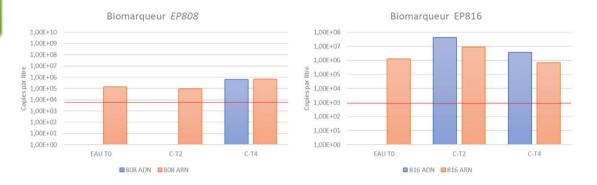
N° TVA FR 82504048851

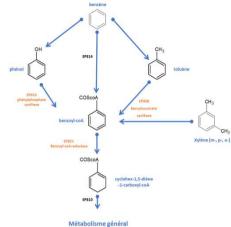


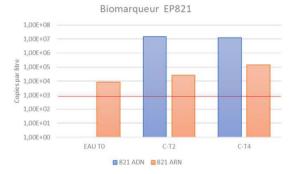
- De Compte rendu d'essais de traitabilité
- 8. Conclusions des essais de traitement

Annexe 5. Rapport d'ENOVEO

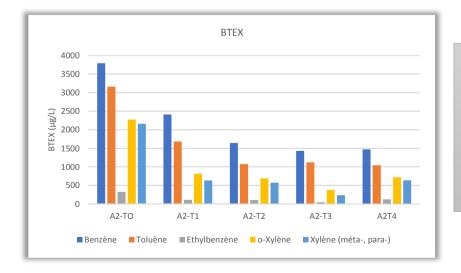
Suivi de la dégradation des BTEX: C





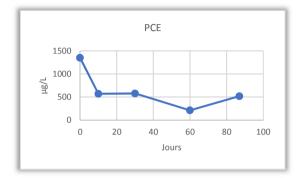


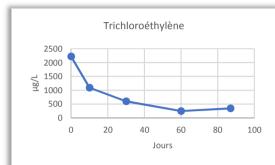




- Les COHV présente un abattement important après le T0 puis se stabilisent.
- Les biomarqueurs EP816 et 821 indiquent une augmentation de densité et d'activité à T2 puis se maintiennent au T4.







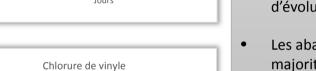
1500

500

0

20



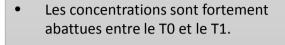


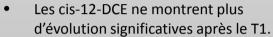
80

100

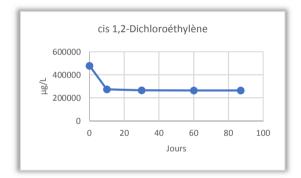
60

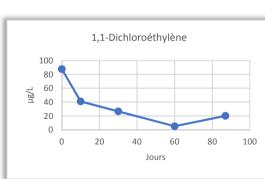
Jours

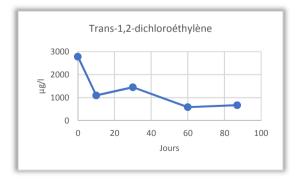


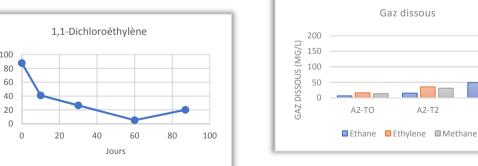


- Les abattements observés semblent du majoritairement à la dégradation abiotique induite par le FZV.
- Les gaz dissous mesurés augmentent entre les différents points.





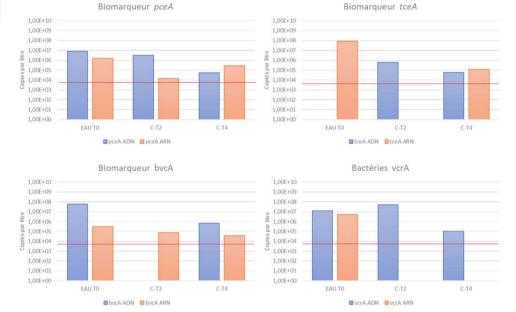


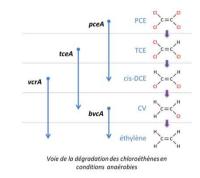


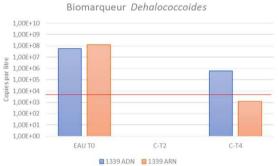


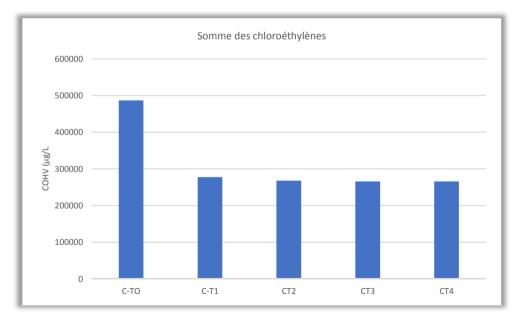
A2-T4

Suivi de la dégradation des COHV: C





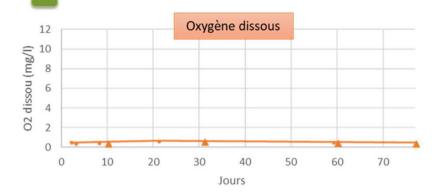




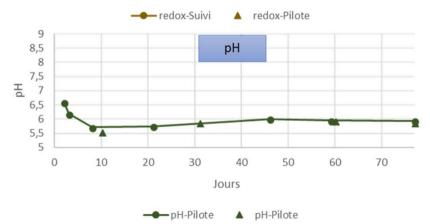
- Les COHV présente un abattement important après le TO (plusieurs données du cis-12-DCE) manquantes remplacées par moyenne) puis une stabilisation dans le temps est observée.
- Les biomarqueurs diminuent au cours du temps.



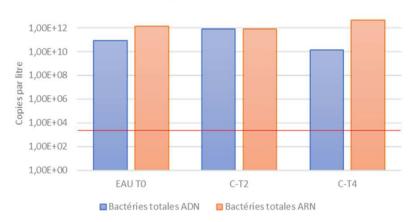
Suivi physicochimique et biologique (Bact. Tot.): Série C







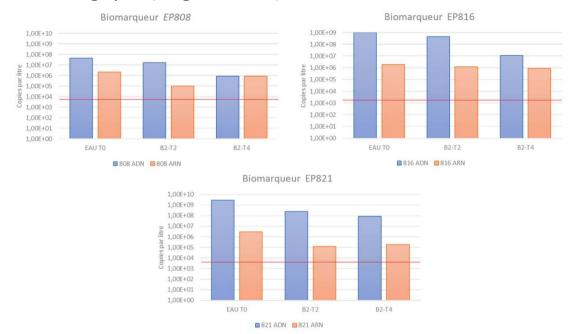
Bactéries totales

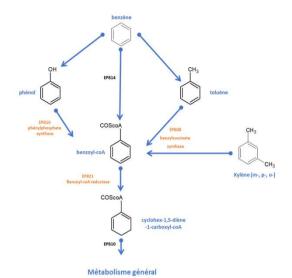


- Des conditions fortement réductrices se sont installées dès le début du pilote puis l'ORP augmente progressivement pour se stabiliser.
- Le pH est diminué de 1 point.
- La densité et l'activité bactérienne restent importantes et constantes au cours du temps.

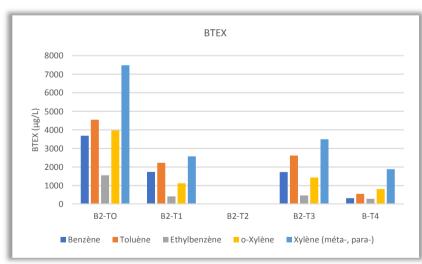


Suivi biologique (dégradation): Séries B2

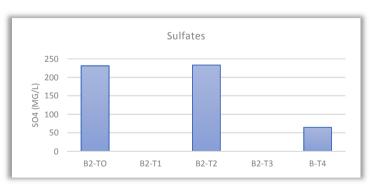




Voie de la dégradation des BTEX en conditions anaérobies



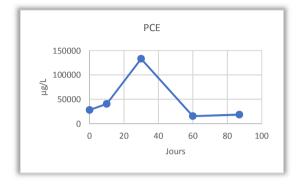
Le point T2 n'a pas été pris en compte.

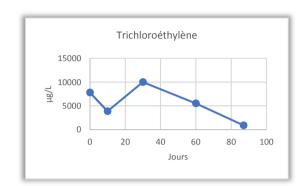


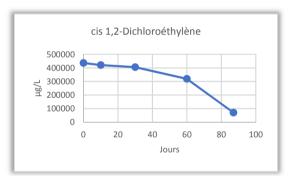
- Une baisse importante des BTEX est observée.
- La dégradation anaérobie des BTEX est connue pour être souvent couplés à la respiration des sulfates. Le pilote B2 est le seul montrant une consommation significative des sulfates.



Evolution des concentrations en chloroéthylènes: pilote B2





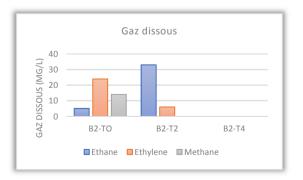






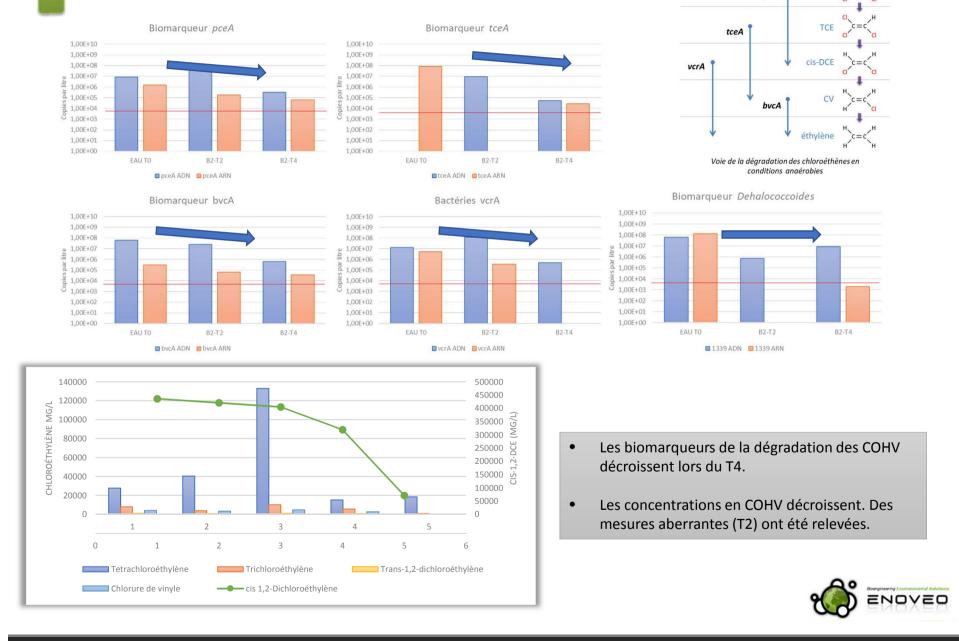


- Les concentrations en chloréthylène décroissent.
- Le PCE ne semblent pas affecté.
- Le TCE, le cis-12-DCE et le CV sont dégradés à partir du T2.
- Le CV ne s'accumule pas.
- Les gaz dissous sont présents lors du T0 et du T2 puis ne sont plus mesurés lors du T4.



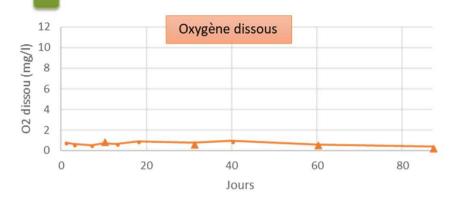


Suivi de la dégradation des COHV: B2

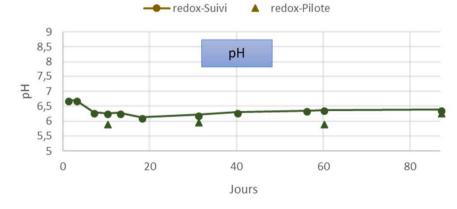


pceA

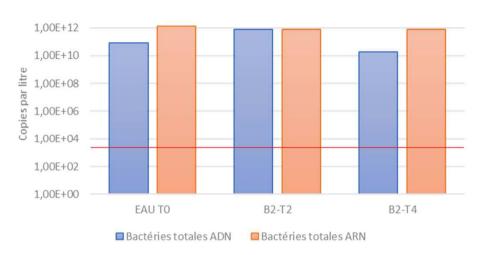
Suivi physicochimique et biologique (Bact. Tot.): B2





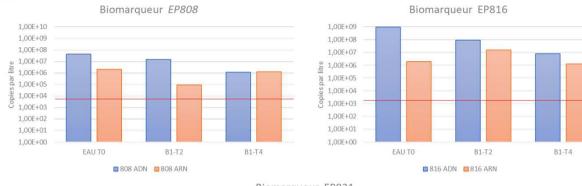


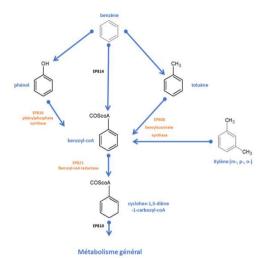
Bactéries totales

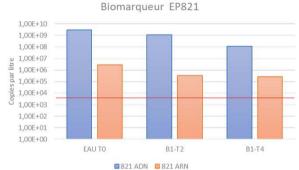


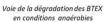
- Des conditions fortement réductrices se sont installées progressivement en début de pilote puis l'ORP augmente. Une deuxième phase plus réductrice semble être présente (à confirmer). Production de molécules ayant un effet sur le redox (ex: fumarate)?
- La densité et l'activité bactérienne restent importantes et constantes au cours du temps.

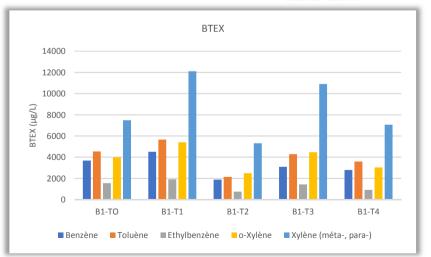








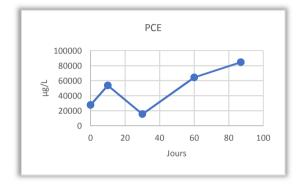


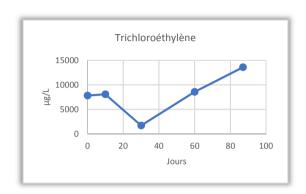


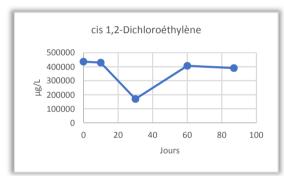
- Les concentrations en BTEX n'évoluent pas.
- Les biomarqueurs, bien que présents, décroissent au cours du temps.



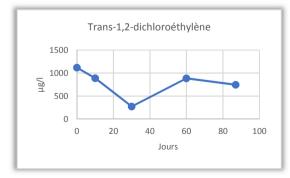
Evolution des concentrations en chloroéthylènes: pilote B1











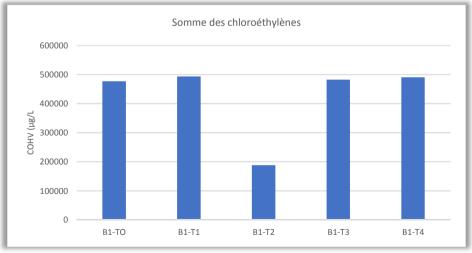


- Il n'y a pas de dégradation significatives des chloroéthylènes dans ce pilote.
- Le PCE et le TCE augmente sensiblement de manière atypique.
- Le cis-12-DCE reste stable.
- Le CV décroit entre T0 et T2 puis se stabilise.



Suivi de la dégradation des COHV: B1





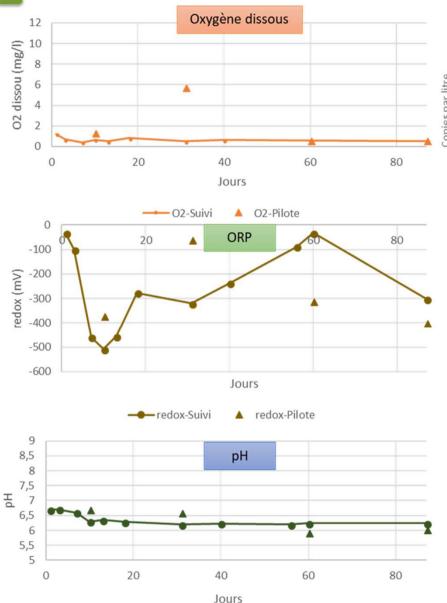
 Les biomarqueurs de la dégradation des COHV décroissent entre le T2 et le T4. Dehalococcoides se maintient ou s'est rétabli.

pceA

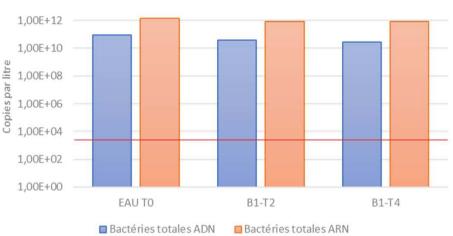
• Les concentrations en COHV n'évoluent pas au cours du temps.



Suivi physicochimique et biologique (Bact. Tot.): Série B1



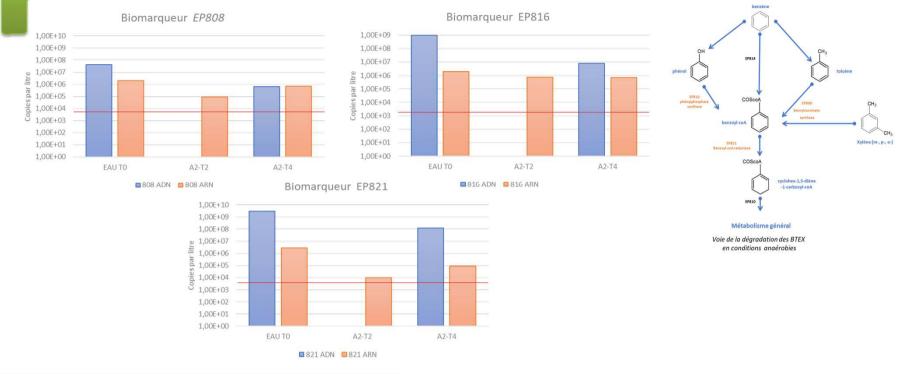
Bactéries totales

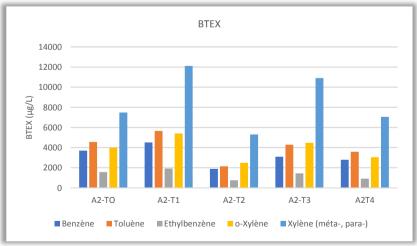


- Des conditions fortement réductrices se sont installées progressivement et sont stables au cours du temps.
- La densité et l'activité bactérienne restent importantes et constantes au cours du temps.



Suivi de la dégradation des BTEX : A2

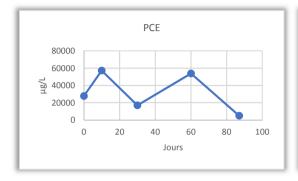


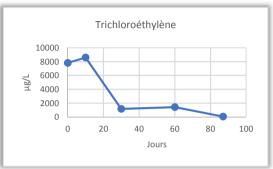


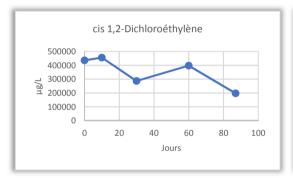
- Les biomarqueurs de la dégradation des BTEX sont présents et se maintiennent au cours du temps.
- Il n'y a pas d'évolution des BTEX observés.



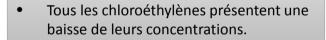
Evolution des concentrations en chloroéthylènes: pilote A2

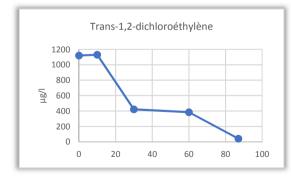














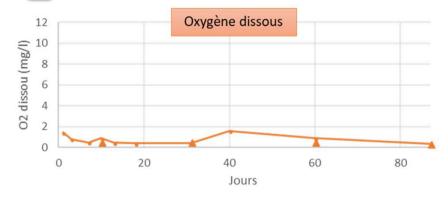
Suivi de la dégradation des COHV: pilote A2

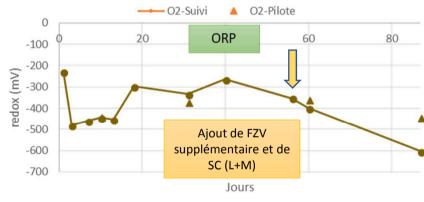


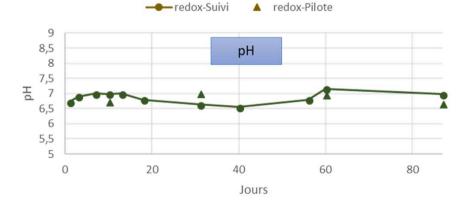
- Les biomarqueurs de la dégradation des COHV décroissent fortement.
- Les concentrations en COHV montrent un baisse significative lors du T4.
- La production importante d'éthylène et d'éthane est indicative d'une réduction par processus abiotique.

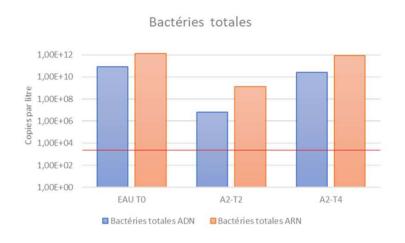


Suivi physicochimique et biologique (Bact. Tot.): Série A2





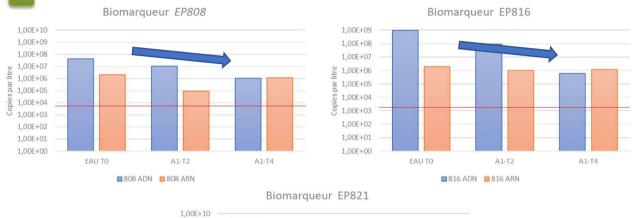


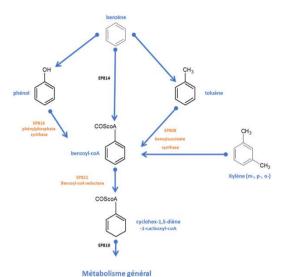


- Des conditions fortement réductrices sont établis dès l'ajout de FZV. Une augmentation de l'ORP est observée. Le deuxième amendement en FZV combiné avec l'ajout de SC ramène des conditions fortement réductrices.
- Les bactéries totales ont décrut entre le T0 et le T2, l'ajout de la SC a eu un effet dynamisant sur ces communautés lors du T4.

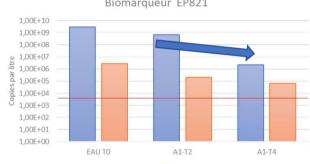


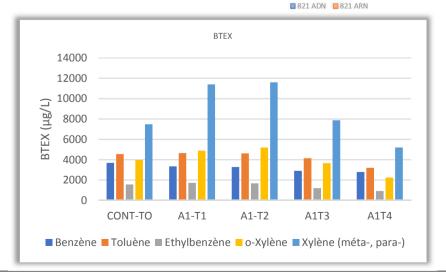
Suivi de la dégradation des BTEX : A1





Voie de la dégradation des BTEX en conditions anaérobies

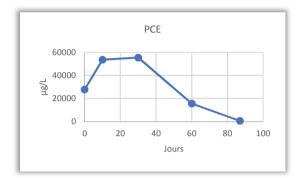


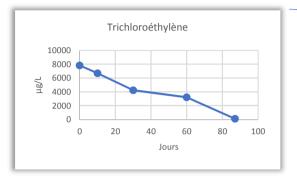


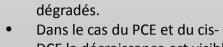
- Les biomarqueurs sont présents mais voit leur desnité diminué au cours du temps.
- Les concentration en BTEX décroissent à partir du T3. Les xylènes (m- et p-) sont particulièrement affectés.



Evolution des concentrations en chloroéthylènes: pilote A1







Le PCE, TCE et cis-DCE sont





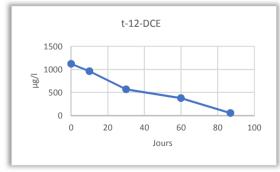
DCE la décroissance est visible après le deuxième amendement en FZV.

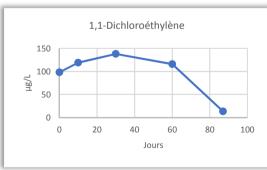
Les concentrations en CV ne sont pas significativement

changés, ou la transformation

du cis-12-DCE compense la

baisse éventuelle.

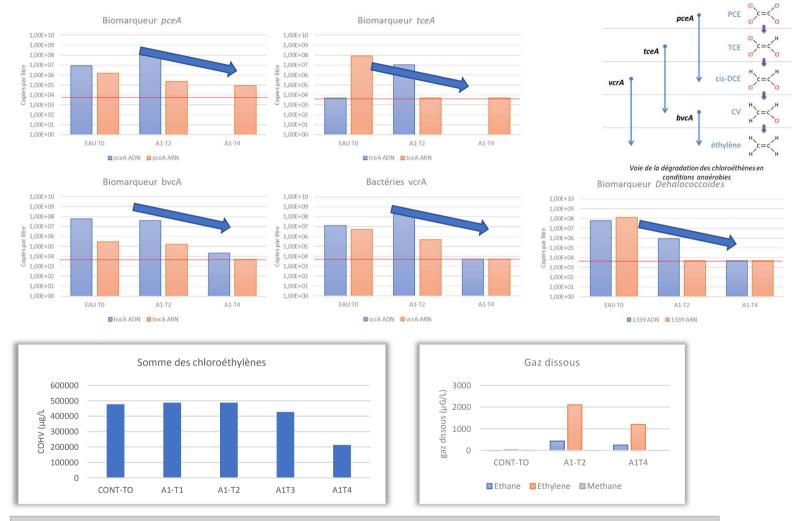




 Les deux autres chloroéthylènes présentent des similarités de comportement avec les TCE et le cis-12-DCE.



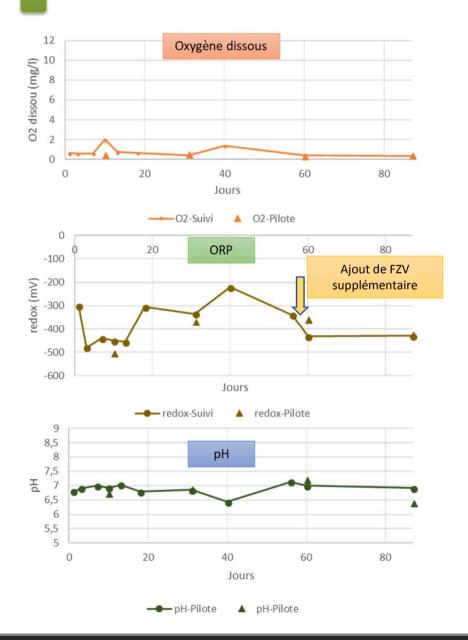
Suivi de la dégradation des COHV: pilote A1

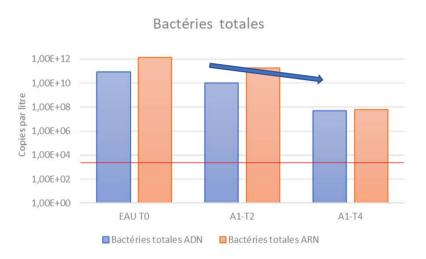


- Les biomarqueurs diminuent fortement au cours du temps.
- La somme des chloroéthylènes indique une baisse importante des concentrations lors du T4.
- Les gaz dissous indique une forte production d'éthylène et d'éthane ce qui est associé avec la réduction par fer zéro-valent des chloroéthylènes.



Suivi physicochimique et biologique (Bact. Tot.): Série A1

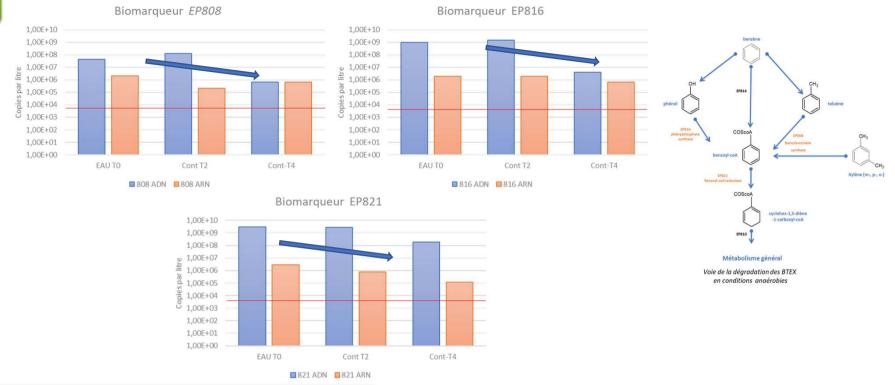


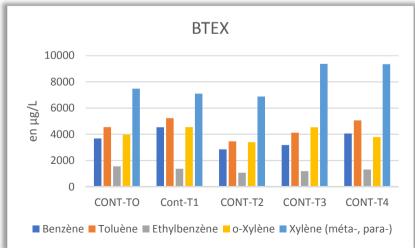


- Des conditions fortement réductrices sont établies dès l'ajout de FZV. Une augmentation de l'ORP est observée. Le deuxième amendement en FZV rétablis les conditions fortement réductrices.
- Le pH est stable au cours du temps.
- La densité bactérienne diminue fortement au cours du temps.



Suivi de la dégradation des BTEX: Contrôle





- Les gènes de la dégradation des BTEX décroissent en densité au cours du temps.
- Les concentrations en BTEX n'évoluent pas au cours du temps.



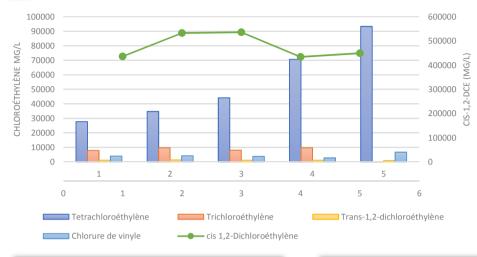
Diapositive 11

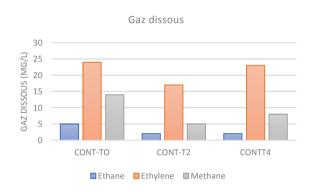
JV1 solubilisation active du PCE.

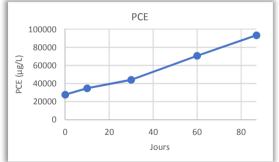
Jacques VILLEMAGNE; 24/07/2018

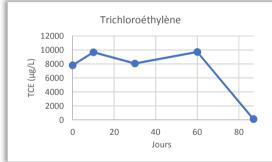
Le PCE représente plus de 90% des polluants adsorbés Jacques VILLEMAGNE; 24/07/2018 JV2

Evolution des concentrations en chloroéthylènes









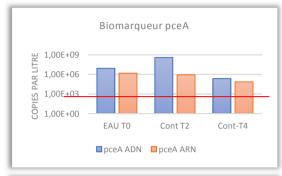
JV2

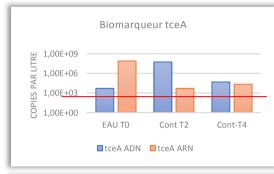


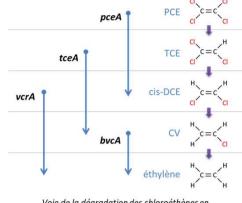
- Le cis-12_DCE apparait stable au cours de l'expérimentation.
- Le PCE présente une évolution atypique des concentrat JV1
- Le TCE diminue.
- Le CV augmente.
- Les gaz dissous sont stables au cours de l'expérimentation.



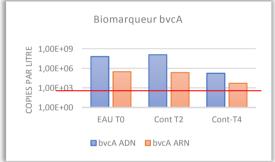
Suivi de la dégradation des COHV: Contrôle

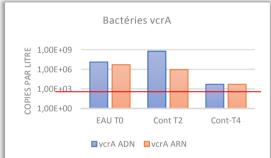


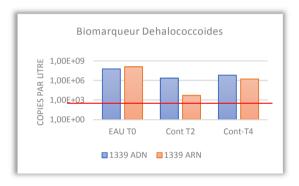


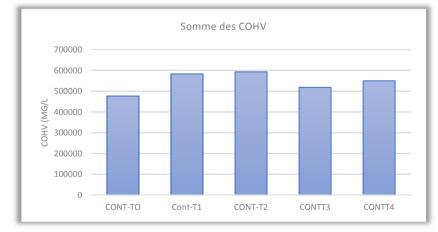


Voie de la dégradation des chloroéthènes en conditions anaérobies





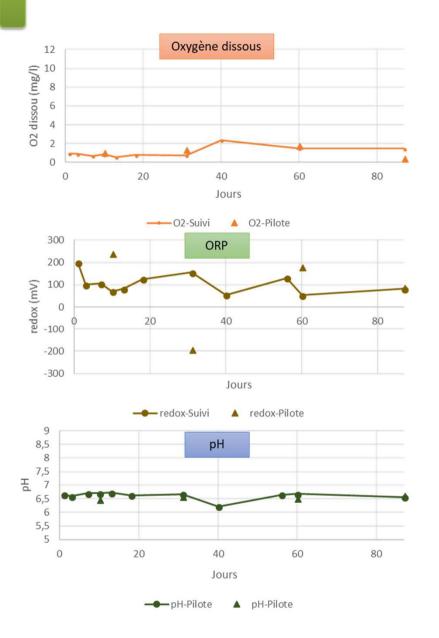


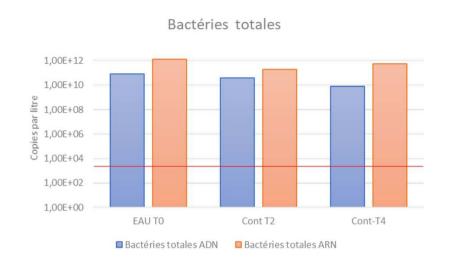


- Les gènes de la dégradation des COHV sont présents mais décroissent au cours du temps.
- La somme des chloroéthylènes apparait stable.



Suivi physicochimique et biologique (Bact. Tot.): Série Contrôle

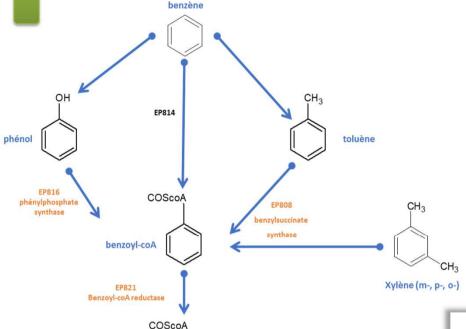




- Les paramètres physicochimiques indiquent une anaérobiose dès le démarrage du pilote. Ces paramètres physicochimiques évoluent peu au cours du temps.
- La densité et l'activité bactérienne totale sont stable au cours du temps.



Suivi par biologie moléculaire : Dégradation des BTEX



cyclohex-1,5-diène

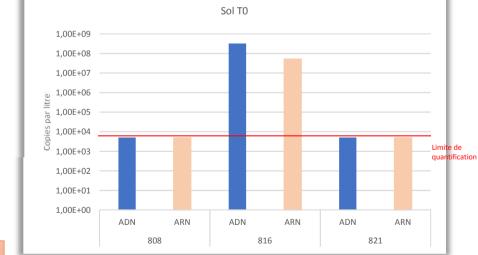
-1-carboxyl-coA

Les 3 biomarqueurs sont sélectionnés après la réalisation d'un crible de 10 gènes.

Ces gènes sont sélectionnés en se basant sur une appréciation semi-quantitative et sur l'intérêt du biomarqueur dans la voie de dégradation.

Dans cette étude les biomarqueurs sélectionnés sont:

- EP808
- EP816
- EP821



Métabolisme général

EP810

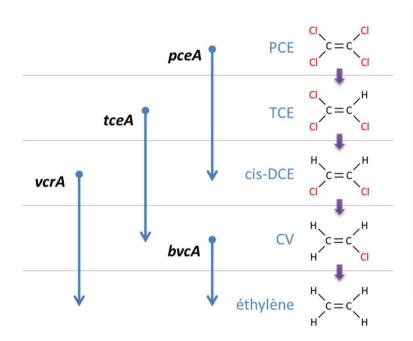
Voie de la dégradation des BTEX en conditions anaérobies

Les 3 biomarqueurs sont présents.
Seul le biomarqueurs EP816 est présents en forte densité.

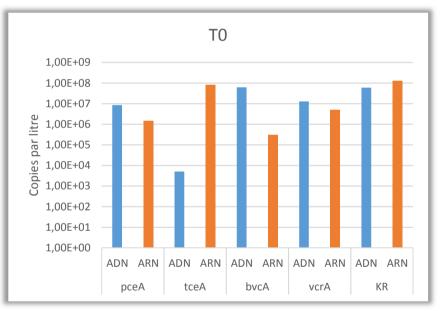


Suivi par biologie moléculaire : Dégradation des solvants chlorés

- 4 gènes/biomarqueurs sont suivis pour caractériser la voie.
- Le genre Dehalococcoides est impliqué dans les deux dernières étapes. Il est donc également suivi (Biomarqueur KR).



Voie de la dégradation des chloroéthènes en conditions anaérobies

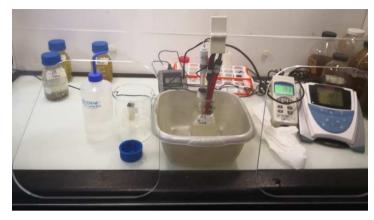


La voie de dégradation est complète et active sur le site.

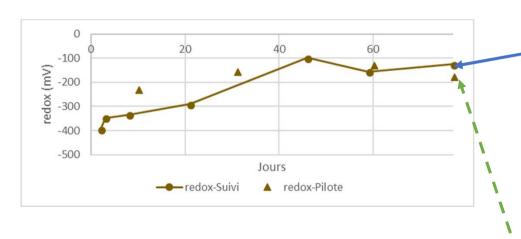


Suivi physicochimique: mise en place

En parallèle de chaque série, des microcosmes de 300 ml ont été préparés afin d'effectuer un suivi physicochimique.



Dispositif de mesure du pH, de l'oxygène dissous et du potentiel redox



Suivi physicochimique effectué sur les bouteilles de 300 ml

Mesure effectuée sur les microcosmes pilote lors des points de suivi

Exemple: Suivi du redox pour une condition



Mise en place des pilotes



Microcosmes mis en place Conditions Cont, A1, A2 B1 et B2



Incubation à l'abri de la lumière, à température ambiante (~ 20°C)



	Point de prélèvement	Date	Jours	Analyses	Programme analytique
	TO	06/04/2018	0	C/BM	Complet
	T1	16/04/2018	10	С	réduit
Conditions Cont, A et B	T2	06/05/2018	30	C/BM	Complet
, ,	Т3	05/06/2018	60	С	réduit
	T4	02/07/2018	87	C/BM	Complet
	T5	04/08/2018	120	С	réduit

	Point de prélèvement	Date	Jours	Analyses	Programme analytique
	TO	16/04/2018	0	C/BM	Complet
	T1	26/04/2018	10	С	réduit
Condition C	T2	16/05/2018	30	C/BM	Complet
	Т3	15/06/2018	60	С	réduit
	T4	02/07/2018	77	C/BM	Complet
	T5	14/08/2018	120	С	réduit

T4= 87 jours

(C= 77 jours)

Amendement en DAP et sulfate

T0= 0 jours

T2 = 30jours

T3 = 60jours













69 jours amendement en A2 de SC = L+M



Détails des amendements réalisés durant le pilote

T4= 87 jours (C= 77 jours) Amendement en DAP et sulfate

L+M

T0= 0 jours

T2 = 30
 jours

T3 = 60
 jours

en DAP et sulfate

T1 = 10
 jours

Amendement
en A1 et A2

Amendement
en A2 de SC =

de FZV

Concentrations cibles:

		0 jours		56 jours	69 jours	95 jours (C	: 85 jours)
	SC (L+M ou L+M+H)	FZV	EHC	FZV	SC = L+M	DAP (mg/L)	FeSO4 (mg/L)
Contrôle	Ħ	#	#	#	#	Ħ	#
Condition A1: FZV	Ħ	0,0035	#	0,02	#	500	1000
Condition A2: FZV + SC: L+M (69 jours)	#	0,0035	Ħ	0,02	0,003	500	1000
Condition B1: SC: L+M	0,003	#	#	#	#	500	1000
Condition B2: SC+L+M+H	0,003	#	#	Ħ	#	500	1000
Condition C: EHC	#	Ħ	0,02	#	#	500	#

Amendements réels:

					0 jours						56 jours 69 jours			95 jours											
	SC =	L+M	l (en	SC :	= L+M+HS FZV			EHC		FZV		,	SC = L+M		M	DAP			FeSO4						
		ml)		(en m	I)		(en g			(en g		((en g	;)	(en m	I)		(en g)			(en	g)	
	0,3L	1,5L	2,5L	0,3L	1,5L	2,5L	0,3L	1,5L	2,5L	0,3L	1,5L	2,5L	0,3L	1,5L	2,5L	0,3L	1,5L	2,5L	0,3L	1,5L	2,51	0,3L	1,5L		
Contrôle																									
Condition A1: FZV							1	5	8,5				6	20	30				390	1950		360			
Condition A2: FZV + SC: L+M							1	5	8,5				6	20	30	1,5	5	8,5	300	1950		360	1800		
(69 jours)							1	٦	6,5				0	20	30	1,3)	6,5	390	1930		300	1000		
Condition B1: SC: L+M	0,9	4,5	7,5	0,9	4,5	7,5													390	1950		360	1800		
Condition B2: SC+L+M+H	0,9	4,5	7,5	0,9	4,5	7,5													390	1950		450	2250		
Condition C: EHC										6	30	50							390	1950					

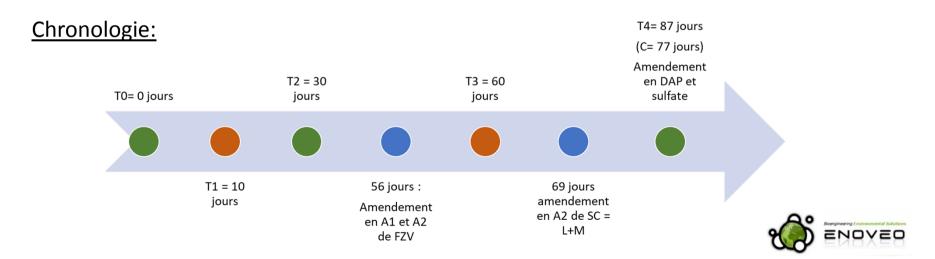
Principes généraux et calendriers des pilote

Contexte:

Dans le cadre d'une étude de faisabilité d'un traitement d'une nappe phréatique impactée par des solvants chlorés et BTEX, ENOVEO est consulté pour la réalisation d'un pilote laboratoire visant à évaluer un traitement par réduction chimique et biodégradation anaérobie.

6 conditions test:

- Contrôle
- Condition A1: FZV (Fer zéro–valent)
- Condition A2: FZV + (suivant les résultats de B1 et B2) ajout de la source de carbone (LM) après T3
- Condition **B1**: Source de carbone : lactate + mélasse (LM)
- Condition **B2**: Source de carbone lactate + mélasse + huile de soja (LMS)
- Condition C: Amendement d'une formulation commerciale => EHC (en décalé en raison de la fourniture de l'EHC)



N° Projet | **ENOVERAP016-1802**Devis | ENO1802-022v2
Contact | *Cédric Malandain*06.18.00.67.59 | c.malandain@enoveo.com

GINGER-BURGEAP | Jacques Villemagne 27, rue de Vanves 92772 Boulogne Billancourt j.villemagne@groupeginger.com



Pilotes de dégradation des solvants chlorés par réduction chimique et biodégradation anaérobie





▶ Compte rendu d'essais de traitabilité
8. Conclusions des essais de traitement

Annexe 6. Bordereaux des analyses d'eau lors de l'EMP

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer
Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 07.06.2018 N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 772210 - 561376

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



BURGEAP (PARIS 92) Monsieur Mathieu OUGIER 27 RUE DE VANVES 92772 BOULOGNE BILLANCOURT FRANCE

> Date 07.06.2018 N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 772210 - 561376

To N° Cde 772210 BC18-2725 / CESISO180888 / Mur à pêches / AKR-MO

N° échant.561376 EauDate de validation04.06.2018Prélèvement30.05.2018Prélèvement par:Client

Spécification des échantillons Pz3E - Sortie filtre CA

Unité Résultat Méthode

Composés aromatiques

Benzène	μg/l	<0,2	Conforme à EN-ISO 11423-1
Toluène	μg/l	<0,5	Conforme à EN-ISO 11423-1
Ethylbenzène	μg/l	<0,5	Conforme à EN-ISO 11423-1
m,p-Xylène	µg/l	<0,2	Conforme à EN-ISO 11423-1
o-Xylène	µg/l	<0,50	Conforme à EN-ISO 11423-1
Somme Xylènes	μg/l	n.d.	Conforme à EN-ISO 11423-1

document sont accrédités selon ISO/IEC 17025 :2005. Seuls les paramètres non accrédités :

8

es paramètres indiqués dans

le symbole « * ».

sont signalés

Dichlorométhane	μg/l	<0,5	Conforme à EN-ISO 10301
Tétrachlorométhane	μg/l	<0,1	Conforme à EN-ISO 10301
Trichlorométhane	μg/l	<0,5	Conforme à EN-ISO 10301
1,1-Dichloroéthane	µg/l	<0,5	Conforme à EN-ISO 10301
1,2-Dichloroéthane	μg/l	<0,5	Conforme à EN-ISO 10301
1,1,1-Trichloroéthane	μg/l	<0,5	Conforme à EN-ISO 10301
1,1,2-Trichloroéthane	μg/l	<0,5	Conforme à EN-ISO 10301
1,1- Dichloroéthylène	μg/l	<0,1	Conforme à EN-ISO 10301
Chlorure de Vinyle	µg/l	<0,2	Méthode interne (mesurage conforme à EN-ISO 10304 et conforme à ISO 11423-1)
cis-1,2-Dichloroéthène	μg/l	<0,50	Conforme à EN-ISO 10301
Trans-1,2-Dichloroéthylène	μg/l	<0,50	Conforme à EN-ISO 10301
Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes	μg/l	n.d.	Conforme à EN-ISO 10301
Trichloroéthylène	μg/l	<0,5	Conforme à EN-ISO 10301
Tétrachloroéthylène	μg/l	3,4	Conforme à EN-ISO 10301

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé. Les détails concernant l'incertitude de mesure seront fournis sur demande.

Début des analyses: 04.06.2018 Fin des analyses: 07.06.2018

Les résultats d'analyses ne concernent que ces échantillons soumis à essai. La qualité du résultat rendu est contrôlée et validée, mais la pertinence en est difficilement vérifiable car le laboratoire n'a pas connaissance du contexte du site, de l'historique de l'échantillon.

page 1 de 2
TESTING
RVA I MA

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer
Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 07.06.2018 N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 772210 - 561375

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

BURGEAP (PARIS 92) Monsieur Mathieu OUGIER 27 RUE DE VANVES 92772 BOULOGNE BILLANCOURT FRANCE

> Date 07.06.2018 N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 772210 - 561375

To N° Cde 772210 BC18-2725 / CESISO180888 / Mur à pêches / AKR-MO

N° échant.561375 EauDate de validation04.06.2018Prélèvement30.05.2018Prélèvement par:Client

Spécification des échantillons Pz3E - Entrée filtre CA

Unité Résultat Méthode

Composés aromatiques

Benzène	μg/l	<200 ^{hb)}	Conforme à EN-ISO 11423-1
Toluène	μg/l	<500 ^{hb)}	Conforme à EN-ISO 11423-1
Ethylbenzène	μg/l	<500 ^{hb)}	Conforme à EN-ISO 11423-1
m,p-Xylène	μg/l	1000	Conforme à EN-ISO 11423-1
o-Xylène	μg/l	<500 ^{hb)}	Conforme à EN-ISO 11423-1
Somme Xylènes	μg/l	1000 ×)	Conforme à EN-ISO 11423-1

	$\boldsymbol{\Gamma}$	_	\ /
J	v	П	V

le symbole « * ».

sont signalés

les paramètres non accrédités

document sont accrédités selon ISO/IEC 17025 :2005. Seuls

හු

es paramètres indiqués dans

Dichlorométhane	µg/l	<500 ^{hb)}	Conforme à EN-ISO 10301
Tétrachlorométhane	µg/l	<100 ^{hb)}	Conforme à EN-ISO 10301
Trichlorométhane	µg/l	<500 ^{hb)}	Conforme à EN-ISO 10301
1,1-Dichloroéthane	µg/l	<500 ^{hb)}	Conforme à EN-ISO 10301
1,2-Dichloroéthane	μg/l	<500 ^{hb)}	Conforme à EN-ISO 10301
1,1,1-Trichloroéthane	μg/l	<500 ^{hb)}	Conforme à EN-ISO 10301
1,1,2-Trichloroéthane	μg/l	<500 ^{hb)}	Conforme à EN-ISO 10301
1,1- Dichloroéthylène	μg/l	<100 ^{hb)}	Conforme à EN-ISO 10301
Chlorure de Vinyle	µg/l	430	Méthode interne (mesurage conforme à EN-ISO 10304 et conforme à ISO 11423-1)
cis-1,2-Dichloroéthène	μg/l	8100	Conforme à EN-ISO 10301
Trans-1,2-Dichloroéthylène	µg/l	<500 ^{hb)}	Conforme à EN-ISO 10301
Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes	μg/l	8100 ×)	Conforme à EN-ISO 10301
Trichloroéthylène	μg/l	5300	Conforme à EN-ISO 10301
Tétrachloroéthylène	μg/l	37000	Conforme à EN-ISO 10301

x) Les résultats ne tiennent pas compte des teneurs en dessous des seuils de quantification.

hb) Les limites de détection/quantification ont été augmentées à cause de fortes teneurs en composés individuels, n' autorisant pas de mesures sans dilution.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Les détails concernant l'incertitude de mesure seront fournis sur demande.

Début des analyses: 04.06.2018 Fin des analyses: 07.06.2018

Les résultats d'analyses ne concernent que ces échantillons soumis à essai. La qualité du résultat rendu est contrôlée et validée, mais la pertinence en est difficilement vérifiable car le laboratoire n'a pas connaissance du contexte du site, de l'historique de l'échantillon.

page 1 de 2

TESTING

RVA I MS

DOC-13-11153531-FR-P1



De Compte rendu d'essais de traitabilité

8. Conclusions des essais de traitement

Annexe 7. Bordereaux des analyses d'air lors de l'EMP

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

Date 12.06.2018

N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 773655 - 569513

	Unité	Résultat	Quant.	Résultat %	Méthode
Hydrocarbures aromatiques >C10-C12 (tube)	μg/tube	<2,0	2		Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 (tube)	μg/tube	<2,0	2		Méthode interne

Limit d

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé. L'incertitude étendue et combinée dans le rapport ci-dessus est généralement calculée selon les prescriptions du "Guide de l'expression des incertitudes de mesure" (GUM, JCGM 100: 2008), spécifié dans le Rapport Nordtest TR 537. Le facteur d'élargissement k = 2 correspond au niveau de confiance de 95% (intervalle de confiance). Les incertitudes rapportées sont valables pour différentes matrices et différentes concentrations. Certains échantillons très spécifiques peuvent néanmoins occasionner une incertitude de mesure différente de celle donnée ci-dessus.

Les détails concernant l'incertitude de mesure seront fournis sur demande.

Début des analyses: 07.06.2018 Fin des analyses: 12.06.2018

Les résultats d'analyses ne concernent que ces échantillons soumis à essai. La qualité du résultat rendu est contrôlée et validée, mais la pertinence en est difficilement vérifiable car le laboratoire n'a pas connaissance du contexte du site, de l'historique de l'échantillon.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156

page 2 de 2

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

BURGEAP (PARIS 92) Monsieur Mathieu OUGIER 27 RUE DE VANVES 92772 BOULOGNE BILLANCOURT **FRANCE**

> Date 12.06.2018 N° Client 35004100

> > Méthode

RAPPORT D'ANALYSES 773655 - 569513

par N° Cde 773655 2018/05/30 - B18-2802 - MO/CACH - Prélèvements venting 2

N° échant. 569513 Air Date de validation 07.06.2018 Prélèvement 31.05.2018 Prélèvement par: Client

Seuls les paramètres non accrédités Spécification des échantillons **EMP - Pz4 - Tf (1min) - ZC**

Unité

Composés aromatiques				
Naphtalène (tube)	μg/tube	<0,10	0,1	Méthode interne
Benzène (tube)	μg/tube	<0,05	0,05	Méthode interne
Toluène (tube)	μg/tube	<0,10	0,1	Méthode interne
Ethylbenzène (tube)	μg/tube	<0,10	0,1	Méthode interne
m,p-Xylène (tube)	μg/tube	<0,10	0,1	Méthode interne
o-Xylène (tube)	μg/tube	<0,10	0,1	Méthode interne
Somme Xylènes (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne

Résultat

Limit d.

Quant.

Incert.

Résultat %

COHV

le symbole « * ».

sont signalés

,	<u>~~</u>				
3	1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,10	0,1	Méthode interne
?	Chlorure de Vinyle (tube)	µg/tube	<0,10	0,1	Méthode interne
7	Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne
ږ	Dichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,25	0,25	Méthode interne
=	Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
2	1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
5	cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
מפו	Trichlorométhane (tube)	µg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
ß	1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
Ĭ	1,1,1-Trichloroéthane (tube)	µg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
5	Tétrachlorométhane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
ğ	Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,05	0,05	Méthode interne
5	1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
=	Tétrachloroéthylène (tube)	µg/tube	<0.20	0.2	Méthode interne

TPH

5.	COHV				
:2005.	1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,10	0,1	Méthode interne
75	Chlorure de Vinyle (tube)	μg/tube	<0,10	0,1	Méthode interne
17025	Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne
	Dichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,25	0,25	Méthode interne
Ħ	Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
ISO/IEC	1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
selon	cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
se	Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
és	1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
édit	1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
sont accrédités	Tétrachlorométhane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
t ac	Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,05	0,05	Méthode interne
ű	1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
	Tétrachloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
ıme	TPH				
document	Somme Hydrocarbures aliphatiques (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne
s ce	Somme Hydrocarbures aromatiques (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne
dans	Hydrocarbures aliphatiques >C5-C6 (tube) *	μg/tube	<2,0	2	Méthode interne
	Hydrocarbures aliphatiques >C6-C8 (tube) *	μg/tube	<2,0	2	Méthode interne
indiqués	Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	<2,0	2	Méthode interne
indi	Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) *	µg/tube	<2,0	2	Méthode interne
es	Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 (tube) *	µg/tube	<2,0	2	Méthode interne
ètr	Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube) *	µg/tube	<0,050	0,05	Méthode interne
paramètres	Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube) *	µg/tube	<0,10	0,1	Méthode interne
	Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	<2,0	2	Méthode interne
Les					page 1 de 2

RvA L 005

Directeur ppa. Marc van Gelder Dr. Paul Wimmer



Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 12.06.2018

N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 773655 - 569512

	Unité	Résultat	Quant.	Résultat %	Méthode
Hydrocarbures aromatiques >C10-C12 (tube)	μg/tube	<2,0	2		Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 (tube) *	μg/tube	<2,0	2		Méthode interne

x) Les résultats ne tiennent pas compte des teneurs en dessous des seuils de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

L'incertitude étendue et combinée dans le rapport ci-dessus est généralement calculée selon les prescriptions du "Guide de l'expression des incertitudes de mesure" (GUM, JCGM 100: 2008), spécifié dans le Rapport Nordtest TR 537. Le facteur d'élargissement k=2 correspond au niveau de confiance de 95% (intervalle de confiance). Les incertitudes rapportées sont valables pour différentes matrices et différentes concentrations. Certains échantillons très spécifiques peuvent néanmoins occasionner une incertitude de mesure différente de celle donnée ci-dessus.

Les détails concernant l'incertitude de mesure seront fournis sur demande.

Début des analyses: 07.06.2018 Fin des analyses: 12.06.2018

Les résultats d'analyses ne concernent que ces échantillons soumis à essai. La qualité du résultat rendu est contrôlée et validée, mais la pertinence en est difficilement vérifiable car le laboratoire n'a pas connaissance du contexte du site, de l'historique de l'échantillon.

M. Magnenet

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156

par

sont signalés

page 2 de 2

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

BURGEAP (PARIS 92) Monsieur Mathieu OUGIER 27 RUE DE VANVES 92772 BOULOGNE BILLANCOURT **FRANCE**

> Date 12.06.2018 N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 773655 - 569512

par 773655 2018/05/30 - B18-2802 - MO/CACH - Prélèvements venting 2 N° Cde

Naphtalène (tube)	μg/tube	<0,10	0,1		Méthode interne
Benzène (tube)	μg/tube	15,8	0,05	+/- 13	Méthode interne
Toluène (tube)	μg/tube	18,9	0,1	+/- 20	Méthode interne
Ethylbenzène (tube)	μg/tube	2,2	0,1	+/- 24	Méthode interne
m,p-Xylène (tube)	μg/tube	16,8	0,1	+/- 28	Méthode interne
o-Xylène (tube)	μg/tube	4,7	0,1	+/- 25	Méthode interne
Somme Xylènes (tube)	μg/tube	22	·		Méthode interne

COHV

le symbole « * ».

1,1-Dichloroéthène (tube)	µg/tube	0,23	0,1	+/- 11	Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube)	μg/tube	<0,10	0,1		Méthode interne
Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	60		+/- 11	Méthode interne
Dichlorométhane (tube)	µg/tube	<0,25	0,25		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	0,50	0,2	+/- 10	Méthode interne
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	µg/tube	59,2	0,2	+/- 10	Méthode interne
Trichlorométhane (tube)	µg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube)	µg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
Tétrachlorométhane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
Trichloroéthylène (tube)	µg/tube	120	0,05	+/- 10	Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
Tétrachloroéthylène (tube)	μg/tube	340	0,2	+/- 38	Méthode interne

ТРН

IN OUC)/03/30 - L	10-2002	L MO/OAOII	r relevenients venting 2
N° échant.	569512 Air				
Date de validation	07.06.2018				
Prélèvement	31.05.2018				
Prélèvement par:	Client				
Spécification des échantillons	EMP - Pz4 -	Tf (1min)	- 7M		
Openiodion des conditions	LIVII 1 2 T		Limit d.	Incert.	
	Unité	Résultat	Quant.	Résultat %	Méthode
Composés aromatiques					
Naphtalène (tube)	µg/tube	<0,10	0,1		Méthode interne
Benzène (tube)	µg/tube	15,8	0,05	+/- 13	Méthode interne
Toluène (tube)	µg/tube	18,9	0,00	+/- 20	Méthode interne
Ethylbenzène (tube)	µg/tube	2,2	0,1	+/- 24	Méthode interne
m,p-Xylène (tube)	µg/tube	16,8	0,1	+/- 28	Méthode interne
o-Xylène (tube)	µg/tube	4,7	0,1	+/- 25	Méthode interne
Somme Xylènes (tube)	µg/tube	22	0,1	17 20	Méthode interne
COHV					Wiethode interne
1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	0,23	0,1	+/- 11	Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube)	µg/tube	<0,10	0,1	1, 11	Méthode interne
Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes	µg/tube	60	0,1	+/- 11	Méthode interne
(tube) Dichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,25	0,25		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	0,50	0,25	+/- 10	Méthode interne
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	+/- 10	Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	59,2	0,2	+/- 10	Méthode interne
Trichlorométhane (tube)	µg/tube	<0,20	0,2	+ /- 10	Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	µg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
Tétrachlorométhane (tube)	µg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
Trichloroéthylène (tube)	µg/tube	120	0,05	+/- 10	Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane (tube)	µg/tube	<0,20	0,03		Méthode interne
Tétrachloroéthylène (tube)	µg/tube	340	0,2	+/- 38	Méthode interne
	руливс	340	0,2	1 /- 30	ivieti lode iriterrie
TPH		4 - 1		/ 00	NACH L.
Somme Hydrocarbures aliphatiques (tube) *	μg/tube	17 ^{x)}		+/- 30	Méthode interne
Somme Hydrocarbures aromatiques (tube)	μg/tube	59 ×)		+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C5-C6 (tube) *	μg/tube	<2,0	2		Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C6-C8 (tube) *	μg/tube	7,7	2	+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	4,8	2	+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) *	μg/tube	<2,0	2		Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 (tube) *	μg/tube	4,3	2	+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube) *	μg/tube	16	0,05	+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube) *	μg/tube	19	0,1	+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	24	2	+/- 30	Méthode interne

RvA L 005

Kamer van Koophandel Nr. 08110898 VAT/BTW-ID-Nr.: NL 811132559 B01

Directeur ppa. Marc van Gelder Dr. Paul Wimmer

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

Date 12.06.2018

N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 773655 - 569511

	Unité	Résultat	Quant.	Résultat %	Méthode
Hydrocarbures aromatiques >C10-C12 (tube)	μg/tube	<2,0	2		Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 (tube)	μg/tube	<2,0	2		Méthode interne

Limit d

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé. L'incertitude étendue et combinée dans le rapport ci-dessus est généralement calculée selon les prescriptions du "Guide de l'expression des incertitudes de mesure" (GUM, JCGM 100: 2008), spécifié dans le Rapport Nordtest TR 537. Le facteur d'élargissement k = 2 correspond au niveau de confiance de 95% (intervalle de confiance). Les incertitudes rapportées sont valables pour différentes matrices et différentes concentrations. Certains échantillons très spécifiques peuvent néanmoins occasionner une incertitude de mesure différente de celle donnée ci-dessus.

Les détails concernant l'incertitude de mesure seront fournis sur demande.

Début des analyses: 07.06.2018 Fin des analyses: 12.06.2018

Les résultats d'analyses ne concernent que ces échantillons soumis à essai. La qualité du résultat rendu est contrôlée et validée, mais la pertinence en est difficilement vérifiable car le laboratoire n'a pas connaissance du contexte du site, de l'historique de l'échantillon.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156

le symbole « * ».

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

BURGEAP (PARIS 92) Monsieur Mathieu OUGIER 27 RUE DE VANVES 92772 BOULOGNE BILLANCOURT **FRANCE**

> Date 12.06.2018 N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 773655 - 569511

par N° Cde 773655 2018/05/30 - B18-2802 - MO/CACH - Prélèvements venting 2 es paramètres indiqués dans ce document sont accrédités selon ISO/IEC 17025 :2005. Seuls les paramètres non accrédités sont signalés

N° échant. 569511 Air Date de validation 07.06.2018 Prélèvement 31.05.2018 Prélèvement par: Client

Spécification des échantillons EMP - Pz4 - T0 (1min) - ZC

	Unité	Résultat	Quant.	Résultat %	Méthode
Composés aromatiques					
Naphtalène (tube)	μg/tube	<0,10	0,1		Méthode inte
Benzène (tube)	μg/tube	<0.05	0.05		Méthode inte

Naphtalène (tube)	µg/tube	<0,10	0,1	Méthode interne
Benzène (tube)	μg/tube	<0,05	0,05	Méthode interne
Toluène (tube)	μg/tube	<0,10	0,1	Méthode interne
Ethylbenzène (tube)	μg/tube	<0,10	0,1	Méthode interne
m,p-Xylène (tube)	μg/tube	<0,10	0,1	Méthode interne
o-Xylène (tube)	μg/tube	<0,10	0,1	Méthode interne
Somme Xylènes (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne

Limit d.

Incert.

o-xylene (tube)	μg/tube	<0,10 0,1	ivietnode interne
Somme Xylènes (tube)	μg/tube	n.d.	Méthode interne
COHV			

3	1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,10	0,1	Méthode interne
יי	Chlorure de Vinyle (tube)	μg/tube	<0,10	0,1	Méthode interne
707	Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne
į	Dichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,25	0,25	Méthode interne
=	Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
2	1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
5	cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
ום מ	Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
Ď	1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
5	1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
3	Tétrachlorométhane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne
ğ	Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,05	0,05	Méthode interne
5	1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2	Méthode interne

Tétrachloroéthylène (tu	ube)	μg/tube	
TPH			

)	Somme Hydrocarbures aliphatiques (tube) *	μg/tube	n.d.		Méthode interne
)	Somme Hydrocarbures aromatiques (tube) *	μg/tube	n.d.		Méthode interne
5	Hydrocarbures aliphatiques >C5-C6 (tube) *	μg/tube	<2,0	2	Méthode interne
)	Hydrocarbures aliphatiques >C6-C8 (tube) *	μg/tube	<2,0	2	Méthode interne
-	Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	<2,0	2	Méthode interne
5	Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) *	μg/tube	<2,0	2	Méthode interne
}	Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 (tube) *	μg/tube	<2,0	2	Méthode interne
	Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube) *	μg/tube	<0,050	0,05	Méthode interne
	Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube) *	µg/tube	<0,10	0,1	Méthode interne
Ĺ	Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 (tube) *	µg/tube	<2,0	2	Méthode interne

<0,20

0,2

RvA L 005

Méthode interne



Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 12.06.2018

N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 773655 - 569510

	Unité	Résultat	Limit d. Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
Hydrocarbures aromatiques >C10-C12 (tube)	μg/tube	<2,0	2		Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 (tube) *	μg/tube	<2,0	2		Méthode interne

x) Les résultats ne tiennent pas compte des teneurs en dessous des seuils de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

L'incertitude étendue et combinée donnée dans le rapport ci-dessus est généralement calculée selon les prescriptions du "Guide de l'expression des incertitudes de mesure" (GUM, JCGM 100: 2008), spécifié dans le Rapport Nordtest TR 537. Le facteur d'élargissement k=2 correspond au niveau de confiance de 95% (intervalle de confiance). Les incertitudes rapportées sont valables pour différentes matrices et différentes concentrations. Certains échantillons très spécifiques peuvent néanmoins occasionner une incertitude de mesure différente de celle donnée ci-dessus.

Les détails concernant l'incertitude de mesure seront fournis sur demande.

Début des analyses: 07.06.2018 Fin des analyses: 12.06.2018

Les résultats d'analyses ne concernent que ces échantillons soumis à essai. La qualité du résultat rendu est contrôlée et validée, mais la pertinence en est difficilement vérifiable car le laboratoire n'a pas connaissance du contexte du site, de l'historique de l'échantillon.

M. Mognenet

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156

par

sont signalés

page 2 de 2

FRANCE

le symbole « * ».

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



BURGEAP (PARIS 92) Monsieur Mathieu OUGIER 27 RUE DE VANVES 92772 BOULOGNE BILLANCOURT

> Date 12.06.2018 N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 773655 - 569510

par N° Cde 773655 2018/05/30 - B18-2802 - MO/CACH - Prélèvements venting 2

Naphtalène (tube)	μg/tube	<0,10	0,1		Méthode interne
Benzène (tube)	μg/tube	37,8	0,05	+/- 13	Méthode interne
Toluène (tube)	μg/tube	36,6	0,1	+/- 20	Méthode interne
Ethylbenzène (tube)	μg/tube	3,2	0,1	+/- 24	Méthode interne
m,p-Xylène (tube)	μg/tube	25,0	0,1	+/- 28	Méthode interne
o-Xylène (tube)	μg/tube	6,9	0,1	+/- 25	Méthode interne
Somme Xylènes (tube)	μg/tube	32			Méthode interne

COHV

1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	0,63	0,1	+/- 11	Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube)	µg/tube	0,33	0,1	+/- 30	Méthode interne
Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	170		+/- 11	Méthode interne
Dichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,25	0,25		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	1,3	0,2	+/- 10	Méthode interne
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	170	0,2	+/- 10	Méthode interne
Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
Tétrachlorométhane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	240	0,05	+/- 10	Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
Tétrachloroéthylène (tube)	μg/tube	450	0,2	+/- 38	Méthode interne

TPH

NIO 4 als and					relevenients venting z
N° échant.	569510 Air				
Date de validation	07.06.2018				
N° échant. Date de validation Prélèvement Prélèvement par:	31.05.2018				
	Client				
Spécification des échantillons	EMP - Pz4 - ⁻	Γ0 (1min)	- ZM		
•		, ,	Limit d.	Incert.	
	Unité	Résultat	Quant.	Résultat %	Méthode
Composés aromatiques					
Naphtalène (tube)	μg/tube	<0,10	0,1		Méthode interne
Benzène (tube)	μg/tube	37,8	0,05	+/- 13	Méthode interne
Toluène (tube)	μg/tube	36,6	0,1	+/- 20	Méthode interne
Ethylbenzène (tube)	μg/tube	3,2	0,1	+/- 24	Méthode interne
m,p-Xylène (tube)	μg/tube	25,0	0,1	+/- 28	Méthode interne
o-Xylène (tube)	μg/tube	6,9	0,1	+/- 25	Méthode interne
Somme Xylènes (tube)	μg/tube	32			Méthode interne
Composés aromatiques Naphtalène (tube) Benzène (tube) Toluène (tube) Ethylbenzène (tube) m,p-Xylène (tube) o-Xylène (tube) Somme Xylènes (tube)					
1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	0,63	0,1	+/- 11	Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube)	μg/tube	0,33	0,1	+/- 30	Méthode interne
Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	170	,	+/- 11	Méthode interne
Dichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,25	0,25		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	1,3	0,2	+/- 10	Méthode interne
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	170	0,2	+/- 10	Méthode interne
Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
Tétrachlorométhane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	240	0,05	+/- 10	Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,20	0,2		Méthode interne
Tétrachloroéthylène (tube)	μg/tube	450	0,2	+/- 38	Méthode interne
TPH					
Somme Hydrocarbures aliphatiques (tube)	µg/tube	21 ^{x)}		+/- 30	Méthode interne
Somme Hydrocarbures aromatiques (tube)	μg/tube	110 ×)		+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C5-C6 (tube) *	μg/tube	<2,0	2		Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C6-C8 (tube) *	μg/tube	13	2	+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	4,9	2	+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) *	μg/tube	<2,0	2		Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 (tube) *	μg/tube	2,6	2	+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube) *	μg/tube	38	0,05	+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube) *	μg/tube	37	0,1	+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	35	2	+/- 30	Méthode interne

RvA L 005

page 1 de 2

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108



Date 12.06.2018

N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 773655 - 569509

	Unité	Résultat	Limit d. Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
Hydrocarbures aromatiques >C10-C12 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4		Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4		Méthode interne

x) Les résultats ne tiennent pas compte des teneurs en dessous des seuils de quantification.

pg) La limite de détection a été augmentée car la quantité de charbon actif contenue dans le tube était supérieure à 100mg+50mg. Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

L'incertitude étendue et combinée donnée dans le rapport ci-dessus est généralement calculée selon les prescriptions du "Guide de l'expression des incertitudes de mesure" (GUM, JCGM 100: 2008), spécifié dans le Rapport Nordtest TR 537. Le facteur d'élargissement k = 2 correspond au niveau de confiance de 95% (intervalle de confiance). Les incertitudes rapportées sont valables pour différentes matrices et différentes concentrations. Certains échantillons très spécifiques peuvent néanmoins occasionner une incertitude de mesure différente de celle donnée ci-dessus.

Les détails concernant l'incertitude de mesure seront fournis sur demande.

Début des analyses: 07.06.2018 Fin des analyses: 12.06.2018

Les résultats d'analyses ne concernent que ces échantillons soumis à essai. La qualité du résultat rendu est contrôlée et validée, mais la pertinence en est difficilement vérifiable car le laboratoire n'a pas connaissance du contexte du site, de l'historique de l'échantillon.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156

par

sont signalés

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

BURGEAP (PARIS 92) Monsieur Mathieu OUGIER 27 RUE DE VANVES 92772 BOULOGNE BILLANCOURT **FRANCE**

> Date 12.06.2018 N° Client 35004100

> > Méthode

RAPPORT D'ANALYSES 773655 - 569509

par 773655 2018/05/30 - B18-2802 - MO/CACH - Prélèvements venting 2 N° Cde

N° échant. 569509 Air Date de validation 07.06.2018 Prélèvement 30.05.2018 Prélèvement par: Client

les paramètres non accrédités Spécification des échantillons **EMP - Pz3 - Tf (5min) - ZC**

Unité

Composés aromatiques				
Naphtalène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Benzène (tube)	μg/tube	<0,10 ^{pg)}	0,1	Méthode interne
Toluène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Ethylbenzène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
m,p-Xylène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
o-Xylène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Somme Yylènes (tube)	ug/tube	n d		Máthada interna

Résultat

Limit d.

Quant.

Incert.

Résultat %

COHV

Seuls I

le symbole « * ».

sont signalés

COLLA				
1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2	Méthode interne
Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	n.d.		Méthode interne
Dichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,50 ^{pg)}	0,5	Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Tétrachlorométhane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,10 ^{pg)}	0,1	Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne
Tétrachloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4	Méthode interne

TPH

COHV					
1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2		Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube)	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2		Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube) Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	µg/tube	n.d.			Méthode interne
	μg/tube	<0,50 ^{pg)}	0,5		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
Dichlorométhane (tube) Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) * 1,1-Dichloroéthane (tube) cis-1,2-Dichloroéthène (tube) Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube) 1,1,1-Trichloroéthane (tube) Tétrachlorométhane (tube) Trichloroéthylène (tube) 1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	<0,10 ^{pg)}	0,1		Méthode interne
5 1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
E TPH					
Tétrachloroéthylène (tube) TPH Somme Hydrocarbures aliphatiques (tube)	μg/tube	36 ^{x)}		+/- 30	Méthode interne
Somme Hydrocarbures aromatiques (tube)	μg/tube	n.d.			Méthode interne
* Hydrocarbures aliphatiques >C5-C6 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4		Méthode interne
	μg/tube	6,2	2	+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4		Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) *	μg/tube	9,3	2	+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aliphatiques >C6-C8 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) * Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 (tube) * Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube) * Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube) * Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	20	2	+/- 30	Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube) *	μg/tube	<0,10 ^{pg)}	0,1		Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube) *	μg/tube	<0,20 ^{pg)}	0,2		Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	<4,0 ^{pg)}	4		Méthode interne
ν Ε					page 1 de 2

RvA L 005

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl

AGROLAB
Your labs. Your service.

Date 12.06.2018

N° Client 35004100

GROUP

RAPPORT D'ANALYSES 773655 - 569508

	Unité	Résultat	Quant.	Résultat %	Méthode
Hydrocarbures aromatiques >C10-C12 (tube) *	μg/tube	<8,0 ^{pg)}	8		Méthode interne
Hydrocarbures aromatiques >C12-C16 (tube) *	μg/tube	<8,0 ^{pg)}	8		Méthode interne

x) Les résultats ne tiennent pas compte des teneurs en dessous des seuils de quantification.

pg) La limite de détection a été augmentée car la quantité de charbon actif contenue dans le tube était supérieure à 100mg+50mg. Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

L'incertitude étendue et combinée donnée dans le rapport ci-dessus est généralement calculée selon les prescriptions du "Guide de l'expression des incertitudes de mesure" (GUM, JCGM 100: 2008), spécifié dans le Rapport Nordtest TR 537. Le facteur d'élargissement k=2 correspond au niveau de confiance de 95% (intervalle de confiance). Les incertitudes rapportées sont valables pour différentes matrices et différentes concentrations. Certains échantillons très spécifiques peuvent néanmoins occasionner une incertitude de mesure différente de celle donnée ci-dessus.

Les détails concernant l'incertitude de mesure seront fournis sur demande.

Début des analyses: 07.06.2018 Fin des analyses: 12.06.2018

Les résultats d'analyses ne concernent que ces échantillons soumis à essai. La qualité du résultat rendu est contrôlée et validée, mais la pertinence en est difficilement vérifiable car le laboratoire n'a pas connaissance du contexte du site, de l'historique de l'échantillon.

M. Magnenel

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156

par

sont signalés

page 2 de 2

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

BURGEAP (PARIS 92) Monsieur Mathieu OUGIER 27 RUE DE VANVES 92772 BOULOGNE BILLANCOURT **FRANCE**

> Date 12.06.2018 N° Client 35004100

RAPPORT D'ANALYSES 773655 - 569508

par N° Cde 773655 2018/05/30 - B18-2802 - MO/CACH - Prélèvements venting 2

Naphtalène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
Benzène (tube)	μg/tube	7,5	0,05	+/- 13	Méthode interne
Toluène (tube)	μg/tube	11,1	0,1	+/- 20	Méthode interne
Ethylbenzène (tube)	μg/tube	2,6	0,1	+/- 24	Méthode interne
m,p-Xylène (tube)	μg/tube	22,4	0,1	+/- 28	Méthode interne
o-Xylène (tube)	μg/tube	4,8	0,1	+/- 25	Méthode interne
Somme Xylènes (tube)	μg/tube	27			Méthode interne

COHV

le symbole « * ».

1,1-Dichloroéthène (tube)	µg/tube	0,89	0,1	+/- 11	Méthode interne
Chlorure de Vinyle (tube)	µg/tube	11,0	0,1	+/- 30	Méthode interne
Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes (tube)	μg/tube	110 ^{x)}		+/- 11	Méthode interne
Dichlorométhane (tube)	µg/tube	<1,0 ^{pg)}	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	110	0,2	+/- 10	Méthode interne
Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane (tube)	µg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
Tétrachlorométhane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	170	0,05	+/- 10	Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
Tétrachloroéthylène (tube)	µg/tube	1700	0,2	+/- 38	Méthode interne

TPH

	N Cue			10-2002	- WIO/CACIT	- i relevements venting z
lés	N° échant.	569	9508 Air			
Jna	Date de validation	07.	06.2018			
Sic	Prélèvement	30.	05.2018			
sont signalés	Prélèvement par:	Cli				
	Spécification des échantillons		P - Pz3 - Tf (5min)	- 7M		
ġ	opecification des echantifions	LIVI	11 -1 23 - 11 (311111)		lasant	
Seuls les paramètres non accrédités		Unité	Résultat	Limit d. Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
ت ت	Composés aromatiques			-,		
20	Naphtalène (tube)	μg/tube	<0,40 ^{pg)}	0,4		Méthode interne
res	Benzène (tube)	μg/tube μg/tube	7.5	0,4	+/- 13	Méthode interne
nèt	Toluène (tube)	μg/tube μg/tube	11,1	0,05	+/- 13	Méthode interne
ırar	Ethylbenzène (tube)	μg/tube	2,6	0,1	+/- 24	Méthode interne
og o	m,p-Xylène (tube)	μg/tube	22,4	0,1	+/- 28	Méthode interne
<u>ĕ</u>	o-Xylène (tube)	μg/tube	4,8	0,1	+/- 25	Méthode interne
sını	Somme Xylènes (tube)	μg/tube	27	0, 1	17- 23	Méthode interne
	COHV	F9/1000				Wethode interne
02	1,1-Dichloroéthène (tube)	μg/tube	0.00	0.1	./ 11	Méthode interne
22	Chlorure de Vinyle (tube)	μg/tube μg/tube	0,89 11,0	0,1 0,1	+/- 11 +/- 30	Méthode interne
25	Somme cis/trans-1,2-Dichloroéthylènes	μg/tube μg/tube	11,0 110 ×)	U, I	+/- 30	Méthode interne
170	(tube)	. •			+/-	Methode interne
ပ္ပ	Dichlorométhane (tube)	μg/tube	<1,0 ^{pg)}	1		Méthode interne
8	Trans-1,2-Dichloroéthylène (tube) *	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
<u>8</u>	1,1-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
lon	cis-1,2-Dichloroéthène (tube)	µg/tube	110	0,2	+/- 10	Méthode interne
se	Trichlorométhane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
tés	1,2-Dichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
édi	1,1,1-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
55	Tétrachlorométhane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
ıt a	Trichloroéthylène (tube)	μg/tube	170	0,05	+/- 10	Méthode interne
sor	1,1,2-Trichloroéthane (tube)	μg/tube	<0,80 ^{pg)}	0,8		Méthode interne
'n	Tétrachloroéthylène (tube)	μg/tube	1700	0,2	+/- 38	Méthode interne
Ĕ	TPH					
document sont accrédités selon ISO/IEC 17025 :2005.	Somme Hydrocarbures aliphatiques (tube)	μg/tube	130		+/- 30	Méthode interne
Les paramètres indiqués dans ce o	Somme Hydrocarbures aromatiques (tube)	μg/tube	61 ^{x)}		+/- 30	Méthode interne
gan	Hydrocarbures aliphatiques >C5-C6 (tube) *	μg/tube	3,9	2	+/- 30	Méthode interne
ès c	Hydrocarbures aliphatiques >C6-C8 (tube) *	μg/tube	24	2	+/- 30	Méthode interne
dne	Hydrocarbures aliphatiques >C8-C10 (tube) *	µg/tube	24	2	+/- 30	Méthode interne
ndi	Hydrocarbures aliphatiques >C10-C12 (tube) *	μg/tube	30	2	+/- 30	Méthode interne
es i	Hydrocarbures aliphatiques >C12-C16 (tube) *	μg/tube	47	2	+/- 30	Méthode interne
ètr	Hydrocarbures aromatiques >C6-C7 (tube) *	μg/tube	7,5	0,05	+/- 30	Méthode interne
am	Hydrocarbures aromatiques >C7-C8 (tube) *	μg/tube	11	0,1	+/- 30	Méthode interne
par	Hydrocarbures aromatiques >C8-C10 (tube) *	μg/tube	42	2	+/- 30	Méthode interne
Les						page 1 de 2

RvA L 005

page 1 de 2



Annexe 2. Détail des surcoûts liés aux pieux et longrines (hypothèse haute)

Cette annexe contient 2 pages



HYDOTHESE MALIT

Calcul de cubature pieux et longrines

Estimation faites selon plan 17-M10 Principe implantation pieux longrines PC et selon les volumes données par Scopine, à la date du 15/06/18

Hotel (båtiment A)

Hotel (batim	ciic Aj																
								Prix Filières (prix app	roximatif sans cons	ultation avec TGAP	2018 et sans impac	SGP) et surcout sur	la base ISDI 3 6 /m3 p	our les terres et	120€/m3 pour le	boues	
		vol béton (m3)	Sondages	Impacts	Volume sans impact (hypothèse BGP au 14/06/18)	Volume avec impact (hypothèse BGP au 14/06/18)	Prix filière spécifique boues non polluées (€/m3)	ISDI (€/m3)	ISDND (€/t)	Surcout ISDND terres (€/t)	Surcout ISDND boues (€/t)	Plateforme de tri et de transit (€/t)	Surcout Plateforme terres (€/t)	Biocentre (€/t)	Surcout Biocentre terres (€/t)	DT (€/t)	Surcout DT terres (€/t)
							120	30	110	93,33	43,33	70	53,33	90	73,33	200	183,33
Lon	grine	48,04	S1-S2-S7 (2013) T16-T29-T30 (2018)	HC-BTEX-COHV	16,01	32,03		480,40						5 188,32	4 227,52		
Pieux	diam 80	144,76	S1-S2-S7 (2013) T16-T29-T30 (2018)	HC-BTEX-COHV + siccité	36,19	108,57	4 342,80		21 496,86		8 468,46						
	diam 70	138,54	S1-S2-S7 (2013) T16-T29-T30 (2018)	HC-BTEX-COHV + siccité	34,64	103,91	4 156,20		20 573,19		8 104,59						
Tête d	e pieux	43,96	S1-S2-S7 (2013) T16-T29-T30 (2018)	HC-BTEX-COHV + siccité	10,99	32,97	1 318,80		6 528,06		2 571,66						
						Total (€ HT)	9 817,8	480,4	48 598,1	0,0	19 144,7	0,0	0,0	5 188,3	4 227,5	0,0	0,0

							Prix Filières (prix app	roximatif sans consi	ultation avec TGAP	2018 et sans impact	SGP) et surcout sur	la base ISDI 3 E /m3 p	our les terres et	120€/m3 pour les	boues	
	vol béton (m3)	Sondages	Impacts				ISDI (€/m3)	ISDND (€/t)	Surcout ISDND terres (€/t)	Surcout ISDND boues (€/t)	Plateforme de tri et de transit (€/t)	Surcout Plateforme terres (€/t)	Biocentre (€/t)	Surcout Biocentre terres (€/t)	DT (€/t)	Surcout DT terres (€/t)
						120	30	110	93,33	43,33	70	53,33	90	73,33	200	183,33
	104,51	S8-S9-S10-S11- S22 (2013) T18-T28-T27-T25- T24-T31-T32-T33- T34 (2018)	Mx brut Remblais	20,90	83,61		627,06	4 138,60	3 511,54				10 158,37	8 277,19		
diam 70	318,65	S8-S9-S10-S11- S22 (2013) T18-T28-T27-T25- T24-T31-T32-T33- T34 (2018)	Mx lessivable FS/S COHV-PCB-HC-HAP- BTEX + siccité	0,00	318,65			63 092,70		24 854,70						
diam 60	213,75	S8-S9-S10-S11- S22 (2013) T18-T28-T27-T25- T24-T31-T32-T33- T34 (2018)	Mx lessivable FS/S COHV-PCB-HC-HAP- BTEX + siccité	0,00	213,75			42 322,50		16 672,50						
ux	76,62	S8-S9-S10-S11- S22 (2013) T18-T28-T27-T25- T24-T31-T32-T33- T34 (2018)	Mx lessivable FS/S COHV-PCB-HC-HAP- BTEX + siccité	0,00	76,62			15 170,76		5 976,36						
	diam 70 diam 60	diam 70 318,65	104,51 102,102,102,102,102,102,102,102,102,102,	vol beton (m3) Sondages Impacts 38:59:510:511-522 (2013) 104:51 T38:728-727-725-724-713-723-733-724 (2014) diam 70 318.65 T38-728-725-724-713-723-735-724-713-723-735-724-713-723-735-724-713-723-735-724-713-723-735-724-713-723-735-724-713-723-735-724-713-723-735-724-713-723-735-724-713-723-735-724-713-723-735-724-713-723-735-724-713-723-735-724-713-723-735-724-713-723-735-724-713-723-735-724-713-723-735-724-713-735-735-735-735-735-735-735-735-735-73	vol beton (m3) Sondages Impacts (Phypothèse BGP au 14/06/18) 38-59-510-511- 252 (2013) 11- 252	vol béton (m3) Sondages Impacts Physiothèles 60° au Physiothèles 60° au 14/06/18	Volume sars impact Volume	vol béton (m3) Sondages Impacts Volume avec impact (hypothèse 807 av (hypothèse 807	Volume seri impact Volume	Volume aurs impact Volume	Voli béton (m3) Sondages Impacts Volume sans impact (hypothese 667 as to (hypothese 6	Volume area impact Volume	Volume sarts impact Volume sarts impact	Vol bétin (m3) Sondages Impacts Volume aans impact Volume aans	Volume same impact Volume	vol beton (m3) Sondages Impacts Impact

ctivitá	hätiment	

Activité batiment	LF																
								Prix Filières (prix app	roximatif sans cons	ultation avec TGAP	2018 et sans impac	SGP) et surcout sur	la base ISDI 3 E /m3 p	pour les terres et	120€/m3 pour les	boues	
		vol béton (m3)	Sondages	Impacts			Prix filière spécifique boues non polluées (€/m3)	ISDI (€/m3)	ISDND (€/t)	Surcout ISDND terres (€/t)	Surcout ISDND boues (€/t)	Plateforme de tri et de transit (€/t)	Surcout Plateforme terres (€/t)	Biocentre (€/t)	Surcout Biocentre terres (€/t)	DT (€/t)	Surcout DT terres (€/t)
							120	30	110	93,33	43,33	70	53,33	90	73,33	200	183,33
Longrine		17,05	S12 (2013) T11 (2018)	Mx brut - Remblais	11,37	5,68		341,00						920,7	750,2		
Pieux	diam 80	18,1	S12 (2013) T11 (2018)	Mx brut - Remblais + siccité	4,53	13,58	543,00		2 687,85		1 058,85						
	diam 70	69,27	S12 (2013) T11 (2018)	Mx brut - Remblais + siccité	17,32	51,95	2 078,10		10 286,60		4 052,30						
Tête de pi	eux	12,66	S12 (2013) T11 (2018)	Mx brut - Remblais + siccité	3,17	9,50	379,80		1 880,01		740,61						
						Total (€ HT)	3 000,9	341,0	14 854,5	0,0	5 851,8	0,0	0,0	920,7	750,2	0,0	0,0

sidence båtiment

Résidence bâtin	nent B																
								Prix Filières (prix app	roximatif sans consi	ultation avec TGAP	2018 et sans impact	SGP) et surcout sur	la base ISDI 3 E /m3 p	pour les terres et	120€/m3 pour le:	s boues	
		vol béton (m3)	Sondages	Impacts	Volume sans impact (hypothèse BGP au 14/06/18)	Volume avec impact (hypothèse BGP au 14/06/18)		ISDI (€/m3)	ISDND (€/t)	Surcout ISDND terres (€/t)	Surcout ISDND boues (€/t)	Plateforme de tri et de transit (€/t)		Biocentre (€/t)	Surcout Biocentre terres (€/t)	DT (€/t)	Surcout DT terres (€/t)
							120	30	110	93,33	43,33	70	53,33	90	73,33	200	183,33
Longris	ne	14,66	T6 (2018)	Mx brut - Remblais	9,77	4,89		293,20						791,64	645,04		
Pieux	diam 60	10,18	T6 (2018)	Mx brut - Remblais + siccité	2,55	7,64	305,40		1 511,73		595,53						
	diam 50	35,34	T6 (2018)	Mx brut - Remblais + siccité	8,84	26,51	1 060,20		5 247,99		2 067,39						
Tête de p	ieux	6,58	T6 (2018)	Mx brut - Remblais + siccité	1,65	4,94	197,40		977,13		384,93						
						Total (€ HT)	1 563,0	293,2	7 736,9	0,0	3 047,9	0,0	0,0	791,6	645,0	0,0	0,0

								Prix Filières (prix app	roximatif sans cons	ultation avec TGAP	2018 et sans impact	SGP) et surcout sur	la base ISDI 3€/m3 p	our les terres et	120€/m3 pour le:	boues	
		vol béton (m3)	Sondages	Impacts	Volume sans impact (hypothèse BGP au 14/06/18)	Volume avec impact (hypothèse BGP au 14/06/18)		ISDI (€/m3)	ISDND (€/t)	Surcout ISDND terres (€/t)	Surcout ISDND boues (€/t)	Plateforme de tri et de transit (€/t)	Surcout Plateforme terres (€/t)	Biocentre (€/t)	Surcout Biocentre terres (€/t)	DT (€/t)	Surcout D1 terres (€/t
							120	30	110	93,33	43,33	70	53,33	90	73,33	200	183,33
Longrin	a	13,92	S24 (2013) T6 (2018)	Mx brut - Remblais	9,28	4,64		278,40						751,68	612,48		
Pieux	diam 60	10,18	S24 (2013) T6 (2018)	Mx brut - Remblais + siccité	2,55	7,64	305,40		1 511,73		595,53						
	diam 50	35,34	S24 (2013) T6 (2018)	Mx brut - Remblais + siccité	8,84	26,51	1 060,20		5 247,99		2 067,39						
Tête de pi	eux	6,58	S24 (2013) T6 (2018)	Mx brut - Remblais + siccité	1,65	4,94	197,40		977,13		384,93						
						Total (€ HT)	1 563,0	278,4	7 736,9	0,0	3 047,9	0.0	0,0	751.7	612.5	0,0	0,0

Résidence bâtin	nent G																
		vol béton (m3)	Sondages	Impacts	Volume sans impact (hypothèse BGP au 14/06/18)			Prix Filières (prix app ISDI (€/m3)	roximatif sans const	Surcout ISDND terres (€/t)	Surcout ISDND boues (€/t)	Distoformo do tri	Surcout		Surcout	s boues DT (€/t)	Surcout DT terres (€/t)
							120	30	110	93,33	43,33	70	53,33	90	73,33	200	183,33
Longrin	e	13,92	S23-S25 (2013) T2 (2018)	Mx brut - Remblais	9,28	4,64		278,40						751,68	612,48		
Pieux	diam 60	10,18	S23-S25 (2013) T2 (2018)	Mx brut - Remblais + siccité	2,55	7,64	305,40		1 511,73		595,53						
	diam 50	35,34	S23-S25 (2013) T2 (2018)	Mx brut - Remblais + siccité	8,84	26,51	1 060,20		5 247,99		2 067,39						
Tête de p	ieux	6,58	S23-S25 (2013) T2 (2018)	Mx brut - Remblais + siccité	1,65	4,94	197,40		977,13		384,93						
						Total (€ HT)	1 563,0	278,4	7 736,9	0,0	3 047,9	0,0	0,0	751,7	0,0	0,0	0,0

Résidence bât	iment C																
								Prix Filières (prix app	roximatif sans cons	ultation avec TGAP	2018 et sans impac	t SGP) et surcout sur	la base ISDI 3 E /m3 p	pour les terres et	120€/m3 pour le:	s boues	
		vol béton (m3)	Sondages	Impacts	Volume sans impact (hypothèse BGP au 14/06/18)			ISDI (€/m3)	ISDND (€/t)	Surcout ISDND terres (€/t)	Surcout ISDND boues (€/t)	Plateforme de tri et de transit (€/t)		Biocentre (€/t)	Surcout Biocentre terres (€/t)	DT (€/t)	Surcout DT terres (€/t)
							120	30	110	93,33	43,33	70	53,33	90	73,33	200	183,33
Long	rine	16,74	S23-S25 (2013) T2 (2018)	Mx brut - Remblais	11,16	5,58		334,80						903,96	736,56		
Pieux	diam 60	15,27	S23-S25 (2013) T2 (2018)	Mx brut - Remblais + siccité	3,82	11,45	458,10		2 267,60		893,30						
	diam 50	42,41	S23-S25 (2013) T2 (2018)	Mx brut - Remblais + siccité	10,60	31,81	1 272,30		6 297,89		2 480,99						
Tête de	pieux	8,33	S23-S25 (2013) T2 (2018)	Mx brut - Remblais + siccité	2,08	6,25	249,90		1 237,01		487,31						
						Total (€ HT)	1 980,3	334,8	9 802,5	0,0	3 861,6	0,0	0,0	904,0	736,6	0,0	0,0



Pas de sondage S11-S12 (2016) à prox Pas de sondage S11-S12 (2016) à 17,04 8,52 8,52 255,60 1 380,24 1 124,64 415,50 13,85 3,46 10,39 2 056,73 810,23 S11-S12 (2016) à prox
Pas de sondage
S11-S12 (2016) à prox
Pas de sondage
S11-S12 (2016) à prox 38,88 29,16 2 274,48 Tête de pieux 7,63 1,91 5,72 228,90 1 133,06 446,36

Résidence bâtin	nent H																
		vol béton (m3)	Sondages	Impacts	Volume sans impact	Volume avec impact (hypothèse BGP au	Prix filière spécifique	Prix Filières (prix app	roximatif sans consi	Surcout ISDND	Surcout ISDND	Plateforme de tri			120€/m3 pour le: Surcout Biocentre	DT (€/t)	Surcout DT
		,			14/06/18)	14/06/18)	(€/m3) 120	30	110	terres (€/t) 93.33	boues (€/t) 43.33	et de transit (€/t)	(€/t) 53,33	90	terres (€/t)	200	terres (€/t)
Longrii	ne	17,04	Pas de sondage T1 (2018) à prox	Mx brut - Remblais -	11,36	5,68		340,80						920,16	749,76		
Pieux	diam 70	13,85	Pas de sondage T1 (2018) à prox	Mx brut - Remblais - + siccité	4,62	10,39	554,00		2 056,73		810,23						
	diam 50	38,88	T1 (2018) à prox	Mx brut - Remblais - + siccité	12,96	29,16	1 555,20		5 773,68		2 274,48						
Tête de p	ieux	7,63	Pas de sondage T1 (2018) à prox	Mx brut - Remblais - + siccité	2,54	5,72	305,20		1 133,06		446,36						
						Total (€ HT)	2 414,4	340,8	8 963,5	0,0	3 531,1	0,0	0,0	920,2	749,8	0,0	0,0

Résidence bâtin	nent K																
								Prix Filières (prix app	roximatif sans cons	ultation avec TGAP	2018 et sans impact	SGP) et surcout sur	la base ISDI 3 6 /m3 p	pour les terres et	120€/m3 pour le	boues	
		vol béton (m3)	Sondages	Impacts	Volume sans impact (hypothèse BGP au 14/06/18)			ISDI (€/m3)	ISDND (€/t)	Surcout ISDND terres (€/t)	Surcout ISDND boues (€/t)	Plateforme de tri et de transit (€/t)		Biocentre (€/t)	terres (€/t)	DT (€/t)	Surcout DT terres (€/t)
							120	30	110	93,33	43,33	70	53,33	90	73,33	200	183,33
Longrie	ne	18,24	Pas de sondage S12-S13 (2016) à prox	Mx brut - Remblais - mx less - FS/S	9,12	9,12		273,60						1 477,44	1 203,84		
Pieux	diam 70	20,78	Pas de sondage S12-S13 (2016) à prox	Mx brut - Remblais - mx less - FS/S + siccité	5,20	15,59	623,40		3 085,83		1 215,63						
	diam 50	42,41	Pas de sondage S12-S13 (2016) à prox	Mx brut - Remblais - mx less - FS/S + siccité	10,60	31,81	1 272,30		6 297,89		0,00						
Tête de p	pieux	9,14	Pas de sondage S12-S13 (2016) à prox	Mx brut - Remblais - mx less - FS/S + siccité	2,29	6,86	274,20		198,00		14 999,66						
						Total (€ HT)	2 169,9	273,6	9 581,7	0,0	16 215,3	0,0	0,0	1 477,4	1 203,8	0,0	0,0

Surcout global évacuation longrines et pieux Hypothèse basse 130 621,3 €



Annexe 3. Exemple de mise en place de vide-sanitaire au droit d'un bâtiment existant (document ACI)

Cette annexe contient 3 pages

NOTE TECHNIQUE



Travaux de réhabilitation et de déconstruction du site

95 - 99 rue Pierre de Montreuil

93100 MONTREUIL

Maître d'Ouvrage

Assistant Technique



Directeur technique 3 boulevard Gallieni 92445 ISSY-LES-MOULINEAUX

Tél. 01 55 38 25 25

Fax.

Mail: ma.clement@bouygues-immobilier.com



ACI SAS

Agence Ile de France – Normandie Pôle Bâtiment & Ingénierie 5 bis rue du Bois 60220 BOUTAVENT

Tél. 03 64 19 80 30 Fax. 09 72 59 18 26

Mail: sebastien.fauchois@aci-bet.com

Affaire N°	Date	Version	Rédacteur
2017-112-93-11-26/1	21/10/2018	V1.1	Sébastien FAUCHOIS



Objet de la note:

Dans le cadre des travaux de réhabilitation des bâtiments A2, B et G, nous avons précédemment réalisé une étude financière concernant les travaux liés à la pollution des sols dans les bâtiments concernés.

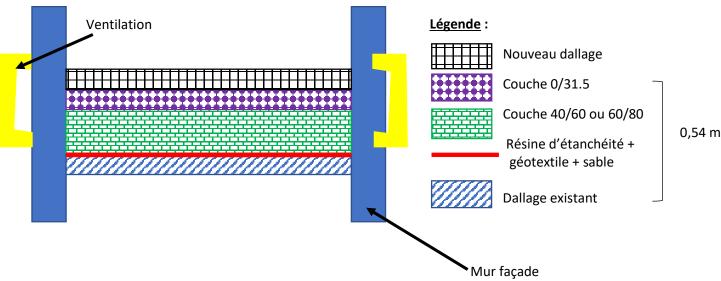
Cette 1ère étude fait état d'un coût de travaux très élevé qui, par conséquent, remet en question la faisabilité du projet.

Nous proposons une solution alternative à cette première estimation, sous réserve de validation des différents bureaux d'études et de contrôle. Cette nouvelle mesure serait de maintenir en place le dallage existant et de créer un nouveau dallage au-dessus de l'actuel dallage.

Le tout est de limiter les impacts et interférences sur les bâtiments existants (reprise de fondations, reprise des murs périphériques...), d'éviter de réaliser des micropieux pour porter la nouvelle dalle.

Nous proposons de maintenir le dallage existant en place, sur ce dallage, nous venons de mettre en œuvre une résine d'étanchéité dans le but de limiter les remontées gazeuses dues à la pollution en sous-sol. Après avoir appliqué la résine, nous venons mettre un géotextile, recouvert d'un lit de sable sur une épaisseur de 0,04 m puis une couche de 40/60 ou 60/80 (à définir) sur une épaisseur de 0,25 m maxi puis une couche de 0/31.5 sur une épaisseur de 0,05 m avant de couler le dallage d'une épaisseur de 0,20 m.

En façade, des ouvertures seront créées au niveau de la couche 40/60 ou 60/80 afin d'assurer une ventilation naturelle.



ACI

Note Technique

Mur aux Pêches - MONTREUIL

Les avantages seraient :

- Optimisation du coût financier;
- Optimisation du délai de travaux ;
- De remplacer le dallage porté par un dallage sur « terre-plein » ;
- La limitation des impacts sur les ouvrages existants ;
- La réduction des évacuations des terres polluées.

Les inconvénients seraient :

- Niveau fini des bâtiments + ou – de 0,54 m par rapport au niveau actuel.

N° affaire : 2017-112-93-11-26/1 Page **3** sur **3**